HAL
open science

L'ÉCONOMIE D'UN SAVANT : L'OEUVRE DE CONDORCET, DES ARCHIVES À L'INTERPRÉTATION

Nicolas Rieucau

To cite this version:

Nicolas Rieucau. L'ÉCONOMIE D'UN SAVANT : L'OEUVRE DE CONDORCET, DES ARCHIVES À L'INTERPRÉTATION. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris 8, 2009. tel-02351111

HAL Id: tel-02351111

https://hal.science/tel-02351111v1

Submitted on 6 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 8

L'ÉCONOMIE D'UN SAVANT :
L'ŒUVRE DE CONDORCET, DES ARCHIVES À L'INTERPRÉTATION

SYNTHÈSE POUR L'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

NICOLAS RIEUCAU

Directeur de recherches : André LAPIDUS, Professeur à l'Université Paris 1

Jury:

Pierre CRÉPEL, Chargé de recherches au CNRS

Ghislain DELEPLACE, Professeur à l'Université Paris 8

Gilbert FACCARELLO, Professeur à l'Université Paris 2

Daniel FERRER, Directeur de recherches au CNRS

Emma ROTHSCHILD, Professeur à l'Université de Harvard

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE COURS DU TEXTE OU DE LA LISTE DES RÉFÉRENCES

- AN : Archives nationales.
- BC : *Condorcet - Arithmétique politique - textes rares ou inédits (1767-1789)*, B. Bru et P. Crépel (éd.), Paris, Ined, 1994[1].
- BHVP : Bibliothèque historique de la ville de Paris.
- BIF et BNF : codes d'identification des types de papiers dont la première occurrence a été trouvée, par C. Bustarret, à la Bibliothèque de l'Institut de France et à la Bibliothèque Nationale de France.
- BOP : Bibliothèque de l'Observatoire de Paris.
- CH : *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779)*, C. Henry (éd.), 1883, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- EB : *Correspondance inédite de Condorcet et Madame Suard (1771-1791)*, É. Badinter (éd.), Fayard, 1988.
- Encyclopédie : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, D. Diderot & J. R. d'Alembert (d') (éd.), 1751-65 ; New York, Reader Microprint Corporation, 1969, 5 vol, 35 t..
- Fr. : fonds français (cote de la Bibliothèque Nationale de France).
- HARS : *Histoire de l'Académie Royale des Sciences* [de Paris], Paris, Imprimerie Royale, 1702-1790.
- IMV : Institut et Musée Voltaire.
- MSAVE : *Mémoires de mathématique et de physique présentés par divers Savans* [Savants « étrangers » de l'Académie Royale des Sciences de Paris], Paris, Imprimerie Royale, 1750-1786.
- n. a. fr. : nouvelles acquisitions françaises (cote de la Bibliothèque Nationale de France).
- OC : *Œuvres de Condorcet,* [E. O'Connor], F. Arago, A. O'Connor (éd.), Paris, Firmin-Didot, 1847-49, 12 t. ; Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromman Verlag (Günter Holzboog), 1968.
- PVAC : *Procès-verbaux de l'Académie Royale des Sciences* [de Paris], 1666-1793.
- Schelle : *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, G. Schelle (éd.), Paris, Felix Alcan, 1913-23, 5 t..
- TH : *Tableau historique des progrès de l'esprit humain 1772-1794*, P. Crépel et J. P. Schandeler (dir.), Paris, Ined, 2004.

Note : Les manuscrits dont il n'est pas mentionné le lieu de conservation et dont la cote commence par « MS » sont déposés à la Bibliothèque de l'Institut de France.

[1] Seules les références aux écrits de Condorcet (et non aux commentaires de B. Bru et P. Crépel) sont indiquées par cette abréviation.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les études consacrées à la réflexion économique de Condorcet soulignent à bien des égards l'influence de la pensée de Turgot. Si l'importance et la nature des contributions que l'on a attribuées à Condorcet ont évolué depuis deux siècles, la figure tutélaire du Contrôleur général des finances de Louis XVI a, en effet, très souvent été évoquée.

Trois périodes peuvent être distinguées. La première commence au XIXe siècle et ne s'achève qu'au milieu du XXe siècle[2]. Nettement plus brève, la deuxième période s'étend du milieu du XXe siècle à la fin des années 1980. Sans que l'on puisse encore lui assigner un terme, la troisième période, enfin, nous semble avoir débuté avec les bicentenaires : de la Révolution française, en 1989, puis de la mort de Condorcet, en 1994.

Pendant la première période, la pensée économique de Condorcet est déconsidérée. Ce dernier est avant tout regardé comme l'auteur d'un seul ouvrage, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* [1793-1794]. La connaissance que de nombreux économistes ont de son œuvre se réduit à la critique, par Malthus, de la « Dixième époque »[3] de ce livre, où est envisagé le futur de l'humanité. En s'en servant comme d'un repoussoir, Malthus portera ainsi à la connaissance de nombreux économistes certaines des idées exprimées dans cet extrait, en premier lieu celle d'une prolongation « indéfinie » de la durée moyenne de vie humaine, à laquelle il oppose en particulier son principe de population[4]. Durant toute cette période, certains commentateurs[5] soulignent combien les idées de Condorcet sur le progrès se font l'écho de celles de Turgot. Condorcet, en la matière, rend lui-même hommage aux conceptions de son ami non seulement dans l'*Esquisse* [TH, p. 392-393][6] mais aussi dans la biographie qu'il lui consacre, en 1786[7]. La *Vie de M. Turgot* est du reste le

---

[2] Cette période est longuement analysée par G. Faccarello [1989]. Nous donnons quelques compléments ici, de même que dans **(3)**, « Introduction générale », § 5-6. Le numéro en caractère gras qui précède renvoie à l'un de nos travaux dont la liste se trouve *infra*, p. 156-158. Nous continuerons d'employer ce type de numérotation dans la suite de notre synthèse. Le texte de certains de ces travaux accompagne celle-ci.

[3] TH, p. 429-459. Au sujet de la réception de l'*Esquisse* au XIXe siècle, se reporter à K. M. Baker [1975], p. 447-449, 483-497 et surtout à J. P. Schandeler [1998].

[4] Malthus [1798, p. 85]. Pour un commentaire de la critique de Malthus, voir D. Winch [1996].

[5] Par exemple J. Lalande [1796, p. 151-152], A. Diannyère [an VII (1799), p. 25, 79], P. L. Ginguené [1805, p. 137], V. Cousin [1828, p. 298-299], A. Comte [1839, p. 54], E. Daire [1847, p. 457], C. A. Sainte-Beuve [1858, t. III, p. 343-344], F. J. Picavet [1891, p. 106-107], M. Kingsley [1929, p. 286-287], J. S. Schapiro [1934, p. 239-240].

[6] Par « Esquisse », nous désignerons par la suite les versions imprimées de ce texte. Lorsque nous renverrons à son brouillon manuscrit, nous emploierons en revanche le terme « Prospectus », comme le qualifie Condorcet lui-même.

[7] *Vie de M. Turgot*, OC, t. V, notamment p. 10-14, 171, 221-227.

second ouvrage, après l'*Esquisse*, porté à la connaissance des économistes[8]. Ici encore, Condorcet s'y affiche ouvertement comme un disciple de Turgot[9].

La plupart des économistes ne connaissent ainsi Condorcet que par l'*Esquisse* et la *Vie de M. Turgot*. Quelques commentateurs[10] évoquent néanmoins ses écrits consacrés aux corvées et à la liberté du commerce, rédigés sous le Ministère Turgot, entre 1774 et 1776. Le jugement est souvent positif, mais la pensée de Condorcet est là encore placée sous l'autorité de celle de Turgot et distinguée parfois de celle des physiocrates. Dans le dernier tiers de cette première période, sont également mentionnés les travaux que Condorcet consacre, sous la Révolution, aux monnaies, à la fiscalité et à la dette publique[11]. Aucune originalité théorique n'est accordée à ces travaux et l'appréciation générale de la pensée économique de Condorcet est toujours la même : il est un disciple de Turgot.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale et dans les quatre décennies qui suivent, l'intérêt porté par les économistes à la pensée de Condorcet s'oriente vers son traitement de la question des élections, évoquée dans son *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* [1785]. Popularisé par K. J. Arrow [1951, 1963], le « paradoxe des votes » érige rétrospectivement Condorcet au rang de fondateur de la théorie du choix social. Mais l'ombre de Turgot plane encore sur cette attribution. La correspondance entre les deux hommes au début des années 1770 sur le processus judiciaire [BC, p. 38-67], le projet de réforme constitutionnelle ébauché par Turgot dans son *Mémoire sur les municipalités* [1775] et les conceptions épistémologiques que Condorcet lui prête[12] sont autant d'éléments qui, à des degrés divers, sont cités par les commentateurs[13] qui envisagent la genèse de l'*Essai sur l'application de l'analyse*.

Si l'on manque de recul pour déterminer l'éventuel achèvement de la troisième période, il est toutefois possible d'évoquer son commencement[14]. Celui-ci intervient, nous l'avons dit, à la faveur de deux bicentenaires successifs ; celui de la Révolution française et

---

[8] En particulier en Grande Bretagne. Bentham [juil. 1790, p. 133], F. Horner [23 janv. 1800, p. 100], J. Mill [18 déc. 1818, p. 290], J. S. Mill [1873, p. 113] y font par exemple référence.

[9] Il serait futile de renvoyer à tel ou tel passage de cet ouvrage qui, dans son ensemble, est une manifestation de cette allégeance.

[10] Par exemple P. L. Ginguené [1805, p. 217-218], E. Daire [1847, p. 453-454], F. Arago [1847, p. lxviij-lxx], J. D. Lockart [1850, p. 2, 12-13], A. Charma [1863, p. 5, 31-32] ; J.-F. E. Robinet [1893, p. 38-39].

[11] Voir principalement L. Cahen [1904 a, p. 194-196, 205-221, 290-293, 306-315], F. Alengry [1904, 71-77, 138-141, 638-657, 717-728], S. Schapiro [1934, p. 86-88, 168-171], É. Caillaud [1908, p. 51-55, 126-137, 161-164], H. Delsaux [1931, p. 163-176, 210-211].

[12] Voir en particulier la dédicace de l'*Essai sur l'application de l'analyse*, p. i-ij.

[13] Voir, par exemple, G. G. Granger [1956, p. 138], C. C. Gillipsie [1972, p. 15, 17], R. Rashed [1974, p. 97], K. M. Baker [1975, p. 299 et suiv.]. Cela dit, on doit souligner que ces études, à l'exception de celle de Gillipsie, ont le mérite de situer de manière plus générale l'*Essai sur l'application de l'analyse* de Condorcet dans le cadre de son projet de Mathématique Sociale.

[14] Pour plus de détails, voir **(3)**, « Introduction générale », § 8-11.

celui de la mort de Condorcet, en 1994. La célébration de ces deux évènements coïncide avec une explosion des recherches consacrées à la pensée de Condorcet[15] et, notamment, à ses réflexions proprement économiques. Ses écrits sur l'esclavage, l'innovation, la monnaie et les finances sont alors reconsidérés. Ce faisant, il est donné plus d'épaisseur et de précisions au jeu des influences que Condorcet a pu subir. Les noms de Smith et de Steuart sont avancés. Mais celui de Turgot se taille la part du lion, en particulier dans les travaux de G. Faccarello [1989, 1990, 1992, 1998, 2006]. Lorsqu'il analyse certains écrits de Condorcet sur l'impôt et plus généralement sur l'intervention économique de l'État, G. Faccarello les situe au sein d'un courant de pensée qu'il nomme l' « École de Turgot », à laquelle appartiendraient aussi Morellet, Rœderer et le jeune Jean-Baptiste Say.

Jusqu'à une période récente, quels que soient le crédit et le type des contributions accordés à Condorcet en matière économique, on constate ainsi que l'historiographie a, de manière récurrente et privilégiée, placé ces contributions sous l'emprise de la pensée de Turgot. On pourrait même affirmer que cette filiation s'est renforcée et singularisée avec le temps, sachant que la pensée de Turgot a, elle-même, été distinguée de façon de plus en plus prononcée de celle des physiocrates.

Il nous semble pourtant que les études consacrées à Condorcet en tant qu'économiste s'inscrivent dans une perspective survalorisée. Ce biais repose sur une image dominante, quasi symbolique : celle d'un philosophe des Lumières faisant son entrée dans l'arène politique au milieu des années 1770 sous le Ministère Turgot, dernière tentative de sauvegarde de la monarchie, philosophe des Lumières défenseur des idéaux de 1789 et finalement victime de la Terreur, rédigeant au seuil de la mort son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.* Cette figure de l'homme politique républicain s'est toujours imposée, au XIXe comme au XXe siècles. On trouve, d'ailleurs, trois illustrations récentes de cette prééminence. Premièrement, la parution, en 1988, de *Condorcet - Un intellectuel en politique*, l'ouvrage d'E. & R. Badinter : bénéficiant d'une couverture médiatique exceptionnelle, cet ouvrage demeure, à ce jour, l'étude de loin la plus fameuse consacrée à Condorcet. Deuxièmement, la République rend hommage un an plus tard à Condorcet en l'accueillant au Panthéon. Troisièmement, les recherches condorcetiennes, sans prendre en considération leur contenu, ont elles-mêmes été relancées au moment du bicentenaire de la Révolution française.

[15] Plus de deux cents références peuvent ainsi être comptabilisées sur la seule période 1988-1995, nombre qui excède celui des contributions alors parues depuis le lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

Or Condorcet demeure avant tout un scientifique, c'est-à-dire un « savant » selon le qualificatif d'usage à son époque. Il a soutenu une thèse sur le calcul intégral en 1760 et il devient membre, en 1769, de la plus grande institution scientifique d'Europe, l'Académie royale des sciences de Paris, dont il est promu Secrétaire perpétuel en 1776, fonction qu'il exercera jusqu'à la Révolution. Mais, plus encore que ses travaux économiques, les travaux scientifiques de Condorcet ont été pendant longtemps tout bonnement ignorés par les commentateurs et, les rares fois où ils étaient évoqués, ont été la plupart du temps critiqués. En matière de mathématiques pures, il faudra attendre la fin des années 1980, pour qu'une certaine valeur soit reconnue à ses analyses, principalement grâce aux travaux de C. Gilain [1986, 1988] et de C. Gilain & C. Houzel [1989]. La pensée de Condorcet dans le domaine des « mathématiques mixtes »[16], quant à elle, bénéficiera d'une reconnaissance un peu plus précoce, puisqu'elle interviendra dans les années 1950. L'ouvrage de G. G. Granger [1956], consacré à la Mathématique sociale de Condorcet, contribuera à cette réhabilitation entamée, à la même époque, par la redécouverte de l'*Essai sur l'application de l'analyse*.

On remarque toutefois que les textes relatifs à ces derniers objets ont subi un très mauvais sort éditorial. D'une part, en effet, le *Tableau général de la science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences politiques et morales* [1793], dans lequel Condorcet présente son projet de Mathématique sociale, a certes été publié une dizaine de fois, entre 1793 et 1997, mais toujours de façon fautive, y compris du vivant de Condorcet. Quant à l'*Essai sur l'application de l'analyse* [1785], seule une édition anastatique, et ne comportant donc pas de commentaire critique, a paru en 1972. Aucune traduction de cet ouvrage, qui hante aujourd'hui les bibliographies des théoriciens du choix social, n'a jamais été publiée.

De façon plus générale, les travaux scientifiques de Condorcet ont été complètement occultés dans les deux corpus – dont les contenus sont quasi identiques – de ses *Œuvres*, parus en 1804 et en 1847-1849, et établis respectivement par sa femme (Sophie de Grouchy) et sa fille (Éliza O'Connor). Tandis que des éditions exhaustives des écrits de nombre de ses contemporains (les Bernoulli, d'Alembert, Diderot, Euler, Voltaire…) sont aujourd'hui disponibles ou en passe de l'être, l'abord de la pensée de Condorcet demeure effectivement, aujourd'hui encore, tributaire d'un corpus lacunaire établi au XIXe siècle. Les travaux scientifiques de l'académicien y sont ainsi presque totalement absents.

[16] C'est-à-dire peu ou prou les « mathématiques appliquées » selon une terminologie moderne, à ceci près que l'expression « mathématiques mixtes » rend mieux compte de l'interaction entre les mathématiques et leurs domaines d'utilisation. Pour plus de détails sur la signification accordée aux mathématiques mixtes au XVIIIe siècle, on se reportera à l'étude de G. I. Brown [1991], centrée sur la pensée de d'Alembert.

Ce biais bibliographique, en grande partie dû à la survalorisation de l'image de Condorcet en tant qu'homme politique, est accru par un autre phénomène relevant de l'histoire de l'édition. La notion d'« œuvre » en vigueur lors de la parution des corpus de 1804 et de 1847-1849 n'est plus la même aujourd'hui. La correspondance et les textes demeurés à l'état de manuscrits sont maintenant considérés comme faisant partie de l'œuvre d'un auteur. Or le volume de manuscrits de Condorcet qui sont parvenus jusqu'à nous est considérable ; bien plus important que celui de certains de ses contemporains.

Parce qu'elles négligent en particulier l'œuvre scientifique et/ou manuscrite de Condorcet, les éditions de 1804 et de 1847-1849 ne comprennent ainsi qu'un tiers, environ, de la totalité de ses écrits. De plus, les quelques manuscrits publiés dans ces deux éditions l'ont été de façon lacunaire et fautive, la lettre du texte de Condorcet ayant même été modifiée de manière délibérée : si la figure de l'éditeur scientifique commence à se substituer à celle du libraire-imprimeur à partir de la fin du XVIIIe siècle, il n'empêche que les publications critiques et érudites imposant une réelle fidélité au texte des manuscrits originaux ne s'étaient, à cette époque, pas encore développées.

Les principales recherches que nous avons effectuées ont consisté à mettre en évidence et à surmonter ces écueils, l'un relevant du texte de Condorcet, l'autre de son interprétation.

Il s'est donc agi, tout d'abord, d'opérer un travail sur les sources **[Première partie]**, celui-ci comprenant deux aspects. Le premier consiste à accorder une valeur heuristique aux manuscrits de Condorcet en tant que tels ; le second à examiner l'histoire de leur classement et celle de l'édition de l'œuvre de l'académicien.

L'examen des manuscrits permet de saisir non seulement la genèse de la pensée mais également d'apprécier les variantes, parfois considérables, qui peuvent exister entre le texte né sous la plume de l'auteur et celui qui, de son vivant ou non, sera finalement imprimé. Cette étude des manuscrits consiste aussi à les envisager comme des objets matériels. Indépendamment des idées qui y sont exprimées, un manuscrit détient une valeur informative non négligeable. Des caractéristiques telles que l'espace graphique, la nature des encres, l'écriture ou le papier utilisé méritent à ce titre d'être sollicitées. Leur évocation, relevant d'une démarche concrète et érudite, peut certes dérouter l'historien des idées dans la mesure où, précisément, elle emprunte une voie qui n'est pas celle de l'analyse. Mais cette entreprise factuelle, s'attachant à l'établissement du texte, à ses conditions de composition et à la matérialité de l'écrit, offre une base solide et rigoureuse qui peut accompagner, enrichir ou même corriger son interprétation. Elle peut permettre par exemple de fournir des éléments de

datation imparables face à une lecture du texte qui aurait livré une fausse information ou qui, confrontée à un manuscrit de quelques lignes ou de quelques mots, serait demeurée vague ou tout à fait muette.

L'histoire du classement des manuscrits de Condorcet et celle de l'édition de son œuvre, qui est la seconde étape de notre travail sur les sources, a consisté d'abord à révéler combien l'image de Condorcet en tant qu'homme politique a conditionné, pendant longtemps, l'appréhension de sa pensée économique et conduit, simultanément, à négliger sa pensée scientifique. Les papiers de Condorcet déposés à la Bibliothèque de l'Institut de France, qui représentent les quatre cinquièmes environ de son œuvre manuscrite, sont, par leur classement actuel, un reflet de ce phénomène. La cotation des manuscrits économiques est souvent dépendante de celle accordée aux papiers politiques, assez bien répartis. Mais lorsque ces manuscrits sont liés à l'activité de Condorcet à l'Académie des sciences, relèvent directement de l'arithmétique politique et financière, ou sont à dominante mathématique, le classement devient fort grossier voire n'en est plus un. L'histoire de l'édition reflète aussi cette différence de traitement. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale que la publication de l'œuvre scientifique de Condorcet commencera d'être valorisée. Cependant, son développement véritable n'interviendra qu'à partir des années 1980, à la faveur d'un élan éditorial – auquel nous collaborons depuis une dizaine d'années – bénéficiant plus généralement à l'ensemble de son œuvre, scientifique ou non.

Tenter de montrer que l'originalité de la pensée économique de Condorcet provient de sa pensée scientifique a constitué l'autre volet de notre entreprise **[Seconde partie]**. Nos recherches ont dû être effectuées sans exclusive disciplinaire. Nous devons d'emblée insister sur le fait que cette démarche coïncide avec le parti pris de Condorcet lui-même. Trois motifs essentiels peuvent être à cet égard invoqués, les deux premiers d'entre eux, pour fondamentaux qu'ils soient, n'étant pas directement liés au fait que nous nous soyons intéressé à la pensée scientifique de Condorcet.

On fera tout d'abord remarquer qu'en digne héritier de l'*Encyclopédie* – défini par Diderot [1755, p. 635] comme un « enchaînement de connaissances » – Condorcet est l'adepte d'un principe de continuité en matière épistémologique. Comme il l'explique dans le *Tableau général*, « c'est la faiblesse de l'esprit humain, c'est la nécessité de ménager le temps et les forces, qui nous oblige[nt] à diviser les sciences, à les circonscrire, à les classer » [p.

183][17]. De ce point de vue, envisager la pensée économique de Condorcet isolément eût été une entreprise arbitraire et par trop univoque.

En deuxième lieu, la réflexion économique s'inscrit chez l'académicien dans un ensemble plus vaste que nous reconnaîtrions aujourd'hui comme les « sciences humaines ». Une mise au point terminologique s'impose tout d'abord[18]. La discipline « économie » revêt sous la plume de Condorcet des dénominations variables, devant néanmoins être considérées comme synonymes, si l'on excepte le cas où Condorcet renvoie explicitement à la pensée physiocrate. L'expression d'« économie politique » occupe le premier rang de fréquence, devant celles d'« économie publique », de « sciences économiques », d' « économie sociale », d'« économie » tout court (dans un sens scientifique) et, enfin, de « science économique » (sans connotation physiocrate). Les occurrences d' « économie sociale » n'apparaissent qu'au début des années 1790 ; leur usage doit être rapproché de celui de « science(s) sociale(s) » dont Condorcet commence à user à cette époque[19]. Au singulier comme au pluriel, ces deux dernières expressions doivent elles-mêmes être considérées comme synonymes de celles de « sciences morales », « sciences morales et politiques » et de « sciences politiques et morales ».

De tels flottements terminologiques peuvent surprendre mais il faut avoir à l'esprit qu'ils sont fréquents chez les écrivains des Lumières. Ayant conscience de cette instabilité syntaxique, Condorcet indiquera à ce propos dans son *Tableau général* [1793, p. 107], préférer en particulier l'adjectif « social » à ceux de « moral » et de « politique », dont « le sens », déclarera-t-il, « est moins étendu & moins précis ». Cela ne l'empêchera pas de continuer d'utiliser ces deux derniers adjectifs, non seulement dans le *Tableau général*, mais aussi dans les textes qu'il rédigera ultérieurement.

En tout état de cause, la pensée économique, quelles que soient ses dénominations, est englobée chez Condorcet dans les sciences humaines, quelles que soient également leurs dénominations. Dans le « Prospectus » du *Journal d'instruction sociale* [fin mai 1793, p. 2] Condorcet place ainsi l'« économie publique » au sein des « sciences morales et politiques »

[17] Ou encore : « les sciences se tiennent par une chaîne qui unit chacune d'elles à toutes les autres, et au point où elles se rapprochent, elles se prêtent des secours mutuels », *Discours à l'Académie française* [1784], OC, t. I, p. 439. Ce point est repris dans **(13)**, p. 22.

[18] Cette mise au point s'appuie sur des résultats que nous avons obtenus sur la base d'une enquête lexicométrique, réalisée informatiquement, portant sur l'intégralité de l'œuvre à ce jour imprimée de Condorcet, à l'exception de ses écrits de mathématiques pures et d'une partie de ses articles journalistiques. Cette étude s'est aussi étendue à certains manuscrits inédits.

[19] Notons qu'il s'agit alors d'un vocable nouveau, répandu par la *Société de 1789*, dont Condorcet était l'un des membres les plus actifs. Sur ce point, voir K. M. Baker [1964].

et aux côtés du « Droit naturel » et du « Droit politique »[20]. Dans sa « Note 4 » du *Tableau historique* [TH, p. 768-769], l'« économie publique » est située dans les « sciences politiques », de même que la « science des constitutions », la « science de la législation » et l'« histoire ». Citons enfin un manuscrit non daté, passé en vente en 1985, où cette fois, l'« économie politique » est placée sous la rubrique « sciences morales et politiques », dont les autres subdivisions sont la « Metaphisique et [la] morale », la « Législation » et enfin « le droit naturel et [la] science sociale »[21].

La troisième et dernière raison pour laquelle nous ne nous sommes pas cantonné à l'examen des textes strictement économiques de Condorcet réside dans le fait, comme nous l'avons déjà laissé entendre, qu'il demeure avant tout un savant. De telle sorte qu'il envisage de nombreux problèmes, qu'ils soient philosophiques, politiques, moraux ou économiques, *en* scientifique et qu'il revendique l'usage des mathématiques dans ces mêmes disciplines.

C'est à l'aune de ce recours identique à l'usage des mathématiques que nous avons envisagé la pensée économique de Condorcet, sans toutefois y limiter notre propos puisque, précisément, elle relève pour lui des sciences morales et politiques. Nous nous sommes ainsi principalement intéressé aux deux fondements de son projet de Mathématique sociale, consistant en une vision combinatoire de la notion d'analyse et en sa théorie, dite du « motif de croire ». Ces deux fondements permettent d'appréhender les applications du calcul que Condorcet entend promouvoir, que celles-ci relèvent – pour reprendre la terminologie tripartite du *Tableau général* – des hommes, des choses, ou à la fois des hommes et des choses. Nous développerons ici deux des domaines d'investigation de la Mathématique sociale. L'un concerne les progrès de l'esprit humain, l'autre le comportement individuel en univers risqué[22].

L'étude de ces thèmes ne revient pas à mettre en cause l'influence intellectuelle que Turgot a pu par ailleurs exercer sur Condorcet. Le traitement par ce dernier de questions aussi fondamentales que l'origine de la valeur ou le rôle de l'État dans l'économie s'inscrit, en

---

[20] Si Condorcet partage la paternité du *Journal d'instruction sociale* avec Sieyès et Duhamel, il demeure bel et bien l'auteur du « Prospectus » de ce périodique. Le manuscrit de ce texte, de sa main, est conservé à la Bibliothèque de l'Institut [MS 884, f. 63-71]. Le passage auquel nous venons de faire référence se trouve au f. 63 v..

[21] Bloomsbury Book Auctions, 28 nov. 1985, vente 47, lot n°79. Le fait que la « science sociale » soit alors insérée au sein des « sciences morales et politiques » peut surprendre. Mais Condorcet semble ici lui accorder un sens assez restreint, ce terme ayant été substitué à celui de « Constitution », qu'il a barré.

[22] Nous avons présenté [**(3)**, chap. II, sect. 1. 3. (§ 7), 1. 4. ; chap. III, sect. 2. 1., 2. 4. et 2. 5.] d'autres travaux de Condorcet relatifs à la Mathématique sociale : la mortalité (hommes), les droits éventuels, les assurances agricoles et maritimes (choses), les emprunts viagers et les substitutions (hommes et choses). L'ensemble des objets relevant de la Mathématique sociale est détaillé *infra*, p. 86.

particulier, dans le sillage de la pensée du Contrôleur général des finances de Louis XVI[23]. Nous voudrions seulement relativiser cette filiation en mettant l'accent sur une autre paternité intellectuelle, à savoir celle de d'Alembert. C'est âgé de dix-sept ans, quand il soutint sa thèse, que Condorcet fit la connaissance de l'esprit dominant alors les mathématiques françaises, dont il allait très vite devenir le protégé. D'Alembert l'honora ainsi, selon les dires de Condorcet, d' « une tendresse vraiment paternelle »[24] – affirmation que l'on peut prendre au pied de la lettre si l'on sait que Condorcet était orphelin de père tandis que d'Alembert n'avait pas de descendance. Certes, d'Alembert n'a pas consacré un seul texte théorique à l'économie et son influence sur Condorcet, en la matière, n'est du reste pas mentionnée dans les essais de synthèse consacrés à la pensée économique de ce dernier[25]. Cette influence nous paraît pourtant bel et bien réelle, dans la mesure où elle permet d'appréhender l'origine probabiliste de la pensée économique de Condorcet et, plus largement, de sa réflexion dans les sciences morales et politiques.

[23] Sur ces deux questions, voir respectivement **(3)**, chap. II, sect. 1. 2. et G. Faccarello [1990, 1992, 1998, 2006].
[24] *Discours à l'Académie des sciences* [1783, OC, t. I, p. 427]. Consulter aussi *Éloge de d'Alembert* [1784, OC, t. I, p. 52].
[25] Sur ces deux points, voir **(3)**, « Introduction générale », § 12 et **(4)**, p. 39-40.

PREMIÈRE PARTIE
-
RETOURNER AUX SOURCES

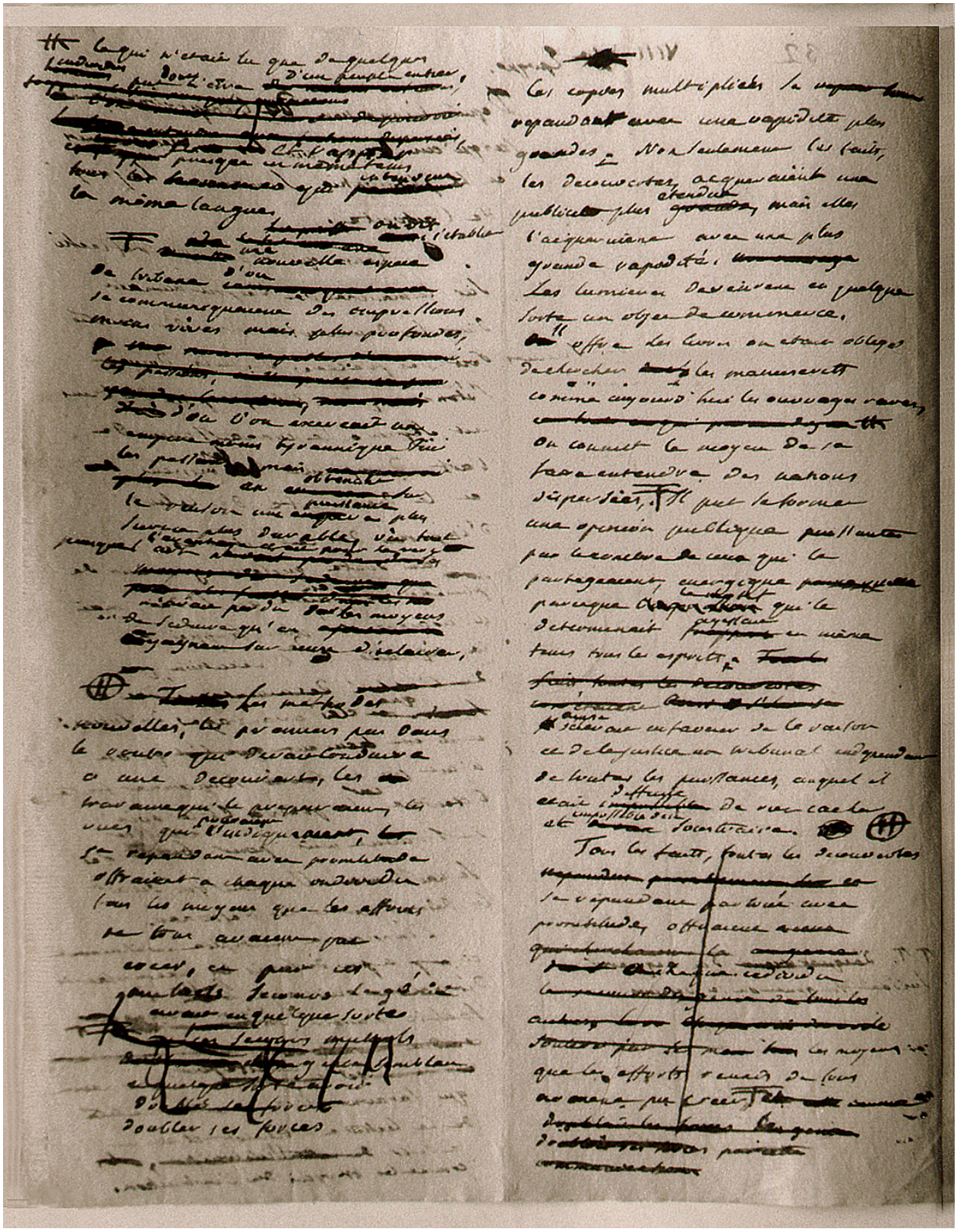

Document 1 : [« Passage sur l'imprimerie »], *Prospectus d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* [1793-1794], Bibliothèque de l'Institut de France, MS 885 (III), f. 442 v.

Les divers problèmes liés aux questions du choix et de l'établissement du texte, de la fidélité aux manuscrits originaux, de leur datation ou encore de leur classement n'étaient pas étrangers à Condorcet. Ils s'étaient en particulier posés à lui lorsque, durant la décennie 1780, il collabora à la publication des *Œuvres de Voltaire* [1785-1789][26], dont on considère habituellement qu'elles marquent une étape majeure, en Occident, dans l'histoire de l'édition scientifique. De même, l'entrée soudaine et massive de manuscrits et d'ouvrages dans les collections publiques, pendant la Révolution, suscita des questions d'ordre bibliothéconomiques auxquelles Condorcet fut confronté en tant que membre du Comité d'Instruction Publique [**(14)**, p. 102, n. 29] et qu'il évoquera d'ailleurs dans la « Note 9 » du *Tableau historique* [TH, p. 1047-1048]. D'autres manifestations plus ponctuelles de cette sensibilité de Condorcet aux sources peuvent être évoquées. Dans ses *Règles de critique pour une histoire de la philosophie* [vers 1772-1775], manuscrit dont nous avons établi le texte, il expliquait ainsi que « Lors qu'il ne faudra qu'une légère correction dans le texte pour changer une opinion inintelligible ou absurde en une opinion raisonable nous aimerons [mieux] attribuer une faute d'écriture à un copiste qu'une absurdité à un Philosophe » [TH, p. 193-194]. Enfin, dans son *Testament* [1794], Condorcet recommandait à sa fille, Éliza O'Connor, de lire ses instructions « dans les originaux mêmes » [OC, t. I, p. 623].

En nous efforçant à notre tour de lire Condorcet à partir de ses manuscrits originaux – bien que cela ne fût pas toujours aisé, comme en témoigne le feuillet reproduit ci-contre [Document 1] –, nous avons essayé d'effectuer, de manière plus générale, un travail sur les sources relatives au corpus de son œuvre.

Il s'est agi, en premier lieu **[Chapitre 1]** d'accorder une valeur scientifique à ses manuscrits, relevant de leurs dimensions scripturales et matérielles. L'intérêt que représente l'étude des archives de Condorcet ne saurait être cantonné, en effet, au souhait intuitif d'y dénicher des pièces inédites. Si ces dernières, en tenant compte de la correspondance, s'élèvent à plusieurs centaines[27], il demeure que les manuscrits de Condorcet, y compris ceux ayant fait l'objet d'une publication, détiennent une portée heuristique qui leur est propre. Au regard de la composition par Condorcet de ses écrits, un manuscrit recèlera *toujours*, par son contenu ou ses aspects matériels, un plus grand nombre d'informations qu'une page

[26] En témoigne la correspondance inédite de Condorcet avec Ruault, composée d'environ 70 pièces conservées à la Bibliothèque Nationale de France : Fr. 12937, f. 549-559 ; n. a. fr. 24338, f. 380, 385-509. D'autres *Pièces relatives à l'édition des* Œuvres de Voltaire [décennie 1780] sont déposées à la Bibliothèque de l'Institut de France. Voir notamment MS 865, f. 296 v ; MS 869, f. 115-118, 123-124.

[27] Un inventaire détaillé est en cours de préparation [**(22)**].

imprimée. L'analyse des manuscrits permet d'avoir une perception réellement intime de l'œuvre ; d'envisager sa genèse mais aussi de tenter de corriger les méprises éditoriales dont elle a pu pâtir, ainsi que les erreurs de datation qui l'ont parfois affectée.

L'étude des manuscrits de Condorcet, par la façon dont ils ont été classés, présente également l'intérêt de révéler comment son œuvre intellectuelle a été appréhendée. Figés par la reliure en 1959, les papiers aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de l'Institut de France constituent en l'occurrence un champ d'investigation suffisant dans la mesure où ils représentent, rappelons-le, environ les quatre cinquièmes de la totalité du corpus manuscrit aujourd'hui disponible, soit environ 8000 à 9000 feuillets. Enrichi par l'histoire de l'édition de l'œuvre de Condorcet, cet examen du classement de ses manuscrits permet d'aboutir à deux constats **[Chapitre 2]**. D'une part, la valorisation de son œuvre économique a souvent été conditionnée par celle de ses écrits à dominante politique ou philosophique ; d'autre part, et en retour, les liens qu'elle pouvait entretenir avec son œuvre scientifique ont pendant longtemps été négligés.

CHAPITRE 1 : CE QUE NOUS ENSEIGNENT LES MANUSCRITS

On dispose au moins d'un extrait manuscrit d'un peu plus de la moitié des écrits publiés de Condorcet. Cela pourrait sembler peu, mais ce nombre relatif est finalement assez élevé par rapport au volume de manuscrits de certains de ses contemporains qui est parvenu jusqu'à nous. Rappelons que seule une vingtaine de lettres de Quesnay ont été retrouvées[28], que les manuscrits aujourd'hui disponibles de Voltaire ne sont pas abondants en comparaison de la quantité considérable de textes qu'il a couchés sur le papier[29], ou encore qu'il ne subsiste que très peu de manuscrits de Smith, ce dernier ayant exigé la destruction de la plupart d'entre eux peu avant de mourir[30]. Tant et si bien que les manuscrits de Condorcet à ce jour disponibles occupent un volume important au regard de l'ensemble de son œuvre, quantité relative rarement dépassée, excepté par l'ampleur des archives d'un Rousseau ou d'un Sade[31].

Si le volume manuscrit de l'œuvre de Condorcet doit donc être jugé comme assez conséquent, rares sont cependant les pièces qui peuvent être assimilées à un document définitif destiné à l'imprimeur[32]. Cela n'a rien de surprenant : du temps de l'académicien, une valeur intellectuelle et matérielle n'était accordée qu'aux manuscrits médiévaux[33]. Aussi, la mise au net d'un manuscrit était-elle jetée ou détruite une fois composée dans l'atelier de l'imprimeur ou communiquée à l'éditeur [**(8)**, p. 31 ; **(9. 5)**, p. 231]. On dispose en revanche, d'un nombre considérable de pièces correspondant aux phases rédactionnelles antérieures à celles qui seront imprimées.

Leur étude donne vue sur la genèse de l'œuvre **[Section 1]**. Elle enrichit ou corrige les analyses cantonnées à la lecture de l'imprimé, document figé et représentation *ne varietur*

---

[28] Elles ont été pour la première fois intégralement colligées, en 2005, à l'occasion de la parution de ses *Œuvres économiques complètes et autres textes* [t. II, p. 1155-1223].

[29] On remarque en particulier, d'après l'inventaire établi par A. Brown [1970], qu'assez peu de documents olographes subsistent. De façon générale, Voltaire n'accordait pas une grande valeur à ses manuscrits, comme le souligne F. Callu [1993, p. 60].

[30] À ce sujet, voir D. Stewart [1793, p. 327].

[31] Pour des raisons d'ailleurs complètement différentes : Rousseau parce que son expérience de copiste mais aussi son *ego* lui faisaient chérir son œuvre manuscrite ; Sade parce que son œuvre clandestine se diffusait mieux par le moyen de la plume que par celui du plomb. Pour un bref aperçu du corpus manuscrit aujourd'hui disponible de certains contemporains de Condorcet, voir R. Pierrot [1979, p. 168-170], F. Callu [1993, p. 60-62], A. Grésillon [1994, p. 79], N. Ferrand [2000, p. 191-192, 196-197].

[32] On ne trouve que trois manuscrits de ce genre à la Bibliothèque de l'Institut, à savoir des extraits de l'article *Probabilité* [1785], MS 875, f. 228-247 ; du *Deuxième mémoire sur l'instruction publique* [1791], MS 872, f. 594-600 et des *Élémens du calcul des probabilités* [1786-1787], MS 873, f. 304 ; MS 882, f. 154-159.

[33] À notre connaissance, les manuscrits de Condorcet ne commenceront à susciter l'intérêt des collectionneurs que dans les années 1840. La première trace de mise en vente d'un de ses manuscrits que nous ayons trouvée date plus précisément de 1844.Voir le *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes tirée du cabinet de M. L****, lot n°151. On notera toutefois qu'une dizaine d'années plus tard, la fille de Condorcet, pour attester de l'écriture de son père, n'hésitera pas à adresser gratuitement à un correspondant un feuillet du manuscrit autographe de l'*Éloge de Buffon* [1788], de la sorte amputé. Voir *É. O'Connor à M. Lairtullier* [8 août 1853], BC, p. xvi [ter]. On imagine mal un descendant de Condorcet faire de même aujourd'hui !

d'une pensée dont les antécédents manuscrits révèlent au contraire des variations et une dynamique internes : l'étude des manuscrits permet de saisir la pensée *en mouvement*. Un deuxième intérêt offert par l'examen des manuscrits de Condorcet consiste dans le repérage des erreurs et des infidélités éditoriales dont certains de ses textes ont souffert **[Section 2]**. Celles-ci peuvent se rapporter au texte de Condorcet en tant que tel ou bien à sa datation. Ce second cas ne sera néanmoins évoqué que par la suite **[Section 3]** dans la mesure où l'étude des manuscrits peut permettre d'attribuer également une date aux textes de Condorcet demeurés inédits. Les éléments fournis par l'analyse matérielle des manuscrits pour ce qui concerne la datation de ses écrits seront assez longuement développés. Si nous évoquerons certains des résultats que nous avons déjà obtenus grâce aux diverses caractéristiques matérielles des manuscrits, ces mêmes caractéristiques constituent en effet, en tant que telles, un ensemble d'informations utiles à nos investigations futures ou, espérons-le, à celles menées par d'autres chercheurs[34].

Section 1. Les manuscrits comme documents de genèse

Avant de se présenter sans aspérités sous sa forme typographique, l'œuvre d'un auteur dont la pratique est antérieure à l'usage de l'électronique s'établit à partir d'un ou plusieurs manuscrits – qualifiés d'« avant-textes »[35] – qui, au contraire, comprennent souvent de nombreuses corrections. À cet égard, même si les manuscrits de Condorcet sont parfois constellés de ratures et soumis à de nombreuses campagnes de relecture, ce dernier n'a pas pour autant coutume d'écrire au fil de la plume, en introduisant des digressions et en laissant plus généralement libre cours à certaines analyses ou observations lors de la rédaction. Il n'apparaît pas, en d'autres termes, comme un écrivain « à processus » mais bien davantage

[34] Outre les questions de datation, l'analyse matérielle présente deux autres intérêts que nous ne détaillerons pas ici pour une raison de place. Le premier consiste dans le fait qu'elle permet d'identifier l'œuvre en tant que telle. Parmi les papiers de Condorcet conservés notamment à la Bibliothèque de l'Institut, il existe en effet des pièces qui ne sont pas de sa main. On pourrait cependant imaginer qu'il s'agit de mises au net de ses autographes aujourd'hui perdus et, lorsque les idées qui y sont exprimées ne sont pas conformes à sa pensée, on pourrait même supposer qu'il s'agit d'un document dont Condorcet aurait exigé la copie pour élaborer sa propre œuvre. L'analyse matérielle peut toutefois contribuer à disqualifier certaines de ces pièces, lorsqu'elles sont par exemple d'une main qui n'intervient jamais parmi les autres mises au net des manuscrits de Condorcet, quand le support d'écriture ne se retrouve pareillement nulle part ailleurs dans ses papiers ou encore lorsqu'il s'agit d'un papier de fabrication mécanique, nécessairement postérieure à la mort de Condorcet. Le second intérêt que présente l'analyse matérielle est de permettre éventuellement d'associer ou non des pièces éparpillées à un même texte ou à un même projet intellectuel. Si par exemple deux feuillets sont les seuls à partager des caractéristiques matérielles identiques, cela permet parfois d'en déduire que, bien qu'aujourd'hui conservés à des endroits différents, ces deux feuillets relèvent d'une même campagne d'écriture.

[35] Cette expression, aujourd'hui répandue chez les généticiens du texte, a été forgée par J. Bellemin-Noël [1972, p. 15]. L'ensemble des avant-textes constitue un « dossier génétique ».

comme un écrivain « à programme »[36] : l'entreprise de textualisation est souvent précédée, chez lui, par l'élaboration d'un plan et d'un certain nombre de notes[37]. Le texte s'amplifie ensuite par strates successives. De ce point de vue, sa technique d'écriture semble se distinguer de celle de certains de ses contemporains, comme d'Alembert[38], Rousseau[39] ou Bentham[40] – ce qui ne signifie pas, bien sûr, que d'autres auteurs de son temps ne puissent avoir des habitudes rédactionnelles similaires aux siennes[41].

Ces deux modes d'écriture ne doivent toutefois pas être distingués de manière par trop radicale, ils ne sont pas constitutifs d'une dichotomie : il s'agit simplement des deux pôles d'un *continuum* entre lesquels les pratiques rédactionnelles de chacun sont diversement situées. En l'occurrence, dans ses textes consacrés aux progrès de l'esprit humain **[1. 1.]**, la nature programmatique de l'écriture condorcetienne apparaît tempérée par plusieurs contraintes de nature institutionnelles ou historiques. L'étude des avant-textes du *Tableau historique* permet par là même de percevoir combien l'œuvre de Condorcet demeurait ouverte et inachevée.

La perception de la dynamique de l'écriture, escamotée par l'aboutissement imprimé de l'œuvre, est aussi alimentée par la prise en compte des éléments méta-scripturaux **[1. 2.]** que nous évoquerons en centrant également notre propos sur le *Tableau historique*. Ces éléments, qui ne figurent pas dans le texte publié, consistent par exemple dans des inscriptions, dites « de régie », que Condorcet se réserve à lui-même ou destine à son copiste,

---

[36] Nous reprenons ici la terminologie de L. Hay [1984, p. 318, 320]. Rappelons que L. Hay est considéré comme le fondateur, en France, de la génétique textuelle, courant qui s'est développé principalement sous son impulsion à partir des années 1970.

[37] Au sujet d'un éloge consacré au Duc de la Vrillière, qu'il ne publiera pas et dont nous n'avons pas retrouvé de traces manuscrites, Condorcet laisse transparaître son inclination à l'écriture programmatique : « Je n'ai point fait l'Éloge en entier, mais je l'ai arrangé dans ma tête il y a déjà quelque temps », écrit-il ainsi à Turgot en septembre 1777 [CH, p. 297]. Parmi les nombreux plans qui figurent dans les papiers de Condorcet [**(8)**, p. 13, n. 3], on doit mentionner au passage l'*Ébauche de plan des « Notes sur la Richesse des Nations »* [1791, MS 883, f. 162 r]. Si ces « Notes » ne virent pas le jour, l'association du nom de Condorcet à celles-ci, annoncée par Roucher [1790, vol. 1, p. de titre] mais jamais prouvée, est attestée par ce document.

[38] La rédaction de son œuvre probabiliste, dont nous contribuons actuellement à la publication [**(20)**], en est une manifestation tangible.

[39] « Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté. […] [C]haque chose vient se mettre à sa place, mais lentement et après une longue et confuse agitation. […] Mes manuscrits raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables attestent la peine qu'ils m'ont coûtés », *Les Confessions* [1770], p. 114. Ce genre d'affirmations, qui incite à qualifier Rousseau d'écrivain « à processus », est confirmé par R. A. Leigh [1978, p. 47-48] et a été récemment développé, à propos du corpus manuscrit de *La Nouvelle Héloïse* [1761], par N. Ferrand [2000, p. 201-203, 210].

[40] Nous devons cette information à É. de Champs et à N. Sigot.

[41] Mais le fait est que nous n'en connaissons pas. Les études de génétique textuelle ont été, jusqu'à maintenant, consacrées en majorité aux auteurs des XIXe et XXe siècles, œuvrant la plupart du temps dans le domaine de la littérature. Stendhal, Sand, Kafka, Aragon pourraient par exemple être désignés comme des écrivains « à processus », tandis que Flaubert (avec nuances), Zola et J. Romains devraient quant à eux être rangés parmi les écrivains « à programme ». Au sujet de l'élaboration par ces auteurs de leur œuvre, voir, entre autres références, S. Dord-Crouslé [1999], A. Angremy [2001], O. Lumbroso [2001], H. Mitterand [1990, 2001], M. O. Germain & D. Thibault [2001], P. M. de Biasi [2005, p. 32-39], G. Fau [2006- 2007].

pour noter la numérotation d'un feuillet ou l'emplacement d'une pièce dans l'économie de son projet intellectuel – informations *a priori* anecdotiques mais qui peuvent en réalité se révéler capitales. Ils se concrétisent aussi par un relevé du degré d'achèvement du texte, ou peuvent exprimer l'insatisfaction que Condorcet éprouve face à un problème qu'il ne parvient pas à surmonter, les questions qu'il doit développer, etc.

Il existe enfin **[1. 3.]**, dans l'œuvre manuscrite de Condorcet, une catégorie tout à fait originale de pièces qui ne peuvent être assimilées ni à des manuscrits préparatoires d'un texte finalement imprimé, ni à des documents dont l'académicien aurait abandonné la rédaction parce qu'il aurait achoppé sur une difficulté analytique particulière ou aurait été accaparé par des obligations plus pressantes, ni à des documents de nature méta-scripturale. Il paraît en effet que l'entreprise de textualisation manuscrite, en tant que telle, ait parfois pour finalité, chez Condorcet, l'apaisement d'une forte colère.

1. 1. Les avant-textes

Avant la publication, en 2004, de quasi tous les écrits de Condorcet relatifs aux progrès de l'esprit humain, la principale pièce imprimée, et par voie de conséquence le texte sur lequel l'attention des commentateurs s'était focalisée, demeurait l'*Esquisse*. Celle-ci ne représente néanmoins, en volume, qu'un cinquième environ d'un ensemble beaucoup plus vaste, comprenant environ soixante-dix pièces.

Outre les manuscrits dont la rédaction coïncide avec celle de l'*Esquisse*, on constate non seulement la présence de fragments isolés, dont l'inachèvement est la plupart du temps manifeste, mais aussi celle de deux véritables « faux-départs »[42], pouvant être considérés comme de réelles phases exploratoires, préalables aux développements que Condorcet rédigera à la fin de sa vie.

Le premier d'entre eux est le projet de 1772 [**(8)**, p. 14-19]. Condorcet brigue alors le Secrétariat de l'Académie des sciences. À cette fin, il doit prouver la qualité de sa plume. Or, l'examen des manuscrits révèle qu'avant de se résoudre à publier deux textes fidèles aux canons académiques, et donc propres à assurer son élection, c'est-à-dire les *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences* [1772-1773] et l'*Éloge de Fontaine* [1773], Condorcet a déjà multiplié les projets qui feront corps, une vingtaine d'année plus tard, avec ses écrits relatifs au *Tableau historique*. Le nombre assez grand de manuscrits rédigés à cette occasion dévoile ainsi une tension entre le désir de Condorcet de se consacrer à une entreprise qui lui tient à cœur et le travail que l'Institution attend en réalité de lui. Il ne faut pas y voir de

[42] Nous reprenons ici une expression, définie par P. M. de Biasi [2005, p. 36], de la génétique textuelle.

quelconques difficultés analytiques : l'écriture de Condorcet apparaît, en la matière, comme essentiellement programmatique. La présence d'un certain nombre de plans et de notes préparatoires en témoigne.

À la fin des années 1780, Condorcet entreprend de nouveau ce projet [**(8)**, p. 19-22]. Il n'en subsiste que des pièces manuscrites. Celles-ci révèlent une appréhension de l'histoire humaine d'après neuf « Époques », lesquelles seront reprises quelques années plus tard lorsqu'il entreprendra sa dernière tentative de *Tableau historique*. Là encore, Condorcet privilégie une méthode de rédaction programmatique. L'abandon de son projet s'expliquerait cette fois par les obligations littéraires liées à l'avènement de la Révolution française, l'académicien choisissant alors de consacrer son énergie intellectuelle à des sujets d'actualité plus pressants.

Nettement plus imposant par sa taille, le projet de *Tableau historique* de 1793-1794 [**(8)**, p. 22-32] manifeste la même technique d'écriture. L'examen du corpus, y compris des encres, des additions et des corrections qui y figurent, empêche cependant d'avoir une vision trop tranchée de ce mode de rédaction.

D'une part, en effet, Condorcet a hésité à plusieurs reprises quant à la dimension qu'il souhaitait donner à son *Tableau* [**(8)**, p. 23-25]. L'une, qui se concrétisera par l'écriture du texte connu sous le nom d'*Esquisse* ; l'autre, incomparablement plus volumineuse, du *Tableau historique* en tant que tel. Une simple contrainte temporelle, bien naturelle pour un auteur vivant dans la clandestinité et éprouvant de façon permanente l'angoisse de son arrestation et donc de sa mort prochaine, paraît expliquer la concomitance de ces deux projets.

D'autre part, on constate que Condorcet a choisi initialement, comme dans sa tentative de la fin des années 1780, de scander l'histoire humaine par neuf « Époques », réservant sa prospective sur les progrès de l'esprit humain pour la conclusion de son texte. Ce n'est que progressivement qu'une « Dixième époque », en tant que telle, s'est imposée : elle est devenue un chapitre spécifique de l'*Esquisse* et a fini par occuper six des treize *Fragments du Tableau historique* effectivement rédigés [**(8)**, p. 30-32]. Dans le contexte de la dictature montagnarde, marquée notamment par le procès et la mort, en octobre 1793, de ses amis girondins, le développement et l'affirmation de cette « Dixième époque » est ainsi apparue à Condorcet comme un moyen de répondre, par la pensée, à ses adversaires politiques en faisant de la Terreur un bref et négligeable accident historique et l'un des derniers soubresauts de l'obscurantisme. D'un point de vue plus introspectif, il faut y voir aussi un moyen, pour Condorcet, d'oublier sa propre condition, comme il le reconnaîtra lui-même dans les dernières lignes de son *Esquisse* [TH, p. 459].

1. 2. Les éléments méta-scripturaux

En tête du bifeuillet 510-511 du *Prospectus* [MS 885 (III)], on trouve le nombre « 64 », celui-ci étant souligné. La présence de ce trait de plume entérine l'hypothèse selon laquelle Condorcet, afin de ne pas hésiter quant à l'ordonnancement de son texte – comme il a pu le faire par ailleurs [**9. 5.**, p. 230, n. 5] – désirait garder en mémoire le fait que ce bifeuillet devait bel et bien être numéroté comme tel, et cela parce qu'il a communiqué les feuillets antérieurs du *Prospectus* depuis sa cachette de la rue Servandoni, afin de les faire mettre au net par É. Cardot, son principal copiste à cette époque. Cette information, que l'on pourrait considérer *a priori* comme une vétille, confirme pourtant le fait que Condorcet n'a pas pu faire copier, pour les corriger ensuite, les huit derniers feuillets de son manuscrit [**9. 5.**, p. 230, n. 7], lesquels débutent précisément par le bifeuillet 510-511. S'y trouve en particulier le passage qui assurera négativement sa postérité [*infra*, p. 31-32], consacré au thème de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. Or Cardot, lorsqu'il mettra au net ce passage que Condorcet ne pourra jamais réviser, commettra notamment une erreur de transcription concernant l'une des définitions de la perfectibilité indéfinie [*ibid.*], ce qui ne contribuera pas à rehausser l'image que les commentateurs auront de l'académicien. Un simple trait de plume, de nature méta-scripturale, peut ainsi conduire à des informations de première importance[43].

Ces éléments méta-scripturaux peuvent être également constitutifs de pièces manuscrites en tant que telles. Au sein de cette catégorie, on doit signaler le précieux *Récapitulatif des Fragments et des notes* [**(8)**, p. 12, 26, n. 48 ; **(9. 0)**, p. 18-19 ; **(9. 5.)**, p. 1071-1072], fort vraisemblablement rédigé par Condorcet quelques jours avant sa mort. Ce dernier y a répertorié les textes du *Tableau historique*, en les accompagnant d'une mention de leur degré d'achèvement. On y trouve aussi l'indication des textes qu'il comptait écrire, portant par exemple sur les différents sens des mots « enthousiasme » et « passion ». La trace d'une intention de rédaction ultérieure est également perceptible si on sollicite, à un niveau plus fin, des inscriptions de régie figurant au sein même d'une pièce rédigée. Pour en rester au cas du *Tableau historique*, on peut par exemple renvoyer à celui de la « guerre contre les préjugés » [TH, p. 387, n. 172] ou à la « liberté d'indifférence » [TH, p. 549, n. 10 ; **(9. 9)**, p. 1169].

[43] Signalons que lorsque Condorcet souligne certains mots dans ses manuscrits, cela n'est pas nécessairement pour signifier leur mise en caractères italiques mais, bien au contraire, parce qu'il n'en est pas satisfait et entend les repérer facilement pour les remplacer ultérieurement par d'autres mots : il convient de ne pas s'y méprendre lors d'un travail de transcription. Par ailleurs, mais toujours en matière de traits de plumes, on ne peut résister à mentionner ici ceux figurant au-dessous de certaines lettres du « Fragment 1 » : ils forment en effet, comme l'a découvert C. Depoortère, un message stéganographié de Condorcet adressé à son épouse [TH, p. 1121-1123].

Si elles se concrétisent par une rédaction effective, les inscriptions de régie sont ensuite très souvent barrées par Condorcet. Il s'agit là d'un point important : bien que barrées, ce genre d'inscriptions ne doivent en aucun car être considérées comme des « ratures » relevant d'une version *antérieure* – et donc rejetée – du texte mais comme des mentions liées à une rédaction *ultérieure* – au contraire non mise en cause par Condorcet. Telle est par exemple le cas, dans l'*Essai sur la faculté appelée génie*, d'une inscription relative à la plus grande difficulté de diffusion des vérités des « sciences métaphisiques et sociales », dont l'économie politique relève, par rapport à celles des sciences mathématiques [TH, p. 746, n. 76] ; ou encore, dans le manuscrit *Raison et morale rendues populaire*, de deux inscriptions renvoyant au thème de la compatibilité des intérêts [TH, p. 823, n. 63 et 826, n. 75].

Les inscriptions de régie éclairent aussi la genèse d'une œuvre dans la mesure où elles peuvent révéler les difficultés auxquelles se trouve confronté l'auteur. Les mentions « à revoir » ou « refaire » que l'on trouve fréquemment dans les manuscrits probabilistes de Condorcet [voir par exemple BC, p. 263, n. 15 ; 521-522, 557, 562], sont ainsi autant de témoignages d'une pensée mathématique dont l'élaboration et le mûrissement progressifs occuperont une grande partie de sa carrière intellectuelle. Inversement, l'absence de ce genre d'inscriptions imposant une révision ultérieure, dans les projets de *Tableau historique* de 1772 et de la fin des années 1780, entérine l'hypothèse selon laquelle la rédaction de ces manuscrits n'a pas été suspendue compte tenu de difficultés d'ordre analytique mais, comme nous l'avons expliqué, de motifs d'ordre institutionnel ou politique.

1. 3. La plume comme exutoire

L'acte d'écriture chez Condorcet, comme moyen de canaliser son irritation, sans qu'un passage chez l'imprimeur soit exigé, semble connaître l'une de ses manifestations les plus tangibles à travers son seul texte exclusivement monétaire rédigé avant la Révolution à ce jour connu [**(1)**], plus précisément au printemps 1786. Ce manuscrit porte sur la réforme, entreprise l'année précédente par Calonne, consistant à modifier le rapport de l'or à l'argent. La différence entre la parité légale de l'or en France et sa valeur commerciale à l'étranger occasionnait, en effet, une fuite de ce métal hors du territoire national, où il était échangé à bon compte contre de l'argent. La mutation monétaire de Calonne marquait aussi l'occasion de refondre les louis d'or : des imitations frauduleuses circulaient, le frai des louis d'or était important et leur titre se trouvait en dehors des limites du remède. Condorcet reprend dans son manuscrit les raisons affichées par Calonne ; il soutient également, en s'appuyant sur une

démonstration chiffrée, l'émission de billets à intérêt délivrés aux possesseurs d'ancien louis pour pallier le retard de la refonte.

D'un point de vue formel, le texte de Condorcet est structuré par sept paragraphes, le dernier d'entre eux ayant une valeur conclusive. On peut donc s'étonner de ne pas en trouver la trace dans les journaux de l'époque, à moins de considérer, comme nous l'avons annoncé, que son écriture n'ait été motivée avant tout par une raison introspective, afin de soulager une forte tension psychologique.

En l'occurrence, et indépendamment des arguments de fond qui le conduisent à soutenir la réforme de Calonne, le propos de Condorcet est entièrement tourné contre Necker, son ennemi intime. Ce dernier était effectivement à ses yeux le principal artisan de la chute du ministère de Turgot, en 1776. À la tête des opposants à la réforme de Calonne, Necker est accusé par Condorcet, dans son manuscrit, de n'être animé que par son ambition politique – évincer Calonne du Contrôle général pour prendre sa place – et sa fortune personnelle – Necker appartenait au milieux bancaires dits « cosmopolites » qui, avant la réforme, drainaient l'or en dehors de la France pour bénéficier du différentiel de parité en l'échangeant contre de l'argent. Cependant, la publication de ce texte aux tournures véhémentes, voire venimeuses, ne paraît pas avoir été envisagée par Condorcet[44].

Cette caractéristique singulière de l'écriture condorcetienne aurait aussi provoqué la rédaction, à la fin de l'été 1784, d'une note manuscrite consacrée à Diderot que nous venons de publier avec Anne-Marie Chouillet [**(15)**]. Là encore Condorcet semble user de la plume comme d'un dérivatif pour rédiger un texte qui, à notre connaissance, constitue la seule pièce de son œuvre, manuscrite ou imprimée, portant uniquement sur le co-éditeur de l'*Encyclopédie*. D'une part, on remarque que Condorcet et Diderot ne furent jamais intimes et se brouillèrent au milieu des années 1770. Condorcet méprisa effectivement la tentative de résolution de la quadrature du cercle que Diderot lui soumit au début de l'année 1775 et leurs relations se refroidirent encore davantage lorsque, quelques mois plus tard, Diderot s'afficha, aux côtés de Necker, parmi les opposants au Ministère Turgot. D'autre part, dans son

[44] Dans une perspective similaire, Condorcet indique au début d'un autre manuscrit tourné contre Necker : « Je n'écris ces réflexions que pour moi seul », *Commentaires à propos de « De l'administration des finances de la France* [vers 1784-1785, p. 379]. Et, même s'il ajoute que « si en les relisant [il] trouve qu'elles peuvent être utiles, [il] les publier[a] » [*ibid.*], le fait est qu'elles demeureront inédites, comme d'autres pièces s'opposant vertement à Necker, à savoir *Deux fragments sur l'arithmétique politique* [début des années 1780, BC, p. 336-341] et *Appréciation sur le discours de Necker aux États Généraux* [1789, BC, p. 680-682]. Ce genre de retenue, de la part de Condorcet, serait aussi la marque d'une certaine sagesse dont il n'avait, dans le passé, pas toujours fait preuve : une dizaine d'années auparavant, en pleine Guerre des Farines, le jeune géomètre avait affolé son entourage en multipliant les pamphlets, proches de la diffamation, contre Necker. Sur ce point, voir par exemple, K. M. Baker [1975, p. 83-84].

manuscrit, Condorcet loue pourtant Diderot en rendant notamment hommage à sa philosophie et en le disculpant de la note sur Rousseau, qui lui avait fait grand tort, insérée dans l'*Essai sur la vie et les écrits de Sénèque* [1778].

Mais Condorcet entend répondre alors à Mallet du Pan, à qui il vouait une haine farouche. Cet anti-philosophe, qui venait de critiquer la pensée et la figure de Diderot dans le supplément politique du *Mercure de France* [28 août 1784] avait en effet, deux ans auparavant, véritablement ridiculisé le *Discours de réception à l'Académie française* [1782] de Condorcet, à l'occasion d'une recension au titre éloquent, *Observations d'un homme qui ne sait rien, sur le discours d'un homme qui sait tout*. Bref, la rédaction par Condorcet de son manuscrit paraît motivée par une animosité personnelle à l'endroit de Mallet du Pan, et non par une quelconque amitié ou parenté intellectuelle qui l'aurait lié à Diderot. Et si ce manuscrit n'a finalement pas été publié, ce serait avant tout parce que, répétons-le, l'acte d'écriture, en lui-même, aurait été un moyen pour Condorcet de soulager sa colère. La composition du texte dans l'atelier de l'imprimeur ne se serait alors pas imposée. Ce renoncement s'accorde au demeurant avec l'appréciation dont fait part Condorcet à Panckoucke, dans une lettre inédite [n. a. fr. 24338, f. 382 r], fort vraisemblablement rédigée à la même époque car liée à la préparation des *Œuvres de Voltaire* : Mallet du Pan, écrit Condorcet, est « un homme qui ne mérite pas qu'on s'en occupe ».

Section 2. Repérer les erreurs et les infidélités éditoriales…

L'accès aux manuscrits, même lorsqu'ils ne subsistent qu'à l'état de brouillons, donne le moyen de corriger les versions imprimées. Nous évoquerons certaines des inexactitudes que nous avons relevées au cours de nos recherches ; une collation intégrale entre l'œuvre manuscrite et l'œuvre imprimée de Condorcet ne pouvant intervenir que dans le cadre d'une publication critique de l'ensemble de son œuvre, tâche démesurée s'il en est. Si le relevé de plusieurs de ces inexactitudes, à commencer par celles concernant le *Tableau Général* et certains de ses écrits relevant du *Tableau historique*, nous a permis d'enrichir notre propre analyse, le fait d'établir le plus fidèlement possible le texte de Condorcet, que les erreurs corrigées soient mineures ou non, répond également à un double souci : premièrement, et quelles que soient les implications analytiques qui en découlent, respecter au plus près l'expression formelle de l'œuvre de l'auteur ; deuxièmement, permettre aux autres chercheurs de mener leur travaux futurs à partir d'un texte le plus fiable possible.

En la matière, les inexactitudes des versions imprimées peuvent être dues au fait que, de son vivant même **[2. 1.]**, Condorcet ne semble pas avoir pu les corriger. C'est en particulier le cas lorsqu'il est dans la clandestinité ou sur le point d'y entrer, au début de l'été 1793. Les erreurs et les infidélités éditoriales interviennent aussi dans des textes publiés plusieurs années après sa mort, qu'il s'agisse de textes auparavant inédits ou non **[2. 2.]**. Elles peuvent en effet résulter de simples erreurs de transcription de ses manuscrits[45], mais également être dues à une intention délibérée de la part des éditeurs. Cette intention se manifeste avant tout jusqu'au milieu du XIXe siècle, à une époque où les exigences de la critique savante et érudite, ainsi que l'impératif de fidélité aux manuscrits originaux, n'étaient pas encore de mise.

2. 1. … commises du vivant de Condorcet

La question du commerce extérieur dans De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe *[1786]*

Tandis qu'il ne s'écartait, dans ses *Réflexions sur le commerce des blés* [1775], que de façon relative des conceptions physiocrates en matière de commerce extérieur[46], Condorcet s'en est davantage démarqué à partir du milieu des années 1780. Les principaux passages qu'il rédige alors sur cette question se trouvent dans trois textes de 1786, la *Vie de M. Turgot* [OC, t. V, p. 61, 200-201, 223], les *Lettres d'un bourgeois de New Haven* [OC, t. IX, p. 42-45] et surtout *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*, où un chapitre entier [OC, t. VIII, p. 30-42] est consacré au « bien que la révolution d'Amérique peut faire par le commerce à l'Europe et à la France en particulier ». Or, la comparaison entre les fragments autographes de ce texte et leur version imprimée révèle la présence, dans cette dernière version, d'un contresens qui rend son analyse incompréhensible.

[45] Dont nous ne pouvons évidemment pas nous targuer d'avoir été nous-mêmes totalement prémuni dans nos travaux éditoriaux, à commencer par celui **(9. 1.)** consacré au *Tableau historique*, œuvre la plus longue que Condorcet ait jamais écrite. Ce texte comporte notamment plusieurs milliers de ratures, dont le déchiffrage relève parfois de la cabalistique.

[46] Comme les physiocrates et à la différence de Necker, Condorcet reconnaissait alors [OC, t. XI, p. 119, 156-157] que les états produisant et exportant des produits manufacturés se trouvent dans une situation de dépendance nutritive, sans compter que les possesseurs de terres et les fermiers sont plus attachés au territoire que les autres membres de la société. Cela dit, il n'insistait pas sur la position privilégiée de l'agriculture française, ni n'envisageait sa capacité à pourvoir en grains le reste du monde. Il ne reprenait pas, de plus, deux des arguments traditionnellement invoqués par les physiocrates pour mettre en valeur la frivolité d'exportations fondées sur la manufacture ; à savoir, premièrement, que l'exportation de marchandises manufacturées dépend des goûts et des fantaisies des autres pays et, deuxièmement, que les productions sur lesquelles se fondent une telle exportation peuvent facilement être imitées.

Ce contresens intervient dans un passage où l'académicien évoque le cas de deux nations, l'une exportant des denrées brutes, telle que le blé, pour importer des denrées manufacturées, telle que le vin ; l'autre faisant l'inverse. Situant l'Amérique dans la première catégorie et la France dans la seconde, Condorcet explique à ce propos dans son manuscrit autographe [MS 857, f. 559 r] que « dans le premier cas, la culture seule est encouragée ; dans le second, l'industrie l'est en même temps », dans la mesure où la production de vin exige un secours non négligeable de la main humaine. C'est la raison pour laquelle, précise-t-il non sans s'écarter de l'orthodoxie physiocrate, il est « plus avantageux d'exporter des denrées manufacturées ». Or les leçons imprimées de ce passage[47] sont les suivantes : « il est plus avantageux d'exporter des denrées *brutes* [n. i.] ». Nous ne sommes pas parvenu à déterminer avec certitude l'origine de cette faute d'impression. Elle est peut-être due à une erreur commise par le compositeur du texte de Condorcet. Quoi qu'il en soit, elle n'a pas été relevée par les commentateurs de son œuvre économique, et notamment par ceux qui se sont attardés sur sa pensée en matière de commerce extérieur, F. Alengry [1904, p. 712-717] et É. Caillaud [1908, p. 155-158][48].

La « détermination des faits » dans le Tableau général

L'analyse matérielle du seul feuillet manuscrit aujourd'hui disponible de cet article du *Journal d'instruction sociale*, où Condorcet présente son projet de Mathématique sociale, entérine la supposition selon laquelle le *Tableau général* a été écrit au moins de juin 1793 [**(13)**, sect. 1 et *infra*, p. 47-48], alors qu'il a été souvent mal daté par ses éditeurs et ses commentateurs. Or, à cette époque, Condorcet est déjà semi-clandestin. Dans ce contexte, il n'a fort vraisemblablement pas pu contrôler la qualité de la publication de son article. La très mauvaise qualité de cet imprimé a dès lors contribué à ternir l'image de Condorcet, qui demeurera pendant longtemps négative, en tant que théoricien des mathématiques mixtes.

Sur le feuillet manuscrit qui est parvenu jusqu'à nous, se trouve, en germe, la représentation en deux dimensions – les objets et la méthode – de la Mathématique sociale. Cette double dimension sera particulièrement mal publiée dès la première édition du texte de l'académicien, durant l'été 1793, puis de façon de plus en plus catastrophique dans ses éditions posthumes, sur lesquelles nous nous attardons plus loin [*infra*, p. 33-34].

---

[47] Publiées dans les *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale* [1788, t. IV, p. 272] de Mazzei, les *Œuvres complètes de Condorcet* [1804, t. XI, p. 281], les *Œuvres de Condorcet* [1847, t. VIII, p. 33] et la *Collection des principaux économistes* [1847, t. XIV, p. 561] de Daire et Molinari.

[48] Alengry se contente de paraphraser la version imprimée de ce passage, pourtant incompréhensible, tandis que Caillaud, pour sa part, préfère l'ignorer.

Par ailleurs, et c'est ce point que nous développerons ici, la procédure de détermination des faits intervenant dans la mise en œuvre de la méthode de la Mathématique sociale, apparaît plus clairement dans ce manuscrit que dans ses versions imprimées [**(13)**, p. 17], première édition comprise. Même si le manuscrit n'est qu'un brouillon, on y lit que l'étape de détermination des faits consiste à « énumér[er] » les faits de deux espèces (« observés » et « hypothétiques »), puis à les « combin[er] ».

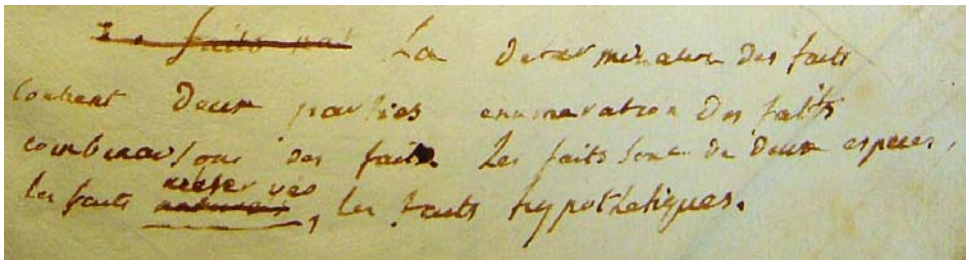

Document 2 : [« La détermination des faits »], *Tableau synoptique de la Mathématique sociale* [détail], MS 885 (II), f. 3 = 208 (reproduit dans **(13)**, p. 34)

Il s'agit en outre, indique Condorcet, d'estimer leur « probabilité ».

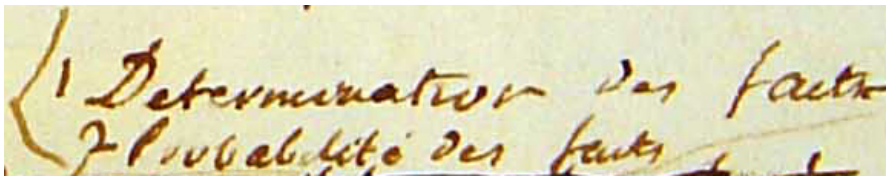

Document 3 : [« Détermination et probabilité des faits »], *Tableau synoptique de la Mathématique sociale* [détail], MS 885 (II), f. 3 = 208 (reproduit dans **(13)**, p. 34)

La première édition reproduit en revanche la procédure de détermination des faits de la façon suivante :

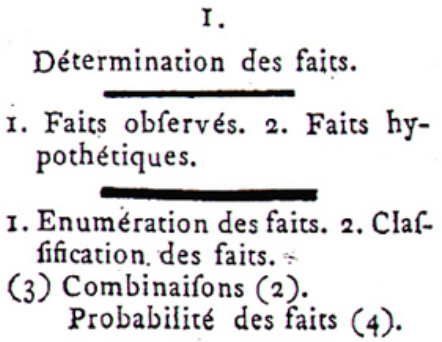

I.

Détermination des faits.

1. Faits obſervés. 2. Faits hypothétiques.

1. Enumération des faits. 2. Claſſification des faits.
(3) Combinaiſons (2).
Probabilité des faits (4).

Document 4 : [« La détermination des faits »], *Tableau synoptique de la Mathématique sociale* [détail], *Journal d'instruction sociale* [22/29 juin 1793], p. 119 (reproduit dans **(13)**, p. 37)

On constate ainsi que les trois moments (énumération, combinaison, probabilité) relevant de la « détermination des faits » ne sont pas aisément perceptibles, à cause

principalement de la présence dispersée de chiffres, entre parenthèses ou non. Le propos de Condorcet n'est alors guère compréhensible. Cette version imprimée sera ensuite reproduite dans toutes les éditions de son projet.

Le thème de la « perfectibilité indéfinie » dans le *Prospectus*

Il n'existe pas moins de quatre versions différentes du texte le plus célèbre de Condorcet. D'une part, le brouillon rédactionnel [MS 885 (III), f. 377 r-518 r] intitulé « Prospectus ». Il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Institut de France. D'autre part, trois versions imprimées [an III, 1804, 1847] nommées « Esquisse ». Ces versions ont servi de texte de base à toutes les autres éditions, excepté celle à laquelle nous avons contribué, établie à partir du brouillon manuscrit. Ces versions imprimées se distinguent entre elles d'un point de vue essentiellement stylistique ; elles diffèrent du brouillon manuscrit par une quarantaine d'additions, la suppression de deux phrases et environ 1500 variantes.

Nous ne préciserons pas ici les raisons que nous avons avancées [**(9. 5.)**, p. 229-232] pour tenter de résoudre ce qui a été qualifié par O. H. Prior [1933, p. 37] de « véritable énigme littéraire ». Le résultat auquel nous sommes parvenu, étayé par un examen matériel du brouillon manuscrit, est le suivant : durant sa proscription, des passages du manuscrit aujourd'hui déposé à l'Institut ont été communiqués en plusieurs fois à Cardot. Sur les mises au net établies par ce dernier, Condorcet a ensuite effectué des corrections, lesquelles ont servi de texte de base à l'édition posthume parue en l'an III – ce qui n'exclut pas certaines interventions sur ce texte de la part de ses proches, à commencer par le changement de l'intitulé de « Prospectus » en « Esquisse ».

Néanmoins, Condorcet n'a pu soumettre à une campagne de relecture les huit derniers feuillets de son texte [*supra*, p. 24], dont la version imprimée dans l'*Esquisse* contient plusieurs paragraphes consacrés au thème de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, lesquels constituent le passage le plus commenté – et le plus critiqué – de toute son œuvre. Dès le lendemain de sa mort, des écrivains forts divers, que ce soit Bonald, La Harpe ou encore Malthus, s'en prennent à cette conclusion du texte de Condorcet. Dans son ouvrage consacré à la réception de l'*Esquisse*, principalement au XIXe siècle, J. P. Schandeler [2000, p. 27] écrit à cet égard que « les considérations sur la durée moyenne de la vie qui pourrait recevoir des accroissements suivant une loi telle qu'elle approche continuellement d'une étendue illimitée, sans pouvoir l'atteindre jamais, seront longtemps considérées comme une faute lourde ». J. P. Schandeler [*ibid.*], ainsi que G. Faccarello [1989, p. 130], rappellent que même Lacroix, dans l'article biographique qu'il consacrera à son maître en 1813, éprouvera

une certaine gêne lorsqu'il commentera le développement de Condorcet sur le thème de la perfectibilité indéfinie[49].

Le passage auquel J. P. Schandeler fait référence concerne l'une des deux définitions du mot « indéfini » livrée par Condorcet à la fin de son ouvrage. Dans sa version de l'édition originale de l'*Esquisse* [an III, p. 381], le texte est celui-ci : « cette durée moyenne de la vie, qui doit augmenter sans cesse, à mesure que nous enfonçons dans l'avenir, peut recevoir des accroissemens, suivant une loi telle, qu'elle approche continuellement d'une *étendue illimitée* [n. i.], sans pouvoir l'atteindre jamais ». Ce passage, qui sera reproduit dans toutes les autres éditions de l'*Esquisse*, est conforme à sa version manuscrite [MS 885 (III), f. 516 r, TH, p. 457], à une exception près, mais de taille : nous lisons « étendue limitée » et non « étendue illimitée », ce qui donne indéniablement au propos de Condorcet un tour plus cohérent, la durée de la vie pouvant alors être représentée comme tendant asymptotiquement vers une valeur finie.

Bien entendu, cette variante non négligeable – mais semble-t-il non délibérée[50] – n'explique pas à elle seule le torrent de critiques déclenchées par la thèse de la perfectibilité chez Condorcet. On peut concevoir qu'elle aurait, à tout le moins, atténué le reproche qu'il lui a été fait d'augurer de l'immortalité de l'espèce humaine. Il aurait été à cet égard heureux de suivre la recommandation que Condorcet émet dans ses *Règles de critique pour une histoire de la philosophie* [vers 1772-1775] et que l'on se doit de rappeler ici : « Lors qu'il ne faudra qu'une légère correction dans le texte pour changer une opinion inintelligible ou absurde en une opinion raisonable nous aimerons [mieux] attribuer une faute d'écriture à un copiste qu'une absurdité à un Philosophe » [TH, p. 193-194].

[49] « Cette tâche, si l'on veut, qu'est-elle en comparaison du mérite du reste de l'ouvrage, chef d'œuvre de précision où brillent tant de savoir et tant de facilité ? », Lacroix [1813, p. 70].

[50] Il nous paraît bel et bien s'agir d'une erreur de transcription de Cardot, que Condorcet n'a pu repérer puisqu'il n'a pu réviser la mise au net des f. 510-518. On trouve d'ailleurs d'autres erreurs de transcription du texte de ces derniers feuillets. Sur ce point, voir **(9. 6)**, p. 453, n. 177 et 458, n. 212. Notons que la « Quatrième édition » [an VI, 1798] de l'*Esquisse* comprend en revanche de réelles « fautes d'impression intelligentes », expression consacrée par le célèbre article de C. Nodier [1838]. Nous avons repéré deux passages relatifs à l'instruction publique et aux caisses d'accumulation, thèmes cruciaux de la pensée de Condorcet [voir *infra*, part. II, chap. 3, sect. 2 et 3. 4.], qui apparaissent sous une forme contradictoire, p. 349-350 : « L'égalité d'instruction […] qui doit suffire, est celle qui exclut toute indépendance [et non « dépendance »] » ; « C'est à l'application du calcul aux probabilités de la vie et aux placemens d'argent, que l'on doit l'idée de ces moyens, déjà employés avec succès, sans jamais l'avoir été cependant avec cette étendue, cette variété de formes qui les rendroient vraiment inutiles [et non « utiles »] ».

2. 2. … et après sa mort

La « méthode » de la Mathématique sociale dans le Tableau général

Comme nous l'avons annoncé [*supra*, p. 29], cette entrée de la Mathématique sociale est mal distinguée de celle relative aux objets dès la première édition du *Tableau général*, et la représentation de son contenu va avoir tendance à s'obscurcir au fil des éditions. La « méthode » de la Mathématique sociale comprend en réalité trois étapes : la détermination des faits (à laquelle nous avons déjà fait allusion), l'appréciation des faits et les résultats des faits. Prenons l'exemple de l'édition de 1986, qui est la version la plus diffusée du *Tableau général* et s'inspire directement de celle de 1805 [**(13)**, p. 12-13, 39, 42] :

OBJETS DE LA MATHÉMATIQUE SOCIALE.

I.
L'HOMME
1. L'homme individu.
a. Les opérations de l'esprit humain.

II.
LES CHOSES
Réduction des choses à une mesure commune. Calcul des valeurs (1).

III.
L'HOMME ET LES CHOSES
Méthode de la Science.

I.
Détermination des faits.

1. Faits observés. 2. Faits hypothétiques.

1. Énumération des faits.
2. Classification des faits.
(3) Combinaisons (2). Probabilités des faits (4).

II.
Appréciation des faits.
Formation et usage des valeurs.
Moyens 5.
Leurs probabilités (4).

606

III.
RÉSULTAT DES FAITS
probabilité des résultats

Théories préliminaires
qui doivent précéder les applications

1. Théorie des grandeurs susceptibles d'accroissemens proportionnels ;
2. Théorie des combinaisons ;
3. Méthode de déduire des faits individuels observés, soit les faits généraux qui en résultent, soit les lois générales qui y sont observées ;
4. Théorie générale des probabilités ;
5. Théorie générale des valeurs moyennes.

Je vais maintenant esquisser les divers objets d'économie sociale auxquels le calcul peut s'appliquer ;

1° L'homme considéré comme individu.

On sait combien il est modifié par la température du climat, la nature du sol, la nourriture, les habitudes générales de la vie ; la nourriture, les pratiques préservatrices, les institutions sociales ; et on peut demander comment ces causes diverses influent sur la durée de la vie, sur le rapport du nombre des individus de chaque sexe, soit à la naissance, soit aux différens âges, sur celui du nombre des naissances, des mariages, des morts, avec le nombre des individus existans, sur celui des célibataires, des mariés, des veufs, soit de chaque sexe, soit des deux classes, avec ce même nombre total.

On verra ensuite de quelle manière ces causes influent sur la mortalité causée par les différentes classes de maladies.

607

Document 5 : « Tableau synoptique de la Mathématique sociale », *Condorcet. Sur les élections et autres textes* [1986], O. de Bernon (éd.), Paris, Fayard, p. 606-607 (reproduit dans **(13)**, p. 42)

On relève ici, sans compter les lacunes et les contresens qui affectent le corps du texte de cette édition, de cruelles aberrations dans la représentation synoptique du projet de Condorcet. Les qualifier de simples coquilles serait faire preuve de trop de clémence. Il s'agit de véritables bévues : non seulement la méthode y apparaît au sein de la troisième subdivision des objets (« L'homme et les choses »), mais par surcroît, la troisième rubrique de cette méthode (les « Résultat[s] des faits ») est extraite de la représentation synoptique. Déplacée en tête de la page suivante, elle accède au rang d'intitulé principal du projet de Condorcet et vient chapeauter les théories mathématiques liées à ce projet. L'analyse de l'académicien devient alors strictement inintelligible !

Le texte des Fragments sur la liberté de la presse…

La première édition de ce texte intervient à l'occasion de la publication des *Œuvres* dites *complètes* de Condorcet, en 1804 [t. XVI, p. 1-30]. Moins de la moitié [MS 857, f. 31 r-37 r] du manuscrit original [MS 857, f. 20 r-37 r] est alors publiée, lacune qui est seulement signifiée par la présence de quelques points de suspension au terme du texte imprimé [t. VI, p. 30]. Celui-ci suit cependant assez fidèlement le manuscrit. Sont seulement introduits des sauts de paragraphes, quelques variantes de ponctuation et des corrections syntaxiques ou orthographiques.

L'autre version imprimée de ce texte, qui sert encore de base aux commentaires qui en sont faits aujourd'hui, paraît au sein des *Œuvres de Condorcet* [1847-1849, t. XI, p. 253-314]. Plus complète, dans la mesure où elle restitue l'ensemble du manuscrit disponible, cette édition introduit néanmoins plus de 500 variantes – certaines étant dues à des erreurs de transcription – et ne se prive pas d'ajouter ou d'ôter des membres de phrases, intention délibérée dont Éliza O'Connor a d'ailleurs laissé des traces épistolaires [**(17)**, p. 6].

… *des* Fragments du Tableau historique

Les *Fragments du Tableau historique*, tels qu'ils paraîtront dans les deux corpus des *Œuvres* de 1804 et de 1847-1849 et qui serviront de textes de base à toutes les autres éditions[51], comportent plusieurs centaines de variantes par rapport à leurs manuscrits respectifs [**(9. 1.)**]. Certaines sont involontaires et résultent d'erreurs de transcription : des

[51] Voir la bibliographie dressée par J. P. Schandeler [2004, p. 1243-1253].

mots dont l'écriture est assez similaire sont parfois confondus, ce qui rend alors le propos de Condorcet incompréhensible dans la version imprimée[52].

La plupart de ces variantes proviennent toutefois de la volonté des éditeurs. Le but principal n'est certes pas de modifier le sens de l'analyse de Condorcet, mais d'en améliorer l'expression formelle et de la rendre plus compréhensible. Cette exigence va parfois jusqu'à nécessiter l'addition – ou au contraire l'omission – de phrases ou de membres de phrases. Rappelons en effet que le respect scrupuleux du texte de l'auteur ne s'était pas, à cette époque, encore imposé.

Il demeure que les variantes ainsi introduites seront ultérieurement reprises par les éditeurs du XXe siècle, aucun d'entre eux ne se souciant d'examiner les versions manuscrites [**(9. 0.)**, p. 62]. Aussi l'édition de ces Fragments, telle qu'elle a paru en 2004 et à laquelle nous avons collaboré en ayant en particulier la responsabilité de l'établissement du texte [**(9. 1)**], demeure la seule publication essayant de respecter, autant que faire se peut, les manuscrits originaux de Condorcet.

… et de la correspondance

La collation entre les versions imprimées de la correspondance et leurs manuscrits est assez problématique dans le cas de Condorcet. Certaines lettres originales ont disparu, d'autres sont dans les coffres-forts des collectionneurs[53] et il arrive que l'on ne dispose, enfin, que de copies manuscrites peu fiables réalisées au XIXe siècle, principalement par Éliza O'Connor. Au demeurant, Condorcet n'accordait que peu de soin à sa correspondance. Il s'en ouvrait à Turgot, dans une lettre rédigée vers 1777 : « J'ai la mauvaise habitude de ne jamais copier exactement les minutes de lettre parce que je n'écris pas en dix ans trois lettres dont je garde les copies » [CH, p. 296][54].

---

[52] L'édition de 1804 est à cet égard particulièrement fautive. Le sommet de l'aberration est peut-être atteint par une mauvaise lecture d'un extrait manuscrit du Fragment 6. Condorcet y explique que certains peuples ont été « avilis par l'esclavage » [TH, p. 654] mais le mot « avilis » a été lu comme « civilisés ». Dans l'édition de 1804 [t. VIII, p. 505], on lit donc que certains peuples ont été « civilisés par l'esclavage », affirmation qui aurait fait bondir Condorcet. On pourrait multiplier les exemples de transcription fautive due à l'amalgame de deux écritures visuellement assez ressemblantes. En s'en tenant à l'édition de 1847-1849 [OC, t. VI], plus complète que celle de 1804, et en se limitant à un exemple, seulement, parmi chacun des Fragments compris dans ce corpus, on lit ainsi : dans le Fragment 1 : « une sorte de famille » [p. 295] et non « une société de famille » [TH, p. 484] ; dans le Fragment 2 : « La guerre doit » [p. 493] et non « Le génie doit » [TH, 744] ; dans le Fragment 3 : « raisonner le texte » [p. 583] et non « retrouver le reste » [TH, p. 860] ; Fragment 6 : « en voyant » [p. 405] et non « en voyageant » [TH, p. 612] ; Fragment 9 « à former » [p. 621] et non « à fournir » [TH, p. 890].

[53] À titre d'information, le prix de mise en vente d'une lettre autographe signée de Condorcet peut atteindre plusieurs milliers d'euros. Il s'agit donc de suivre attentivement le marché des autographes, de demander au libraire ayant la responsabilité de la vente s'il est possible de les examiner avant que celle-ci ne se réalise ou bien, par la suite, de le prier de contacter l'acquéreur afin de solliciter une demande de consultation.

[54] À ce propos, voir aussi la lettre de *Condorcet à A. Suard* [fin juil.-début août 1772, EB p. 87].

L'examen des imprimés à la lumière des manuscrits qui s'y rapportent se révèle en tout cas assez fructueux pour les échanges épistolaires de Condorcet avec Turgot d'une part, et avec les époux Suard d'autre part.

Pour ce qui concerne la correspondance avec Turgot, l'édition la plus complète à ce jour disponible est celle de C. Henry [1883], rééditée en 1970. C. Henry explique à juste titre dans son « Introduction » [p. xxx] que la correspondance publiée dans l'édition des *Œuvres de Condorcet* [t. I, p. 164-278] demeurait lacunaire. Il n'empêche que sa propre édition est également incomplète[55], comporte d'importantes omissions dans les lettres qu'elle comprend et contient des erreurs d'attribution, de datation et de transcription (ou d'impression)[56].

S'agissant de la correspondance entre Condorcet et les époux Suard, l'édition d'É. Badinter [1988] ne comprend pas plusieurs lettres[57], tandis que d'autres[58] n'ont été que partiellement publiées. Mais cette édition, qui ne se présente pas comme un recueil exhaustif, demeure nettement plus complète, mieux datée et mieux commentée que celle réalisée par R. Doumic [1911-1912].

---

[55] Nous avons relevé onze lettres manquantes. Huit d'entre elles ont été publiées dans BC : *Condorcet à Turgot* [25 avr. 1771, p. 42-46 ; 4 juin 1771, p. 49-50 ; été 1771, p. 64-67 ; été 1774, BC, p. 94-95], *Turgot à Condorcet* [12 fév. 1771, p. 41-42 ; 17 mai 1771, p. 46-49 ; 16 juil. 1771 a et b, p. 50-51 et 63-64]. Trois autres, qui sont des minutes inédites, sont conservées à la Bibliothèque de l'Institut : *Condorcet à Turgot* [été 1775 ?, MS 855, f. 181 r-186 v ; début août 1775 a et b, MS 875, f. 337 r].

[56] Des institutions publiques – Bibliothèque de l'Institut (MS 7442), Archives de l'Académie des sciences (dossier Condorcet), Morgan Library-New York (MA 4500), University Libraries-Stanford (MISC 491) – conservent 42 des 198 lettres de Condorcet à Turgot. Les autres sont dans leur majeure partie détenues par des collectionneurs privés. L'un d'entre eux a eu la gentillesse de nous accorder la consultation de 115 de ces lettres, que nous avons effectuée avec J. D. Candaux. Il apparaît que l'édition de C. Henry omet non seulement toutes les suscriptions mais aussi – lettres XXXV, CIII, CXI, CXXXIV, CXXXV, CXXXVII, CXXXIX, CLI, CLV, CLX, CXCIV – des passages de plusieurs lignes, voire de plusieurs paragraphes – on note également l'absence des tables de calculs d'impôts associées à la lettre CCXV. La lettre LXI, désignée comme une lettre de Turgot à Condorcet, est en réalité une lettre de Condorcet à Turgot. Inversement pour la lettre CCXL. La place nous manque ici pour évoquer les erreurs de datation et de transcription (ou d'impression) figurant dans l'édition de C. Henry.

[57] *Condorcet à J. B. Suard* [avant 1784, Association Condorcet de Ribemont, sans cote] ; *Condorcet à A. Suard* [août 1773 ?, n. a. fr. 23640, f. 58 r], [sept. 1773, IMV, MS AS 347], [juin-juil. 1780, IMV, MS AS 348], [juil. 1780, n. a. fr. 23639, f.55 r-v] ; *A. Suard à Condorcet* [début de la décennie 1770, IMV, MS AS 77], [début de la décennie 1770 ?, IMV, MS AS 76], [1771 ?, n. a. fr. 23639, f. 82 v], [25 (?) sept. 1775, IMV, MS AS 74], [oct. (?) 1775, IMV, MS AS 75] ; *J. B. Suard à Condorcet* [juil. 1780, n. a. fr. 23639, f.55 r-v], [30 avr. 1776, IMV, MS AS 235].

[58] *A. Suard à Condorcet* [déc. 1771, n. a. fr. 23639, f. 91 r-93 r ; EB, p. 67-68], [avr.1772, n. a. fr. 23639, f. 174 v-176 r ; EB, p. 84], [mai 1774, n. a. fr. 23639, f. 168 r-170 r ; EB,p. 125-127], [oct. 1782, n. a. fr. 23639, f. 216 v ; EB, p. 218] ; *Condorcet à A. Suard* [fin sept. 1771, n. a. fr. 23639, f. 85 r-86 r ; EB, p. 54-55], [mai 1774, n. a. fr. 23639, f. 181 v-182 r ; EB, p. 131], [31 déc. 1788, n. a. fr. 23639, f. 10 r-11 r ; EB, p. 244-246].

Section 3. Dater

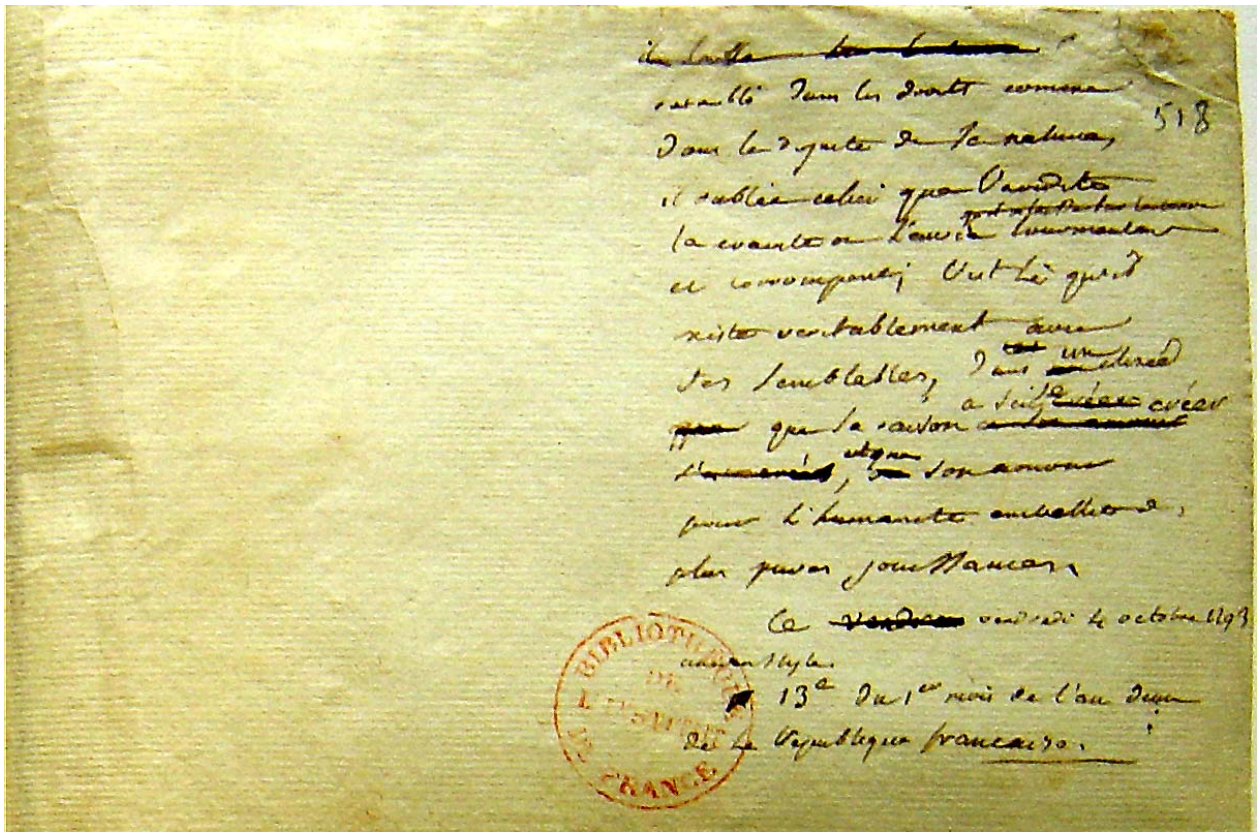

Document 6 : *Prospectus d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, MS 885 (III), f. 518 r (haut du feuillet)

« Ce vendredi 4 octobre 1793 ancien style » [Document 6, lignes – 3-4] (tridi, 13 vendémiaire an II), inscrit pourtant de la main de Condorcet, à la fin du *Prospectus*, dont tous les commentateurs ont pris acte, est selon nous sujette à caution [**(9. 6.)**, p. 459, n. 216]. Cette mention a pu être, en effet, motivée par des raisons purement politiques. Faisant suite au décret d'arrestation du 8 juillet 1793 et à l'entrée de Condorcet dans la clandestinité, un décret d'accusation a été prononcé contre l'académicien, à la Convention, le 3 octobre 1793. Le lendemain, dans le *Moniteur* [n°277, p. 32], ancêtre de notre *Journal officiel*, la nouvelle est rendue publique. Or, dans le paragraphe terminal du *Prospectus*, dont la fin est également reproduite ci-dessus, Condorcet présente justement l'image d'un philosophe « victime » de l'obscurantisme ; philosophe pour qui la « contemplation » de la « Dixième époque », consacrée aux progrès futurs de l'esprit humain, serait un véritable « azile » [TH, p. 459] ou encore « un élisée que sa raison a sçu se créer » [*ibid.* et ci-dessus Document 6, lignes 8-9] pour le préserver de ses persécuteurs. En datant son manuscrit du 4 octobre 1793, Condorcet n'aurait-il pas souhaité, de la sorte, répliquer immédiatement « par la pensée » à ceux qui l'avaient décrété d'accusation à la Convention la veille même, et dont la décision avait été

diffusée ce même 4 octobre ?[59] Du moins conviendra-t-on que la coïncidence des dates est troublante ! Ajoutons que la mention du « vendredi 4 octobre 1793 », que Condorcet indique non sans une certaine hésitation en barrant le début du mot « vendredi » [Document 6, ligne -4], semble avoir été écrite *a posteriori* : le *ductus*[60] qui lui est relatif diffère de celui du texte qui la précède. On notera enfin que Condorcet n'avait pas coutume de dater ses textes, ce qui entérine l'hypothèse qu'il aurait souhaité, par cette exception notable, attribuer une charge emblématique à son propos en lui attribuant une date ayant valeur de symbole.

En matière de datation, les considérations relatives au contenu du texte, aux allusions qui peuvent y être faites dans d'autres écrits et aux circonstances historiques qui président à sa composition doivent, de façon générale, être souvent combinées à la connaissance des pratiques de rédaction et de la matérialité de l'écrit – quitte à ce que la véracité d'une date manuscrite elle-même puisse être mise en question, comme dans l'exemple précédent. Le problème auquel on se trouve ici confronté se pose de façon assez aiguë chez Condorcet. L'absence de dates va en effet jusqu'à se manifester dans sa correspondance, où l'on ne trouve parfois que des mentions cantonnées au quantième du mois (« ce 13 », ce « 22 »…) et/ou aux jours de la semaine (« ce mardi », « ce jeudi »...), voire aucune indication, négligence qui lui fut reprochée par sa « seconde mère », Julie de Lespinasse[61].

Nous nous sommes ainsi efforcé de prêter attention aux caractéristiques matérielles des manuscrits de Condorcet. Nous allons les exposer successivement **[3. 1.]**, dans la mesure où elles nous ont permis de parvenir à un certain nombre de résultats, à savoir la datation de plusieurs textes **[3. 2.]**, mais aussi, comme nous l'avons déjà signalé, parce qu'elles constituent une masse d'informations qui pourraient être utiles à nos recherches futures où à celles conduites par d'autres commentateurs.

---

[59] Condorcet a dû en être informé assez vite, probablement par Marcoz, député montagnard à la Convention. Marcoz logeait chez Madame Vernet, où Condorcet s'était réfugié. Gardant le secret de sa cachette, il lui « procurait des livres, des journaux et autres papiers, et [lui] donnait des nouvelles du jour, surtout celle de la Convention » rappelle Sarret [an VII, p. iv], qui vivait aussi chez Madame Vernet, dont il était le cousin.

[60] Quoiqu'il soit parfois confondu avec celui d' « écriture », nous entendons par « *ductus* », au sens strict, le tracé des lettres dépendant de l'état psychique ou physique du scripteur, quelles que soient les époques de sa vie.

[61] « D'abord, monsieur, vous avez tort de ne pas dater vos lettres : c'est un avis très important que je vous donne, dussé-je *plier le corps en deux pour vous le donner* », *Julie de Lespinasse à Condorcet*, 13 juil. 1769, p. 29. Afin de montrer l'exemple à Condorcet, Julie de Lespinasse indiquera, en tête de sa lettre suivante, « à Paris, ce 7 août, lundi 1769, neuf heures et demie et 5 minutes du matin et quatre secondes. Temps moyen », *Julie de Lespinasse à Condorcet*, p. 31. Les lettres de Condorcet à Julie de Lespinasse n'ayant pas été retrouvées, on ne sait pas s'il a observé cette injonction avec elle. Il demeure que, par la suite, les lettres qu'il adressera à ses autres correspondants ne seront jamais datées de manière systématique.

3. 1. Les indices matériels de datation

Les éléments relatifs à la datation qui peuvent être fournis par l'étude codicologique des manuscrits sont, à notre connaissance, les suivants :

- L'espace graphique ;
- L'écriture et le *ductus* ;
- Les mains ;
- Les graphies ;
- Le support d'écriture.

L'espace graphique

« Il tenait un papier où il écrivait à demi-marge les Progrès de l'esprit humain »[62]. Ce dispositif d'écriture dont rend compte Madame Vernet n'était pas propre à Condorcet. D'origine médiévale, il était encore pratiqué par la plupart des écrivains de son temps et continuera de s'imposer au XIXe siècle, comme le rappelle C. Bustarret [1996, p. 184].

Les feuillets des premiers jets manuscrits de Condorcet comportent ainsi fréquemment deux marges verticales de dimensions similaires, une pliure marquant parfois leur positionnement [**(9. 9.)**, p. 1137-1138] : la marge droite sert dans un premier temps de support rédactionnel, tandis que les révisions un peu étendues et les additions sont inscrites sur la marge gauche, lorsque Condorcet mène une campagne de relecture de son texte[63]. Celui-ci, une fois mis au net par un copiste ou par Condorcet lui-même, conserve une marge gauche, mais de dimension en général plus réduite [**(9. 9.)**, p. 1138]. Elle n'occupe plus qu'un tiers, environ, de la verticale du feuillet, cela pour accueillir éventuellement de nouvelles révisions. Si celles-ci sont importantes, le manuscrit est de nouveau mis au net avant d'être confié à l'imprimeur.

L'examen de l'espace graphique, lorsque le manuscrit est de la main de Condorcet, permet d'emblée de deviner, par un simple regard sur sa marge, s'il s'agit ou non d'un premier jet. Si la marge est réduite, on peut supposer l'existence d'un autre manuscrit, antérieur, dont Condorcet se serait débarrassé[64]. En matière de datation, l'analyse de l'espace

[62] *Madame Vernet à Éliza O'Connor* [1825 ?], MS 848, f. 61 r.
[63] L'espace graphique du Document 1 [*supra*, p. 16] illustre ce procédé d'écriture.
[64] Notons que lorsqu'on est confronté à un fragment inédit, le constat d'une écriture tassée en bas du dernier feuillet disponible du texte est un élément permettant de décider de sa complétude. Ne relevant pas de l'espace graphique, la non-numérotation du seul feuillet disponible d'un manuscrit, suggérant tout simplement que l'écriture ne s'est pas poursuivie sur d'autres feuillets qui auraient depuis disparu, permet aussi de juger de sa complétude. Ces deux points sont respectivement illustrés par le manuscrit *Sur la manière de mesurer le temps* [**(9. 9.)**, p. 1154] et la *« Note »* sur Diderot [**(15)**, p. 7].

graphique permet donc de distinguer les phases rédactionnelles entre elles et d'attribuer une « chronologie interne » aux manuscrits de Condorcet, lorsque ceux-ci relèvent d'un même projet intellectuel[65].

L'écriture et le ductus

Les premières traces de l'écriture du jeune Condorcet qui sont parvenues jusqu'à nous, datées du milieu des années 1760[66], diffèrent de celles de la « maturité » des années 1780 et de la période révolutionnaire. Pour illustrer ce point, on peut comparer l'écriture de certains mots issus d'un même genre littéraire, celui de la correspondance.

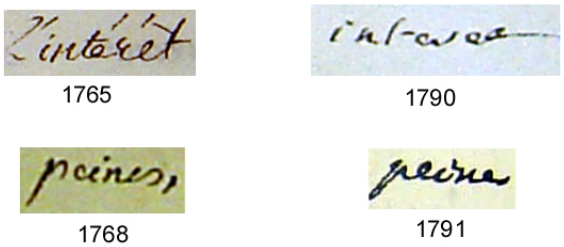

Document 7 : [Écriture de certains mots par Condorcet dans sa correspondance][67]

On constate ainsi qu'avec le temps, la forme des lettres que Condorcet trace a tendance à devenir légèrement plus réduite, plus anguleuse et, en quelque manière, moins soignée et plus nerveuse.

Bien entendu, on devine que l'examen de l'écriture ne donne qu'une idée assez vague de la datation d'un manuscrit de Condorcet. Mais lorsque l'on est confronté à un fragment de quelques lignes voire de quelques mots, où aucun autre indice de datation n'a pu être décelé, cet examen seul peut fournir une information sur la période de rédaction.

Cette analyse de l'écriture est cependant contrariée par le *ductus* de Condorcet qui, lui-même, peut pourtant être un guide en matière de datation. Si Condorcet se saisit par exemple

[65] Nous exceptons ici les fragments que Condorcet peut ajouter à son texte, dans la mesure où ceux-ci comportent rarement une marge, surtout s'ils sont courts. Néanmoins, puisqu'ils sont très souvent associés à une inscription de régie signifiant leur emplacement dans le corps du texte, il est possible d'en déduire qu'ils n'appartiennent précisément pas à une première phase rédactionnelle.

[66] Si l'on excepte sa signature à l'âge de cinq ans, au bas d'un extrait d'un registre paroissial, reproduite *infra*, p. 163 [Document 18].

[67] L'écriture de « L'intérêt » est extrait d'une lettre inédite de *Condorcet à Madame de la Ferté-Imbault* [11 août 1765, AN, 508 AP 37, pièce 245]. Il s'agit de la plus ancienne lettre, à ce jour connue, de Condorcet. La deuxième occurrence du mot « intérêt » provient aussi d'une lettre inédite de *Condorcet à Rœderer* [14 août 1790, AN, 29 AP 82, f. 67 r]. Les deux occurrences de « peines » sont pareillement issues de pièces inédites. La première est la seule et unique lettre de *Condorcet à d'Alembert* qui est parvenue jusqu'à nous [sept. 1768, MS 876, f. 2 r-3 v] ; elle sera publiée dans la *Correspondance de d'Alembert*, dont le premier volume devrait paraître, au sein de ses *Œuvres complètes*, en 2010. La seconde est une lettre de *Condorcet à Brissot* [printemps 1791, BHVP, MS 813, f. 187 r-188 v].

de la plume dans un accès de colère, son *ductus* risque de n'être ni relâché ni appliqué, ce qui peut laisser supposer une datation exagérément tardive de son manuscrit, puisque le tracé de ses lettres s'apparentera alors, paradoxalement, à celui de la « maturité ». En retour, l'examen du *ductus* peut permettre de deviner que Condorcet réagit subitement, pour ainsi dire « à chaud », à un évènement qui le touche et en prise directe avec l'actualité de son temps. Un indice de datation peut dans ce cas être décelé ; il peut du reste être renforcé par le constat d'omission de plusieurs mots : emporté par sa fougue, celui que certains de ses proches – J. de Lespinasse, d'Alembert, A. Suard et Turgot – avaient surnommé le « volcan couvert de neige », ou encore le « mouton enragé », pense alors plus vite qu'il ne peut écrire.

Les copistes

L'écriture souvent soignée, parfois presque calligraphiée, des mises au net de certains manuscrits de Condorcet, ne facilite pas la distinction entre les différents copistes auxquels ce dernier a eu recours tout au long de sa carrière intellectuelle. En l'état actuel de nos recherches, nous avons distingué une vingtaine de mains différentes. Pendant longtemps, en effet, Condorcet n'a pas eu de copiste privilégié, c'est-à-dire de « secrétaire » à proprement parler, comme a pu l'être par exemple Wagnière pour Voltaire ou Garçon pour Mirabeau père.

Bien qu'écrite de Brest, et par conséquent hors du lieu de résidence parisien de Condorcet, l'extrait suivant d'une lettre qu'il adresse à A. Suard au début du mois d'août 1785 suggère cette absence de secrétaire attitré : « Dans ce moment, […] je vous écris dans un cabaret, pendant que l'on copie un long mémoire que j'ai été obligé de barbouiller » [EB, p. 223]. On constate également que Condorcet pouvait même solliciter les services de plusieurs copistes pour une même période de temps et éventuellement pour des projets intellectuels identiques [**(8)**, p. 20 ; **(9. 0.)**, p. 7-8). En d'autres termes, il n'a pas employé de façon successive et pendant une durée plus ou moins longue différents copistes. On pourrait en déduire que l'identification de leur écriture ne serait d'aucun secours en matière de datation.

Il existe toutefois une exception notable. Dans une *Lettre au Comité de Sûreté Générale* [13 thermidor an II (31 juillet 1794)], aujourd'hui conservée aux Archives nationales [F 7, 4633, dos. 3], Cardot déclarera être entré au service de Condorcet en juillet 1787 afin de faire, en particulier, « des copies pour lui ». Il existe effectivement un nombre assez considérable de mises au net de la main de Cardot dans les papiers de Condorcet, même si celles-ci peuvent côtoyer celles d'autres copistes employés par l'académicien sur la période 1787-1793. En outre, l'hypothèse selon laquelle Condorcet aurait pu tout de même avoir

recours à Cardot, mais de manière épisodique, pour mettre au propre certains de ses brouillons avant 1787 est très peu probable : parmi toutes les copies de textes dont nous connaissons la date de composition ou de publication, aucune d'entre elles n'est de la main de Cardot avant cette date.

Nous aboutissons donc à la conclusion suivante : dans les archives de Condorcet, toute mise au net de la main de Cardot doit être considérée comme postérieure à juillet 1787. Ce constat doit être étendu aux copies de certains textes, notamment d'autres auteurs, que Condorcet lui a demandé d'effectuer pour élaborer sa propre œuvre, ainsi qu'aux lettres et aux billets qu'il lui a dictés.

Les graphies

On sait que les règles orthographiques, qu'elles concernent les noms communs ou propres, ne sont pas encore bien fixées du temps de Condorcet. Si bien qu'au sein d'un même manuscrit, un mot peut revêtir plusieurs graphies différentes. Cela étant, au cours du temps, on relève deux changements particuliers dans les graphies de Condorcet, respectivement relatifs à la terminaison des formes verbales qu'il emploie – par exemple « j'avais » et non « j'avois » – et au doublement de la consonne « m », perceptible dans le passage de la graphie « home » à la graphie « homme » et qui paraît devoir être étendue à d'autres mots – de « come » à « comme », de « some » à « somme »[68]...

On a tout lieu de penser que le premier de ces changements obéit à une recommandation de Voltaire, comme l'ont remarqué B. Bru & P. Crépel [1994, p. 218-219]. À partir des années 1760, Voltaire militait en effet pour une réforme de l'orthographe française, et notamment pour le passage du « oi » au « ai ». Des sommités telles que Turgot et d'Alembert ne suivirent pas ses conseils, à la différence semble-t-il de Condorcet, plus jeune et moins célèbre à l'époque. En compagnie de d'Alembert, il visita Voltaire à Ferney en septembre 1770, voyage dont il revint en novembre de la même année, enchanté et ébloui. Par conséquent, c'est fort probablement sous l'influence de Voltaire que Condorcet changea la

[68] Une investigation plus approfondie permettrait certainement de percevoir d'autres évolutions. Par exemple, il nous semble que la graphie du mot de « moien » et de ses dérivées s'efface progressivement chez Condorcet, à partir du milieu des années 1780, au profit de celle du mot « moyen » et des termes qui y sont associés. Plus généralement, certaines graphies en « oi » et « ai » tendent à être substituées par des graphies en « oy » et « ay ». Quoi qu'il en soit, on aura deviné que toute entreprise éditoriale un tant soit peu rigoureuse doit respecter l'orthographe originale de Condorcet et se contenter de rétablir, pour des raisons de lisibilité, l'accentuation et la ponctuation mais toujours *a minima*. Cet impératif s'étend aux manuscrits *dont on connaît la date d'écriture* : la comparaison de leurs diverses graphies avec celles de manuscrits non datés peut permettre d'attribuer une période de rédaction à ces derniers. Ajoutons que le respect des graphies peut également permettre de rapprocher entre eux certains manuscrits isolés ou de remarquer que la connaissance par Condorcet de tel ou tel auteur, parce qu'il en écrit le nom d'une façon que l'on considère fautive, relève de sa culture orale.

terminaison de ses formes verbales. Les manuscrits en « oi » doivent donc être considérés comme antérieurs au début de l'année 1771. Bien évidemment, le passage du « oi » au « ai » ne s'est pas réalisé de façon tout à fait radicale, les habitudes rédactionnelles de Condorcet, si l'on peut dire impulsives, surpassant parfois la règle orthographique qu'il s'était consciemment imposée. C'est pourquoi les manuscrits en « ai » où subsistent quelques occurrences en « oi » ont dû être rédigés après le début de l'année 1771 mais quasi certainement avant le milieu des années 1770. Un manuscrit comportant en revanche un grand nombre d'occurrences en « ai » et aucune en « oi » datera, presque à coup sûr, d'une période postérieure au milieu des années 1770.

Le second changement, relatif au doublement de la consonne « m », s'affirme de manière plus diffuse dans les écrits de Condorcet. Le « m simple » est omniprésent dans les manuscrits de la fin des années 1760 et du début des années 1770 ; il disparaît presque complètement à partir du début des années 1780[69]. Sachant par ailleurs que les manuscrits des années 1760 qui sont parvenus jusqu'à nous sont peu nombreux ; on peut par exemple en déduire que toute pièce où le « m simple » domine très largement a été manifestement écrite au début des années 1770 ou, avec une probabilité plus faible, à la fin des années 1760.

Le support d'écriture

À la différence de Rousseau ou de certains de ses proches, comme sa propre épouse, Condorcet ne fait pas preuve d'un attachement quelconque vis-à-vis du papier qu'il utilise[70]. L. Cahen [1904 b, p. 781] explique à ce sujet « qu'il [Condorcet] saisit tous les papiers qui se trouvent à portée de sa main, quelles que soient leur couleur, leurs dimensions, leur origine. Il écrit sur des billets d'invitation, sur des lettres, sur des factures, sur des feuillets qu'il a déjà couverts de chiffres : peu lui importe ».

Il convient de distinguer, dans cette affirmation, deux catégories de supports d'écriture. La première est celle des papiers vergés ou vélins initialement vierges. Le propos de Cahen nous semble détenir, en ce cas, une certaine pertinence. En effet, Condorcet

[69] Parmi les manuscrits et sans prise en compte des passages raturés, la dernière occurrence de la graphie « home » que nous avons localisée se trouve dans un extrait d'une des Notes rédigée par Condorcet en 1784, peu après son *Discours de réception à l'Académie française*. Nous renvoyons à cet extrait, tel qu'il a été publié dans BC, p. 148. Si l'on tient compte des passages raturés, on trouve deux occurrences de la graphie « homes » (et aucune d' « home ») dans le *Tableau historique* de 1793-1794, contre un peu plus d'un millier d'occurrences de « homme(s) ». Voir le *Prospectus* [MS 885 (III), f. 386 v, 489 v (fin)] – ces deux passages n'ont pas été sélectionnés dans TH, p. 249, 421.

[70] Pour une analyse générale, s'attardant en particulier sur les papiers du *Tableau historique*, voir C. Bustarret [2004].

n'accorde visiblement aucune importance au type de papier sur lequel il écrit. Il est ainsi courant de constater la présence, dans ses manuscrits, de plusieurs types de papiers différents pour un même texte. Un cas extrême est fourni par le *Discours préliminaire sur l'histoire des sciences* [1772] dont les neufs feuillets [MS 865, f. 220-228] comportent pas moins de six types différents.

La seconde catégorie fait référence aux réemplois, c'est-à-dire à l'utilisation d'un papier ayant déjà servi comme support d'écriture ou d'impression. Le propos de Cahen pêche ici carrément par outrance, dans la mesure où ceux-ci occupent certainement moins de 5 % de l'ensemble des papiers utilisés par Condorcet. Sous réserve d'un inventaire exhaustif, ils ne se sont pas multipliés pendant la période révolutionnaire, durant laquelle le prix du papier s'est pourtant considérablement accru du fait, principalement, de l'élévation de sa demande, elle-même due à l'essor de la presse périodique[71]. Y compris pendant la dernière année de sa vie passée dans la clandestinité et alors même que ses biens et ses titres sont confisqués, Condorcet ne paraît pas avoir subi de réelles contraintes financières qui l'auraient obligé à multiplier les réemplois.

Qu'il s'agisse de papiers initialement vierges ou, aussi rares soient-ils, de réemplois, l'examen des supports utilisés par Condorcet se révèlent en tout état de cause précieux en matière de datation. En ce qui concerne les réemplois, lorsque ceux-ci comportent une date – ce qui est souvent le cas quand Condorcet utilise comme support une lettre datée qu'il a reçue – l'utilité de celle-ci pour attribuer une période de rédaction au texte de Condorcet va de soi. Il convient de ne pas s'y attarder davantage.

L'analyse du papier initialement vierge, conduite par C. Bustarret et à laquelle nous avons collaboré avec M. I. Barreto, a permis à ce jour[72] de dégager deux éléments marquants en matière de datation. Le premier est associé à l'utilisation par Condorcet de papier de fabrication picarde ; le deuxième est la connaissance de la date de fabrication du papier.

Le premier de ces éléments dérive du fait que jusqu'à la fin de l'année 1775, et en particulier durant les périodes de vacances de l'Académie des sciences[73], Condorcet se rendait fréquemment chez sa mère à Ribemont, dans l'Aisne, avant que celle-ci ne le rejoigne à Paris

[71] Sur ce point, voir M. A. Merland [1973]. Notons qu'une forte chute de la production et du tirage de livres imprimés sera une des conséquences de cette élévation du prix du papier. Quelques éléments sont fournis en ce sens par D. Bellos [1984, p. 730-731].

[72] L'étude a pour le moment porté sur environ un tiers du corpus de la Bibliothèque de l'Institut de France et les deux tiers de celui de la Bibliothèque Nationale de France. Un peu plus de 3000 feuillets ont ainsi été analysés, ce qui a permis de relever une centaine de types de papier différents.

[73] « Les vacances de l'Académie commenceront au huitième de septembre et finiront le onzième de novembre ; elle vaquera en outre pendant la quinzaine de Pâques, la semaine de Pentecôte, et depuis Noël jusqu'aux Rois », *Règlement ordonné par le Roi pour l'Académie royale des sciences* [26 janv. 1699], p. 410.

au printemps ou durant l'été 1776. La maison familiale fut vendue en mars 1781 par Claude Nicolas Gaudry, l'oncle de Condorcet : même si nous n'avons pu l'attester, il est possible que Condorcet s'y soit rendu, de temps à autre, jusqu'à cette date. Sachant par ailleurs, d'une part, que le papier utilisé par les écrivains parisiens était à l'époque de fabrication hollandaise ou auvergnate – mais certainement pas picarde – et, d'autre part, que le papier picard demeure de si mauvaise qualité qu'il ne semble guère probable que Condorcet ait pu en rapporter de Ribemont pour l'utiliser à Paris, on aboutit donc à la conclusion suivante : tout manuscrit dont le support d'écriture est du papier picard (BIF 26, 27, 28, 46, 47, 59, 64, 100) doit être daté, avec une grande vraisemblance, d'une époque antérieure à la fin de l'année 1775 et, avec une probabilité nettement plus faible, pendant l'intervalle 1776-1781. Dans les deux cas, la rédaction a pu intervenir durant les périodes de vacances de l'Académie des sciences. Notons que le lieu de son écriture – Ribemont – est par là même suggéré.

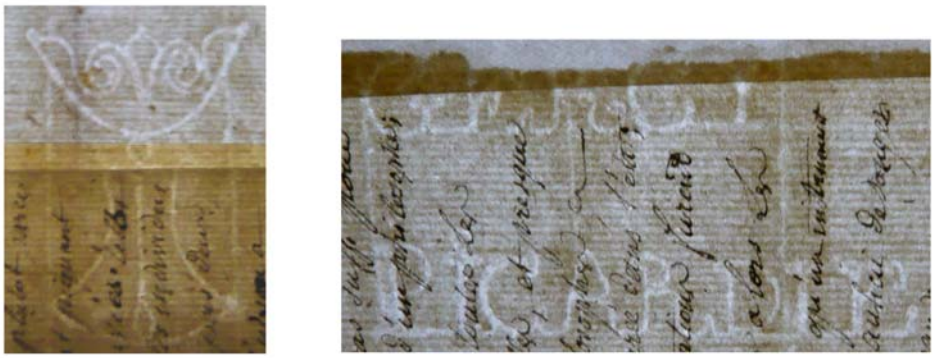

Document 8 : Filigrane de type BIF 27. Marque : Cloche couronnée ; contremarque (ici tronquée) : « [LOUBRY ?] / GERCY / PICARDIE »[74]

S'agissant du deuxième élément, la présence de filigranes millésimés a été relevée pour les années suivantes : 1778 (BIF 86), 1779 (BIF 95), 1780 (BNF 365), 1788 (BIF 61) et 1789 (BIF 9). En outre, on sait qu'un autre type de papier a été fabriqué sur la période 1786-1789 (BIF 15). Or, la durée maximale pendant laquelle Condorcet utilise son papier après l'avoir acquis est, le plus souvent, de cinq années environ. Si un manuscrit comporte par exemple un papier millésimé, on en déduit donc que sa rédaction ne peut être évidemment antérieure à l'année indiquée par le filigrane, qu'elle coïncide avec cette année ou lui est, au maximum, fort vraisemblablement postérieure de cinq années environ.

[74] La marque et la contremarque proviennent respectivement du MS 865, f. 234 v-235 r, 231 v. Nous avons réalisé ce cliché, avec C. Bustarret, à l'aide d'une plaque lumineuse placée en dessous d'un feuillet manuscrit isolé dans l'obscurité, cela pour faire apparaître la trame et le filigrane du papier.

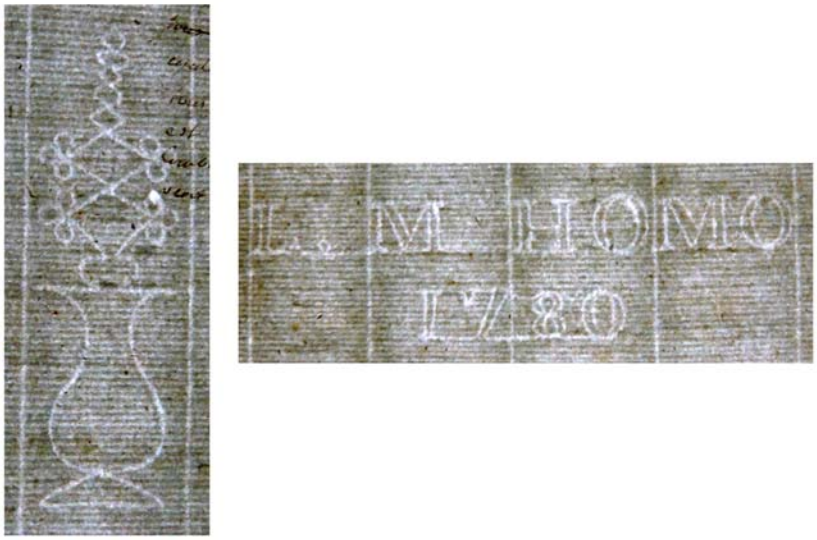

Document 9 : Filigrane de type « BNF 365 ». Marque : Pot surmonté d'un croisillon fleuronné ; contremarque : « L. M. HOMO 1780 »[75]

L'intérêt présenté par l'analyse matérielle du papier, concernant la datation, ne se cantonne toutefois pas à ces deux éléments. Même si le papier n'est pas identifié, il peut avoir servi de support d'écriture pour un manuscrit daté ou datable, comme une lettre ou un texte publié. Il est dès lors possible de suggérer une datation pour un manuscrit qui ne comporte, en revanche, aucune information en la matière mais qui a été rédigé sur le même type de papier qu'un ou plusieurs autres manuscrits datés ou datables.

3. 2. Principaux résultats

Les informations chronologiques fournies par le recours aux indices matériels peuvent être présentées en distinguant deux ensembles de textes. D'une part, ceux constituant le *Tableau historique*, représentant près de 1000 feuillets, d'autre part, divers écrits plus courts et non exempts de considérations économiques ou proprement économiques.

Les manuscrits du Tableau historique

Une datation assez serrée, parfois à un ou deux ans près, a été établie pour une dizaine de manuscrits dits « isolés » [**(9. 5)**, p. 179-183], grâce à trois éléments. Premièrement, l'examen des graphies en « oi » ou en « ai » et avec des consonnes « m » redoublées ou non. Deuxièmement, celui du papier, à savoir le repérage de papier de fabrication picarde ou d'occurrences communes avec le papier d'autres manuscrits, notamment celui de certaines lettres de *Condorcet à Turgot* datées de 1772-1774 et des *Réflexions sur les corvées* [1775].

[75] La marque et la contremarque sont respectivement issues du MS 865, f. 398 r et 399 v. Nous avons aussi réalisé ce cliché avec une feuille lumineuse.

Troisièmement, le relevé d'un réemploi relatif à une opération financière réalisée par Condorcet, suggérant pour l'écriture d'un texte une date postérieure à janvier 1785. Les informations chronologiques susceptibles d'être retirées par un examen du contenu même de la quasi-totalité de ces manuscrits, de nature principalement philosophique, étaient en revanche inexistantes ; d'où l'intérêt des indices matériels que nous avons pu recueillir.

Le repérage de l'écriture du copiste Cardot, couplée à celui d'un type particulier de papier, nous a permis par ailleurs d'identifier et de proposer une datation pour un ensemble de trois écrits historiques « en neufs époques » [**(8)**, p. 20-21 ; **(9. 0)**, p. 6-8]. Il est désormais acquis que cet ensemble de manuscrits, qui comprend la première occurrence littérale de « Tableau historique des progrès de l'esprit humain », a été rédigé entre juillet 1787 et juillet 1789, tandis que la lecture de son contenu suggére seulement une période de rédaction située entre 1776 et la Révolution française[76].

En outre, l'analyse du papier a confirmé l'appartenance des *Quatre-vingt-seize Notes brèves*, ainsi que des *Fragments 4*, *6* et *9*, au Projet de 1793-1794. Elle a aussi permis d'associer un *Plan* en neufs époques au *Prospectus*, et non à la version extensive du *Tableau historique* [**(9. 5)**, p. 1053].

Autres manuscrits

Les textes, en dehors du *Tableau historique*, traitant directement ou indirectement de matières économiques et dont la datation a pu être éclairée par le relevé d'indices matériels peuvent eux-mêmes être répartis en deux groupes : ceux, publiés, auxquels les commentateurs ou les éditeurs ont tenté d'attribuer une date qui a pu être corrigée ou précisée ; ceux, inédits, pour lesquels l'incertitude de la date était quasi totale.

S'agissant des écrits du premier groupe, la datation a été en particulier précisée pour le *Tableau général*, où Condorcet présente son projet de Mathématique sociale. L'unique feuillet manuscrit de ce texte qui est parvenu jusqu'à nous [MS 885 (II), f. 3 = 208] a un type de papier (BIF 3) dont les seules occurrences communes, à ce jour connues, sont celles du support dont Condorcet a fait usage pour rédiger, au début du mois de juillet 1793, les premiers feuillets du *Prospectus* et du *Plan* qui lui est associé. Cette coïncidence confirme l'hypothèse selon laquelle le *Tableau général* a été rédigé au mois de juin 1793 [**(13)**, sect. 1. 1.], époque à laquelle Condorcet était sur le point d'être proscrit : ses amis girondins sont

[76] Se fondant sur des arguments historiques et théoriques, la datation plus serrée – début des années 1780 – que nous avions suggérée il y a une dizaine d'années [**(3)**, chap. IV, sect. 1 (« Introduction », § 2-3)] était donc fausse.

alors décrétés d'arrestation et il se réfugiera lui-même dans la clandestinité au début du mois suivant. Notre thèse est par conséquent que cet écrit, souvent daté de manière fantaisiste par ses commentateurs et ses éditeurs [**(13)**, p. 2], a été rédigé dans l'urgence par Condorcet et qu'il n'a pu en corriger les épreuves.

On peut également citer le cas de son fameux ouvrage, la *Vie de Voltaire*, où sont développées à plusieurs reprises des considérations relevant des sciences morales et politiques, dont l'économie. É. Badinter [1994, p. 7, 24] dans l'édition qu'elle en a faite, mentionne une publication in-12 publiée à Genève en 1787 mais ajoute [*ibid*., p. 24] qu'elle « n'a jamais été vue », ce qui n'a pas empêché de nombreux commentateurs d'y faire référence. Or, l'un des feuillets manuscrits de cette biographie a pour support d'écriture une invitation à des funérailles en date du 19 août 1788 [MS 855, f. 523 r-v] : il est donc strictement impossible que le texte ait pu être achevé avant cette date. La première édition a paru, sous la date de 1789[77], au début du mois de mai 1790, au sein du soixante-dixième et dernier volume de l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire [1785-1789][78], à laquelle Condorcet avait pris une part active : toute date antérieure à 1789 des éditions de la *Vie de Voltaire* doit être considérée comme controuvée.

La troisième et dernière pièce associée à ce premier groupe est constituée par les *Fragments sur la liberté de la presse*, où Condorcet soulève en particulier la difficile question de la liberté du commerce d'un support matériel (le livre) et de sa dimension intellectuelle (les idées qui y sont contenues). Ce texte posthume ne comporte pas de date dans l'édition de 1804 [t. XVI, p. 3-50], tandis que celle de 1776 – retenue par les commentateurs – figure dans l'édition de 1847-1849 [t. XI, p. 253-314]. Or le filigrane de certains feuillets [f. 21, 34-35] du manuscrit de ce texte [MS 857, f. 20-29, 31-37], comporte le millésime « 1779 » (BIF 95). Cet indice matériel, enrichi par l'examen des graphies et du contenu du texte, autorise à établir une période de rédaction située aux alentours de 1781.

Pour ce qui concerne les textes relevant du second groupe, c'est-à-dire les manuscrits inédits et non datés traitant de matières économiques ou s'y rapportant, il est possible de citer tout d'abord deux écrits consacrés à une question qui a taraudé des générations d'administrateurs et à laquelle Condorcet sera notamment confronté sous le Ministère Turgot puis sous la Révolution : celle de l'uniformisation des poids et des mesures. Le court

[77] L'impression semble en effet avoir été achevée fin juin 1789 : il s'agissait du moins de la date prévue, telle que Beaumarchais l'indiquait à Cramp et Bulkeley, dans une lettre du 25 avril de la même année [dans G. & M. Von Proschwitz [1990], t. II, p. 1046].
[78] Beaumarchais, dans une lettre inédite adressée à Gjoewerl, en date du 8 mai 1790 [BHVP, MS 1312, f. 358 r], déclare en effet que la *Vie de Voltaire* a été « m[ise] en vente ces derniers jours ».

Fragment sur l'uniformisation des poids et des mesures dans le commerce [MS 865, f. 205 v] peut être ainsi daté de la période du Ministère Turgot, compte tenu de son écriture, de ses graphies et de son support matériel – à savoir un extrait autographe des *Réflexions sur les corvées* [1775] au dos duquel il est rédigé. Plus intéressant est le cas du manuscrit portant *Sur la réforme des poids et des mesures* [MS 883, f. 145-159], hélas également lacunaire. Louis Marquet [1989 b, p. 53] juge cette pièce « impossible à dater », même s'il estime à juste titre, grâce à l'examen de son contenu, qu'elle a été rédigée après la chute du Ministère Turgot, par conséquent après le 10 mai 1776. Or, l'un des feuillets [f. 153] de ce texte est de fabrication picarde (BIF 27). Il est donc possible d'établir un intervalle de confiance ayant pour bornes le mois de mai 1776 et celui de mars 1781 ; tandis que l'examen de ses graphies – où prédominent les consonnes « m » non redoublées – permet de resserrer la datation aux premières années de cet intervalle.

À notre connaissance jamais évoqué par les commentateurs, sans doute parce qu'il est égaré dans les papiers de d'Alembert à la Bibliothèque de l'Institut de France, le court mais précieux manuscrit exposant les *Principes relatifs à la conversion d'un impôt indirect en un impôt direct* [MS 2466, f. 88-89] mérite aussi d'être signalé. *A priori*, l'écriture de ce texte inédit pourrait remonter au milieu des années 1770, puisque Condorcet avait été sensibilisé aux problèmes qui y sont soulevés lors de sa participation au Ministère Turgot, ce dernier ayant tenté d'engager une vaste réforme fiscale du Royaume[79]. Seulement, ce manuscrit est composé au verso du dernier feuillet d'une lettre adressée par le chirurgien Garnier à Condorcet le 22 septembre 1784. Sa rédaction est de ce fait nécessairement postérieure, peut-être contemporaine d'autres passages de son œuvre qui approfondissent les questions de conversion fiscale et associés à l'écriture de la *Vie de M. Turgot* [1786, OC, t. V, p. 130-135] et de l'*Essai sur les assemblées provinciales* [1788, OC, t. VIII, p. 608-647].

On peut enfin mentionner le cas du *Fragment sur les assignats* [**(2)**, p. 10, cité *infra*, p. 113] dont l'un des feuillets autographes [MS 865, f. 152 r] a été rédigé au verso d'une lettre [MS 865, f. 153 = f. 152 v], écrite de Paris et en date du 9 avril 1791, qu'un certain Daudibert-Caille a adressée à Condorcet. En ajoutant cet indice matériel à d'autres éléments relevant du contenu du texte [**(2)**, p. 10, n. 32], il est ainsi possible de fixer une période de rédaction assez fine, située entre le 9 et le 26 avril 1791.

[79] Condorcet traite d'ailleurs de la réforme de l'impôt dans sa correspondance avec Turgot, en particulier dans une lettre d'avril 1776 [CH, p. 269-270].

*
**

La perspective temporelle dans laquelle s'inscrit l'œuvre de Condorcet détient un statut ambivalent. Souvent présenté comme un auteur situant son propos dans le long terme, ce que la « Dixième époque » de son *Tableau historique* illustre on ne peut mieux, ses écrits sont simultanément, si l'on excepte ceux de mathématiques pures, en prise quasi constante avec l'actualité de son temps [**(9. 0.)**, p. 22] : l'affirmation progressive de la « Dixième époque », en réponse à la dictature montagnarde, en est elle-même une manifestation majeure. La datation précise de ses écrits, à commencer par ceux rédigés de la veille de la Révolution jusqu'à la proscription de Condorcet, se révèle donc très fréquemment d'une importance fondamentale. L'analyse matérielle est à ce titre d'un grand secours. On peut imaginer que plus celle-ci s'enrichira – par un relevé croissant des filigranes, un travail plus détaillé sur l'évolution de l'écriture et des graphies de Condorcet, sur la nature des encres, de l'espace graphique de ses manuscrits ou encore par l'établissement d'une isographie exhaustive de ses copistes – plus elle permettra d'aboutir à des résultats nombreux et précis. Dans une optique similaire, l'étude des diverses phases rédactionnelles d'autres manuscrits que ceux du *Tableau historique*[80], devrait permettre d'en suggérer une datation interne et d'en retracer au plus près la genèse. Enfin, corriger les lacunes, les erreurs ou les infidélités des versions imprimées ; certifier que Condorcet est bel et bien l'auteur de tel ou tel texte ; rapprocher entre eux certains fragments dispersés dans différents fonds sont autant d'éléments supplémentaires qui pourraient naturellement voir le jour à mesure que l'analyse des manuscrits de Condorcet progressera.

[80] Nous pensons en premier lieu aux documents de genèse (notes, plans, brouillons, copies corrigées) de l'*Essai sur les assemblées provinciales*, représentant plus de 800 feuillets [MS 856]. À notre connaissance jamais étudiées par les théoriciens du choix social, les différentes versions manuscrites qu'il subsiste de l'*Essai sur l'application de l'analyse* – dispersées dans les volumes MS 857, 865, 873 à 875 de la Bibliothèque de l'Institut de France et Z 29 de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris – mériteraient également d'être comparées non seulement entre elles mais aussi avec la version imprimée.

CHAPITRE 2. L'HISTOIRE DU CLASSEMENT DES MANUSCRITS ET DE L'ÉDITION COMME MODES D'INTERPRÉTATION DE L'ŒUVRE

Il existe plusieurs manières d'appréhender la réception de l'œuvre d'un auteur. Celle la plus pratiquée, et qui vient le plus naturellement à l'esprit, consiste à examiner les commentaires qu'elle a reçus. Moins courante, une autre méthode réside dans l'étude de la destinée éditoriale des écrits de l'auteur. Il faut alors examiner la structure et le contenu des corpus de ses textes publiés, ou encore recenser le nombre d'éditions ou de traductions dont a bénéficié tel ou tel texte, ainsi que leurs tirages respectifs. Bien sûr, ces deux dimensions de la littérature, primaire et secondaire, se trouvent en interaction : les choix éditoriaux éclairent les interprétations, et inversement.

S'il semble intéressant de se livrer à cette étude comparée s'agissant de Condorcet, il existe une autre manière de considérer l'accueil réservé à son œuvre, située en amont de l'entreprise interprétative et éditoriale. Celle-ci consiste à se pencher sur la façon dont ses manuscrits ont été classés. En lui-même, le classement des manuscrits n'est en effet pas neutre et requiert une opération d'analyse. Parce qu'il s'agit de la première des lectures de l'œuvre, il paraît naturel de commencer par l'évoquer **[Section 1]** avant de se pencher sur l'histoire de son édition **[Section 2]**, ces deux aspects étant évidemment liés aux commentaires qui en ont été faits.

Section 1. Le classement des papiers de Condorcet

On ne sait pas comment, avant de se réfugier dans la clandestinité au début de l'été 1793, Condorcet avait organisé le classement de ses papiers. On ne sait pas non plus s'il envisageait, comme d'Alembert l'avait fait au milieu des années 1770, de faire publier un ou plusieurs recueils exhaustifs de ses écrits, ce qui aurait pu le conduire à ordonner d'une façon spécifique certains d'entre eux. L'ignorance est également totale quant au classement des ouvrages de sa bibliothèque, celle-ci n'ayant jamais été retrouvée [**(9. 0.)**, p. 24][81], tandis qu'un tel classement aurait pu précisément constituer un éclairage relatif à celui de ses manuscrits, l'un et l'autre ayant d'ailleurs pu être confondus, ce qui était courant à cette époque[82]. On se doute néanmoins que la mise en ordre par Condorcet de ses papiers obéissait à une certaine logique, ce d'autant plus que l'académicien était extrêmement sensible aux questions de classification, y compris celle relatives à la bibliothéconomie, comme nous l'avons déjà signalé [*supra*, p. 17, et **(14)**, p. 102, n. 29].

[81] Elle a vraisemblablement été dispersée suite à la confiscation des biens de Condorcet lors de sa proscription. Notons tout de même que Sophie de Grouchy recouvrera la possession de pas moins de 540 exemplaires de l'*Essai sur l'application de l'analyse* figurant dans cette bibliothèque. Voir Sophie de Grouchy [20 fév. 1797].

[82] L'expression même de « livre manuscrit », alors répandue, l'atteste. Au XVIIIe siècle, le support manuscrit servait en effet non seulement à élaborer une œuvre mais aussi à la diffuser. Sur le manuscrit comme moyen de publication au temps des Lumières, voir F. Moureau [2006]. Concernant plus spécifiquement certains manuscrits économiques, consulter J. C. Perrot [1984, p. 313-314].

En tout état de cause, ses papiers ont été sujets à de nombreuses manipulations depuis deux siècles. Nous commencerons par évoquer brièvement ces manipulations **[1. 1.]**. La répartition actuelle des papiers de Condorcet révèle que son œuvre et son action politiques ont été le principal déterminant de leur classement **[1. 2.]**. En fonction de celui-ci, les manuscrits directement ou indirectement liés à son œuvre économique ont été en conséquence ventilés. Ces mêmes manuscrits ont été en revanche d'autant plus mal classés qu'ils avaient partie liée avec l'activité scientifique de Condorcet **[1. 3]**. Enfin, les manuscrits scientifiques de l'académicien, en tant que tels, n'ont pas bénéficié d'un classement digne de ce nom **[1. 4.]**.

1. 1. Les manipulations

La première des manipulations des papiers de Condorcet n'étant pas de son fait est survenue de son vivant même lorsque, en juillet 1793, son arrestation fut décrétée[83]. Quelques années plus tard, après avoir recouvré les possessions de son époux, Sophie de Grouchy entreprend la publication de ses *Œuvres* dites *complètes* [**(10)**, **(11)**] : un *Catalogue des ouvrages de Condorcet* [1797, MS 849, f. 194-198, 205] est alors dressé et ses papiers sont consultés, certains d'entre eux changeant au moins temporairement d'emplacement puisqu'ils sont communiqués à divers savants afin de recueillir leur avis sur l'opportunité de leur publication. Une autre intervention importante est peut-être survenue au moment de la mort de Sophie de Grouchy, au début des années 1820, la succession ayant été « au pillage »[84]. Puis les papiers de Condorcet sont à nouveau manipulés, dans les années 1840, lors de la préparation de la biographie d'Arago et de la publication des *Œuvres de Condorcet* [**(10)**, **(17)**][85]. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, la majeure partie des manuscrits de Condorcet disponible aujourd'hui arrive, par vagues successives, aux Archives de l'Académie des sciences et à la Bibliothèque de l'Institut[86]. Des conservateurs d'alors, L. Lalanne puis A. Rebelliau, leur attribuent une place particulière au sein du fonds. Au début du XXe siècle, à

[83] Le 8 juillet 1793, sur ordre du Comité de sûreté générale, les scellés sont apposés dans l'appartement de Condorcet, rue de Lille, à Paris. Il est annoncé que ses papiers seront plus tard « transportés au lieu ordinaire des séances du comité » [Drouet et *alii*, *Procès-verbal*, AN, F7 4443, f. 283]. Mais, après avoir pris connaissance de la présence d'« une si grande quantité de papiers qu'il faudrait plusieurs jours pour les examiner » [Curt & Soulet, *Procès-verbal*, AN, F7 4443, f. 289], le Comité décide finalement que tous les papiers de Condorcet qui « paroîtront suspects » [Chabot & *alii*, *Arrêt*, AN, F7 4443, f. 285] soient transportés de son appartement à celui, attenant, de Cardot, où les scellés sont aussi apposés. Nous n'avons pas trouvé de traces supplémentaires concernant l'examen des papiers de Condorcet par le Comité de sûreté générale. On sait en tout cas que, par la suite, les scellés furent levés à plusieurs reprises durant l'année 1793 : à la demande de certains savants désirant récupérer des pièces liées au Secrétariat de Condorcet à l'Académie des sciences [voir par exemple Campma [?], *Demande de levée des scellés chez Condorcet*, AN, F7 4443, f. 286] et suite à la requête de ses proches, pour accéder à des « contrats de rente » [Cheret, *Procès verbal*, AN, F7 4652, 8e pièce].

[84] Telle est l'expression employée par Arthur O'Connor [MS 2328, pièce 511^F^] le gendre de Condorcet, dans une lettre du 23 mai 1824 dont nous ne connaissons pas le destinataire. Sur ce point, voir aussi la lettre du second fils d'Éliza O'Connor, Daniel O'Connor, adressée à M. Bergounioux [1er sept. 1841, dans C. Léger [1933], p. 225-226].

[85] Un certain nombre de feuillets de présentation des manuscrits de Condorcet sont à cette occasion rédigés par Éliza O'Connor. La plupart d'entre eux se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Institut. L'écriture d'Éliza O'Connor, après celle du copiste Cardot, demeure la principale composante allographe des papiers de Condorcet [**(17)**, p. 8].

[86] Pour plus de détails, voir A. Chassagne [1992].

la demande Rebelliau, L. Cahen entreprend un classement systématique du fonds de l'Institut. D'autres interventions, notamment celles des lecteurs, ont pu enfin survenir jusqu'en 1959, date à laquelle les manuscrits de l'Institut ont été reliés.

1. 2. La logique des divisions actuelles : l'œuvre et l'action politiques de Condorcet

Le catalogue des « Papiers de J. A. N. de Caritat, marquis de Condorcet », établi par M. Bouteron et J. Tremblot [1928, p. 199-215], est assez fidèle au classement opéré par L. Cahen, confronté lui-même à un volume de manuscrits manipulés dans le passé, et en particulier par la fille de Condorcet dans les années 1840. Il coïncide avec les grandes divisions qui se présentent aujourd'hui au lecteur de la Bibliothèque de l'Institut. Ces divisions sont les suivantes :

- MS 848 : Documents et notes biographiques ;
- MS 849 : Bibliographie des œuvres de Condorcet ;
- MS 850 : « Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet », par Antoine Diannyère ;
- MS 851 : Dossier relatif à l'*Histoire des Girondins* de Lamartine ;
- MS 852 : Derniers écrits de Condorcet (ayant un caractère biographique ou privé) ;
- MS 853 : Lettres à Turgot ;
- MS 854 : Lettres diverses ;
- MS 855 : Papiers littéraires et académiques ;
- MS 856 : Manuscrits sur les assemblées provinciales ;
- MS 857 : Documents juridiques, politiques, etc., antérieurs à la Révolution ;
- MS 858 : Élections aux États Généraux ;
- MS 859 : Pièces relatives à la Constituante (1789) ;
- MS 860 : Pièces relatives à l'année 1790 ;
- MS 861 : Papiers relatifs à l'année 1791 ;
- MS 862 : Pièces relatives à la Constituante dont la date est indéterminée ;
- MS 863 : Papiers politiques. Législative ;
- MS 864 : Papiers politiques. Convention ;
- MS 865 : Questions financières et politiques ;
- MS 866 : Lettres de divers à divers ;
- MS 867 : Lettres adressées à Condorcet ;
- MS 868 : Lettres, sans signature, à Condorcet ;
- MS 869-870 : Pièces diverses, relatives notamment à l'édition des *Œuvres de Voltaire*, publiée à Kehl ;
- MS 871 : Correspondance de Voltaire et de Condorcet ;
- MS 872 : Brouillon des *Mémoires sur l'Instruction publique* ;
- MS 873 : Fragment d'un Dictionnaire des Sciences ;
- MS 874 : Mélanges de mathématiques ;
- MS 875 : Notes et brouillons relatifs notamment au calcul des probabilités ;
- MS 876 : Correspondance de Condorcet ;
- MS 877-880 : *Traité de calcul intégral* ;
- MS 881-885 : Mélanges scientifiques et littéraires.

Document 10 : Principales divisions des manuscrits de Condorcet déposés à la Bibliothèque de l'Institut[87]

[87] Certains manuscrits sont localisés dans d'autres volumes ou liasses, à savoir principalement : MS 1257, 1989, 2328, 2396, 2397, 2398, 2466, 2475, 4483, 7700, 7701, 7742. Il s'agit, pour l'essentiel, de papiers relatifs à la famille de Condorcet ou de pièces de correspondance de ce dernier.

Cette organisation est assez éloquente. Les manuscrits politiques de Condorcet sont assez bien classés. Deux catégories sont dégagées. Les pièces antérieures à la Révolution [MS 857-858] et celles qui lui sont contemporaines [MS 859-864]. Cette deuxième catégorie a bénéficié d'une mise en ordre systématique : les manuscrits sont répartis par législature et, pour ce qui concerne la Constituante, par année.

1. 3. Une localisation des manuscrits économiques dépendante de celle des manuscrits politiques

Les manuscrits qui relèvent directement ou indirectement de l'économie sont quant à eux, toujours d'après le *Catalogue* de Bouteron et Tremblot, essentiellement répartis dans les volumes suivants[88] :

- MS 855 : [Textes académiques liés à l'économie, concernant essentiellement la construction de canaux] ;
- MS 856 : [*Essai sur les assemblées provinciales*] ;
- MS 857 : Sur la liberté de la presse ; [*Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*] ; Note au sujet des compagnies d'assurance ; *Monopole et monopoleur* ; *Réflexions sur les corvées* ; [Textes sur l'esclavage] ; *Vie de M. Turgot* ;
- MS 859 : Fragments sur les esclaves et les membres des confessions opprimées ; Fragments de réflexions sur la politique française de Necker et l'état des finances ; *Plan d'un emprunt public avec des hypothèques spéciales* ;
- MS 860 : *Sur l'impôt personnel* ; *Sur la fixation de l'impôt* ; *Sur la proposition de payer la dette exigible en assignats* ; *Des causes de la disette du numéraire* ;
- MS 861 : *Lettre sur le marc d'argent* ; Lettre à Rœderer au sujet de l'établissement des payeurs généraux ; Instruction pour le payement des annuités ; Liste des noms qui demandent des places à MM^rs^ les commissaires de la Trésorerie ;
- MS 862 : Sur un plan d'emprunt proposé aux officiers municipaux de Paris ; Sur l'Almanach royal de 1792, qui appelait commissaires du Roi ceux à la Trésorerie nationale ; *Discours sur la nomination et la destitution des commissaires de la Trésorerie* ; *Discours sur les finances* ; Troubles sur les subsistances ; Sur la distribution des petits assignats ;
- MS 865 : [Divers textes monétaires et financiers] ;
- MS 883 : [Divers textes sur les poids et mesures] ; *Mémoire*[*s*] *sur les monnaies*.

Document 11 : Répartition des manuscrits économiques de Condorcet déposés à la Bibliothèque de l'Institut

Cette répartition, dans ses grandes lignes, est conditionnée par celle de l'œuvre et de l'action politiques de Condorcet. Les textes associés au Ministère Turgot et à la biographie de ce dernier se trouvent ainsi dans le volume MS 857, tandis que ceux précédant directement la Révolution, ou qui lui sont contemporains, sont principalement reliés dans les volumes MS 856 et 859-862. Le reste des manuscrits conservés dans les volumes MS 855, 865 et 883 est

[88] Les intitulés entre crochets n'ont pas été indiqués comme tels par Bouteron et Tremblot. Ils sont donc de notre fait. Ils désignent la plupart du temps un ensemble de manuscrits regroupés au sein d'un même volume.

constitué par des textes qui peuvent certes être liés aux fonctions ou à la pensée politiques de Condorcet mais qui, fréquemment, relèvent aussi de l'arithmétique financière, de l'arithmétique politique ou qui se situent à mi-chemin entre les sciences et l'économie.

1. 4. L'éparpillement des manuscrits scientifiques

Les manuscrits scientifiques sont conservés dans un désordre souvent kafkaïen. Certes, on note en particulier la présence du volume MS 873, « Fragment d'un Dictionnaire des Sciences », et des volumes MS 877-880, « Traité de calcul intégral »[89]. Cet ordre n'est toutefois qu'apparent.

Dans le premier cas, les feuillets associés au projet de dictionnaire occupent moins de la moitié du volume, le reste étant essentiellement composé de textes scientifiques dans un état fragmentaire et dispersé. Ensuite, comme l'a noté A. M. Chouillet [1995, p. 103], les feuillets relatifs à ce projet ne sont pas, contrairement à ce qu'indique Éliza O'Connor dans une *Note de présentation* [25 sept. 1845], « en ordre » [MS 873, f. 1 r]. Enfin, on trouve des fragments dispersés dans presque une dizaine d'autres volumes – notamment les volumes MS 865, 869-870, 875, 882 – qui peuvent être rapprochés de ce projet.

Dans le second cas, on doit souligner que le manuscrit du *Traité du calcul intégral* a été déposé à la Bibliothèque de l'Institut par un don unique, en 1853. Cela rend compréhensible le fait qu'il n'ait pas été mélangé avec d'autres manuscrits. Par ailleurs, il forme, pour l'essentiel, un ensemble de feuillets assez distincts par leur apparence formelle et donc faciles à classer, si tant est qu'ils aient été auparavant mélangés : le manuscrit autographe [MS 877-878], la copie de Keralio et le début de la version imprimée [MS 879]. Cela étant, on constate que contrairement à ce que laisse croire la désignation sommaire de Bouteron et Tremblot, le MS 880 n'a rien à voir avec ce texte[90], tandis que des brouillons qui y sont en revanche liés se situent dans d'autres volumes de l'Institut, essentiellement les MS 873 et 874.

De manière plus générale, les manuscrits de mathématiques pures de Condorcet, sont mal classés, non plus que ceux relevant des mathématiques mixtes[91]. On se contentera, à ce propos, de donner un exemple. Le début de la *Première ébauche d'essai sur les probabilités* [1770, BC, p. 247-263] se trouve sous la cote MS 883, f. 216-221 de la Bibliothèque de

[89] En réalité « du » calcul intégral. Le *Traité du calcul intégral* [milieu des années 1770-début des années 1780] est la grande œuvre de mathématiques pures, demeurée inachevée, de Condorcet.
[90] On trouve essentiellement sous cette cote des pièces de correspondance (de d'Alembert à Turgot et de L. Euler à d'Alembert).
[91] Pour plus de détails, voir C. Gilain [1992] concernant les manuscrits de mathématiques pures et B. Bru et P. Crépel [1994], s'agissant de ceux de mathématiques mixtes.

l'Institut, la suite sous la cote Z 30, f. 1-6 de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris et la fin sous la cote MS 875, f. 132-133 de la Bibliothèque de l'Institut ; dispersion telle que certaines phrases sont interrompues en leur milieu…

Le désordre qui affecte les manuscrits scientifiques de Condorcet peut enfin être illustré par certains de leurs feuillets de présentation, si tant est qu'il y en ait un. Par exemple, L. Cahen les présente comme « sans intérêt » [MS 883, f. 160 r] ou leur donne l'appellation imprécise d' « Écrits scientifiques » [MS 883, f. 188 ter r]. Il est vrai que Cahen n'avait pas une formation de scientifique. Rien ne l'empêchait cependant de s'entourer de personnes compétentes pour classer les manuscrits de Condorcet dont il n'avait pas une bonne maîtrise du contenu. Le fait qu'il n'ait pas jugé utile de le faire reflète, de manière plus générale, le mépris dans lequel avait alors sombré, à cette époque, la pensée scientifique de Condorcet.

Section 2. Brève histoire de l'édition

Le nom de Sophie de Grouchy résonne parfois aux oreilles des historiens de la pensée économique[92] en vertu de la traduction qu'elle publia, en 1798, de la septième édition [1792] de la *Théorie des sentiments moraux* de Smith, à laquelle elle joignit huit *Lettres sur la sympathie*. Sophie de Grouchy contribua aussi, cela est moins connu, à la diffusion de la pensée de Condorcet, par la publication de ses *Œuvres complètes*. Elle eut en effet en charge la responsabilité principale de cette édition, parfois attribuée à tort à Garat et Cabanis [**(11)**, p. 2-3]. Publié en 1804, ce corpus n'a toutefois de « complet » que le nom **[2. 1.]**. Il ne comprend pas un grand nombre des manuscrits de Condorcet et occulte par ailleurs la quasi-totalité de son œuvre scientifique, manuscrite ou imprimée, celle-ci étant mal considérée à cette époque. Tout un pan de la pensée économique de Condorcet qui pourrait avoir trait à cette œuvre scientifique est, en conséquence, écarté. Ce constat doit être reproduit à l'examen de la composition des *Œuvres de Condorcet* [1847-1849] **[2. 2.]**, principalement établies par sa fille, Éliza O'Connor, même si son nom est absent de la page de titre de chacun des volumes, au bénéfice de celui d'Arthur O'Connor et d'Arago [**(17)**].

Jusque dans les années 1950, le mépris éditorial qui affecte la pensée scientifique de Condorcet, patent dans les publications de ses *Œuvres* de 1804 et de 1847-1849, continue de se manifester. Quant aux écrits économiques de Condorcet, l'intérêt éditorial qui leur est porté est toujours médiatisé par celui accordé à son œuvre politique ou philosophique **[2. 3.]**. La période 1950-1980 marque un léger infléchissement : l'attention qui commence à naître pour la pensée scientifique de Condorcet [*supra*, p. 8] s'accompagne de la publication de quelques

[92] Voir, par exemple, T. Ando [1992, p. 204-205], M. Rothbard [1995, p. 4] et E. L. Forget [2001].

pièces inédites. Ce n'est cependant qu'à partir des années 1980 que l'histoire éditoriale de l'œuvre de Condorcet connaît un renouveau majeur. Les publications, qu'il s'agisse d'inédits ou de textes déjà publiés dans le passé, se multiplient dans tous les domaines. Ce nouvel élan bénéficie en particulier à l'œuvre scientifique, qui se voit enfin accorder un certain crédit **[2. 4.]**.

2. 1. Les *Œuvres* dites *complètes* [1804]

La non-publication de la quasi-totalité des manuscrits inédits – quel que fût leur objet : moral, philosophique, politique, scientifique… – alors connus de Sophie de Grouchy et de son entourage s'explique aisément [**(10)**, p. 2**, (11)**, p. 5-6]. Les pratiques éditoriales de l'époque négligeaient notamment ce que l'on nomme aujourd'hui les « avant-textes » constitués, rappelons-le, par les pièces antérieures à celle imprimée ou qui aurait pu être imprimée ; qu'il s'agisse de notes, de plans, d'ébauches, de premiers jets ou de mises au net corrigées de la main de l'auteur. Le volume occupé par ces écrits aurait représenté au moins les deux tiers de l'œuvre finalement publiée en 1804.

L'autre lacune principale des *Œuvres* prétendument *complètes de Condorcet* consiste dans la négligence qui a été portée à son œuvre scientifique [**(10)**, sect. 1. 1.]. On peut s'en faire une idée par les trois divisions qui ordonnent cette publication :

- « Mélanges de littérature et de philosophie » (tomes I-X) ; - « Politique générale et particulière » (tomes XI-XVIII) ; - « Économie politique » (tomes XIX-XXI).

Document 12 : Divisions du corpus de 1804 (reproduit dans **(10)**, p. 5)

Regroupés dans la première de ces divisions (tomes I-IV), seuls les *Éloges* que Condorcet prononça en tant que Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences sont publiés. Le reste des écrits liés à son activité au sein de cette institution, laquelle s'étend de 1769 jusqu'à la Révolution, est exclu. De manière générale, les travaux de Condorcet, qu'ils relèvent des mathématiques pures, des mathématiques mixtes ou plus largement des sciences, sont évincés. La seule exception notable consiste dans la publication, au tome XXI, du *Tableau général* [1793], texte qui a néanmoins souffert d'un travail éditorial peu rigoureux [*supra*, p. 29-31, 33-34]. Au total la publication de l'œuvre scientifique de Condorcet, en ne prenant en considération que les textes imprimés et les manuscrits mis au propre, aurait presque doublé le volume du corpus des *Œuvres* de 1804.

La raison principale de cette mise à l'écart de l'œuvre scientifique de Condorcet tient à l'image de ce dernier qui prévaut au lendemain de sa mort [**(10)**, sect. 2. 2. ; **(11)**, p. 8] : celle

de l'homme politique des Lumières, un des rares membres du groupe des Encyclopédistes a avoir connu la Révolution. Rédigée lors de sa proscription, l'*Esquisse* illustre on ne peut mieux cette image. L'ouvrage posthume de Condorcet connaît un immense succès, en France comme à l'étranger. Il sera qualifié dans les journaux [**(9. 7.)**, p. 1133-1134] de « Testament des Lumières » ou encore de « Testament du siècle ». Comme l'a indiqué K. M. Baker [1975, p. 447], l'*Esquisse* constitue ainsi le « manifeste philosophique de la reconstruction post-Thermidorienne » ; il devient le livre de chevet des Idéologues, qui y voient avant tout l'image d'une opposition politique à la Terreur. La publication des *Œuvres complètes* de 1804, qui comprend évidemment l'*Esquisse*, participe de la même charge testamentaire et symbolique. L'analyse de J. Sgard [1999], portant sur la naissance de la notion d' « œuvres complètes » paraît judicieuse si on l'applique à la destinée éditoriale de Condorcet. Constatant l'augmentation des corpus dits « complets » à partir du dernier quart du XVIIIe siècle en France, J. Sgard souligne [**(10)**, p. 12] leur aspect emblématique et testamentaire : « L'écrivain est mort la plume à la main [...] [son] œuvre est confiée à la nation [...] Il s'agit [...] de consacrer l'écrivain, de lui donner sa vraie place par un rituel funéraire d'inhumation, de célébration et d'immortalisation ». Ce désir est précisément avancé lors de la publication du corpus concernant Condorcet : « Avoir soigné l'édition complète de ses œuvres, est la seule consolation que sa perte laisse à sa famille et à ses amis ; c'est le seul dédommagement qu'ils puissent offrir à sa patrie et à la république des lettres »[93].

Jusque dans son aspect biaisé, car elle rend l'œuvre politique de Condorcet omniprésente, l'édition de 1804 est ainsi en accord parfait avec la réhabilitation et la mise en valeur, après le 9-Thermidor, de ses idées et de sa figure en tant que philosophe républicain. Ses travaux scientifiques, et en particulier mathématiques, sont en revanche jugés de peu d'intérêt, à moins qu'ils ne soient ouvertement critiqués. Les rares fois où ils ne sont pas ignorés par les commentateurs, les écrits de mathématiques pures de Condorcet sont considérés comme peu clairs et trop généraux ; critiques que ses amis eux-mêmes, d'Alembert et Lagrange en tête, lui faisaient déjà de son vivant [**(10)**, p. 10]. Plus polémiques et plus discutés parce qu'ils renvoient souvent à des questions de société, les textes de Condorcet relevant des mathématiques mixtes sont eux aussi dénigrés. Parmi les proches de Condorcet, il n'y a guère que Diannyère qui s'en fait explicitement l'avocat[94] : le reste de son entourage et les admirateurs de son action et de sa pensée politique s'en détournent [**(10)**, p. 11].

[93] *Gazette littéraire universelle* [août 1804], p. lix.
[94] On pourrait ajouter J. Fourier, comme l'a montré P. Crépel [1989].

Quant à l'œuvre économique, si elle bénéficie d'une division dans le corpus de 1804 (tomes XIX-XXI), les textes alors édités sont, pour la plupart, précisément étroitement liés aux activités politiques de Condorcet : il s'agit d'écrits sur la liberté du commerce, les monnaies et les finances, rédigés pendant le Ministère Turgot et la Révolution française.

2. 2. Les *Œuvres de Condorcet* [1847-1849]

Les *Œuvres de Condorcet* constituent, à ce jour encore, le recueil le plus étendu de ses écrits et celui le plus fréquemment cité par les commentateurs. En effet, s'il ne comporte que douze tomes, ce recueil comprend paradoxalement un volume de textes plus important que celui des vingt-et-un tomes de l'édition de 1804 : il inclut une quarantaine de textes supplémentaires et environ deux cent lettres.

Cela étant, les divisions de cette édition révèlent, comme celle de 1804, une réelle négligence de la pensée scientifique de Condorcet :

- « Correspondance et œuvres diverses » (tome I) ;
- « Éloges » (tomes II-III) ;
- « Mélanges de littérature et de philosophie » (tomes IV-VI) ;
- « Économie politique et politique » (tomes VII-X) ;
- « Politique » (tomes XI-XII).

Document 13 : Divisions du corpus de 1847-1849 (reproduit dans **(10)**, p. 6)

La plupart des écrits nouvellement publiés [**(10)**, p. 6-8] dans cette édition concernent la correspondance de Condorcet, ainsi que son œuvre philosophique, politique et dans une moindre mesure économique – seul le texte *Sur l'abolition des corvées* [1775] est ajouté par rapport au recueil de 1804. On remarque en particulier [**(10)**, p. 8] que, parmi les manuscrits du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* dont les éditeurs connaissent alors l'existence, les textes qu'ils choisissent d'écarter de leur publication sont précisément ceux les plus proches des conceptions scientifiques de Condorcet.

Son œuvre scientifique n'a pas, en effet, bénéficié d'une quelconque réhabilitation durant les premières décennies du XIXe siècle [**(10)**, p. 12, **(12)**, p. 4]. Les réflexions de Condorcet en matière de mathématiques pures sont alors complètement tombées dans l'oubli. Quant à celles relevant des mathématiques mixtes, seul Duvillard leur rend hommage : de Degérando à J. S. Mill, en passant par Comte ou encore Cournot, ces réflexions sont ou critiquées ou ignorées – les travaux de Laplace et de Poisson, s'ils ne sont pas sans relations avec ceux de Condorcet, n'y renvoient cependant presque jamais.

La publication des *Œuvres de Condorcet* participe, comme celle entreprise une cinquantaine d'années auparavant, à la mise en valeur de la figure de Condorcet en tant qu'homme politique [**(10)**, p. 14-15]. Arago, s'il n'a nullement collaboré au travail fastidieux de prospection et d'établissement du texte de cette édition, a sans aucun doute présidé à sa structure éditoriale. Homme politique de première importance sous la Monarchie de Juillet et au début de la Deuxième République, Arago occupe un siège, depuis 1830, à la gauche de la Chambre des Députés. Il trouve dans Condorcet une légitimité et un point d'appui rétrospectifs de ses propres aspirations républicaines. Tandis qu'il est lui-même, comme le fut Condorcet, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Arago n'accorde en revanche que très peu d'importance aux travaux scientifiques de son prédécesseur : seule l'œuvre politique de ce dernier l'intéresse.

2. 3. Avant les années 1950, en dehors des *Œuvres*

La période précédant les années 1950 est seulement marquée par deux parutions notables relevant de l'œuvre scientifique de Condorcet. Deux textes inédits sont ainsi publiés : les *Élémens du calcul des probabilités* [1786-1787] en 1805, et *Des méthodes d'approximation pour les équations différentielles lorsqu'on connaît une première valeur approchée* [vers 1778-1782] en 1883.

Relevant des mathématiques mixtes, la publication des *Élémens du calcul des probabilités* souffre de nombreuses incohérences comme l'ont révélé B. Bru et P . Crépel [1994, p. 605 et suiv.], et cela bien qu'elle fût réalisée par Fayolle, polytechnicien. L'une d'entre elles consiste dans l'incorporation du *Tableau général* [1793], qualifié à tort par Fayolle [1805, p. VIII] d' « introduction » aux *Élémens* et, de ce fait, présenté comme un écrit pré-révolutionnaire [**(13)**, p. 2]. L'édition en tant que telle du *Tableau général* est, de surcroît, encore plus catastrophique [*supra*, p. 33-34] que celle publiée un an auparavant dans les *Œuvres de Condorcet*. Le texte de l'académicien devient alors incompréhensible. Sans que l'on sache si son propos se rapporte plus particulièrement à cet écrit où aux *Élémens* dans leuer ensemble, le jugement sans appel de Parisot [1810, p. xii, note] ne doit pas, dans ce contexte, étonner : « Dois-je parler d'un opuscule attribué à Condorcet, et qui a paru dans ces derniers temps, sous le titre d'*Élémens du calcul des probabilités*, à Paris, chez Royez, 1805 [?] Je suis loin de soupçonner que les éditeurs aient voulu en imposer au public, par un écrit prétendu posthume et purement pseudonyme ; mais si cet écrit est véritablement de Condorcet, alors c'est tout au plus la première esquisse de quelque travail qu'il méditait. Il est impossible d'écrire avec plus d'incohérence et d'obscurité ».

La publication de *Des méthodes d'approximation*, quant à elle, ne mérite guère qu'on s'y attarde. En effet, cette édition réalisée par C. Henry – qui, quant à lui, avait pourtant une formation d'historien des sciences – ne corrige pas les erreurs de calculs figurant dans le manuscrit de Condorcet, tandis qu'elle en ajoute d'autres, par de nombreuses erreurs de transcriptions : le texte est publié « sous une forme inutilisable », comme l'écrit C. Gilain [1988, p. 101].

Pour ce qui concerne la pensée économique de Condorcet éditée en dehors de ses *Œuvres* de 1804 et de 1847-1849, on doit signaler la parution en 1847, au tome 14 de la *Collection des principaux économistes* établie par E. Daire et G. de Molinari, de six textes de Condorcet. Trois d'entre eux proviennent de la période du Ministère Turgot[95], deux autres des années 1780[96] et, un dernier, enfin, de la période Révolutionnaire[97]. Par delà le fait que les éditeurs ne jugent guère originale la pensée économique de Condorcet[98], les textes qu'ils sélectionnent sont directement associés à sa pensée politique ou philosophique. Cette image n'est, en outre, pas mise en cause dans les autres publications : l'*Esquisse* bénéficie à elle seule d'une trentaine d'éditions ou de traductions et, pour le reste, on ne relève comme éditions notables que celles du *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*, réalisées par G. Compayré, M. J. Guillaume et C. Hippeau dans les années 1880, et de quelques manuscrits associés au *Tableau historique*, que L. Cahen publie en 1914 et en 1922.

2. 4. À partir des années 1950

Parmi les manuscrits scientifiques de Condorcet, certaines des pièces éditées à partir des années 1950 sont liées au *Tableau historique* : une partie du Fragment 4, consacré à la langue universelle, est publiée en 1954 par G. G. Granger, tandis que K. M. Baker édite en 1962 la Note 9, portant sur les méthodes techniques de classification. Est également paru grâce aux bons soins de K. M. Baker, en 1967, le manuscrit *Sur le sens du mot analyse en géométrie*. On relève aussi la parution, en 1977, du manuscrit, *Sur l'utilité des académies* – sous entendu des sciences – édité par J. E. MacLellan. Quant aux imprimés, les deux

[95] *Monopole et monopoleur* [1775] ; *Réflexions sur la jurisprudence criminelle* [1775], *Lettre d'un laboureur de Picardie* [1775].
[96] *Réflexions sur l'esclavage des nègres* [1781], *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe* [1786].
[97] *Sur l'impôt progressif* [1793].
[98] Dans sa « Notice sur Condorcet », qui précède la publication des textes figurant dans cette édition, E. Daire écrit ainsi [p. 453] que « tous ses ouvrages antérieurs à 1788 ou 1789 ne sont que l'expression des principes professés par le maître [Turgot] qu'il vénérait ». Par ailleurs, G. de Molinari, dans son « Introduction » [p. VII] à l'édition juge négativement *Sur l'impôt progressif*, sans aucun doute parce qu'un tel type d'impôt entrait en contradiction avec ses propres conceptions fiscales.

publications majeures sont l'édition anastatique, en 1972, de l'*Essai sur l'application sur l'analyse* et la livraison par R. Rashed, en 1974, d'un choix de textes principalement consacrés aux mathématiques mixtes.

Ces textes scientifiques ont, à des degrés divers, partie liée avec la pensée de Condorcet relevant des sciences morales et politiques et par conséquent avec sa pensée économique. Ils offrent ainsi une nouvelle façon d'appréhender cette dernière, quoiqu'elle ne soit alors pas exploitée par les commentateurs, à l'exception des théoriciens du choix social qui s'intéressent à l'*Essai sur l'application de l'analyse*. Pour le reste, la pensée économique de Condorcet est diffusée à travers des publications pour ainsi dire orthodoxes : une quinzaine d'éditions ou de traductions de l'*Esquisse*, et trois éditions anastatiques : la première, en 1966, des textes de la *Collection des principaux économistes* ; la deuxième, en 1968, des *Œuvres de Condorcet* ; la troisième, en 1972, de la *Vie de M. Turgot*.

L'histoire éditoriale de l'œuvre de Condorcet change à partir des années 1980. Le renouveau des études condorcetiennes qui se manifeste alors coïncide avec des publications dans tous les domaines, tandis que le développement d'*internet*, à partir du milieu des années 1990, met plus aisément à disposition de nombreux textes de l'académicien. Il serait hors de propos d'établir ici un inventaire détaillé de tous les écrits qui sont diffusés à cette époque.

On se contentera de souligner que l'œuvre scientifique de Condorcet, à laquelle de nombreuses études sont alors consacrées, bénéficie en particulier d'une édition critique et commentée majeure, relevant plus précisément des mathématiques mixtes, à savoir les textes d'arithmétique politique rédigés par Condorcet sur la période 1767-1789. Effectuée par B. Bru et P. Crépel en 1994[99], cette publication comporte notamment plus d'une cinquantaine de textes inédits ou partiellement inédits. Elle révèle que, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, Condorcet a couché sur le papier dès la fin des années 1760, c'est-à-dire pratiquement au début de sa carrière intellectuelle, un nombre considérable de réflexions centrées sur la question de l'application du calcul aux sciences morales et politiques et cela, même s'il ne s'exprimera par la voie de l'imprimé qu'une quinzaine d'années plus tard. Partant, la qualité fondamentale de l'ouvrage publié par B. Bru et P. Crépel est de permettre de retracer la genèse et la maturation des réflexions de Condorcet en ce domaine et de faire la part belle à ses manuscrits, corpus de l'œuvre de Condorcet si souvent négligé par le passé.

L'autre édition marquante a été, en 2004, la parution du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, texte qui par sa taille, rappelons-le, demeure le plus important de

[99] D'autres publications sont mentionnées par ces derniers [1994, p. 4]. Il convient d'ajouter certains des textes publiés par I. McLean et F. Hewitt [1994].

son œuvre. Réalisée par le « Groupe Condorcet »[100], sous la direction de P. Crépel et J. P. Schandeler, cette édition est intégralement composée de manuscrits écrits entre 1772 et 1794. Le texte de l'*Esquisse*, en particulier, y est établi pour la première fois d'après son manuscrit original, désigné par Condorcet comme le « Prospectus » du *Tableau historique*. Ce texte ne représente toutefois, en volume, qu'un cinquième environ d'un ensemble beaucoup plus vaste, comprenant au total à peu près soixante-dix pièces, dont une quarantaine n'avait jamais été publiée auparavant. Certains textes publiés relèvent directement de la pensée scientifique de Condorcet – outre le Fragment 4 et la Note 9 précédemment mentionnés, nous pensons notamment au *Discours préliminaire sur l'histoire des sciences* [1772], à plusieurs *Textes isolés* [décennies 1770-1780] ou encore au Fragment 9, intitulé *Atlantide ou efforts combinés de l'espèce humaine pour le progrès des sciences* [1793-1794].

Nous avons, à des degrés divers, collaboré à ce nouvel élan éditorial dont a bénéficié l'œuvre de Condorcet. De façon très modeste tout d'abord, par une relecture et une correction des épreuves de l'édition de ses textes d'arithmétique politique, publiée en 1994. Plus activement, ensuite, par la publication de trois pièces inédites de Condorcet [**(1)**, **(13)**, **(15)**][101], puis en participant à l'édition du *Tableau historique*. Lors de la préparation de cette publication, nous avons rédigé certaines présentations et annotations des manuscrits de Condorcet. Nous avons répertorié et présenté les écritures et les documents allographes associés au *Tableau Historique*, conservés dans les archives de Condorcet et dans celles de certains de ses proches. Nous avons aussi été responsables de la datation et de l'établissement du texte, constitué par près d'un millier de feuillets recto-verso, dans sa version génétique ainsi que dans celle finalement publiée[102]. Nous avons enfin réalisé le descriptif matériel des manuscrits [**(9. 9.)**], sous la direction de C. Bustarret.

*
**

À l'avenir, plusieurs contributions relatives au classement des manuscrits de Condorcet et à l'édition de son œuvre mériteraient d'être accomplies. Il est certes inenvisageable que les papiers de l'académicien, dont la majeure partie est reliée depuis un

[100] Dont les membres étaient alors É. Brian, A. Chassagne, A. M. Chouillet, C. Coutel, M. Crampe-Casnabet, P. Crépel, Y. Garlan, C. Gilain, N. Rieucau et J. P. Schandeler.
[101] Dans deux autres contributions [**(11)**, **(16)**], nous avons aussi publié des lettres inédites de certains contemporains de Condorcet : Barbier, Clairaut, Cramer, d'Alembert et Sophie de Grouchy.
[102] Il était en effet impossible de publier la totalité des états manuscrits antérieurs des textes de Condorcet. Une publication génétique du manuscrit du *Prospectus*, par exemple, aurait compris plus de six mille états antérieurs de son texte.

demi-siècle à la Bibliothèque de l'Institut, bénéficient d'un nouvel ordonnancement et d'un autre système de cotation. Cela étant, l'*Inventaire Condorcet* dont nous avons actuellement la responsabilité[103] se présentera comme un instrument de travail et un guide de recherches dont tant les commentateurs que les éditeurs de son œuvre pourront faire usage.

S'agissant spécifiquement du domaine éditorial, un travail considérable reste à effectuer. Il peut être présenté selon quatre volets : la correspondance, les textes scientifiques, les textes monétaires et financiers et enfin ceux relevant des sciences morales et politiques.

Pour ce qui concerne la correspondance, on commencera par rappeler que le corpus le plus complet demeure à ce jour l'édition de 1847-1849, celle-ci colligeant moins de 200 lettres [OC, t. I, p. 1-337]. Or, un recueil exhaustif en comprendrait plus de 2000. Il s'agirait plus précisément de publier non seulement de façon fiable la correspondance déjà connue mais aussi, évidemment, de publier la correspondance inédite. La collecte de la part active de celle-ci est certainement la plus difficile, dans la mesure où elle est dispersée dans plus de cinquante fonds en dehors de Paris ou de la région parisienne, et notamment à l'étranger[104]. La correspondance passive de Condorcet, en revanche, est dans sa majeure partie conservée à Paris, avant tout aux Archives de l'Académie des sciences[105]. Cette publication de la correspondance complète de Condorcet est d'autant plus souhaitable que l'on dispose ou que l'on est sur le point de disposer d'éditions scientifiques de la correspondance de nombre de ses contemporains : d'Alembert, Diderot, Duclos, Euler, Helvétius, Lavoisier, Morellet,

---

[103] Un premier catalogue a été dressé il y a une quinzaine d'années par A. M. Chouillet et P. Crépel. Ces derniers ont eu la gentillesse de bien vouloir nous confier la poursuite de son établissement, entamée au début des années 2000. J. D. Candaux et A. Chassagne sont aujourd'hui les deux principales personnes qui nous aident à accomplir cette tâche. Nous bénéficions aussi de l'appui de plusieurs collègues, en particulier É. Badinter, C. Bustarret, A. Magnan, D. Medlin et I. Passeron. À ce jour, nous avons répertorié plus de soixante-dix fonds. Ils renferment plusieurs centaines de lettres ou de manuscrits inédits de Condorcet. L'*Inventaire Condorcet* paraîtra, sous format papier et électronique, au Centre International d'Étude du XVIIIe siècle, dirigé par A. Brown et U. Kölving.

[104] Plus de vingt fonds se trouvent aux États-Unis, dans les Pays de l'Est et en Italie. Les institutions détentrices de ces fonds sont les suivantes :

- Aux États-Unis : Berkeley (Bancroft Library), Boston (Boston Public Library), New York (Columbia University et Pierpont Morgan Library), Philadelphie (American Philosophical Society), Stanford (University Libraries), Washington DC (Library of Congress et Smithsonian Library) ;
- Dans les Pays de l'Est : Estonie – Tartu (Bibliothèque de l'Université), Pologne – Cracovie (Biblioteka Jagiellonska), République Tchèque (Archives départementales d'état de Plzech), Russie – Moscou (Musée historique d'État) et Saint-Petersbourg (Archives de l'Institut d'histoire, Archives de l'Académie des sciences, Bibliothèque Nationale de Russie) ;
- En Italie : Bologne (Accademia delle Scienze et Biblioteca Archiginnasio), Milan (Biblioteca Ambrosiana), Modène (Biblioteca Estense), Pise (Scuola normale superiore), Turin (Accademia delle scienze et Biblioteca civica).

[105] Principalement dans les Pochettes de séance et, en particulier, celles allant de la fin des années 1770 jusqu'à la Révolution, période durant laquelle l'activité de Condorcet au Secrétariat de l'Académie est la plus intense. Pendant cette dizaine d'années, plus d'un millier de lettres lui sont adressées.

Rameau, Rousseau, Saint-Pierre, Smith, Voltaire…[106] Il faudrait en ce sens accomplir le vœu de K. M. Baker [1975, p. 581] : « donner une nouvelle édition[,] complète[,] de la correspondance de Condorcet, rassemblant ses lettres scientifiques et non scientifiques, […] serait une contribution fondamentale à l'étude du siècle des Lumières ».

La publication des textes scientifiques de Condorcet, quasi absents des deux corpus de ses *Œuvres*, a déjà été entreprise de façon ponctuelle, ainsi que nous l'avons mentionné. Le chantier demeure cependant grandement ouvert. Le *Traité du calcul intégral* [MS 877-879], dont la rédaction a occupé plusieurs années de la vie de Condorcet et qui représente, par sa taille, le plus important de ses textes mathématiques, demeure aujourd'hui encore totalement inédit. Dans son ultime écrit, de nature testamentaire, Condorcet avait pourtant implicitement demandé que cet ouvrage soit publié [**(10)**, p. 22, n. 70]. Il serait également souhaitable de bénéficier d'une édition critique et commentée des rapports académiques que Condorcet rédige à partir de 1769 jusqu'à la Révolution, des commentaires ou des résumés qu'il publie dans la section « Histoire » des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* dès son entrée au Secrétariat un peu avant le milieu des années 1770 jusqu'au milieu des années 1780, de même que des « Préfaces » des *Mémoires de mathématiques et de physique présentés par divers Savans*, rédigées durant la même période [**(9.0)**, p. 42-45] : ces textes, dont la taille équivaut à deux tomes de l'édition 1847-1849, intéresseraient tous les commentateurs de son œuvre, y compris de celle économique[107].

En partie associés à son œuvre scientifique, dans la mesure où ils relèvent notamment de l'algèbre, de la chimie ou de la métrologie, les écrits monétaires et financiers de Condorcet mériteraient aussi de bénéficier d'une édition digne de ce nom. Outre certains de ceux

---

[106] Parmi les proches de Condorcet, Turgot fait exception. L'édition Schelle comprend plus de 800 lettres ou extraits de lettres, tandis que celle dirigée par J. Ruwet [1976] contient 220 lettres. Il subsiste toutefois des inédits. À la liste des fonds donnée à ce propos par Schelle [t. I, p. 5-6], nous ajouterons celui de la Bibliothèque de la Sorbonne, où nous avons trouvé 5 lettres jamais citées ni publiées [MS 50, pièces 50-55], sauf erreur de notre part.

[107] Parmi les écrits ou les passages liés à l'économie, on peut en effet citer, entre autres références : sur l'esclavage : HARS 1781 pour 1778, p. 9-10 ; sur le dirigisme : MSAVE 1780, p. xvii-xviij ; sur les « externalités » (corruption de l'air, inondations…) : HARS 1774 POUR 1771, p. 25-27, HARS 1776 pour 1772-II, p. 38-44, HARS 1784 pour 1781, p. 41, HARS 1788 pour 1785, p. 114-115, 126 ; sur la fabrication des monnaies : HARS 1774 POUR 1771, p. 69-74, HARS 1781 pour 1778, p. 21-25, HARS 1782 pour 1779, p. 13-18, HARS 1784 pour 1780, p. 20-23, Pochette de séance du 15 janv. 1791 ; sur les impôts : HARS 1784 pour 1781, p. 1-5 ; sur le luxe : HARS 1781 pour 1778, p. 12-13 ; sur l'origine du droit de propriété : HARS 1774 POUR 1771, p. 27, HARS 1781 pour 1778, p. 19 ; sur les poids et mesures : HARS 1776 pour 1772-II, p. 8-13, HARS 1777 pour 1773, p. 64-71, Pochettes de séance du 10 nov. 1790, 19 mars 1791, 4 mai 1791 et 11 juil. 1792 ; sur les sentiments moraux et l'intérêt personnel, HARS 1781 pour 1778, p. 7-8 ; sur la routine dans les arts et le commerce : HARS 1782 pour 1779, p. 2 ; sur la « substitution capitalistique » : HARS 1778 pour 1774, p. 69 ; sur les travaux publics : HARS 1774 pour 1771, p. 63-64, 66-67, HARS 1777 pour 1773, p. 72-74, HARS 1778 pour 1774, p. 59-64, HARS 1778 pour 1775, p. 1-3, HARS 1780 pour 1777, p. 51-52 ; HARS 1784 pour 1781, p. 34-38, HARS 1788 pour 1785, p. 111-127.

précédemment cités, il subsiste en effet de nombreux écrits inédits[108], sans compter les avant-textes d'écrits déjà publiés, à commencer par ceux du *Discours sur les finances* [1792 ; MS 863, f. 97-170]. En ce sens, nous espérons pouvoir réaliser, avec C. Bustarret, L. Gillard et A. Guéry [**(23)**], une édition critique et commentée des textes monétaires et financiers de Condorcet.

Si, nous l'avons évoqué, les écrits de Condorcet dans les sciences morales et politiques constituent le domaine de son œuvre qui a été le mieux traité d'un point de vue éditorial, de nombreux textes demeurent en la matière rares, mal publiés ou inédits. Il en va ainsi de la plupart des interventions de Condorcet dans les journaux[109], dont celles, quotidiennes, qu'il a rédigées pour la *Chronique de Paris*, entre la fin de l'année 1791 et le début de l'année 1793, dont seules les livraisons originales sont à ce jour disponibles. Une édition fidèle à son manuscrit des *Fragments sur la liberté de la presse* [vers 1781 ; MS 857, f. 20-37], dont les publication antérieures sont fautives et mal datées [*supra*, p. 34, 48] figurent également parmi nos projets éditoriaux [**(24)**][110]. Nous envisageons aussi de publier [**(24)**], parmi les inédits de Condorcet, le premier projet véritable de réforme de l'enseignement qu'il a tenté de construire[111], ainsi que plusieurs manuscrits de nature biographique, économique ou politique[112].

---

[108] Principalement liés au passage de Condorcet à la Trésorerie nationale, les 200 premiers feuillets du MS 865 comprennent en particulier un ensemble de manuscrits jamais publiés. Pour n'en citer que quelques-uns : *Examen de la justice ou de l'injustice d'une imposition sur les rentes payées par la nation* [vers 1791], MS 865, f. 23-33 ; *Sur un procédé de banque pour garantir la bonté des assignats* [vers 1791-1792], MS 865, f. 163-165, 167-168, 174 ; *Fragment sur les assignats* [vers 1791-1792], MS 865, f. 52-58, 152-161 ; *Fragment de comptabilité financière* [vers 1791-1792], MS 865, f. 16-20 ; *Fragment sur l'intérêt de l'argent* (1792), MS 865, f. 169. Dans le même volume, on trouvera d'autres inédits, par exemple : *Fragment sur l'uniformisation des poids et des mesures dans le commerce* [1775-1776], MS 865, f. 205, *Fragment sur la conversion d'un impôt indirect en impôt direct* [vers 1787], MS 865, f. 361-362 ; *Sur la gabelle* [1790], MS 865, f. 374-375. On peut renvoyer également aux manuscrits suivants, éparpillés dans d'autres volumes : *Principes relatifs à la conversion d'un impôt indirect en un impôt direct* [vers 1785-1788], MS 2466, f. 88-89 ; *Sur un plan d'emprunt proposé par les officiers municipaux de Paris* [1790], MS 862 f. 458-461 ; *Sur l'achat du numéraire* [1791], MS 860, f. 320-322 ; *Sur le projet de diminuer les impôts directs* [1791], MS 861 f. 393-394.

[109] Au sujet de l'activité journalistique de Condorcet, voir H. Delsaux [1931], A. M. Chouillet [1999].

[110] Elle s'accompagnerait d'une analyse économique des réflexions de Condorcet sur le droit d'auteur et la liberté du commerce des idées [**(25)**].

[111] *Écrits inédits sur l'instruction publique* [décennie 1780], MS 884, f. 78-126 dont f. « 355 » (oublié au compostage), MS 885 (II), f.112-114. On trouve dans ce manuscrit une présentation des motifs des changements qu'il s'agit d'apporter aux structures scolaires existantes [MS 884, f. 95-98] ainsi qu'un énoncé de la distribution des disciplines et des divers degrés d'instruction qu'il convient d'établir [*ibid.*, f. 60, 80-91, 93, 103-107, 114-115]. La réforme de l'orthographe que Condorcet tente par la même occasion d'élaborer [*ibid.*, f. 108-109], si elle doit être rapprochée de l'*Essai d'une langue universelle* [1793-94] qu'il ébauchera pour les mathématiques et les sciences physiques, n'en demeure pas moins complètement originale en comparaison du reste de son œuvre. Signalons enfin que, dans un tout autre registre, l'indication par Condorcet de la durée horaire de certains enseignements [f. 100, « 355 »] ne se retrouve à notre connaissance dans aucun autre de ses écrits.

[112] Parmi les manuscrits les plus notables et ignorés des commentateurs, il est possible de renvoyer à la *Liste incomplète de ce qui a été fait d'utile au peuple depuis le mois de 7bre 1774* [1775, MS 857, f. 426-431], où Condorcet énumère et commente brièvement les réformes de Turgot ; à *Sur Colbert et les économistes* [1777, n. a. fr. 23639, 260-261], défense des physiocrates pleine d'ironie, rhétorique peu commune chez Condorcet ; au

Conclusion

La remarque de J. C. Perrot [1984, p. 298], selon laquelle « les économistes […] n'ont jamais abordé l'histoire de leurs livres et l'obscurité qui enveloppe cette branche de l'édition touche spécialement la genèse de la discipline (fin XVIe-fin XVIIIe siècle) », pourrait être complétée par l'absence d'intérêt dont ils ont aussi fait preuve vis-à-vis de leurs manuscrits. Cette double négligence peut, à première vue, être imputable au fait que les économistes ne s'intéressent guère, de façon générale, à l'histoire de leur discipline, et donc *a fortiori* à la constitution et à la diffusion du savoir de leurs prédécesseurs[113]. On observe cependant que les historiens de la pensée économique, eux-mêmes, ont tendance à se détourner du travail manuscriptologique et éditorial. Ils privilégient, en revanche, l'analyse du texte en tant que telle. Tandis que les manifestions scientifiques consacrées à cette dernière perspective se sont multipliées, on le sait, depuis le milieu des années 1980, il n'y en a pas eu, sauf erreur de notre part, s'agissant des manuscrits des économistes[114], et très peu concernant l'édition de textes économiques[115]. Sans doute est-ce parce que les historiens de la pensée économique estiment que ce genre de travail, mal reconnu par leur institution, doit être réservé à l'historien des faits ou au littéraire, ou relève de compétences encore plus exotiques qui sont celles de l'archiviste, du codicologue, du généticien du texte, du paléographe ou du philologue[116]. En la matière, les périodiques, les ouvrages ou les manifestations scientifiques où s'expriment tous ces spécialistes sont effectivement nombreux[117]. La collaboration de ces derniers avec des informaticiens professionnels, tant pour l'analyse génétique d'une œuvre que pour sa diffusion est, en outre, de plus en plus répandue. Dans le domaine de la littérature et même

---

Compte rendu d'une lecture des Confessions [1780, n. a. fr. 258-259], que nous espérons publier avec J. Hurtado et qui constitue l'un des rarissimes compte rendus d'une séance de lecture de l'ouvrage de Rousseau avant sa publication ; à *Sur un projet de gouvernement* [1791, MS 7700 (D), 2 f.] où Condorcet déclare accepter le poste de ministre des finances qui lui serait proposé ; et à *De la propriété foncière comme fondement des droits politiques* [vers 1791], MS 7700 (B), 4 f. ; où est développée une argumentation originale, au regard de celle habituellement avancée par Condorcet au sujet du droit de vote, distinguant l'usage d'une chose de la disposition de sa valeur.

[113] Un point de vue similaire est exprimé par D. E. Moggridge [1988 b, p. 12] : « A discipline relatively uninterested in its past is unlikely to place a high value on the production of editions ».

[114] Ajoutons que l'inventaire des manuscrits des économistes anglais et irlandais établi par R. P. Sturges [1975] est aujourd'hui dépassé. L'*Economists' Papers Project*, conduit par la Duke University, demeure en ce qui le concerne limité, pour l'essentiel, aux papiers d'économistes du XXe siècle. Consulter http://library.duke.edu/specialcollections/collections/economists/.

[115] En s'en tenant aux colloques dont les actes ont été publiés ou sont à paraître, voir D. E. Moggridge [1988 a], P. Bridel [1992], ainsi que celui – **(18)** – que nous avons organisé.

[116] Dans la même perspective que la nôtre, R. D. Collison Black [1988, p. 20] indique que le travail éditorial, en particulier, « is a form or aspect of literary scolarship ; as such, it is a type of intellectual activity about which the great majority of modern economists know little and care they do not see it as relevant to their science ».

[117] Pour s'en faire une idée, dans le domaine de la recherche anglo-saxonne, consulter la bibliographie dressée par W. Baker et K. Womack [2000, notamment part. IV], complétée en partie par celle du Committee on Scholarly Editions [2006, p. 39-46].

des sciences et de la philosophie[118], elle tend ainsi à se développer nettement plus que dans celui, plus spécifique, de l'histoire de la pensée économique[119]. La reconnaissance de celle-ci nous paraît dépendre donc en partie de la mobilisation de compétences qui ne sont habituellement pas son apanage, aussi bien pour examiner la genèse du texte que pour en assurer la diffusion. Comme l'expliquent P. Dockès et J. M. Servet [1992, p. 350], l'histoire de la pensée économique

> « présuppose comme démarche première une approche archivistique et éditoriale. C'est-à-dire qu'en amont du travail de lecture et d'interprétation des textes, se situe une nécessaire mise au point de ceux-ci. [...] [U]ne édition scientifique lorsque les matériaux subsistent suppose de rendre compte aussi, d'une part, de la genèse du texte à travers les manuscrits successifs, leurs ratures et ajouts et, d'autre part, l'évolution du texte au travers d'éditions dont on doit s'assurer que les épreuves ont bien été corrigées par l'auteur et que les variantes ne sont pas le fait des seuls correcteurs typographiques. La critique des sources n'est pas une vertu première des économistes et trop d'historiens de la pensée économique ont tendance à rester très en aval de ces questions primordiales ».

Nous avons justement tenté, s'agissant de Condorcet, de mettre ces questions au premier plan.

---

[118] Sur l'usage d'instruments électroniques en matière de génétique textuelle, voir notamment le numéro spécial que la revue *Genesis* lui a consacré en 2007. Au sujet de l'édition électronique, les rassemblements scientifiques se sont visiblement multipliés ces derniers temps. Certains – tels que ceux organisés par F. Nagel [2006], N. Jacques-Lefèvre et *alii* [2007], A. McKenna [2007] – ont été tenus de façon ponctuelle, d'autres – comme les *Conference on Electronic Publishing* – de manière régulière. Parmi les éditions électroniques en tant que telles, on pourra consulter celles de d'Alembert [1772-1783], Darwin (http://darwin-online.org.uk/), Flaubert (http://flaubert.univ-rouen.fr/), Grimm [1753-1773], Keller (http://www.gottfriedkeller.ch/), Leibniz (http://www.leibniz-edition.de/Baende/), Nietzsche (http://www.hypernietzsche.org/demo/navigate.php?page=base&language=33), Montesquieu (http:// montesquieu.ens-lsh.fr/), Poincaré (http://www.univ-nancy2.fr /poincare/bhp/), Voltaire (http://www.lib.uchicago .edu/efts/VOLTAIRE/), Wittgenstein [2000].

[119] En ce qui concerne l'édition électronique, la seule publication critique d'histoire de la pensée économique pouvant rivaliser avec les éditions citées à la note précédente nous paraît être celle consacrée à Harrod [1919-1939] (http://economia.unipv.it/harrod/edition/welcome.htm). Constamment enrichi par de nouveaux textes, dont certains sont annotés, le site réalisé par P. Taieb, *Le jardin aux sentiers qui bifurquent* (http://www.taieb.net/), nous semble mériter d'être aussi mentionné.

SECONDE PARTIE

-

UNE APPRÉHENSION MATHÉMATIQUE

DE LA PENSÉE ET DE LA CONDUITE INDIVIDUELLES

Du lendemain de la mort de Condorcet jusqu'à une période récente, les deux thèmes principaux qui lui ont assuré sa place dans l'histoire des idées – y compris économiques – ont souvent été envisagés de manière exagérément réductrice. D'un point de vue formel, tout d'abord, on rappellera que le passage que Condorcet accorde à la question de la perfectibilité indéfinie ne représente que trois feuillets manuscrits [MS 885 (III), f. 515-518 ; TH, p. 456-458], tandis que le *Tableau historique* en contient près d'un millier. Ce que l'on a nommé le « paradoxe des votes », alors que Condorcet ne lui accordait en réalité aucun qualificatif particulier[120], n'occupe quant à lui qu'une trentaine de pages de l'*Essai sur l'application de l'analyse* [p. 119-136, 287-296][121], livre qui en comporte près de 500. Sur le fond, ensuite, on fera observer que les faits relatifs à ces deux questions doivent être soumis au même traitement méthodologique en trois étapes selon Condorcet. Il s'agit en effet de les déterminer, puis de les apprécier et, enfin, de déduire les résultats auxquels ils permettent d'aboutir. En tant que telles, ces deux questions appartiennent en outre à un sous-ensemble commun, qui est celui de l'application des mathématiques à l'homme en tant qu'esprit. Ce sous-ensemble est compris dans un compartiment plus vaste, l'application des mathématiques à l'homme, qui à son tour ne constitue qu'un des trois domaines d'investigation de la Mathématique sociale qui, elle-même, occupe une place spécifique dans le tableau des connaissances humaines. Une telle mise en perspective n'a pas reçu, de la part des commentateurs, une réelle attention[122]. Elle est pourtant indispensable pour appréhender pleinement, en l'occurrence, le sens et la portée du traitement, par Condorcet, des thèmes de la perfectibilité et du vote, mais aussi le reste de son œuvre où le raisonnement mathématique est appliqué aux hommes, aux choses, ou à la fois aux hommes et aux choses. Nous avons tenté de développer cette approche compréhensive. À cette fin, il a été nécessaire, en premier lieu, **[Chapitre 1]** d'étudier les deux socles de la Mathématique sociale de Condorcet, à savoir sa théorie de l'analyse et des probabilités, qui interviennent à leur tour lorsque le calcul s'applique à l'homme en tant

[120] À aucun endroit de l'*Essai sur l'application de l'analyse*, Condorcet n'use effectivement du terme de « paradoxe ». La seule occurrence qui s'y apparente se trouve dans son *Essai sur les assemblées provinciales* [1788, OC, t. VIII, p. 194], où il déclare que l'assertion suivante « paraît paradoxale » : « il est possible, s'il y a seulement trois candidats, qu'un d'entre eux ait plus de voix qu'aucun des deux autres ; et que cependant l'un de ces derniers, celui même qui a eu le moins de voix, soit réellement regardé par la pluralité comme supérieur à chacun de ses concurrents », OC, t. VIII, p. 194.

[121] Voir aussi le *Discours préliminaire* de ce livre [p. lvj-lxx, clxviij-clxxxiij].

[122] En exceptant dans une certaine mesure G. G. Granger [1956, chap. IV], R. Rashed [1974, part. I, chap. IV et V], K. M. Baker [1975, p. 299 et suiv., 432 et suiv.] : ces commentateurs replacent à juste titre la problématique de l'*Essai sur l'application de l'analyse* au sein du projet de Mathématique sociale mais n'explicitent pas la méthode en trois étapes de celle-ci ni ne la situe, de ce point de vue, dans le champ de l'ensemble des connaissances humaines.

qu'esprit. Relève également de ce dernier champ d'application la philosophie de l'histoire[123] de Condorcet, celle-ci se construisant à partir d'un mode de raisonnement mathématique **[Chapitre 2]**. Les considérations que Condorcet développe à propos de l'entreprise économique en univers risqué sont, quant à elles, des manifestations de l'application du calcul aux choses, tandis que son examen des caisses d'accumulation doit, enfin, être replacée dans le cadre de l'application du calcul aux hommes et aux choses **[Chapitre 3]**.

[123] Il ne s'agit pas là d'une expression anachronique. Voltaire la popularise en l'utilisant pour intituler un texte qu'il fera paraître en 1765 sous le nom de l'abbé Bazin, texte qui servira ensuite d'introduction à son *Essai sur les mœurs* [1769]. Condorcet lui-même rapporte ce fait dans *Avertissements insérés dans l'édition complète des Œuvres de Voltaire* [1785-1789, OC, t. IV, p. 245].

CHAPITRE 1 : ANALYSE, MOTIF DE CROIRE ET MATHÉMATIQUE SOCIALE

À la faveur de l'intérêt croissant porté à l'œuvre de Condorcet depuis les années 1950 et, plus encore, à partir des années 1980, les études évoquant les origines de sa théorie de la connaissance se sont multipliées[124]. Ces études sont marquées par une grande diversité des influences avancées. Les noms de Locke, Hume, d'Alembert, Condillac, Turgot, auxquels s'ajoutent ceux des écrivains de l'école milanaise (Beccaria, Frisi, les frères Verri…) sont ainsi, à des degrés divers mais parfois de façon conjointe, mis en avant par les commentateurs. À croire que les réflexions épistémologiques de celui que l'on a souvent désigné comme le dernier des philosophes des Lumières, parce qu'il était le plus jeune d'entre eux, ne constitueraient qu'une synthèse brouillonne et mal taillée de la pensée de son siècle, ou au mieux, une philosophie éclectique[125] se défiant de tout sectarisme.

Il est généralement affirmé, à juste titre, que Condorcet s'inscrit dans le courant du « sensualisme empirique », élaboré par Locke avant d'être radicalisé par Condillac : les impressions sur les sens, causées par le monde extérieur, précèdent toute forme de réflexion[126]. Dans cette perspective, l'imagination, la mémoire et le raisonnement sont le fruit de l'activité combinatoire effectuée par l'entendement à partir des impressions sensitives. Cela admis, Condorcet développe néanmoins une théorie de la connaissance originale et cohérente. Mais cela n'est compréhensible que si l'on sollicite sa pensée mathématique. Tout en permettant de démêler en grande partie l'écheveau des influences qu'il a pu subir, cette pensée mathématique éclaire aussi bien, en effet, sa vision particulière du concept d'analyse **[Section 1]** que sa théorie probabiliste dite du « motif de croire » **[Section 2]**. Ces deux éléments, qui sont les pivots de sa Mathématique sociale **[Section 3]**, interviennent aussi, notamment, lorsque celle-ci s'applique « à la marche des opérations de l'esprit humain », comme Condorcet l'indique dans son *Tableau général* [p. 110. Voir aussi p. 124-128].

---

[124] Voir G. G. Granger [1956, p. 6-40, 65-80, 145-150], E. Yamazaki [1971, p. 81-91], R. Rashed [1974, chap. I, III], K. M. Baker [1975, chap. III], B. Bru [1983, p. 285-291], [1988, p. 78 et suiv.], [1994], [2002, p. 5-10], C. Kintzler [1984, p. 47-51] , M. Crampe-Casnabet [1985, p. 11-33], [1988], [1993], R. H. Popkin [1987, 1989], É. Brian [1994, part. II, chap. 3, sect. 1], D. Williams [2004, p. 97-100, 103-112], B. Bru & P. Crépel [1994, p.24-25, 68-69], P. Crépel [1994, p. 177].

[125] Le qualificatif est en particulier explicitement repris, dans son sens mélioratif, par M. Crampe-Casnabet [1985, p. 11-17], [1988, p. 12].

[126] Au sujet du sensualisme de Condorcet, que nous préférons qualifier de « probabilitaire », voir **(3)**, chap. I, sect. 2. 2..

Section 1. *Le flambeau de l'analyse*[127]

Si l'analyse constitue un véritable fer de lance méthodologique au siècle des Lumières, il n'en reste pas moins que sa signification devient alors, si l'on peut dire, de plus en plus élastique[128]. Certes, l'analyse dans son acception traditionnelle – décomposition – n'est pas niée. Cependant, elle tend à investir un domaine habituellement dévolu à la synthèse, consistant en une recomposition des idées entre elles. Du même coup, l'analyse dans un sens combinatoire revêt de plus en plus une connotation mathématique et se trouve assimilée à l'algèbre, comme le souligne notamment d'Alembert[129].

Bien que Condorcet ne mette pas en cause la définition traditionnelle de l'analyse dont il ne manque pas d'user, il lui réserve souvent le sens mathématique relevé par d'Alembert mais, à la différence de ce dernier, il insiste particulièrement sur les vertus heuristiques de son application aux autres champs de la connaissance humaine [**(3)**, chap. I, sect. 2.5.]. Ce *credo* se manifeste assez tôt dans son œuvre. Tandis que ses premiers travaux mathématiques, rédigés dans les années 1760, demeuraient essentiellement cantonnés au domaine pur de l'analyse, il va en effet assez vite évoluer vers une application de celle-ci à n'importe quel domaine du savoir **[1. 1.]**. Cette exigence méthodologique perdurera dans son œuvre. Elle sera longuement développée au début des années 1780, à l'occasion d'une critique de la vision condillacienne de la notion d'analyse en mathématique **[1. 2.]**. Elle se concrétisera aussi, à partir du milieu des années 1780, par une conception combinatoire des principes de classification **[1. 3.]**.

1. 1. Écrits de jeunesse

La formation initiale de Condorcet est celle d'un mathématicien pur, œuvrant dans le domaine du calcul intégral. Jusqu'à la fin des années 1760, ses travaux sont en la matière caractérisés par une démarche généralisante et peu soucieuse d'application pratique. Le jeune géomètre ne s'intéresse guère aux applications éventuelles de cette branche des

[127] « Porter le flambeau de l'analyse et […] commence[r] par écarter les préjugés », Condorcet, *Sur les lois criminelles en France* [vers 1770], BC, p. 235.
[128] Sur ce point, voir R. Rashed [1988 b, p. 5-8]. Turgot, par exemple, souligne cette instabilité sémantique en reconnaissant n'avoir «trouvé nulle part le vrai développement » [*Turgot à Caillard*, 5 fév. 1771, Schelle, t. III, p. 502] de l'analyse, tout comme de la synthèse.
[129] « L'*Analyse*, pour résoudre les problèmes, emploie le secours de l'Algèbre, ou calcul des grandeurs en général : aussi ces deux mots, *Analyse*, *Algèbre*, sont souvent regardés comme synonymes », « Analyse » [1751], *Encyclopédie*, t. 1, p. 400.

mathématiques aux sciences naturelles ; si ses travaux en matière de mécanique céleste font exception, ils s'inscrivent néanmoins dans une perspective strictement théorique[130].

Cela étant, à la même époque, par l'entremise de d'Alembert, Condorcet est sensibilisé aux travaux de l'école milanaise, dont les plus éminents représentants sont Beccaria, Frisi et les frères Verri (Allessandro et Pietro). Ces derniers, avec qui Condorcet correspond[131] et échange en particulier un certain nombre de textes, revendiquent l'usage des méthodes formelles dans le domaine de la jurisprudence et de l'économie. Une étude approfondie des rapports que Condorcet a entretenus avec tous ces auteurs reste à faire. S'il se méfiera toujours explicitement des applications rigides et hypothétiques dans les sciences morales et politiques[132], il n'empêche que Condorcet commence à développer, au début des années 1770, l'idée que l'analyse, entendue dans son sens mathématique, peut être appliquée à n'importe quel domaine de la connaissance[133].

On dispose, pour le montrer, de deux manuscrits en « oi », rédigés par conséquent au plus tard avant le début de l'année 1771[134]. Condorcet explique que toutes nos idées ont pour point commun d'être *une*. Les mathématiques constituent à ce titre le modèle scientifique traitant de ces différentes unités formées par l'entendement. Ainsi le nombre marque le rapport d'une unité avec un tout composé de plusieurs unités – par exemple le nombre 20 constitue le rapport entre une unité (partie) avec un tout composé de 20 unités. Le rapport des

---

[130] Sur tous ces points, voir C. Gilain [2002]. Concernant plus spécifiquement l'astronomie, consulter M. Chapront-Touzé [1989].

[131] On doit toutefois excepter A. Verri, dont aucun échange épistolaire avec Condorcet n'a été pour le moment retrouvé – ce qui n'exclut évidemment pas le fait que cet échange ait pu exister, ce d'autant plus que les deux hommes s'appréciaient et s'étaient rencontrés lors du séjour d'A. Verri à Paris, en 1766-1767 (sur ce point, voir *Condorcet à Frisi* [vers avr. 1767, BC, p. 28]). La correspondance actuellement connue de Condorcet avec Beccaria, Frisi et P. Verri a été publiée de manière dispersée dans L. Pepe [1994, p. 85-92], BC, p. 28-30, 35-36, 68-74 et P. Crépel & A. Orain [2002], p. 207-209. Il existe d'autres lettres de Condorcet avec les Lumières italiennes. Celles inédites que nous avons pour le moment repérées sont conservées à Bologne (Biblioteca Archiginnasio : *Condorcet à Malvezzi*, 27 mars (1773 ?) et 31 juil. 1775, MS A 1942 ; *Malvezzi à Condorcet*, 27 déc. 1780, Fondi Speciali Alfonso Bonfioli Malvezzi, Cartone II°) ; Pise (Scuola normale superiore : *Condorcet à Fabroni*, 14 fév. [avant 1785], Ms 422, fasc. 26, n° 1-46) et Turin (Accademia delle scienze, *Condorcet au Comte de Saluzzo*, 24 août 1783, carton 32214).

[132] Cette méfiance s'illustre notamment dans ses fameuses lettres à P. Verri, rédigées en 1771 et 1772, que nous commentons dans **(3)**, chap. II, sect. 2. 2.. Pour un évocation récente de ces lettres et, plus généralement, un point de vue sur l'étendue et la pertinence que Condorcet accorde aux applications mathématiques dans les matières morales et politiques, voir E. Rothschild [2001, p. 175-178 ; 2005, p. 292-295] et J. Feldman [2005].

[133] Cette idée qui sera plus amplement revendiquée par la suite par Condorcet, fera d'ailleurs dire à P. Verri lui-même, songeant peut-être à l'*Essai sur l'application de l'analyse* [1785] : « Vous fûtes, Monsieur, celui qui soumit à la puissance du calcul les principes de la politique ; vous avez ajouté un nouveau royaume aux Sciences […] vous avez assujetti les corps politiques à la rigueur de la démonstration, comme le mouvement des corps célestes. Moi-même, voilà des années, j'en donnais un aperçu et je crus cela possible, mais vous, vous avez exécuté cette entreprise de main de maître […] les générations futures honoreront la mémoire de monsieur le Marquis de Condorcet comme celle du Newton de la politique », *Memorie appartenenti alla vita ed agli studj del signor don Paolo Frisi* [1787, p. 5-6], trad. par L. Pepe [1994, p. 77].

[134] *Objet de l'analyse* [BC, p. 238-240], *Ébauche de division des mathématiques* [BC, p. 240-246]. Sur la datation des manuscrits en « oi », voir *supra*, p. 42-43.

nombres entre eux forme des grandeurs, grandeurs qui marquent donc la combinaison de différents nombres. Grâce aux quatre opérations de l'arithmétique, l'esprit humain parvient à trouver une multitude de grandeurs en analysant, c'est-à-dire en combinant les nombres entre eux. C'est cette entreprise combinatoire, permettant le passage du simple au complexe, qui est privilégiée par Condorcet. De là, l'analyse conçue comme une combinatoire représente la méthode d'accession à la vérité. Condorcet explique que dans la résolution d'une équation, on tentera ainsi d'aboutir à une même grandeur signifiée par deux opérations différentes. L'atteinte de la vérité correspond alors à l'obtention d'un certain nombre de propositions identiques entre elles ; propositions obtenues à l'issue des diverses combinaisons mathématiques opérées par l'esprit humain.

Or Condorcet étend cette méthode combinatoire propre aux mathématiques à toutes les procédures cognitives, intervenant dans n'importe quel champ de la connaissance :

> « une science où tous les résultats ne sont que des propositions identiques, où tous les termes ne sont que des idées composées d'une même idée [...] une telle science dis-je doit être à l'abri de toute équivoque, de toute erreur, de toute incertitude. Un esprit accoutumé à suivre ainsi le vrai par une route sûre, à n'envisager dans les [ces ?] opérations que des idées absolument fixées et exactement circonscrites […] prend l'heureuse habitude de démêler et de saisir le vrai, *sur quelque objet de science ou de conduite qu'il s'exerce* [n. i.]» [BC, p. 238].

Certes, la méthode de décomposition du complexe au simple n'est pas rejetée. En effet, elle permet au raisonnement d'étayer les bases sur lesquelles il se construit, puisque, à mesure qu'il effectue des combinaisons, l'esprit humain peut vérifier qu'elles sont réductibles à des formes plus simples. Néanmoins, et là est l'essentiel, l'accession à la vérité se fait grâce à une démarche combinatoire. Se trouve par conséquent soulignée l'application de l'analyse, en son sens mathématique – c'est-à-dire l'algèbre – aux autres domaines de la connaissance. Un passage inachevé de l'un des deux manuscrits dont nous usons ici s'intitule « Division des mathématiques ». Au dos de l'un des feuillets de ce texte, Condorcet a exposé, sous forme tabulaire, le plan qu'il entendait suivre. Or, parmi les branches de cette division des mathématiques, on trouve la « science des rapports moraux ou Politiques »[135]. Partant, l'idée d'appliquer le calcul à une telle discipline est également suggérée.

Cette revendication sera par ailleurs entérinée d'un point de vue en quelque manière institutionnel lorsque, à partir de 1774, Condorcet classera dans la rubrique « analyse », certains *Mémoires* (concernant le vote, les travaux publics, les impôts, les prix ou encore les droits de propriété) parus sous les auspices de la société savante dont il était alors le Secrétaire

[135] Ce tableau se trouve au MS 883, f. 214 v. Il est reproduit dans É. Brian [1988, p. 61].

adjoint, tandis que ces textes n'étaient pas répertoriés auparavant sous une quelconque catégorie disciplinaire[136].

1. 2. La critique de la conception condillacienne

Dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* [1746, p. 25, 117] puis dans sa *Logique* [1780, p. 406], Condillac soutenait que les mathématiciens, à de rares exceptions, avaient recours à la synthèse alors que l'analyse – entendue comme une méthode de déconstruction – lui semblait constituer, même en mathématiques, la méthode la plus appropriée. S'opposant à un écrivain qu'il détestait et dont il estimait qu'il n'était rien moins qu'un imposteur [**(7)**, p. 40], Condorcet fait valoir, dans la *Notice historique et critique* [1780] qu'il lui consacre, que Condillac a « parlé de ce qu'il n'entendoit pas » [dans K. M. Baker [1967], p. 240] lorsqu'il a traité de l'analyse en mathématiques.

Certes, déclare Condorcet à l'occasion d'un manuscrit lié à sa *Notice*, dans le traitement de questions philosophiques, morales et politiques, l'analyse entendue comme décomposition d'un tout en ses parties peut coïncider avec la méthode de découvrir la vérité, car celle-ci prend une forme si simple que sa seule énonciation la rend acceptable : « par exemple, pour juger [...] d'une loi prohibitive de commerce il suffira presque toujours d'avoir analysé les idées pour en voir d'un seul coup d'œil ou les avantages ou les inconvénients » [*Sur le sens du mot analyse en géométrie*, *ibid*., p. 250] – en l'occurrence ici les inconvénients, puisque toute loi prohibitive va à l'encontre de l'exercice, par l'individu, de son droit de propriété. Mais dans les mathématiques, il s'agit moins d' « analyser [de décomposer] les idées contenues dans la question proposée qu'à chercher dans toutes les combinaisons possibles de ces idées celle qui fait connaître l'objet que l'on cherche » [*ibid*.]. Si, par exemple, il s'agit de démontrer que la somme des angles d'un triangle quelconque est égale à deux droits, l'examen des idées relatives à cette interrogation mènera au choix d'une des combinaisons – ici une addition – des angles du triangle qui, ajoutés entre eux, permettent d'obtenir un angle de 180°, c'est-à-dire une ligne droite.

De là, Condorcet dresse une analogie entre le processus intellectuel intervenant dans le jeu d'échecs et le sens que prend l'analyse en mathématiques : dans les deux cas, le choix est

[136] Ce point est développé par É. Brian [1989], [1994, p. 224 et suiv.]. En retour et de manière plus générale, l'expérience de Condorcet à l'Académie des sciences, qui lui donnera l'occasion d'effectuer des synthèses et de rapporter sur divers projets appliquant – souvent de façon très concrète – les mathématiques aux autres domaines de la connaissance, peut elle-même expliquer son évolution progressive, quoiqu'il soit difficile de mesurer jusqu'à quel point. On doit ajouter que cette sensibilisation est également intervenue par ses activités sous le Ministère Turgot, à l'occasion duquel il réalisera un certain nombre de calculs concrets, en particulier dans le domaine des monnaies, de la fiscalité et des travaux publics. Au sujet de ce second point, voir B. Bru & P. Crépel [1994, p. 92-105] et P. Crépel [1994, p. 178-181].

effectué entre différentes combinaisons, mis à part le fait que dans le premier cas, le nombre de combinaisons est fini [*ibid*., p. 250-251]. Condorcet choisit de qualifier d' « analyse moderne » le type d'analyse qui intervient en mathématiques et, s'opposant à Condillac, il soutient qu'elle est le fait de tous les géomètres français depuis Descartes [*ibid*., p. 249]. L'« analyse moderne », définie par une entreprise combinatoire, apparaît comme la méthode universelle des mathématiques, méthode que Condorcet cherche à réhabiliter. Mais ce qualificatif de « moderne » apposé à l'analyse mathématique, est également symptomatique de la préférence qu'il lui accorde : elle doit s'appliquer aux autres domaines de la connaissance, y compris aux sciences morales et politiques.

1. 3. Combiner, classifier

Inédits de son vivant, *Sur une méthode de former des tables* [1786-1787] et *Exemple des méthodes tecniques* [1793-1794], sont deux textes illustrant de façon exemplaire la puissance de l'analyse telle que la conçoit Condorcet, lorsque celle-ci s'applique aux principes de classification.

Quel que soit le type de recherches entreprises, il s'agit de classer chacune des données recueillies sous une combinaison numérotée exprimant diverses qualités. Par exemple, la combinaison 0259 comprendra les données correspondant à la première modification (codée 0) d'une première qualité, la troisième modification (codée 2) d'une deuxième qualité, la sixième modification (codée 5) d'une troisième qualité et, enfin, la dixième modification (codée 9) d'une quatrième qualité. Cette méthode technique de classification permettrait en particulier de traiter les données recueillies en rapprochant certaines combinaisons entre elles, en y décelant celles qui sont prédominantes et en déduisant des régularités combinatoires permettant d'établir, avec une très grande probabilité, de véritables lois [**(14)**, p. 103]. Elle permettrait ainsi « de trouver des résultats et en quelque sorte à faire des découvertes » [TH, p. 1036-1037]. Grâce aux principes analytiques qui en sont le fondement, elle introduirait une précision mathématique dans la manipulation de données non nécessairement quantifiables. Aux yeux de Condorcet, les méthodes techniques peuvent être aussi des méthodes à proprement parler « mécaniques » dans la mesure où l'académicien augure leur fonctionnement automatique [**(14)**, p. 110-111]. Son propos annonce l'avènement de la mécanographie, puis du traitement automatique de l'information :

« Je ne parle point des moyens mécaniques que l'on pourrait emploier, il est aisé d'en imaginer, mais cet appareil paraîtrait ridicule jusqu'au moment où l'expérience aura montré l'utilité de ces tables pour trouver entre les substances naturelles, entre les faits observés, entre les variations d'un phénomène, des rapports et des loix générales qui auraient sans cette méthode échapés long tems à nos recherches » [TH, p. 1044].

Et, tout en évoquant l'élaboration de ce qu'il nomme un « bureau » [**(14)**, p. 94, 110] où chaque combinaison d'une classification serait accueillie dans un casier spécifique, Condorcet assimile ce genre de constructions à une « machine arithmétique » [**(14)**, p. 110-111] afin d'effectuer l'entreprise combinatoire en tant que telle. En tant que Secrétaire de l'Académie des sciences, il était du reste particulièrement au fait des innovations en la matière, les projets de machines à calculer se multipliant au cours du XVIIIe siècle [**(14)**, p. 111, n. 48]. La citation suivante, issue du *Rapport et projet de décret* [1792-1793, OC, t. VII, p. 564-565], prend alors tout son sens : « Peut-être même, dans plusieurs branches des sciences politiques, approchons nous du terme où tout ce que la raison peut faire seule sera épuisé, où l'application du calcul deviendra le seul moyen de faire de nouveaux progrès ».

Section 2. La théorie du motif de croire et ses origines

En septembre 1774, Condorcet écrit à Turgot qu'il travaille sur « un petit ouvrage » [CH, p. 197] consacré au calcul des probabilités. Il ne subsiste que le brouillon et la copie [BC, p. 283-294] de ce texte, qui ne fut jamais achevé. Cela étant, Condorcet y esquisse déjà la réponse, pleinement développée dans ses écrits probabilistes des années 1780, qu'il tente d'apporter à la mise en cause, par d'Alembert du principe dit des cas également possibles (ou de l'équiprobabilité des combinaisons). Cette réponse repose sur l'affirmation d'une césure entre la réalisation d'un phénomène et sa formalisation probabiliste ; formalisation probabiliste dont l'interprétation se fonde sur une hypothèse de constance entre le passé et l'avenir. Une telle hypothèse de constance, véritable pivot de la théorie dite du « motif de croire »[137] de Condorcet, le conduit à penser qu'à l'exception des propositions immédiatement perçues par l'entendement, toutes les connaissances humaines sont de nature conjecturale **[2. 1.]**.

Si l'influence de d'Alembert ne souffre pas de contestation possible dans l'élaboration par Condorcet de sa pensée probabiliste, celle de Turgot et de Hume semble véritablement problématique. Considérant qu'il est idéalement possible d'estimer la probabilité des connaissances humaines, Condorcet se réclame de la pensée de Turgot, ce que plusieurs

[137] Les analyses de K. M. Pearson [1921-1933, p. 491] et plus encore de G. G. Granger [1956, p. 68-72] furent les premières à accorder quelque importance à cette théorie, méprisée par I. Todhunter [1865, p. 352] et Keynes [1921, p. 312, 314]. Elles furent plus tard relayées, notamment, par celles de E. Yamazaki [1971, p. 86-91], R. Rashed [1974, 1ère partie, chap. 3] et B. Bru [1988, p. 87-91]. Nous présentons aussi cette théorie dans **(3)**, chap. I, sect. 2. 1. et **(7)**, part. I, sect. 1. 2..

commentateurs[138] ont jugé acquis. Or, en matière de philosophie des probabilités, les réflexions de son ami sont en réalité assez frustes, et l'on peut au mieux considérer qu'elles n'entrent pas en contradiction avec celles de Condorcet. En revanche, alors même qu'il existe un grand nombre de similitudes entre sa philosophie et celle de Hume, Condorcet ne dit mot de cette dernière ; paradoxe que d'autres commentateurs, invoquant quant à eux l'influence de Hume, n'ont pas relevé[139]. La filiation Hume-Condorcet n'est pourtant pas le résultat factice d'une reconstruction intellectuelle gratuite : Condorcet a bel et bien eu accès à l'ensemble de l'œuvre philosophique de Hume. Seulement, tout en s'inspirant de celle-ci pour développer sa propre pensée probabiliste, en réponse à d'Alembert, il a été considérablement gêné par le scepticisme, modéré mais particulièrement bien ancré, du philosophe écossais. De ce point de vue, la référence que Condorcet fait à Turgot paraît n'être qu'un simple expédient dont l'objet principal serait de dissimuler l'héritage de Hume **[2. 2.]**.

2. 1. Reconnaissance du principe des cas également possibles et hypothèse de constance

Estimant que le monde réel présente une diversité immanente, d'Alembert pense que les combinaisons de faits offertes par celui-ci ne sont pas équiprobables [**(4)**, sect. 1. 2. ; **(7)**, p. 5-6]. Le mentor de Condorcet en mathématiques illustre son propos en expliquant en particulier qu'au jeu de Croix (C) ou Pile (P), les combinaisons faisant intervenir C ou P un nombre considérable de fois de suite, si elle sont concevables mathématiquement, ne le sont pas physiquement, c'est-à-dire dans le monde de la nature. On serait bien en peine de trouver une définition du hasard dans l'œuvre de d'Alembert. Il demeure que cette notion est étroitement liée, à ses yeux, à la diversité irréductible du monde réel. De ce point de vue, tenter de l'assujettir théoriquement grâce au calcul des probabilités lui apparaît comme particulièrement complexe, pour ne pas dire vain.

La réponse de Condorcet à d'Alembert se fonde en premier sur une définition du hasard comme ignorance des causes qui sont à l'origine de tel ou tel phénomène [**(7)**, p. 6]. Cette définition est très classique. On la retrouve chez de nombreux contemporains ou proches prédécesseurs de Condorcet – Arbuthnot, Bossuet, Buffon, D'Holbach, Hume, Mercier ou encore Montmort. L'analyse de l'académicien prend cependant une tournure originale lorsque, d'une définition de l'aléatoire comme ignorance des causes, il érige une frontière entre celui-ci et sa conceptualisation mathématique [**(4)**, p. 15-17 ; **(7)**, p. 6-8].

[138] En particulier R. H. Popkin [1987]. Voir aussi K. M. Pearson [1921-1933, p. 435], C. C. Gillipsie [1972, p. 1, 2, 15 et suiv.], É. Brian [1994, p. 195, 217-218, 222, 244 ; 1996 b], D. Williams [2004, p. 97, 100, 107].

[139] Consulter notamment K. M. Baker [1975, chap. 3]. Cette idée d'une influence de Hume sur Condorcet, qui s'est assez largement imposée jusqu'au milieu des années 1980, a été initialement soutenue par Lacroix, le principal disciple de l'académicien. Voir Lacroix [1822, p. 3 et suiv.].

Prenant l'exemple du jet de dés, Condorcet indique en effet que l'appréciation probabiliste du résultat de tel ou tel lancer est indépendante de sa réalisation effective, laquelle dépend de causes inconnues. Le principe des cas également possibles n'est que la manifestation de cette ignorance et rien n'interdit, à condition de l'envisager comme une simple considération intellectuelle, de spéculer à partir de celui-ci. De là, Condorcet explique que notre connaissance du monde de la nature n'est que probable puisqu'elle repose sur la supposition selon laquelle ce qui est arrivé dans le passé continuera de survenir dans le futur d'après la même régularité. La plus ou moins grande régularité que l'on a constatée dans l'intervention d'un phénomène détermine donc sa probabilité de réalisation à venir, laquelle demeure une considération intellectuelle détachée de ce qui se produira effectivement.

Le propos de Condorcet est souvent relayé par une analyse du modèle de l'urne [**(4)**, p. 16 et surtout **(7)**, p. 10], popularisé par J. Bernoulli [1713]. Dans une urne comprenant des boules noires et des boules blanches, si l'on a obtenu et remis par le passé n boules blanches et m boules noires, la probabilité d'avoir au tirage suivant une boule blanche doit être évaluée selon Condorcet par le rapport $(n + 1) / (m + n + 2)$[140]. Cela posé, l'académicien distingue la définition strictement mathématique de la probabilité de tirage d'une boule blanche, établie par la formule précédente, et l'affirmation que l'on peut en déduire. Il précise alors que cette affirmation, à savoir le *motif de croire* dans la possibilité d'obtenir une nouvelle fois une boule blanche, repose sur l'hypothèse selon laquelle son occurrence future sera la même que par le passé. Cette prévision repose ainsi sur une *hypothèse de constance* entre le passé et l'avenir, hypothèse résultant de l'ignorance des causes qui déterminent le tirage d'une boule blanche.

La théorie du motif de croire est aussi mise en œuvre par Condorcet lorsqu'il envisage les opérations formées par l'esprit humain [**(7)**, p. 10-11]. Son raisonnement s'applique en premier lieu à une analyse de la nature du raisonnement mathématique. Condorcet explique à ce sujet qu'une proposition mathématique n'est marquée par le sceau de la certitude qu'à la condition d'être démontrée dans le même instant. Si l'entendement humain utilise cette première proposition en l'associant à d'autres propositions, il la considère comme acquise : il ne la démontre pas une nouvelle fois. Il en va de même des autres propositions. En d'autres termes, la validité du raisonnement mathématique dans son ensemble repose sur l'hypothèse de constance d'après laquelle le fonctionnement passé de l'esprit humain, ayant permis la

[140] Plus élaborée que la simple fréquence mathématique, cette règle d'estimation statistique est parfois aujourd'hui désignée comme la « règle de succession de Laplace ». Mais, comme l'ont montré B. Bru et P. Crépel [1994, p. 22-23, 221, 256, 282-283], elle a été vraisemblablement développée par Condorcet indépendamment de Laplace (et de Bayes).

démonstration de chacune des propositions sollicitées, sera le même dans le futur. Cette hypothèse intervient également dans les raisonnements relevant des sciences physiques et des sciences morales et politiques, à ceci près que ceux-ci détiennent une envergure probabiliste supplémentaire puisqu'ils se fondent aussi sur une hypothèse de constance relative aux objets qu'ils envisagent, supposés survenir dans le futur de la même façon que par le passé.

À l'exception des propositions dont nous avons la conscience immédiate, toutes les connaissances, y compris les connaissances mathématiques, sont par conséquent probables pour Condorcet.

2. 2. Se servir de Hume mais invoquer Turgot

L'analyse de Condorcet s'apparente à bien des égards à celle de Hume [**(7)**, sect. 1.3.]. La pensée philosophique de ce dernier, il est vrai, demeure incontestablement plus complexe et plus riche que celle de l'académicien. Rien n'interdit toutefois de supposer que Condorcet se soit inspiré de certains aspects de cette pensée. Hume, lorsqu'il met en cause le principe de causalité entre deux phénomènes, explique en effet que nos raisonnements reposent uniquement sur l'expérience d'une connexion constante de ces phénomènes. Il applique en outre la même analyse au raisonnement mathématique et nous indiquerons de plus [*infra*, p. 110] que d'autres aspects de sa philosophie probabiliste sont similaires à ceux développés par Condorcet.

Pourtant, l'académicien ne fait jamais référence aux écrits probabilistes de Hume [**(7)**, p. 18-19]. Une première interprétation, privilégiée par R. H. Popkin [1989], consisterait à affirmer que Condorcet n'a pas connaissance, en particulier, de la principale œuvre philosophique de l'écrivain écossais, le *Traité de la nature humaine*. Si un millier d'exemplaires de cet ouvrage fut imprimé, ce qui représente un tirage honorable pour un ouvrage philosophique de l'époque, nombreux furent les invendus et, de l'aveu même de Hume [1776, p. 2], le *Traité* « fell *dead-born from the press* ». Pourtant, un certain nombre d'indices révèlent que Condorcet a fort vraisemblablement eu accès à cette œuvre [**(7)**, p. 23-24]. Il est attesté que deux de ses proches, Trudaine de Montigny et Turgot, disposaient de celle-ci. Par ailleurs, Julie de Lespinasse, dont Condorcet était le protégé, avait demandé en 1767 à Hume de lui adresser la totalité de ses écrits – on peut imaginer qu'elle reçut à cette occasion le *Traité*. De plus, s'il n'est pas certain que Condorcet ait rencontré Hume lors du second séjour de ce dernier en France entre 1763 et 1766, on sait en revanche que plusieurs membres de son entourage, Julie de Lespinasse et Turgot, mais aussi J. B. Suard et d'Alembert, le fréquentèrent dans les salons parisiens. D'Alembert fut sa plus grande amitié

sur le continent et des traces épistolaires tendent à révéler que les deux écrivains s'entretinrent de questions probabilistes[141]. Les proches de Condorcet ont pu ainsi constituer d'excellents médiateurs lui permettant d'accéder à la philosophie de Hume, en la lui présentant lors de discussions ou mieux, en mettant à sa disposition les écrits de ce dernier, à commencer par le *Traité de la nature humaine*. Condorcet avait donc manifestement connaissance de la philosophie probabiliste de Hume.

Une seconde interprétation, que nous avons privilégiée, consiste à supposer que Condorcet ne fait pas référence à l'œuvre probabiliste de Hume, non parce qu'il ne le *peut* pas, mais parce qu'il ne le *veut* pas [**(7)**, p. 28-33]. K. M. Baker [1975, chap. 3], s'il souligne avec une grande pertinence de nombreuses similitudes entre la pensée probabiliste de Condorcet et de Hume, nous semble ne pas l'avoir perçu. Tandis qu'il s'inspirerait en grande partie des réflexions de Hume sur l'hypothèse de constance pour répondre à d'Alembert et construire sa pensée probabiliste, Condorcet serait fort incommodé par le scepticisme que le philosophe écossais associe à son raisonnement.

Chez Hume, en effet, l'idée d'une constance entre le passé et l'avenir, sur laquelle se fonde notamment l'appréhension du monde extérieur, n'est pas fondée en raison [**(7)**, p. 24-26]. Elle est adoptée instinctivement dans la vie quotidienne mais nos seules certitudes démonstratives concernent ce que Hume appelle les « relations d'idées », c'est-à-dire ce que nous comprenons aujourd'hui comme des propositions analytiques relevant de la logique formelle, lesquelles ne sollicitent précisément pas l'hypothèse d'une constance entre le passé et le futur. Cette hypothèse de constance demeure ainsi un palliatif face au scepticisme radical selon lequel la certitude de l'existence du monde extérieur ne peut être établie. De là, Hume revendique la pratique d'un scepticisme modéré invitant le philosophe à se conduire de la même façon que le commun des mortels qui, dans sa vie quotidienne, se laisse conduire par son instinct naturel. Chez Condorcet, en revanche, si les connaissances humaines ont une envergure conjecturale parce qu'elles sont fondées sur une hypothèse de constance entre le passé et l'avenir, il demeure idéalement possible d'en estimer la probabilité et, par là même, de jauger cette hypothèse de constance sur laquelle elles reposent [**(7)**, p. 26-30, et *infra*, p. 126-127]. Le calcul des probabilités est en somme, aux yeux de Condorcet, la réponse qu'il

[141] Hume connaissait en effet les doutes probabilistes de d'Alembert concernant l'inoculation de la petite vérole [au sujet de ces doutes, voir *infra*, p. 120], comme le révèlent une lettre qu'il adresse à la Comtesse de Boufflers, fin 1765, et une lettre que d'Alembert adresse à Hume, début 1766. Par ailleurs, dans une lettre de la fin 1767, d'Alembert se réjouit du bon accueil que Hume a réservé au volume V de ses *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* [1767], dans lequel sont compris deux textes fondamentaux sur le calcul des probabilités. Ces divers extraits sont cités dans [**(7)**, p. 22]. Nous commenterons les échanges épistolaires entre Hume et d'Alembert à l'occasion de la publication de la *Correspondance de d'Alembert*, à paraître dans ses *Œuvres complètes* à partir de 2010.

convient d'apporter au scepticisme. De là dérive l'opposition entre sa pensée et celle de Hume.

Toujours est-il que Condorcet ne s'embarrasse pas de la difficulté associée à la nature faillible de l'estimation probabiliste elle-même [**(7)**, p. 27-28]. Il ne considère pas, en effet, que l'entendement humain, après avoir effectué cette estimation, pourrait en évaluer la probabilité, laquelle serait à son tour estimée et ainsi de suite. Cette démarche conduirait à une incertitude totale, car le produit des probabilités entre elles tend inévitablement vers zéro. Hume, en revanche, mentionne cette aporie et s'en remet de nouveau à l'instinct naturel pour ne pas se résoudre au scepticisme radical. Si Condorcet fait l'impasse sur ce raisonnement en termes d'itérations successives, c'est peut-être, précisément, parce qu'il ne peut répondre à la difficulté insoluble à laquelle il conduit. En tout état de cause, il trouverait dans le cas présent une raison fondamentale de ne pas faire référence à Hume.

Tout se passe effectivement comme si Condorcet désirait passer sous silence la philosophie probabiliste de l'écrivain écossais [**(7)**, p. 28-33]. Il nous paraît à ce sujet révélateur que le nom de Hume soit absent, non seulement des textes sur les probabilités de Condorcet, mais aussi de ses principaux écrits sur les progrès de l'esprit humain. Tandis que se trouvent cités dans l'*Esquisse* près d'une centaine d'auteurs, dont plus du tiers sont des contemporains de Condorcet et pour une bonne part des philosophes, il est éloquent que le nom de Hume ne soit pas évoqué, alors qu'il est habituellement considéré durant la seconde moitié du XVIIIe siècle comme le plus grand des écrivains de langue anglaise de son temps. Ce désir de ne pas renvoyer à Hume est accompagné par celui d'ignorer, d'un point de vue historique, les relations qu'il a entretenues avec d'Alembert et Turgot. Aussi bien dans l'*Éloge de d'Alembert* que dans la *Vie de M. Turgot*, les relations personnelles des deux mentors de Condorcet avec Hume ne sont à aucun endroit signalées. Il est à ce propos pour le moins piquant de constater que, tandis qu'il mentionne une prétendue relation épistolaire entre Turgot et Smith – laquelle n'a jamais existé, aux dires même de Smith – Condorcet ne dit en revanche mot sur le commerce de lettres, bel et bien réel, entre Turgot et Hume !

Cette opération de mystification de la part de Condorcet nous semble renforcée par sa surévaluation de la philosophie de Turgot [**(7)**, sect. 2. 3.][142]. Faisant de Turgot le principal théoricien de la connaissance depuis Locke, Condorcet lui attribue une pensée probabiliste qui n'est pas explicitement présente dans son œuvre, en excluant bien sûr la possibilité que l'on décèle sa présence dans des manuscrits inexplorés – le jour, par exemple, où les héritiers de Turgot décideront mettre à la disposition des chercheurs les archives du Château de Lanteuil.

[142] Nous nous opposons en cela à l'interprétation des commentateurs cités *supra*, p. 80, n. 138.

Mieux encore, plusieurs aspects de cette œuvre – comme par exemple une conception non probabiliste du raisonnement mathématique ou une certaine méfiance vis-à-vis de l'arithmétique politique – sont autant d'éléments qui distinguent l'épistémologie de Turgot de celle de Condorcet. Cela dit, en présentant en particulier sous un angle conjectural les écrits de Turgot consacrés aux rapports de l'individu avec les objets extérieurs, tandis que cette perspective ne peut au mieux être considérée que comme implicite, Condorcet nous paraît trouver une commode référence de substitution pour ne pas se revendiquer de Hume. L'utilisation de ce leurre serait d'autant plus confortable pour Condorcet que Turgot, en tant que théoricien du progrès, rejette également le scepticisme humien.

Section 3. La Mathématique sociale

Le *Tableau général*, où Condorcet développe son projet de Mathématique sociale, est un texte dont le statut est ambivalent [**(13)**, p. 29]. D'un côté, il s'agit d'une œuvre de maturité, rédigée par Condorcet à la fin de sa vie. Ce texte se présente à ce titre comme l'aboutissement de réflexions menées dès la fin des années 1760, c'est-à-dire presque au début de sa carrière intellectuelle, au sujet de l'application du calcul aux sciences morales et politiques. D'un autre côté, nous l'avons dit [*supra*, p. 47-48], la rédaction et la publication de ce texte sont contrariées par un contexte politique particulièrement houleux qui annonce le déclenchement de la Terreur dont Condorcet sera victime : le *Tableau général* est manifestement un texte écrit à la diable et inachevé. Il a été par surcroît mal publié [**(13)**, part. I et II], Condorcet n'ayant pu en réviser les épreuves. Pour dissiper ces avatars, nous avons en particulier tenté de clarifier la dimension proprement tabulaire du projet de Condorcet **[3. 1.]**, en nous attardant sur la seconde de ses entrées, relative à la méthode de la Mathématique sociale. À la lumière de cette seconde dimension, il est dès lors possible de percevoir la signification originale que Condorcet accorde à l'arithmétique politique **[3. 2.]**, qu'il requalifie par le vocable de Mathématique sociale, et la place que cette dernière discipline occupe au sein de la classification des connaissances humaines.

3. 1. Des objets et de la méthode

Les objets de la Mathématique sociale sont ventilés dans trois rubriques : les « hommes » (en tant qu'« esprit » et en tant qu'« individu ») ; les « choses » ; les « hommes et les choses ». D'après le texte de Condorcet, le contenu de ces trois rubriques est le suivant :

- Hommes : en tant qu'esprit : théorie de la connaissance, histoire des progrès de l'esprit humain, modes d'élection, modes de délibération… ; en tant qu'individu : taux de morbidité, taux de mortalité…
- Choses : loteries, entreprise économique, assurances agricoles, assurances incendie, assurances maritimes, droits éventuels[143], emprunts, impôts, intérêts…
- Hommes et choses : assurances vie, caisses d'accumulation, problème de l'absent[144], substitutions[145], rentes viagères et tontines…

Condorcet n'a vraisemblablement pas eu le temps d'accorder un développement, dans le corps de son texte, à la troisième de ces rubriques. Quoi qu'il en soit, les « objets » apparaissent correctement dans les versions imprimées de la représentation synoptique du *Tableau général*, repère indispensable pour appréhender pleinement son projet. Il n'en va pas de même, nous l'avons vu [*supra*, p. 29-30, 33-34], de l'entrée relative à la « méthode » de la Mathématique sociale, ce qui escamote l'aspect bidimensionnel du tableau de Condorcet.

Par conséquent, tenter de rétablir la cohérence de cette analyse consiste non seulement à dégager la double dimension du projet de l'académicien, mais aussi à expliciter la seconde d'entre elles. Celle-ci, nous l'avons dit, se décompose en trois étapes : la détermination des faits, l'appréciation des faits et les résultats des faits. L'application de cette méthode aux modes d'élection et de délibération, relevant de l'objet « homme en tant qu'esprit », en constitue une assez bonne illustration [**(13)**, p. 17-22]. Dans le cas présent, la première étape (détermination des faits) correspond à l'établissement des différentes combinaisons des ordres de préférence se rapportant à des candidats ou à des décisions. On établira alors le seuil exigé de probabilité de la véracité du résultat que l'on obtiendra, c'est-à-dire la probabilité à partir de laquelle ce résultat pourra être adopté, celle-ci variant en fonction de l'importance du type de postes à pourvoir ou de la décision à prendre. La seconde étape (appréciation des faits) consiste tout bonnement à compter les suffrages dont bénéficie chaque candidat ou chaque décision. S'il y a contradiction entre le choix majoritaire et les ordres de préférence individuels, la solution avancée par Condorcet, quand il y a trois propositions ou trois

[143] Les droits éventuels (aussi appelés casuels) sont des droits seigneuriaux institués en contrepartie de l'affranchissement des serfs. À la différence de droits féodaux fixes (comme la rente foncière, versée annuellement), ils consistent dans le paiement d'une redevance dépendant d'évènements futurs incertains tels que la vente ou la mutation d'une propriété par héritage.
[144] Le problème de l'absent consiste à déterminer à partir de quand on détient une probabilité raisonnable de supposer qu'un disparu, d'un âge donné, doit être considéré comme mort, cela en vue d'ordonner le partage de ses biens.
[145] Une substitution est la disposition par laquelle, après avoir désigné le bénéficiaire d'un don ou d'un legs de tel ou tel bien, on institue un second, troisième ou autre bénéficiaire de ce don ou de ce legs. L'estimation d'une substitution dépend des évènements aléatoires que sont la probabilité de survie et de fécondité des individus qui s'y trouvent impliqués.

candidats ne pose pas de problème spécifique : il convient également de réaliser un simple comptage, c'est-à-dire une comparaison « par paires » avec sélection de celle disposant du plus grand nombre de votes. La troisième étape (résultats des faits) établit l'ordre de préférence finalement élu puis la probabilité que cet ordre de préférence soit conforme à la vérité. On s'assurera alors que cette probabilité est supérieure ou égale à celle qui a été exigée au moment de la procédure de détermination des faits.

Tous les objets de la Mathématique sociale doivent donc, en principe, être soumis à cette triple démarche. Selon les cas, chacune des opérations est plus ou moins complexe, mais on devine que le calcul des probabilités y occupe une place éminente. Certes, il n'intervient pas systématiquement : dans le cas du vote, que nous avons précédemment évoqué, il n'est pas nécessaire d'y avoir recours lors de l'étape d'appréciation des faits. Cependant, cette branche des mathématiques est sollicitée, dans ce cas précis, au moment des étapes relevant de la détermination des faits et des résultats des faits. De manière plus générale, on rappellera que toutes les connaissances, exceptées celles dont on a la conscience immédiate, sont de nature probable pour Condorcet. Il est par conséquent idéalement possible, à ses yeux, de les soumettre à la théorie du hasard – et sa croyance en la perfectibilité de l'esprit humain lui permet d'espérer une estimation probabiliste de plus en plus précise [*infra*, p. 126-127].

3. 2. La redéfinition de l'arithmétique politique

L'importance que Condorcet accorde au calcul des probabilités lors de la mise en œuvre de la méthode de la Mathématique sociale, le mène à reconsidérer la définition traditionnelle de l'arithmétique politique [**(4)**, p. 17 ; **(12)**, p. 1-3 ; **(13)**, p. 25]. Celle-ci comprend habituellement les objets suivants : dénombrement de la population, calcul de la durée de vie, de celui des chiffres de la balance du commerce, de la consommation et de la richesse nationales, des recettes fiscales, des revenus distribués… En exceptant son aspect démographique, cet ensemble d'objets constitue ainsi une préfiguration grossière de notre Comptabilité Nationale. L'existence de ces objets n'est jamais mise en cause par Condorcet. Cependant, le fait de les replacer dans un registre explicitement conjectural vient renforcer la place de certains d'entre eux ou, du moins, côtoient-ils de nouveaux objets d'investigation qui viennent élargir le domaine de la Mathématique sociale : les travaux sur les tables de mortalité, les rentes viagères, les loteries, les assurances, les droits éventuels et même la théorie de la connaissance et l'histoire des progrès de l'esprit humain deviennent, de la sorte, des éléments essentiels de l'arithmétique politique.

Le fait que la discipline que Condorcet entend promouvoir se distingue de l'arithmétique politique traditionnelle est un motif non négligeable de sa requalification par l'expression de Mathématique sociale, au singulier car elle correspond à ses yeux à *la* science du bonheur public. Par là même, Condorcet se démarque de deux auteurs qu'il n'appréciait guère, Petty et Buffon, le premier ayant popularisé l'expression d'arithmétique politique, le second celle d'arithmétique morale [**(12)**, p. 3 ; **(13)**, p. 25].

Si elle détient un champ d'application plus vaste que l'arithmétique traditionnelle, la Mathématique sociale n'embrasse toutefois pas l'ensemble des connaissances humaines [**(13)**, part. III]. Elle se distingue évidemment des mathématiques pures et des sciences physiques mais présente aussi une certaine singularité vis-à-vis des sciences sociales proprement dites. Pour le comprendre, il est là encore indispensable de mener l'analyse selon deux perspectives : celle des objets de la Mathématique sociale et celle de sa méthode. Du point de vue de leurs objets, la Mathématique sociale et les sciences sociales représentent certes une seule et même discipline. Les hommes, les choses et enfin les hommes et les choses constituent leur champ d'application commun. Mais du point de vue de leur méthode, la Mathématique sociale et les sciences sociales diffèrent l'une de l'autre. Elles ne sont que complémentaires, perspective que Condorcet privilégie dans le *Tableau général* en mettant en valeur l'expression de « Mathématique sociale » et non celle de « Science sociale mathématique ». Usant de l'observation et de la raison, les sciences sociales attribuent à la Mathématique sociale des données et des questions que celle-ci doit en retour tâcher d'envisager par le calcul.

Les mêmes rapports sont entretenus plus particulièrement entre la Mathématique sociale et l'économie politique [**(13)**, p. 24]. Les objets attribués à cette dernière discipline sont dans le *Tableau général* ramassés dans la catégorie des choses, parmi lesquelles on trouve les calculs relatifs à l'entreprise économique, aux emprunts ou encore aux impôts. Tout en envisageant ces objets par l'observation et la raison, l'économie politique doit livrer à la Mathématique sociale un certain nombre de faits et de problèmes que celle-ci considèrera à son tour par le calcul. On doit cependant noter que, dans le *Tableau général*, les rapports entre l'économie politique et la Mathématique sociale sont présentés par Condorcet de façon assez restrictive. Dans d'autres textes, en effet, les objets relevant de l'économie politique ne sont pas cantonnés aux choses, sans doute parce que Condorcet accorde alors à celle-ci un sens proche de l'arithmétique politique. Dans l'*Éloge de Wargentin* [1785, OC, t. III, p. 123], les éléments relevant de la durée de vie, la population et la mortalité sont ainsi qualifiés par

Condorcet de « faits d'économie politique »[146]. En outre, dans le *Rapport et projet de décret* [1792-1793, OC, t. VII, p. 559-560] et dans le *Prospectus* [1793, TH, p. 416], Condorcet attribue en partie à l'économie politique des objets tels que les rentes viagères et les assurances vie. L'économie politique comprend sous cet angle des objets relevant des choses, mais aussi des hommes ainsi que des hommes et des choses.

*
**

L'économie politique se trouve ainsi étroitement liée chez Condorcet au calcul mathématique, notamment celui des probabilités, et cela au même titre que les autres disciplines relevant des sciences morales et politiques. Lui accordant alors une signification proche de l'arithmétique politique, Condorcet estime d'ailleurs que l'économie politique opéra un progrès décisif quand, au XVIIe siècle, De Witt lui appliqua le calcul des probabilités. Si nous évoquons ce point particulier [*infra*, p. 95], nous allons néanmoins le replacer dans le cadre plus vaste de l'application du calcul, par Condorcet, aux progrès de l'esprit humain en général.

[146] Dès le début des années 1770, Condorcet désignait d'ailleurs la comptabilité des hommes comme un « fait économique »; voir *Condorcet à Verri* [début 1772], BC, p. 74.

CHAPITRE 2 : UN TABLEAU MATHÉMATIQUE DE L'HISTOIRE DES PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN

Condorcet est habituellement considéré comme le plus éminent représentant de l'idée du progrès au temps des Lumières ou, pour reprendre le mot d'A. Camus [1951, p. 246], comme son « doctrinaire officiel ». De fait, largement plus de la moitié des études qui ont été consacrées à son œuvre portent sur cette idée[147]. Mais, comme l'illustre le jugement de Camus, la pensée de Condorcet est alors bien souvent refoulée par les commentateurs au rang des uchronies ou des utopies et inscrite dans le cadre d'une espèce d'optimisme naïf, aux côtés des écrits d'un abbé de Saint-Pierre ou d'un L. S. Mercier. Il nous semble au contraire que le discours historique de Condorcet, tant par son contenu que par sa construction, détient un soubassement rationnel. Cela étant, à la différence de son mentor dans les matières morales et politiques, Turgot [**(3)**, chap. IV, sect. 1. 1.], Condorcet n'accorde aux facteurs économiques qu'une place secondaire : sa lecture historique dépend avant tout d'éléments épistémologiques, c'est-à-dire sa conception particulière de l'analyse et de la théorie des probabilités. Au regard de la littérature colossale consacrée à l'idée de progrès chez Condorcet, les études qui se sont attardées sur ces fondements mathématiques[148] sont assez peu nombreuses et demeurent en tout cas partielles. Nous avons tenté de développer un commentaire compréhensif du rôle joué par les mathématiques dans le discours historique de Condorcet, en enrichissant ce commentaire de renvois aux manuscrits inédits à la publication desquels nous avons contribué. La place des mathématiques s'illustre en premier lieu **[Section 1]** par la façon dont Condorcet envisage le contenu même du développement historique : celui-ci s'opère de façon analytique, parce qu'il est marqué par l'épanouissement progressif des combinaisons formées par l'esprit humain. Si certains évènements historiques, tels que l'invention de l'imprimerie et la découverte de la poudre, ont permis selon Condorcet à ces combinaisons de se multiplier, l'analyse entendue dans son sens mathématique ainsi que l'usage du calcul des probabilités leur ont donné une assise stable. En second lieu, le discours historique de Condorcet, en tant que tel, obéit à un mode de construction mathématique. Nous en avons dégagé deux manifestations de cet « art de former les tableaux historiques » [*Tableau général*, p. 126], tel que le nomme Condorcet lorsqu'il présente son projet de

[147] La majeure partie de ces études sont recensées dans K. M. Baker [1975, p. 570, n. 1], J. P. Lagrave et M. Bréguet [1993, p. 311-316], J. P. Schandeler [2000, p. 304-312], TH [p. 1282-1291]. Quoique les plus riches, les bibliographies de J. P. Lagrave, M. Bréguet et J. P. Schandeler doivent être considérées avec précaution dans la mesure où certaines des références qui y sont citées sont de seconde main.

[148] À savoir, à notre connaissance, Y. Belaval [1970], K. M. Baker [1975, p. 451, 454-455, 465-466], J. P. Frick [1986], L. Loty [1989], R. Bodei [1996], P. Crépel [1996], A. Pons [1996].

Mathématique sociale **[Section 2]**. Premièrement, les prévisions qu'il établit sur la destinée de l'espèce humaine dans la « Dixième époque » de son *Tableau historique* sont étroitement liées à sa théorie probabiliste du « motif de croire », fondée sur les évènements passés. Deuxièmement, la *Table de référence* de Condorcet est à proprement parler une combinatoire qui doit, elle aussi, permettre d'établir de telles prévisions.

Section 1. Une histoire analytique

Une brève enquête lexicométrique révèle que les termes « combinaisons » et « combiner », ainsi que leurs dérivés, reviennent inlassablement sous la plume de Condorcet dans ses écrits consacrés aux progrès de l'esprit humain. Ces termes sont étroitement associés chez lui à l'analyse – vocable également omniprésent dans ses travaux historiques – entendue dans son sens mathématique, celle-ci décrivant de façon privilégiée l'accession de l'entendement à la découverte. Si l'on s'en tient au *Prospectus*, et sans prendre en compte ses états manuscrits antérieurs, cette combinatoire intellectuelle est évoquée par plusieurs dizaines d'occurrences [voir, par exemple TH, p. 233, 285, 301, 401, 441, 442, 448], qu'il s'agisse de combinaisons de « l'esprit », de « sensations », d'« idées », d'« hypothèses », de « propositions », d'« observations » ou bien encore de « combinaisons » tout court, avec une connotation intellectuelle évidente. Une autre combinatoire est liée aux « circonstances », aux « événemens » ou au « hazard » tout court [voir, par exemple, *ibid*., p. 246, 275, 402]. Relevant des faits historiques, cette combinatoire conjecturale est le contrepoint de la combinatoire intellectuelle, qu'elle contrarie ou bien facilite. Certains des effets occasionnés par l'invention de l'imprimerie et la découverte de la poudre **[1. 1.]**, constituent d'après Condorcet des facteurs d'épanouissement de la combinatoire intellectuelle et, à l'inverse, une série de causes ayant affaibli le développement de la combinatoire conjecturale. À ces évènements, Condorcet adjoint, dans la « Neuvième époque » de son *Prospectus*, ce qu'il estime être une véritable révolution intellectuelle : l'usage fin et étendu de l'analyse, coïncidant avec la naissance du calcul des probabilités **[1. 2.]**. L'opposition de mouvement entre combinatoire intellectuelle et conjecturale va alors s'accélérer, au bénéfice, en particulier **[1. 3.]**, de l'économie politique.

1. 1. Les effets de l'invention de l'imprimerie et de la découverte de la poudre

Il est vrai que la célébration de l'invention de l'imprimerie est un lieu commun de la pensée des Lumières[149], dont Rousseau, comme en tant d'autres matières, se fait le contradicteur principal[150]. Condorcet accorde toutefois une attention particulièrement prononcée à cette découverte qu'il met en perspective avec sa propre interprétation de l'histoire humaine. Cette technique, explique-t-il, a permis une accélération des combinaisons formées par l'esprit humain et atténué le clivage de classe entre instruits et non instruits. L'entendement humain a alors connu, lit-on dans l'*Esquisse* [1793-1794, TH, p. 344], une marche « plus rapide, plus sûre et plus facile »[151]. Grâce à l'entrée de l'humanité dans la civilisation du livre, une mémoire écrite et aisément reproductible est venue systématiquement se mêler à la transmission orale des connaissances humaines et du même coup, les préserver d'une retombée dans la décadence. À maintes reprises [à ce propos, voir **(3)**, chap. IV, sect. 2.4. (§ 11-13) ; **(8)**, p. 15, 16, 18, 22], Condorcet indique que le support imprimé a permis de compiler faits, observations et idées. De là, dans tous les champs de la connaissance, ont été faites de nombreuses découvertes qui, à leur tour, ont été propagées grâce à l'imprimerie. Les sciences économiques ont pu en particulier en profiter. Dans la « Première version » de son *Essai sur l'influence de l'imprimerie* [1772, TH, p. 110], Condorcet déclarait déjà que « plus qu'aucune autre [science, elles] avoient besoin d'une rapide communication entre les savans, et d'une quantité d'observations, de détails et de calculs aritmétiques que l'imprimerie seule a rendues possibles ».

Parce qu'elle a facilité le progrès des connaissances, Condorcet estime que l'imprimerie a réduit en outre le hasard lié, de façon partielle fait-il observer, aux révolutions politiques ou religieuses, dans la mesure où ce hasard est « créé par l'ignorance ou l'erreur » et « s'affaiblit avec elles » [*Introduction à un Tableau historique* [fin des années 1780], TH, p. 169]. Posé en ces termes, le développement de la combinatoire intellectuelle s'est effectué aux dépens de la combinatoire conjecturale.

Par ailleurs, la découverte de la poudre, notamment, a eu pour effet imprévu de mettre l'humanité davantage à l'abri d'un retour de l'obscurantisme. En d'autres termes, la combinatoire conjecturale est venue elle-même étayer celle de nature intellectuelle. Condorcet

[149] Exprimé, en guise d'exemple, par Turgot dans son *Second Discours aux Sorboniques* [1750 b, Schelle, t. II, p. 232-233] et par de Jaucourt dans son article « Imprimerie » [1765] rédigé pour l'*Encyclopédie*.
[150] Voir, par exemple, *Discours sur les sciences et les arts* [1750], p. 28.
[151] Condorcet précise toutefois dans la *Vie de M. Turgot* [1786, OC, t. V, P. 221-222] que seraient « nécessairement » survenus d'autres moyens « de multiplier les copies ». L'affirmation a de quoi surprendre mais il n'est pas impossible que, en tant que Secrétaire de l'Académie des sciences, Condorcet ait été informé de l'existence de procédés de reproduction s'apparentant par exemple à la lithographie, inventée en 1797, et qu'il ait ici à l'esprit ce genre de procédés.

explique effectivement qu'en rendant l'art de la guerre plus dispendieux, la poudre a permis aux nations opulentes de se mettre à l'abri des « nations barbares » [*Prospectus*, TH, p. 336] dont elles pouvaient craindre jusqu'alors l'invasion. Cependant, à la différence de ses proches prédécesseurs ou de ses contemporains, tels que Diderot [1751, p. 717], Hume [1754-1762, vol.II, p. 230-231] ou encore Smith [1776, vol. III, p. 808-809], Condorcet situe également dans un registre intellectuel les phénomènes historiques occasionnés par l'expansion de l'artillerie : jusque-là en contrepoint de la tyrannie religieuse, la tyrannie guerrière des nobles s'est atténuée car l'apparition des armes à feu a donné au peuple l'occasion de combattre sans pour autant exiger de sa part « un long et pénible apprentissage » [*Esquisse*, TH, p. 322] de l'art militaire. C'est pourquoi, « cette supériorité, qu'une armure de fer, que l'art de conduire un cheval presque invulnérable, de manier la lance, la massue ou l'épée, donnoit à la noblesse sur le peuple, a fini par disparoître totalement » [*ibid*., p. 336-337][152] avec l'invention de la poudre. En résumé, les effets paradoxalement vertueux de la poudre furent dus non seulement à son coût élevé de production mais aussi à la faible quantité de savoir que son usage a exigé de l'art militaire ; faible quantité de savoir qui a affaibli la domination de la noblesse sur le peuple et, de ce fait même, apporté une pierre à l'édifice des progrès de l'esprit humain.

1. 2. Neuvième époque et maîtrise du hasard

La « Neuvième époque » du *Prospectus*, consacrée par Condorcet à l'histoire qui lui est contemporaine, est marquée par une maîtrise accrue, grâce à l'analyse, des combinaisons d'idées formées par l'esprit humain. Pour le montrer, il convient d'avoir à l'esprit la définition du hasard comme ignorance des causes formulée par Condorcet quand, dans l'un des *Fragments du Tableau historique*, il en vient à considérer le don de l'invention. Si elle a déjà été exposée maintes fois auparavant dans son œuvre [**(7)**, p. 6 et *supra*, p. 80], cette définition se trouve alors spécifiquement inscrite dans un registre intellectuel : « ce mot de hazard désigne ici la cause inconnue qui dans les momens de méditation, comme dans ceux d'une rêverie vague nous présente des combinaisons d'idées indépendament de notre volonté, et sur lesquelles notre attention ne se fixe qu'après qu'elles sont à demi formées ; cause analogue à celle qui dans le sommeil détermine nos rêves » [TH, p. 734] . Lorsqu'il cherche à accéder à la découverte, l'esprit humain est ainsi confronté à une multitude de combinaisons d'idées qui se présentent à lui de façon aléatoire. Or l'analyse lui permet de décomposer en entités plus simples ces multiples combinaisons, de se les rendre perceptibles et partant, de les soustraire

[152] On retrouve la même perspective intellectuelle dans les *Mémoires sur l'instruction publique* [1791-1792, OC, t. VII, p. 171-172].

au désordre véhiculé par le hasard. Aussi, dans son *Prospectus* [TH, p. 382], Condorcet reconnaît-il à Locke le mérite d'avoir popularisé l'analyse, entendue comme une entreprise de déconstruction : « enfin Locke saisit le fil qui devait la guider [la philosophie], il montra qu'une analyse exacte, précise, des idées [...] était le seul moyen de ne pas se perdre dans ce cahos de notions incomplètes, incohérentes, indéterminées que le hazard nous a offertes sans ordre ».

Si, célébrant la pensée de Locke, Condorcet présente l'analyse comme une méthode partant du complexe pour parvenir au simple, il glisse bientôt vers son acception mathématique qui lui est chère, en l'assimilant à un véritable calcul, c'est-à-dire en privilégiant son versant combinatoire. À ce titre, Descartes, qui pour Condorcet est le premier des géomètres à avoir usé de l'analyse mathématique, est porté au pinacle car il a réalisé une « grande découverte, en montrant pour la première fois ce dernier but des sciences », à savoir « assujettir toutes les vérités à la rigueur du calcul » [*ibid*, p. 400].

En cela, l'analyse mathématique est assistée par une discipline qui lui est consubstantielle, le calcul des probabilités. En effet, ses applications « font présager combien il peut concourir aux progrès des autres sciences », notamment parce qu'il permet de « reconnaître les divers degrés de certitude où nous pouvons espérer d'atteindre, les vraisemblances d'après lesquelles nous pouvons adopter une opinion et en faire la base de nos raisonnemens » [*ibid*., p. 415]. Par là même, analyse mathématique et calcul des probabilités sont venus affaiblir la combinatoire conjecturale, car celle-ci est en partie liée à « l'ignorance ou l'erreur » et, de plus, car la pratique du calcul des probabilités « peut seule bien faire connaître le véritable sens » [*ibid*.] du terme de hasard.

1. 3. Calcul des probabilités et économie politique

Condorcet rend un hommage prononcé, dans la « Neuvième époque » de son *Prospectus* [TH, p. 380], à « un disciple de Descartes » : de Witt. Avant lui, « et même long tems après », déclare-t-il, les « divers objets » de l'économie politique « avaient été abandonnés au hazard, à l'avidité des gouvernemens, à l'adresse des charlatans, aux préjugés ou à l'intérêt de toutes les classes puissantes » ; or de Witt, au XVIIe siècle, « sentit que l'économie politique devait comme toutes les sciences être soumise aux principes de la philosophie et à la précision du calcul. » [*ibid*.]. S'il admire son républicanisme[153], Condorcet juge aussi, en effet, que le grand pensionnaire de Hollande fut le premier utilisateur du calcul des probabilités en matière d'arithmétique politique [**(13)**, p. 25]. Le nom de Petty, nettement

[153] Voir *Éloge de Tronchin* [1782], OC, t. II, p. 502.

plus connu des historiens de la pensée économique, n'est en revanche guère estimé de Condorcet, comme nous l'avons déjà laissé entendre [*supra*, p. 88] : les recherches de ce dernier, considère-t-il, étaient orientées par son désir de marquer la suprématie de l'Angleterre sur la France [**(12)**, p. 3 ; **(13)**, p. 25].

On doit noter que le jugement que Condorcet porte sur l'utilisation des mathématiques par les physiocrates n'est pas plus élogieux. Rappelons que la collecte des faits concrets, bien que fortement revendiquée par eux[154], doit servir dans leurs calculs à révéler la présence d'écarts par rapport à la théorie et non conduire à une remise en cause de la théorie elle-même, marquée par le sceau de l'Évidence. Les données réelles se trouvent par conséquent dénuées de toute valeur heuristique décisive. Elles permettent seulement d'exprimer une pathologie, de poser un diagnostic[155] et cela, en comparaison d'un modèle idéal illustré en particulier par le *Tableau économique*. Or le probabilisme de Condorcet diverge radicalement de l'Évidence physiocrate [**(7)**, p. 39]. Aussi ne manque-t-il pas de rappeler dans son *Prospectus* [TH, p. 389] la méfiance qu'a inspiré « l'inflexibilité de leurs principes » ou encore, dans ses *Notes du Discours de réception à l'Académie française* [1784, p. 65], « leur ton d'enthousiasme et de certitude, si opposé au doute philosophique ». Ainsi les physiocrates n'ont pas suffisamment « distingu[é] […] dans les opinions qui forment le corps de leur doctrine, les différents degrés de preuves dont elles sont susceptibles » et ils n'ont « pas appliqué avec assez de réserve et de connaissance le calcul à leurs recherches » [*ibid*., p. 64].

Cette critique des physiocrates n'empêche pas Condorcet de les louer dans son *Prospectus* [TH, p. 388-400][156] parce qu'ils ont défendu le libre exercice des droits naturels et, en retour, mis en cause les institutions féodales et le système de la balance du commerce. C'est du reste à ce titre qu'il va jusqu'à leur accorder le mérite d'avoir permis à l'économie politique d'accéder au rang de science [**(3)**, chap. V, sect. 1. 4. (§ 14-17)]. Mais cet hommage demeure tout en nuance puisque, précisément, Condorcet s'en prend par ailleurs à leur dogmatisme.

Section 2. La construction mathématique de l'histoire

L'idée de dresser un tableau futur des progrès de l'esprit humain est permanente dans les écrits historiques de Condorcet. En germe dans ses écrits du début des années 1770, cette perspective ne s'enracinera cependant qu'à partir de la fin des années 1780. Son

[154] Sur ce point, voir G. Caire [1994].
[155] À ce sujet, consulter J. C. Perrot [1980, p. 133-136], [1988, p. 84-85].
[156] Sur ce point, voir aussi l'*Avertissement aux Œuvres de Voltaire* [1785-1789, OC, t. IV, p. 299] et le *Plan détaillé d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* [fin des années 1780, TH, p. 162]

développement plein et entier dépendait effectivement de l'accomplissement de la théorie probabiliste de la connaissance de l'académicien, affirmant précisément la possibilité de fonder des prévisions sur le futur d'après l'observation des phénomènes passés. En ce sens, la « Dixième époque » du *Tableau historique*, qui est aussi sa conclusion, doit être envisagée à la lumière de la théorie du « motif de croire » **[2. 1.]**. Une seconde illustration des fondements mathématiques du récit historique de Condorcet consiste dans l'examen de la *Table de référence* et des documents qui y sont associés **[2. 2.]**. Négligé par les commentateurs, cet ensemble de pièces dont nous avons contribué à la publication est constitutif d'une combinatoire devant également permettre d'établir ce que doit être la destinée future de l'espèce humaine. Obéissant à la conception mathématique de l'analyse que Condorcet développe dans les années 1780, cette combinatoire se concrétise dans une classification en trois dimensions codées – lignes, colonnes, profondeur – de l'histoire des progrès de l'esprit humain ; laquelle se trouve ainsi présentée sous un mode à proprement parler tabulaire.

2. 1. Motif de croire et Dixième époque

Dans diverses pièces de son projet de *Tableau historique*, rédigées à la fin de la décennie 1780, Condorcet déclare qu'il entend établir des « conjectures » [TH, p. 150, 163] sur l'avenir. Ce dernier terme n'est pas anodin. Du temps de Condorcet, en effet, la théorie des probabilités est très souvent qualifiée d' « art de conjecturer », expression popularisée par l'ouvrage éponyme de Jacques Bernoulli [1713]. Le terme est repris dans le *Prospectus* [1793, TH, p. 429] et l'examen de la genèse du texte [*supra*, p. 23] révèle que le contenu des prévisions de Condorcet va finalement se concrétiser par l'érection d'une « Dixième époque », consacrée aux progrès futurs de l'humanité.

La prospective établie par Condorcet se fonde sur l'idée selon laquelle les progrès effectués par l'esprit humain dans le passé, autrement dit sa capacité à élaborer des combinaisons d'idées et de sensations de plus en plus élaborées, doivent se poursuivre dans le futur. En effet, « ce progrès est soumis aux mêmes loix générales qui s'observent [dans le] développement individuel de nos facultés, puisqu'il [est] le résultat de ce développement considéré en même tems dans un grand nombre d'individus réunis en sociétés ». Aussi, « le résultat que chaque instant présente dépend de celui qu'offraient les instans précédens, et influe sur celui des instans qui doivent le suivre » [TH, p. 234]. Dans ce contexte, lorsqu'il présente les différentes parties de son *Esquisse*, Condorcet déclare que l'histoire future doit se construire d'après le passé : « s'il existe une science de prévoir les progrès de l'espèce humaine, […] l'histoire de ceux qu'elle a faits en doit être la base première. » [TH, p. 243].

Comme nous venons de le laisser entendre, cette « science de prévoir les progrès de l'espèce humaine » s'articule à la théorie du motif de croire de Condorcet, dont il convient de rappeler brièvement deux suppositions essentielles. La première est relative à l'ordre de la nature et aux évènements qui s'y produisent : les phénomènes observés dans le passé, à partir desquels nous établissons nos jugements, sont supposés se présenter toujours de la même façon dans le futur. De là, Condorcet construit le concept de motif de croire, dépendant de la probabilité de réalisation future d'un évènement d'après le nombre de fois où sa présence a été constatée dans le passé. À l'hypothèse d'une constance dans l'apparition des phénomènes naturels, Condorcet ajoute une seconde supposition, relative aux opérations formées par l'entendement humain : la vérité passée et à venir de n'importe quelle proposition, y compris mathématique, postule un fonctionnement toujours le même de telles opérations.

Or Condorcet fait justement reposer sa prédiction sur l'état à venir de l'espèce humaine sur ces deux hypothèses directement liées à sa théorie de la connaissance. La première supposition est celle d'une « constance cosmologique », pour reprendre l'expression de G. Canguilhem [1987, p. 439]. Dans l'introduction du *Prospectus,* Condorcet mentionne effectivement que les progrès futurs du genre humain sont assurés « tant que la terre occupera la même place dans le système de l'univers, et que les loix générales de ce système n'y produiront ni un bouleversement général, ni des changemens qui ne permettraient plus à l'espèce humaine de s'y conserver et d'y déploier les mêmes facultés, d'y trouver les mêmes ressources » [TH, p. 235]. On reconnaît ici l'hypothèse selon laquelle la probabilité de réalisation future de tel ou tel évènement repose sur l'idée d'une certaine constance dans l'ordre de la nature. Condorcet avait d'ailleurs déjà posé une telle hypothèse, sans laquelle le perfectionnement futur de l'espèce humaine n'est pas garanti, au début de son *Fragment de justification* [1793, OC, t. I, p. 574], juste avant de se consacrer à son *Tableau historique*. D'autre part, lorsqu'il entame la rédaction de la « Dixième époque », Condorcet ajoute que la prospective sur l'état futur du genre humain suppose un fonctionnement toujours identique de son entendement [TH, p. 429] : il s'agit de la seconde des hypothèses précédemment évoquées. En l'occurrence, elle renvoie plus précisément à l'objet d'analyse, l'esprit humain en général, et non à celui qui analyse, l'esprit du philosophe. La prédiction que l'on établit alors, précise Condorcet, est exactement de la même sorte que les prévisions que l'on effectue dans les sciences de la nature [*ibid.*]. Dans ces dernières en effet, l'on infère du futur en supposant qu'il existe des lois constantes ayant déjà gouverné les phénomènes passés. Certes, l'hypothèse de l'existence d'une constance dans l'ordre de la nature est ici mentionnée seulement pour les besoins d'une analogie. Mais nous venons de voir qu'elle était

explicitement évoquée par Condorcet dans l'introduction du *Prospectus* et à l'occasion de son *Fragment de justification*.

Il nous semble donc que la « Dixième époque » du *Prospectus* trouve sa raison d'être grâce à la théorie de la connaissance de Condorcet. Lisons plutôt :

> « Si l'homme peut prédire avec une assurance presque entière les phénomènes dont il connaît les loix, si lors même qu'elles lui sont inconnues, il peut d'après l'expérience du passé prévoir avec une grande probabilité les événemens de l'avenir, pourquoi regarderait-on comme une entreprise chimérique celle de tracer avec quelque vraisemblance le tableau des destinées futures de l'espèce humaine d'après les résultats de son histoire ? Le seul fondement de notre croiance dans les sciences naturelles est cette idée que les loix générales connues ou ignorées qui règlent les phénomènes de l'univers sont nécessaires et constantes, et par quelle raison ce principe serait-il moins vrai pour le développement des facultés intellectuelles et morales de l'homme que pour les autres opérations de la nature ? Enfin puisque des opinions formées d'après l'expérience du passé sur des objets du même ordre sont la seule règle de la conduite des hommes les plus sages, pourquoi interdirait-on au philosophe d'appuier ses conjectures sur cette même base, pourvu qu'il ne leur attribuât pas une certitude supérieure à celle qui peut naître du nombre, de la constance, de l'exactitude des observations ? […] nous trouverons dans l'expérience du passé, […] dans l'analyse de la marche de l'esprit humain et du développement de ses facultés, les *motifs les plus forts de croire* [n. i.] que la nature n'a mis aucun terme à nos espérances. » [TH, p. 429-431].

Certes, le motif de croire dans les progrès futurs de l'espèce humaine ne connaît pas ici de formulation chiffrée. Il convient toutefois de conserver à l'esprit que le principe du motif de croire, établi d'après le modèle de l'urne, est pour Condorcet un idéal dont il s'agit de s'approcher. Partant, il serait excessif d'affirmer que ce dernier « a échoué » parce qu'il n'a pas donné d'assise chiffrée à sa prospective. En d'autres mots, si Condorcet ne s'aventure pas à déterminer avec exactitude la probabilité à venir d'un fonctionnement constant des mécanismes de notre entendement et des lois de la nature, il n'en estime pas moins que cette probabilité demeure très élevée et par là même, considère que nous avons « les motifs les plus forts de croire » dans les progrès à venir de l'espèce humaine ; ceux-ci étant en particulier caractérisés par sa perfectibilité indéfinie.

2. 2. La *Table de référence*

La classification que Condorcet consacre aux progrès de l'esprit s'élabore à partir de trois documents distincts : la *Table de référence* en tant que telle, les *Quatre-vingt-seize Notes brèves* et la *Liste de nombres* [**(14)**, part. I]. Elle constitue une illustration exemplaire, mais demeurée inédite, de l'application des méthodes techniques de classification à une question morale et politique ; lesquelles permettent ainsi de traiter mathématiquement de données pour la plupart non quantifiables.

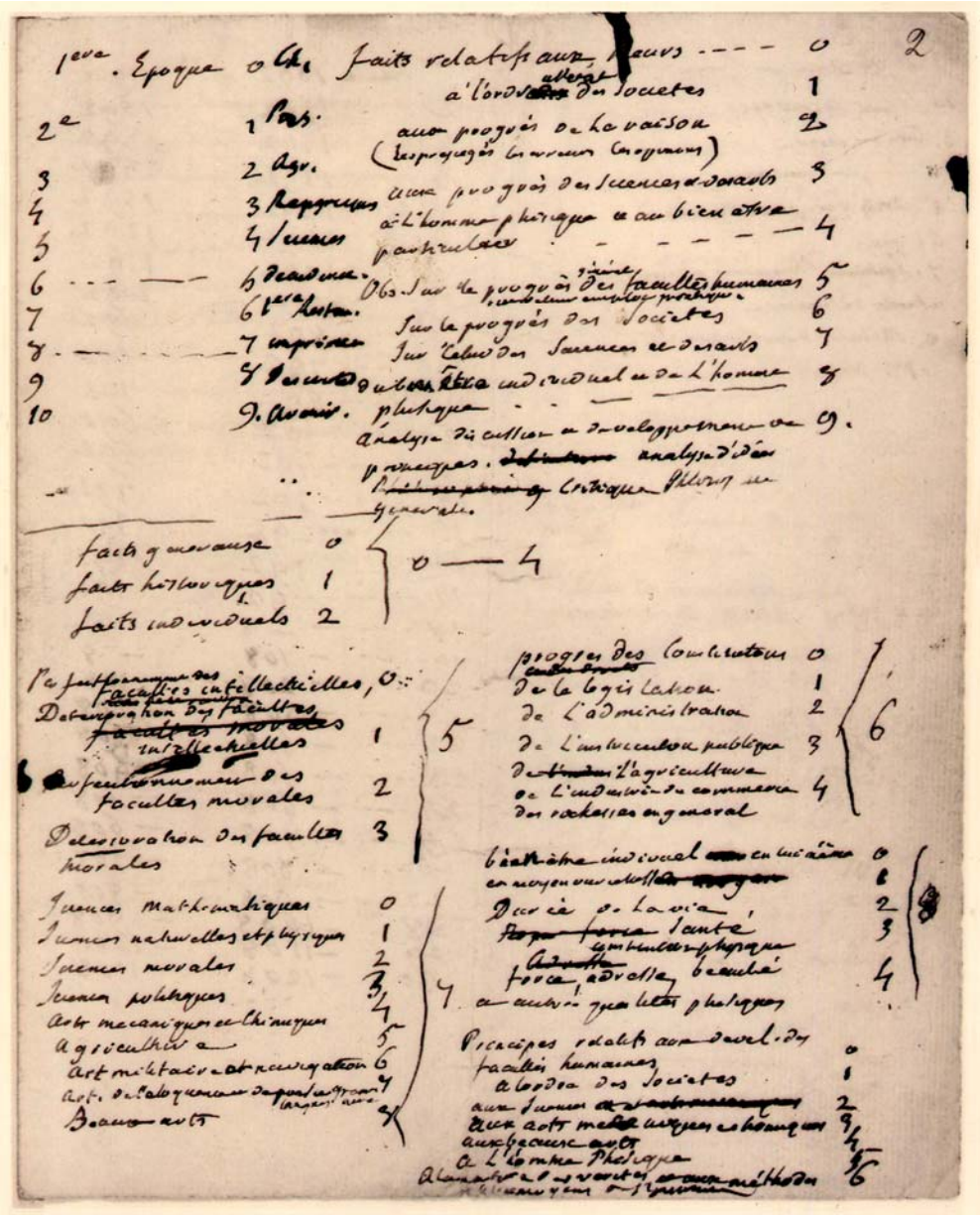

Document 14 : *Table de référence*, n. a. fr. 4586, f. 2 r (reproduit dans **(14)**, p. 92)

À l'instar de la représentation synoptique du *Tableau général* [**(13)**, p. 34-35], le manuscrit de la *Table de référence* [Document 14] fait apparaître une structure ramifiée [**(14)**, sect. 1. 1.]. Celle-ci présente trois dimensions. La première d'entre elles (en haut à gauche du document) est d'ordre chronologique. Elle comprend les dix « Époques » des progrès de l'esprit humain, codées de 0 à 9. Les deux autres dimensions sont de nature thématique. La première d'entre elles (en haut à droite du document) est également de nature décimale. Elle comporte ainsi cinq divisions de « Faits », codés de 0 à 4, quatre divisions relatives aux « Obs[ervations] », codées de 5 à 8, et une dernière division plus abstraite, codée 9, fondée notamment sur des « principes ». Cette première dimension est rapprochée de plusieurs subdivisions (au milieu et dans la moitié inférieure du document), constitutives de la seconde

dimension thématique. Ces subdivisions sont elles-mêmes codées[157], mais de façon diverse. Par exemple, chacune des cinq divisions de faits sont déclinées en trois catégories (devant l'accolade « 0-4 ») – « Faits généraux » (0), « Faits historiques » (1), « Faits individuels » (2) – tandis que la sixième division relative aux « Observations sur le progrès général des facultés humaines, observations sur leur emploi pratique » (5) comporte quatre subdivisions (devant l'accolade « 5 ») – « Perfectionnement des facultés intellectuelles » (0), « Détérioration des facultés intellectuelles » (1), « Perfectionnement des facultés morales » (2), « Détérioration des facultés morales » (3).

La combinatoire de la *Table de référence* se trouve de la sorte dressée [**(14)**, p. 93-94]. Par exemple, la combinaison « 264 » signifie « Troisième Époque » (2) / « Observations sur le progrès des sociétés » (6) / « Progrès de l'agriculture[,] de l'industrie[,] du commerce[,] des richesses en général » (4).

Les *Quatre-vingt-seize Notes brèves* [**(14)**, sect. 1. 2] constituent *a priori* un document assez déconcertant. On y repère parfois un ordre alphabétique dans les noms propres que certaines d'entre elles évoquent mais, sur le fond, ces notes vagabondent sur des sujets divers et se succèdent fréquemment sans rime ni raison. Elles contiennent des commentaires sur les mœurs, l'économie, la politique, la superstition, la philosophie ; ainsi que des éléments bibliographiques, des remarques s'apparentant à des inscriptions de régie, etc.

Prenons par exemple les trois dernières notes :

« 95. Benezet, berger du Vivarais dans le 7e siècle, imagina de faire construire un pont sur le Rhône à Avignon, et en vint à bout par l'empire qu'il acquit sur les esprits superstitieux et les aumônes qu'il en tira. On dit qu'il dirigea lui même le travail en grande partie.
96. Les hommes qui appuient leur morale et leur conduite sur un sentiment profond d'humanité et de respect pour les peines et les douleurs, la vie de leurs semblables, ont l'avantage de se rendre chers même à ceux qui souffrent justement, ils n'ont pour ennemis que les tyrans heureux. Ils ont encore l'avantage qu'il résulte toujours un bien direct, une diminution de mal de leurs principes mis en action qui compense en partie leurs erreurs quand ils s'égarent avantage, que n'ont pas ceux qui se font des principes plus durs et qui d'ailleurs [s']égarent encore plus souvent.
97. Les enthousiastes qui réussissent ne sont en général que des demi foux. Tel fut Ignace. Il tenait des discours et faisait journellement des actions dignes d'un fou des petites maisons, mais il n'en mettait pas moins dans sa conduite beaucoup de finesse et de suite. Il était dupe de ses propres visions mais il savait très bien découvrir les jongleries pieuses des autres. […] » [TH, p. 1116].

On conviendra que ces notes, si elles se succèdent numériquement, sont pour le moins fort diverses par leur contenu. Pour comprendre la raison d'une telle distribution, il convient de se tourner vers le manuscrit de la *Liste de Nombres*, figurant ci-après [Document 15].

[157] À l'exception de celle située en bas à droite, mais il s'agit d'une simple omission de la part de Condorcet : devrait figurer devant elle une accolade suivie du chiffre « 9 ».

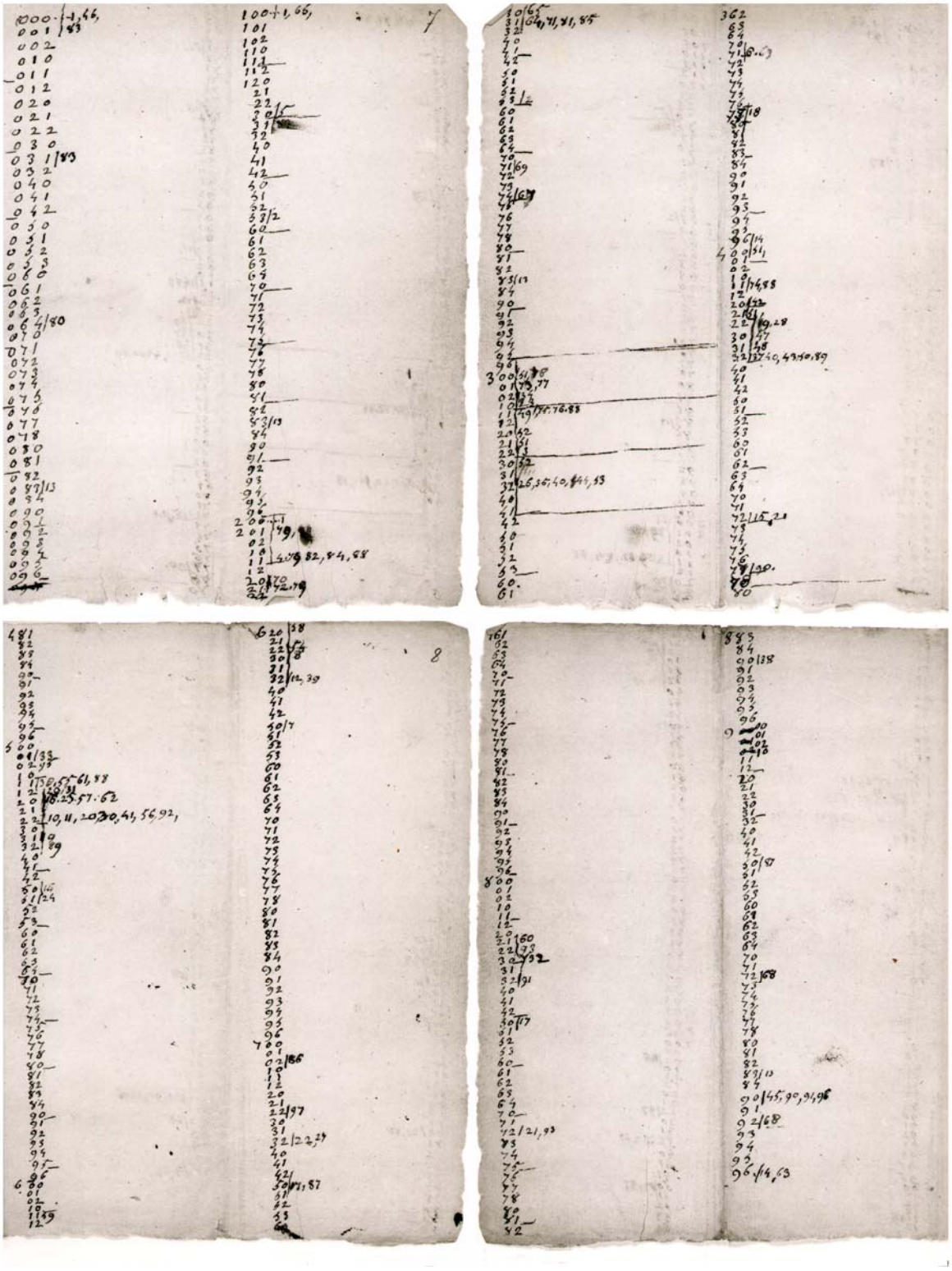

Document 15 : *Liste de nombres*, n. a. fr. 4586, f. 7 r-v (reproduit dans **(14)**, p. 97)

Dans ce document, les nombres situés en colonnes constituent les différentes combinaisons de la *Table de référence*. Ils répertorient à ce titre les trois chiffres de chacune des combinaisons, à ceci près que si le chiffre « 0 » de l'Époque 1 a été systématiquement reporté (sur le feuillet en haut à gauche du document), Condorcet n'a pas jugé nécessaire d'en

faire autant pour les chiffres 1 à 9, relatifs aux Époques 2 à 10 – mais leur présence implicite va de soi. En face de certaines de ces combinaisons, Condorcet a reporté, à une ou plusieurs reprises, les numéros des *Notes brèves*.

Si l'on s'intéresse aux *Notes brèves* 95, 96 et 97 que nous venons d'évoquer, on constatera leurs présences respectives devant les combinaisons [5]02, [9]90 et [7]22 (sur les deux feuillets inférieurs du document). La note 95 est ainsi rattachée, d'un point de vue chronologique, à l'Époque 6 (codée 5) et, d'un point de vue thématique, aux « Faits relatifs aux meurs » (codés 0), plus précisément aux « Faits individuels » (codés 2) qui leur sont relatifs. Selon le même principe, les *Notes brèves* 96 et 97 s'inscrivent aussi dans une perspective chronologique et thématique.

Plus généralement, chacune des *Notes brèves* se trouve ainsi placée dans une ou plusieurs cases de la *Table de référence*, dont nous avons exprimé ci-dessous [Document 16] la dimension chronologique de nature décimale – puisqu'elle comprend les Époques 1 à 10 – par une partie ombrée, l'association entre les Époques et les *Notes brèves* étant précisée par ailleurs [Document 17].

0. Faits relatifs aux meurs	0.0. Faits généraux (notes brèves 1, 46, 51, 66, 78)	0. 1. Faits historiques (notes brèves 33, 73, 77, 79, 83, 95)	0. 2. Faits individuels (note brève 34, 86)
1. Faits relatifs à l'ordre, à l'état des sociétés	1.0. Faits généraux (note brève 23)	1. 1. Faits historiques (notes brèves 4, 36, 49, 55, 59, 61, 74, 75, 76, 79, 82, 84, 88)	1 . 2. Faits individuels (notes brèves 29, 31)
2. Faits relatifs aux progrès de la raison (les préjugés, les erreurs, les opinions)	2. 0. Faits généraux (notes brèves 16, 25, 42, 52, 57, 58, 62, 70)	2. 1. Faits historiques (notes brèves 51, 60, 72, 79)	2. 2. Faits individuels (notes brèves 3, 10, 11, 19, 20, 28, 30, 41, 54, 56, 92, 93, 97)
3. Faits relatifs aux progrès des sciences et des arts	3.0. Faits généraux (notes brèves 5, 8, 32, 47, 52, 65)	3. 1. Faits historiques (notes brèves 9, 48, 64, 71, 81, 83, 85)	3. 2. Faits individuels (notes brèves 12, 22, 26, 27, 35, 37, 39, 40, 43, 44, 50, 53, 89, 91)
4. Faits relatifs à l'homme phisique et au bien être particulier	4. 0. Faits généraux	4. 1. Faits historiques	4. 2. Faits individuels

5. Observations sur le progrès général des facultés humaines, observations de leur emploi pratique	5.0. Perfectionnement des facultés intellectuelles (notes brèves 7, 16, 17, 87)	5.1. Détérioration des facultés intellectuelles (note brève 24)	5.2. Perfectionnement des facultés morales	5.3. Détérioration des facultés morales (note brève 2)					
6. Observations sur le progrès des sociétés	6.0. Progrès des Constitutions	6.1. Progrès de la législation	6.2. Progrès de l'administration	6.3. Progrès de l'instruction publique	6.4. Progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des richesses en général (note brève 80)				
7. Observations sur celui des sciences et des arts	7. 0. Sciences Mathématiques	7.1. Sciences naturelles et physiques (notes brèves 6, 69)	7. 2. Sciences morales (notes brèves 15, 21, 68, 93)	7.3. Sciences politiques	7. 4. Arts mécaniques et Chimiques (note brève 67)	7. 5. Agriculture	7. 6. Art militaire et navigation	7. 7. Art de l'éloquence et de poésie, grammaire, langues (notes brèves 18, 90)	7. 8. Beaux-arts
8. Observations du bien être individuel et de l'homme phisique	8. 0. Bien être individuel en lui même	8. 1. Bien être en moyens ou richesses	8. 2. Durée de la vie	8. 3. Santé, constitution physique (note brève 13)	8. 4. Force, adresse, beauté et autres qualités phisiques				

9. Analyse, discussion et développement des principes. Analyse d'idées. Critique. Philosophie générale	9.0. Principes relatifs au développement des facultés humaines (notes brèves 38, 45, 90, 91, 96)	9. 1. Principes relatifs à l'ordre des sociétés	9. 2. Principes relatifs aux sciences (note brève 68)	9. 3. Principes relatifs aux arts mécaniques et chimiques	9. 4. Principes relatifs aux beaux-arts	9. 5. Principes relatifs à l'homme Phisique	9. 6. Principes relatifs à la nature des vérités, aux moyens et aux méthodes de s'instruire (notes brèves 14, 63)

Document 16 : Reconstitution de la Table de référence (reproduit dans **(14)**, p. 99)

- Époque 1 : *Notes brèves* **1**, **13**, 46, 80, **83** ;
- Époque 2 : *Notes brèves* **1**, **2**, 5, **13**, 66 ;
- Époque 3 : *Notes brèves* **1**, **2**, 4, **13**, 64, 65, 67, **69**, 70, 71, 72, **79**, 81, 82, 84, 85, **88** ;
- Époque 4 : *Notes brèves* 3, 6, **14**, 18, 23, 26, 34, 35, **40**, 44, 49, **51**, **52**, 53, **69**, 73, 75, 76, 77, 78, **88** ;
- Époque 5 : *Notes brèves* 15, 19, **21**, 28, 37, **40**, 42, 43, 47, 48, 50, **51**, 74, **88**, **89**, **90** ;
- Époque 6 : *Notes brèves* 9, 10, 11, **16**, 20, 24, 25, 29, 30, 31, 33, 36, 41, 55, 56, 57, 61, 62, **88**, **89**, 92, 95 ;
- Époque 7 : *Notes brèves* 7, 8, 12, 39, 54, 58, 59 ;
- Époque 8 : *Notes brèves* **17**, 22, 27, 86, **87**, 97 ;
- Époque 9 : *Notes brèves* **17**, **21**, 32, 38, 60, **91**, **93** ;
- Époque 10 : *Notes brèves* **13**, **14**, 45, 63, **68**, **87**, **90**, **91**, 96.

Document 17 : Association entre les Époques et les *Notes brèves* (reproduit dans **(14)**, p. 99)[158]

Une classification de ce type présente trois fonctions essentielles pour Condorcet [**(14)**, sect. 2. 1.] : le stockage, le repérage et le traitement des données historiques.

Le stockage des données [**(14)**, p. 100-101] est matérialisé par les *Quatre-vingt-seize Notes brèves*. Il s'agit en effet d'un document qui évite l'ordonnancement *a priori* de la recherche. Chacun de ses éléments est indexé par un nombre, à mesure qu'il est rencontré, et ne sera que par la suite rangé, autrement dit ordonné, au sein de la *Liste de nombres* et par conséquent de la *Table de référence*. Cette façon de procéder présente trois avantages aux yeux de Condorcet. Premièrement, les données contradictoires ou répétitives placées sous une même combinaison de la nomenclature seront repérées. Deuxièmement, les données jugées superflues, parce qu'elles ne pourraient être situées à quelque endroit de cette nomenclature, seront écartées. Troisièmement, d'autres données estimées intéressantes au regard de la thématique livrée par la classification, mais nouvelles ou non complètement observables, pourraient être prises en compte par la création d'un nouveau code numérique, dont un des chiffres signifierait justement leur caractère nouveau ou non complètement observable.

Le fait que la classification préconisée par Condorcet facilite le repérage des données [**(14)**, p. 101-102] va de soi puisqu'il s'agit précisément d'une représentation synoptique, c'est-à-dire, conformément à son étymologie, « qui embrasse d'un coup d'œil » l'intégralité de ces données. Leur traitement [**(14)**, p. 101-102] est par là même facilité, puisqu'il est possible d'identifier et en conséquence de mobiliser aisément les données relatives à telle ou telle entrée de la combinatoire sur laquelle on désire travailler. En permettant de repérer les combinaisons réunissant les données les plus nombreuses, la classification permet qui de surcroît d'organiser facilement le plan de la recherche – et donc éventuellement de le modifier si la répartition de la densité se modifie à mesure que la collecte des données progresse.

[158] Les *Notes brèves* figurant en caractères gras sont liées à plusieurs combinaisons de la *Table de référence*.

En outre, si une donnée inscrite sous une combinaison peut être rapprochée des autres données relevant de la même combinaison, elle peut être aussi mise en rapport avec les données qui ne partagent avec elle que certains chiffres de cette combinaison. Par exemple, une donnée telle que la *Note brève* 84 – « Les chinois n'ont point de monnoies d'or ou d'argent » [TH, p. 1114] – placée sous la combinaison 211 – Troisième Époque (2) / Faits relatifs à l'ordre, à l'état des sociétés (1) / Faits historiques (1) – peut être mise en rapport avec les données inscrites sous la même combinaison (*Notes brèves* 4, 79, 82, 88), mais également avec celles qui n'ont de commun avec elle qu'une partie des trois catégories relatives à cette combinaison : la Troisième Époque (*Notes brèves* 1, 2, 13, 65, etc.), les Faits relatifs à l'ordre, à l'état des sociétés (*Notes brèves* 23, 29, 31), les Faits historiques (*Notes brèves* 9, 48, 51, 73, etc.).

Enfin, une même donnée peut être placée sous plusieurs combinaisons. Elle revêt alors une forme polysémique, chacune des combinaisons à laquelle elle appartient constituant autant de manières différentes de la considérer. La *Note brève* 14 à la tonalité humienne – « Le rapport de la cause à l'effet est celui de deux faits qui coexistent constament, et dont l'un est la conséquence de l'autre. Un fait est la conséquence de l'autre lorsque l'on ne conçoit pas qu'il eût existé sans lui, et que l'on conçoit que l'autre eût pu exister seul. […] » – est par exemple associée aux combinaisons 396 et 996, c'est-à-dire d'après leurs deux dernières entrées à l'« Analyse, [la] discussion et [le] développement des principes » (9) et les « Principes relatifs à la nature des vérités, aux moyens et aux méthodes de s'instruire » (6), mais aussi d'après leur première entrée à l'Époque 4 (3) et à l'Époque 10 (9).

Cette classification peut se concrétiser par l'écriture d'un livre ou en guider l'écriture mais il ne s'agit pas de son unique fonction [**(14)**, p. 102-103]. En effet, pour Condorcet, elle détient une portée heuristique parce qu'elle peut permettre de dégager aisément des résultats ou de faire des découvertes. La réunion des objets ayant en commun différentes entrées d'une série de combinaisons peut, effectivement, permettre de déduire la nature déterminante de cette série de combinaisons vis-à-vis d'autres séries. Dans la même optique, Condorcet indique que la flexibilité de la nomenclature et les nombreux angles de vue qu'elle offre autorise la déduction de régularités assimilables à de véritables lois, à commencer par celle de la « perfectibilité indéfinie » de l'espèce humaine. Relevant de l'application du calcul à « l'homme en tant qu'esprit », l'établissement de cette dernière loi serait ainsi effectué conformément aux trois étapes de la Mathématique sociale : d'une part la « détermination des faits » (relevé puis inscription de chaque donnée historique sous une ou plusieurs combinaisons de la classification), d'autre part « l'appréciation des faits » (rapprochement de

certaines combinaisons puis déduction de celles qui sont déterminantes), enfin les « résultats des faits » (perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine et estimation de sa probabilité).

Il est vrai que la *Table de référence*, vraisemblablement rédigée à la fin de l'année 1793, ne paraît avoir servi que marginalement d'appui pour l'écriture du dernier projet de *Tableau historique*, celle-ci ayant débuté durant l'été 1793 [**(14)**, sect. 2. 2]. De même, la faiblesse numérique des *Notes brèves*, principalement regroupées dans les Époques 3-6 et dans les trois premières Divisions de faits, interdit de penser que la *Table de référence* ait réellement pu permettre à Condorcet de dégager une quelconque « loi de l'histoire ».

Considérer que l'entreprise de l'académicien s'est révélée vaine nous semble néanmoins faux [**(14)**, sect. 2. 3]. Dans son esprit, il ne s'agit que d'un travail exploratoire que les générations futures auraient pour tâche de prolonger. La *Table de référence* détient à ce titre le même statut que le projet de « langue universelle » de Condorcet. Les *Notes brèves* comportent en effet plusieurs mentions s'adressant directement au lecteur et l'invitant à amender cette classification en l'enrichissant en particulier grâce à un recueil étendu de données. De plus, avec la langue universelle, les méthodes techniques de classification telles que la *Table de référence* sont aux yeux de Condorcet les deux agents qui, à l'avenir, doivent exercer un rôle essentiel sur les progrès de l'esprit humain. Leur place est ainsi cardinale dans la « Dixième époque », consacrée au futur de l'humanité. En somme, si la *Table de référence* est trop rudimentaire pour évaluer ce qui doit être pour Condorcet le principal résultat de l'analyse historique en tant que combinatoire, à savoir la démonstration de la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, les principes qui fondent l'élaboration de cette classification constituent un socle essentiel de cette même perfectibilité [**(14)**, p. 112].

En outre, dans la mesure où Condorcet prévoit l'automatisation future des méthodes techniques [*supra*, p. 78-79], la *Table de référence* peut être envisagée, si l'on s'autorise l'emploi d'une terminologie moderne, comme l'esquisse d'un processeur d'informations s'appliquant à une base numérisée et permettant d'effectuer une fouille de données, afin d'établir un certain nombre de résultats. Condorcet ajoute que le fonctionnement mécanique de la classification pourrait faire apparaître de manière automatique les rapports entre les combinaisons, en former plus aisément de nouvelles et percevoir les résultats principaux, beaucoup plus aisément que dans un ouvrage manuscrit ou imprimé [**(14)**, p. 111] :

« L'art de réunir un grand nombre d'objets sous une disposition systématique, qui permette d'en voir d'un coup d'euil les rapports, d'en saisir rapidement les combinaisons, d'en former plus facilement de nouvelles [...] est encore dans son enfance et [...] peut, en se perfectionnant, offrir soit l'avantage de rassembler dans le petit espace d'un tableau ce qu'il serait souvent difficile de faire entendre aussi promtement, aussi bien dans un livre

très étendu, soit le moyen plus prétieux encore de présenter les faits isolés dans la disposition la plus propre à en déduire des résultats généraux », [TH, p. 454].

La synopsis ainsi construite, détenant des qualités didactiques et heuristiques, s'accorde avec le « multi-fenêtrage » et l' « hyperscrit » dont nous bénéficions aujourd'hui. L'exécution de la *Table de référence*, de ce point de vue, ne serait pas directement liée à une entreprise de textualisation.

*
**

À l'occasion du « Préambule » de son *Prospectus*, Condorcet déclare que « le résultat » de son ouvrage « sera de montrer par les faits, comme par le raisonnement que la nature n'a marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie » [TH, p. 234-235]. La « Dixième époque » du *Prospectus* expose en effet ce résultat, auquel doit conduire également la *Table de référence*. Cette prévision en côtoie deux autres, indique Condorcet dans son *Prospectus* : « la destruction de l'inégalité entre les nations, les progrès de l'égalité dans un même peuple » [TH, p. 429]. Atteinte grâce à un développement étendu de l'instruction publique où le calcul des probabilités occupe une place primordiale, c'est la seconde de ces prospectives que nous allons maintenant, en particulier, présenter.

CHAPITRE 3 : UNE THÉORIE PROBABILISTE DE LA CONDUITE INDIVIDUELLE

Faisant allusion à l'*Essai sur l'application de l'analyse*, P. Crépel [1990, p. 9] estime que « Condorcet mis à part, *personne* n'a jamais lu ce livre en détail »[159]. Si cette affirmation vise avant tout le peu de cas accordé par les commentateurs aux passages, outre ceux consacrés au « paradoxe des votes », relatifs à la jurisprudence, aux témoignages, ainsi qu'aux modes d'élection et de délibération, elle peut être étendue à plusieurs extraits consacrés à la théorie de la connaissance en tant que telle. Pourtant situés au terme de l'introduction générale [p. xiv-xv], juste avant l'annonce du « Plan de l'Ouvrage », puis en conclusion [p. clxxxix-cxcj] du long « Discours préliminaire », certains de ces extraits concernent l'analyse de Condorcet, relative au comportement individuel, menée en termes de « penchant à croire ». Rapprochée d'autres passages de son œuvre peu ou mal diffusés[160], cette analyse invite à reconsidérer deux catégories majeures de sa pensée : l'inégalité et la liberté **[Section 1]**. En retour, elle permet de percevoir, dans toute son étendue, l'importance que Condorcet accorde à la mise en place d'un système généralisé d'instruction publique – où l'apprentissage de l'art de conjecturer et de l'arithmétique politique occupe une place essentielle – comme moyen de résorber la bi-partition sociale présente, selon lui, à toutes les époques de l'histoire de l'humanité, y compris celle qui lui est contemporaine, où l'égalité des droits vient pourtant d'être proclamée **[Section 2]**. Indirectement, ces divers aspects de la pensée de Condorcet doivent beaucoup aux réflexions probabilistes de d'Alembert. S'ils dérivent en effet d'un raisonnement en termes de penchant à croire, celui-ci n'est lui-même perceptible qu'à la lumière de la théorie du motif de croire, élaborée en réponse à la mise en cause, par le mentor de Condorcet en mathématiques, du principe des cas également possibles. Cette filiation est enrichie lorsque l'on envisage l'analyse probabiliste du comportement individuel en univers risqué développée par Condorcet **[Section 3]** : faisant là aussi intervenir la théorie du motif de croire, cette analyse repose également sur une tentative de réponse à la critique d'alembertienne de la règle de l'espérance mathématique.

Section 1. Le *penchant à croire*

Tandis que la théorie du motif de croire est aujourd'hui reconnue comme une particularité importante de la pensée condorcetienne, l'intérêt que l'académicien accorde à deux travers estimatifs dont l'esprit humain peut être victime, qu'il synthétise le plus souvent

[159] Un point de vue similaire est exprimé par A. B. Urken [2008, p. 1]. Rappelons que n'a paru aucune traduction de cet ouvrage, ce qui confirme son statut de texte nettement plus cité que lu.
[160] À commencer par le Fragment 1 et la Note 2 du *Tableau historique* [1793-1794].

par l'expression de « penchant à croire », peine encore à s'imposer chez les commentateurs. Pour autant que nous le sachions, seuls K. M. Baker [1975, p. 246-248] et L. J. Daston [1988, p. 214-218] lui ont accordé quelques pages. Il est possible d'illustrer ces deux travers par l'analyse que fait Condorcet de la perception individuelle des phénomènes physiques [**(19)**, sect. 1. 1.]. Le premier d'entre eux revient à être gouverné par l'habitude. Guidé par son penchant à croire, l'individu considère que les phénomènes qui se sont produits dans le passé continueront d'intervenir dans le futur selon la même régularité, alors qu'il ne s'agit que d'une supposition dont il n'a précisément pas conscience. Le second travers estimatif relevant du penchant à croire consiste à évaluer les phénomènes en fonction de l'intensité de l'impression qu'ils suscitent. Cette intensité dépend de l'intérêt qui leur est porté. Ainsi, les phénomènes craints ou espérés provoqueront une forte impression dans l'esprit de l'individu. Ils seront donc surpondérés par rapport à ceux qui lui sont indifférents.

Comme lors de l'examen des antécédents de la théorie du motif de croire dans l'histoire des idées [*supra*, part. II, chap. I, sect. 2], il est possible d'assigner à Condorcet un certain nombre de prédécesseurs [**(19)**, sect. 1. 2.]. Si, là encore, Hume apparaît comme le plus important d'entre eux, il demeure que le propos de Condorcet se distingue de celui de son illustre devancier quand, après avoir envisagé la perception des phénomènes physiques à la lumière des deux manifestations du penchant à croire, il en vient à étendre son analyse à celle des phénomènes moraux [**(19)**, part. 2]. Cette extension n'est pas anecdotique quoique, à notre connaissance, aucun commentateur ne s'y soit intéressé. Les deux manifestations du penchant à croire sont en effet, aux yeux de Condorcet, à l'origine de l'inégalité sociale et de la privation de la liberté **[1. 1]**. Comme on le lit dans le *Tableau historique*, elles « se retrouvent chez toutes les nations, à toutes les époques » [TH, p. 532] et constituent « la source la plus féconde, sinon la source unique de ses erreurs et de ses préjugés » [TH, p. 501], en particulier dans le domaine économique **[1. 2.]**.

1. 1. Inégalité et absence de liberté

Envisageant l'implantation de l'autorité politique aux commencements de l'humanité, [**(19)**, sect. 2.1., 2.2.] Condorcet explique que les membres des premières peuplades humaines, parce qu'ils ne perçoivent pas l'hypothèse de constance guidant leur réflexion, en viennent à juger naturel le principe de la domination héréditaire, sans considérer le motif de leur soumission initiale, qui reposait sur la capacité exclusive d'un de leurs congénères à assurer leur subsistance et à les protéger des agressions des autres peuplades. Cette acceptation de l'établissement de l'autorité politique est d'autant plus forte qu'elle est

consolidée par une permanence des déclarations qui lui sont relatives : l'individu qui a entendu depuis son enfance que telle ou telle famille gouverne la peuplade, accepte et répète lui-même cette affirmation, sans avoir conscience de l'hypothèse de constance sur laquelle elle se fonde. Le penchant à croire devient par conséquent, en des termes modernes, un penchant au mimétisme. Il conduit l'individu à rejeter toute éventualité qui contrarierait ses habitudes de pensée, parce que nouvelle et porteuse d'incertitude. Condorcet ajoute que les détenteurs de l'autorité politique vont très souvent s'allier à une élite sacerdotale qui va elle-même, par ses discours et son éloquence, manipuler le nerf des impressions de la partie dominée du genre humain, en lui inspirant des craintes ou des espérances non fondées et en établissant un certain nombre d'augures, tout aussi chimériques.

La non-perception de l'hypothèse de constance et l'intensité de l'impression associées à certains évènements sont ainsi à l'origine de l'établissement d'une autorité politique et intellectuelle de type théocratique. Sur ce point précis, il est d'ailleurs piquant de voir la façon dont Condorcet rend compte du *Discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procuré au genre humain* [1750 a] de Turgot [**(9. 0.)**, p. 31 ; **(19)**, p. 15, n. 78]. En effet, dans la biographie qu'il lui consacre en 1786, Condorcet tente un rapprochement entre ses propres conceptions et celles de son ami, en indiquant que « ce n'est pas que M. Turgot se dissimulât » [*Vie de M. Turgot*, OC, t. V, p. 11] l'existence des abus ecclésiastiques, qu'il était « trop éclairé » pour ne pas les connaître, ou encore qu'il ne les « ignorait pas » [*ibid.*, p. 12]. Mais la préoccupation hagiographique prend le pas sur le souci de l'objectivité. On peut le constater par la lecture du brouillon autographe de Condorcet, où certains extraits barrés présentent le jeune Turgot comme un auteur n'ayant pas ou mal conscience des méfaits ecclésiastiques. Condorcet déclare que « le jeune homme [Turgot], sans ignorer ces faits [les crimes ecclésiastiques], ne les avait vus que déguisés par ces auteurs lâches qui vendent la vérité au plus fort » [MS 857, f. 442 v]. Ou encore : « ne connaissant les hommes que par les livres, il ignorait combien ces abus sont encore chers à ceux qui leur ont dû leur pouvoir » [*ibid.*, f. 444 r].

L'apparition du superflu, qui coïncide avec l'avènement de l'agriculture, ne va faire que renforcer pour Condorcet l'inégalité intellectuelle et politique soutenue par les prêtres [**(19)**, sect. 2. 3.]. S'abstrayant de l'emprise de leurs besoins vitaux, les détenteurs du pouvoir vont se consacrer à des activités spéculatives. Ils vont en profiter pour renforcer, avec l'appui des prêtres, leur domination en pratiquant un véritable protectionnisme sur le commerce des idées et en travestissant celles-ci. De ce point de vue, l'inégalité économique fondée sur la propriété foncière ne fait, aux yeux de Condorcet, que renforcer une inégalité intellectuelle et

politique déjà solidement enracinée. En cela, son analyse se différencie là encore de celle de Turgot, mais aussi de celles des physiocrates. Chez tous ces auteurs, en effet, l'inégalité économique dérivant de l'établissement de la propriété vient fonder l'inégalité sociale par excellence[161].

La bi-partition sociale qui résulte de l'inégale diffusion du savoir traverse toute l'histoire de l'humanité selon Condorcet. Elle demeure présente à son époque et coïncide avec un asservissement que l'académicien conceptualise par le terme de dépendance [**(19)**, p. 16-18]. Par exemple, l'individu qui est obligé de solliciter autrui dans ses opérations économiques quotidiennes se trouve sous sa dépendance. Il ne peut donc exercer ses droits de citoyen, même si ceux-ci sont reconnus par la loi. De fait, ce non-exercice de ses droits se traduit lui-même par la privation de sa liberté puisque, reprenant une définition que l'on trouve déjà chez Rousseau, Condorcet entend alors celle-ci comme l'absence de contrainte exercée par autrui. Aussi, peut-on lire dans l'un de ses écrits sur l'enseignement, « quand bien même la liberté serait[-elle] respectée en apparence et conservée dans le livre de la loi, [...] l'homme qui, dans les actions de la vie commune, tombe, par le défaut de lumières, dans la dépendance d'un autre homme, peut-il se dire véritablement libre ? Ne se forme-t-il pas alors deux classes de citoyens ? » [*Sur la nécessité de l'instruction publique*, 1793, OC, t. VII, p. 439-440]. Ces deux classes sont « celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et des esclaves » [*Rapport et projet de décret*, 1792-1793, OC, t. VII, p. 456].

1. 2. Les préjugés économiques

Dans l'une de ses *Notes du Discours de réception à l'Académie française* [1784, p. 46], Condorcet déclare que « plus on a d'intérêt à une chose, plus on tient opiniâtrement aux opinions qui l'ont pour objet ». Reprenant le thème du «participant-observateur », comme nous le qualifierions aujourd'hui, il indique à ce titre que les préjugés dans les sciences politiques sont plus répandus et mieux ancrés que dans les sciences physiques car, dans les premières, « l'observateur fait lui-même partie de la société qu'il observe, et la vérité ne peut avoir que des juges ou prévenus ou séduits » [OC, t. I, p. 392]. À l'occasion de son *Tableau général* [1793, p. 184], Condorcet précise toutefois, au sujet de l'économie politique, qu' « il

[161] Cela n'empêche pas Condorcet, comme ses prédécesseurs, de considérer que la liaison propriété-inégalité, d'un strict point de vue économique, est utile puisqu'elle favorise la reproduction des richesses et l'emploi des pauvres. Voir par exemple *Sur le préjugé* [1790], OC, t. X, p. 137. Concernant les physiocrates, qui cantonnent cependant systématiquement leur exposé à la propriété foncière, voir par exemple Dupont de Nemours [1768, p. xlix-l] et La Vauguyon [1768, p. 247]. S'agissant de Turgot, enfin, se reporter à la *Lettre à Madame de Graffigny* [1751, Schelle, t. I, p. 242] et surtout aux *Réflexions* [1766, Schelle, t. II, p. 539-540, 567-575].

n'est peut-être aucune portion des sciences politiques sur laquelle il reste plus de préjugés à détruire, & où ces préjugés puissent avoir des conséquences plus funestes ». Bien souvent, en effet, les intérêts les plus pressants des individus sont en jeu. L'exemple le plus probant est fourni par les réflexions relatives au commerce des subsistances : « c'est l'objet sur lequel il existe le plus de préjugés, le plus de facilité d'agiter le peuple, et de rendre ses agitations durables et dangereuses » [*Sur la nécessité d'établir en France une Constitution nouvelle*, 1793, OC, t. XII, p. 539] ; sans compter qu'en la matière, les préjugés sont sanctionnés par l'habitude. Ainsi, peut-on lire dans les *Lettres sur le commerce des grains* [1775, p. 20-21] « la longue habitude du régime prohibitif le fait regarder comme l'état naturel ; […] on est si accoutumé à voir le Gouvernement se mêler du commerce des bleds ; qu'il semble que de ne rien faire, ce soit une action extraordinaire & nouvelle »[162].

L'analyse en termes de « penchant à croire », pouvant être appliquée aux propos précédents, trouve un autre écho dans certains des écrits monétaires et financiers de Condorcet, lorsqu'il rend compte des phénomènes de « polarisation mimétique » [**(2)**, p. 10-11], tels que la théorie financière les nomme aujourd'hui. Victime du préjugé, l'individu ignorant va effectivement avoir tendance à copier le comportement d'autrui. C'est pourquoi, comme Condorcet l'explique par exemple dans une pièce inédite consacrée aux assignats : « les terreurs populaires sur le défaut d'argent font un mal réel même quand elles n'ont qu'un fondement chimérique. Il suffirait de faire sortir d'un département malgré lui une somme de 20 000 livres par exemple pour y faire disparaître un numéraire 100 fois plus considérable » [*Fragment sur les assignats*, avr. 1791, MS 865, f. 52 r-v].

Si les préjugés relatifs au commerce des subsistances ou aux questions monétaires et financières peuvent ainsi être interprétés en termes de « penchant à croire », on doit néanmoins reconnaître que les développements offrant la possibilité d'un tel rapprochement demeurent peu conséquents sous la plume de Condorcet. Peut-être parce qu'il évoque parfois ces préjugés à l'occasion de textes des années 1770 qui précèdent donc, d'un point de vue chronologique, le plein accomplissement de sa théorie de la connaissance. Une autre explication, qui doit être toutefois considérée avec précaution, résiderait dans le fait que les textes en question, quelle que soit leur date de composition, sont souvent directement liés à l'actualité, parfois polémiques ou avant tout de caractère politique : ils se dispenseraient de ce point de vue de considérations métaphysiques étendues faisant, en particulier, intervenir la notion d'hypothèse de constance.

[162] À ce sujet, voir aussi, par exemple, *Réflexions sur le commerce des blés* [1775, OC, t. XI, p. 199] et *Vie de M. Turgot* [1786, OC, t. V, p. 81].

Section 2. Nécessité et contenu de l'instruction publique

Les écrits de Condorcet consacrés à l'enseignement sont habituellement considérés comme les plus solides de la période révolutionnaire[163]. Mais, si certains commentateurs ont relevé l'importance de la notion de « dépendance » dans les réflexions de Condorcet, ils ne l'ont cependant pas mise en perspective avec l'enracinement de la bi-partition sociale sur laquelle il revient inlassablement dans ses écrits historiques [**(19)**, p. 16]. L'instruction publique a en effet pour objectif, chez Condorcet, de rompre avec ce clivage qui traverse l'histoire humaine **[2. 1.]**. C'est à ce titre qu'elle doit comprendre l'apprentissage d'un certain nombre de connaissances élémentaires et des droits naturels. Il faut l'étendre de plus à toutes les époques de la vie humaine, dans la mesure où elle doit se trouver en phase avec le progrès des sciences et des arts. Sans cela, le peuple risquerait de regagner la situation de dépendance dont il s'était auparavant affranchi. En outre, parmi des disciplines qu'il s'agit de dispenser, Condorcet accorde une large place à l'arithmétique politique : son apprentissage **[2. 2.]**, auquel se joint en particulier celui du calcul des probabilités[164], est une condition essentielle à l'acquisition de l'indépendance et de la liberté.

2. 1. L'acquisition de l'indépendance

L'instruction publique doit en premier lieu, indique Condorcet, apprendre aux individus à lire, écrire et compter et leur enseigner, d'autre part, les droits dont il peuvent se prévaloir [**(19)**, p. 18]. De ce point de vue, l'instauration du libre exercice du droit de propriété, parce qu'elle romprait avec le régime prohibitif, n'occasionnerait selon l'académicien une plus grande égalité des fortunes qu'à la condition d'être accompagnée d'un système généralisé d'instruction publique garantissant l'exercice plein et entier des droits naturels et, dans le même mouvement, permettant l'affirmation de l'indépendance des individus auparavant soumis. Comme il l'écrit effectivement dans ses *Mémoires sur l'instruction publique* [1791-1792, OC, t. VII, p. 171], « celui qui n'est pas instruit des premières lois qui règlent le droit de propriété ne jouit pas de ce droit de la même manière que celui qui les connaît ». Dans la même perspective, Condorcet souligne dans son *Prospectus* [1793] qu'il convient d'« instruire la masse entière d'un peuple de tout ce que chaque homme

[163] Ce jugement est par exemple formulé par G. Compayré [1883, p. i], J. Jaurès [1901-1904, t. II, p. 246, n. 48], F. Vial [1906, p. 6, 17], J. Fabre [1910, p. 688], H. Delsaux [1931, p. 207] et, plus près de nous, C. Fricheau [1976, p. 91], C. Kintzler & C. Coutel [1989, vol. 1, p. 12 ; 1994, p. 41], B. Baczko [2000, p. 9].

[164] Signalons que ces deux disciplines ne sont justement pas enseignées en France du temps de Condorcet. C'est du moins ce que l'on peut déduire de la lecture de l'ouvrage dirigé par R. Taton [1964], où sont présentés les différents cursus de l'enseignement des sciences au XVIIIe siècle. Sur ce point, voir également P. Crépel [1989].

a besoin de savoir pour l'économie domestique, pour l'administration de ses affaires, pour le libre développement de son industrie et de ses facultés, pour connaître ses droits, les défendre et les exercer » [TH, p. 439], en particulier afin d'« échaper aux prestiges du charlatanisme, qui tendrait des pièges à sa fortune, à sa santé, à la liberté de ses opinions et de sa conscience, sous prétexte de l'enrichir, de le guérir, et de le sauver » [TH, p. 440]. C'est pourquoi l'instruction publique permet de réduire les inégalités intellectuelles mais aussi les inégalités matérielles. Condorcet écrit à cet égard, dans son *Rapport et projet de décret* [1792-1793, OC, t. VII, p. 491] que « l'ordre de la nature n'établit dans la société d'autre inégalité que celle de l'instruction et de la richesse ; et, en étendant l'instruction, vous affaiblirez à la fois les effets de ces deux causes de distinction »[165].

L'individu risque néanmoins de se retrouver en situation de dépendance si le savoir qui lui est dispensé ne suit pas une extension parallèle aux progrès des sciences. En considération des progrès à venir de l'esprit humain, le contenu du savoir enseigné au peuple doit effectivement s'enrichir sans cesse sinon « la même quantité de connaissances qui suffiraient aujourd'hui pour assurer l'indépendance des individus, pour rendre réelle pour tous l'égalité de la loi, deviendra beaucoup trop faible » [*ibid*., p. 525]. D'où la nécessité d'étendre l'instruction à toutes les époques de la vie humaine et, ainsi, de faire part au peuple des « découvertes dans les sciences » ; en somme de l'informer de tout « ce qui, sans sortir des limites d'une instruction élémentaire, n'est pas placé au rang des connaissances communes » [*ibid*., p. 480]. Le *Troisième mémoire sur l'instruction publique* vise à satisfaire cet objectif, dont Condorcet avait déjà souligné l'importance à l'occasion de ses *Écrits inédits sur l'instruction publique*, dans les années 1780 [MS 884, f. 100].

L'instruction étendue toute la vie durant s'affiche, par ailleurs, comme un moyen de dissiper la dépendance affectant les individus dont le savoir n'est également pas en phase avec le progrès des arts. Lorsqu'il développe le contenu de l'instruction commune pour les hommes, garante de leur indépendance, Condorcet consacre à ce sujet une section particulière [OC, t. VII, p. 332-336] à l'enseignement des nouveautés relatives à l'« économie rurale », autrement dit à l'agriculture. Ses analyses en termes de *penchant à croire*, mettant en évidence l'emprise des usages établis et la crainte de la nouveauté, éclairent alors son propos. Trop souvent, explique Condorcet, l'individu obéit en effet à une « routine aveugle » de telle sorte que le désir d'enrichissement « l'emporte difficilement sur l'habitude » [*ibid*., p. 333].

[165] Notons que dans son *Prospectus* [TH, p. 436], Condorcet distingue de l'inégalité de richesse une troisième forme d'inégalité, dite d' « état », entre les individus bénéficiant d'un patrimoine se transmettant de générations en générations et ceux dont la fortune dépend de la période de leur vie durant laquelle ils peuvent exercer un emploi. Nous détaillons ce point *infra*, p. 125-126.

Aussi, « l'homme peu éclairé [...] doit regarder toute innovation comme un véritable jeu de hasard ». Pour cette raison même, « le défaut d'instruction est [...] la véritable cause du peu de progrès de l'agriculture, et on ne se plaindra plus de cette haine trop commune pour les nouveautés, lorsqu'on aura instruit les hommes à les apprécier » [*ibid.*, p. 334]. Mais l'instruction commune pour les hommes ne doit pas se limiter aux nouveautés relatives à l'économie rurale, elle doit pareillement s'étendre aux « arts mécaniques », c'est-à-dire aux manufactures. Cette instruction aura l'avantage de sortir les ouvriers de « la routine de leur profession » [*ibid.*, p. 177] ainsi que celui d'éloigner toute forme de dépendance, de rompre avec la pratique du « secret » [*ibid.*, p. 391] dont, nous l'avons vu [*supra*, p. 111-112], Condorcet estime que le peuple a été souvent la victime.

En outre, dans la mesure où le progrès des arts mécaniques est associé lui-même à une division du travail sans cesse accrue, il est d'autant plus indispensable, d'après Condorcet, d'instruire la masse laborieuse de la population. L'idée selon laquelle la division du travail est à l'origine d'un appauvrissement intellectuel de l'ouvrier est attribuée par Condorcet à Smith [voir par exemple OC, t. VII, p. 191-192][166]. Cette « grande objection », telle qu'il la qualifie dans son *Essai sur les assemblées provinciales* [1788, OC, t. VIII, p. 460], est un obstacle sacrifiant l'indépendance de la masse laborieuse de la population au bénéfice de celle, aisée, qui continue de s'éclairer. C'est pourquoi, tandis que Smith envisage l'institution d'un système d'instruction publique comme un simple palliatif (dont il souligne d'ailleurs les inconvénients[167]), Condorcet y voit une nécessité impérieuse.

C'est peut-être lorsqu'il examine les progrès futurs de l'espèce humaine, dans la « Dixième époque » du *Prospectus* [1793, TH, p. 439-440] que Condorcet synthétise le plus

---

[166] Il est donc raisonnable de considérer que Condorcet n'a pas lu l'*Essai sur l'histoire de la société civile* [1767] de Ferguson. Comme le relèvera Marx [1847, p. 96-97 ; 1867, p. 906, n. *(a)*] Ferguson mentionne aussi, en effet, les conséquences « abrutissantes » de la division du travail ; voir Ferguson [1767, p. 278-279]. Il est également peu probable que Condorcet ait eu connaissance des textes de Perrache, datés des années 1760-1770, dans lesquels est développée une analyse similaire à celle de Ferguson et de Smith. Pour un commentaire des textes de Perrache, voir H. Chisick [1981, p. 171-172].

[167] Smith part du principe selon lequel l'application du maître à sa tâche est d'autant plus faible que sa rétribution est indépendante de son succès et de sa réputation [*Richesse des nations*, 1776, vol. III, p. 856, 869, 885]. De là, il considère, d'une part, que cette négligence culmine dans les institutions publiques d'éducation [*ibid.*, p. 875-876] et, d'autre part, que tout système d'éducation publique comporte inévitablement un certain nombre d'enseignements inutiles et surannés [*ibid.*, p. 876]. La première de ces remarques le conduit à affirmer que « les parties de l'éducation pour l'enseignement desquelles il n'y a point d'institutions publiques, sont généralement celles qui sont le mieux enseignées » [*ibid.*, p. 860]. C'est aussi en faisant fond sur cette première remarque que Smith estime nécessaire que, même dans les écoles publiques, le maître ne soit pas complètement rétribué par l'État [*ibid.*, p. 881]. Dans sa *Vie de M. Turgot* [1786, OC, t. V, p. 45, n. 1], Condorcet reprochera à Smith « ses idées sur les dépenses pour l'éducation publique ». Il pense au contraire que les maîtres doivent être intégralement rémunérés par l'État sans quoi, cherchant à multiplier leurs élèves, ils préféreraient la séduction et la flatterie à une instruction désintéressée [*Rapport et projet de décret*, OC, t. VII, p. 493 ; *Mémoires sur l'instruction publique*, OC, t. VII, p. 317-319]. Condorcet admet toutefois qu'il puisse exister un enseignement privé, principalement pour des motifs de liberté de choix [*ibid.*, p. 319-324].

nettement ce souci constant de garantir à l'individu, grâce à un système généralisé d'instruction publique son affranchissement vis-à-vis d'autrui :

« L'égalité d'instruction que l'on peut espérer d'atteindre mais qui doit suffire est celle qui exclut toute dépendance […] Dès lors les habitans d'un même pays […] pouvant également se gouverner par leurs propres lumières, n'étant plus bornés à la connaissance machinale des procédés d'un art et de la routine d'une profession, ne dépendant plus ni pour les moindres affaires, ni pour se procurer la moindre instruction d'hommes habiles qui les gouvernent par un ascendant nécessaire, il doit en résulter une égalité réelle puisque la différence des lumières, ou des talens, ne peut plus élever une barrière entre des hommes ».

2. 2. L'enseignement de la *science nouvelle*

Au sein du programme d'instruction que Condorcet appelle de ses vœux, l'arithmétique politique occupe une place essentielle. La « science nouvelle » telle qu'il la nomme [voir par exemple *Réflexions sur l'arithmétique politique*, vers 1780, BC, p. 336] et dont il souhaite la diffusion n'est, à cet égard, pas celle des physiocrates : tandis que ces derniers, notamment Dupont et Mirabeau, font le siège des sommités politiques de l'Europe entière pour les adjurer d'instituer l'enseignement de la Science Économique[168], Condorcet attire pour sa part l'attention sur l'arithmétique politique. Au printemps 1785, il sollicite le baron de Breteuil, ministre de la Maison du Roi, pour que soit établie une chaire d'arithmétique politique au Collège royal[169] et, à la même époque, il insiste sur l'intérêt de cette discipline auprès de Frédéric II [OC, t. I, p. 305-306] et d'un membre de la Cour de Prusse, le marquis Lucchesini de Lucques [BC, 540-541]. Dans ses *Mémoires sur l'instruction publique* [OC, t. VII, p. 280], Condorcet mentionne à ce sujet que si l'on « con[çoit] aisément l'importance de l'enseignement des sciences politiques proprement dites », on ignore en revanche presque totalement « l'utilité, [...] la nécessité » de dispenser un cours d'arithmétique politique. Dans cette optique, il précise que « c'est l'ignorance trop générale de l'arithmétique politique qui fait du commerce, de la banque, des finances, des mouvements des effets publics, autant de sciences occultes, et pour les intrigants qui les pratiquent, autant de moyens d'acquérir une influence perfide sur les lois qu'ils corrompent, sur les finances où ils répandent l'obscurité et le désordre ». [*ibid*., p. 283].

Parmi les branches principales de cette discipline, figurent « la manière de réduire en tables les faits dont il est utile de connaître l'ensemble et la méthode d'en tirer les résultats », c'est-à-dire les méthodes techniques, « la science des combinaisons », autrement dit l'analyse,

[168] Sur ce point, voir par exemple B. Grosperrin [1976], M. Albertone [1979, p. 39-41, 98 et suiv. ; 2004], C. Lebeau [1994 ; 1995], K. Tribe [1995].
[169] C'est du moins ce que l'on peut déduire de la lettre du *baron de Breteuil à Condorcet* [19 mai 1785, BC, p. 526].

ainsi que « les principes et les nombreuses applications du calcul des probabilités » [*ibid.*, p. 281].

Certes, Condorcet décrit ici l'instruction destinée à l'homme d'État. Mais le peuple doit également en bénéficier, en vertu du syllogisme suivant : premièrement, l'instruction de l'arithmétique politique « convient à ceux qui se destinent aux fonctions publiques » [*ibid.*, p. 280] ; deuxièmement, « tous les citoyens doivent être appelés à ces fonctions [...], être rendus capables de les remplir » [*ibid.*] ; troisièmement, l'enseignement de l'arithmétique politique relève par conséquent de « l'instruction commune » [*ibid.*]. C'est pourquoi, dès les écoles secondaires, il convient de « mettre les élèves en état d'entendre et de suivre les calculs d'arithmétique politique » [*ibid.*, p. 263][170]. Et, lorsque Condorcet rebaptisera son projet d'arithmétique politique en Mathématique sociale, c'est d'ailleurs au sein du *Journal* dit *d'instruction sociale*, périodique destiné au peuple [**(13)**, p. 7], qu'il choisira de développer ses vues.

En outre, seul l'enseignement du calcul des probabilités peut permettre à l'individu de parvenir à un exercice plein et entier de sa liberté [**(19)**, part. 3]. L'apprentissage des droits et d'un certain nombre de connaissances élémentaires doit en effet être impérativement accompagné par celui de cette branche des mathématiques. Ayant de la sorte conscience d'une part, de l'hypothèse de constance sur laquelle se fondent ses spéculations et, d'autre part, de l'intensité de l'impression qui peut travestir celles-ci, les individus se défieront de l'autorité à laquelle ils avaient auparavant coutume de se soumettre [**(19)**, sect. 3. 1.]. Condorcet estime également que l'enseignement du calcul des probabilités constitue un moyen d'accès à la liberté entendue d'un point de vue introspectif, sans qu'il soit nécessaire de considérer les relations que les hommes ont entre eux [**(19)**, sect. 3. 2.]. En ce sens, elle correspond à la perception par l'homme qu'il se conduit selon sa propre volonté, et qu'il a donc la possibilité d'opter pour l'action qui lui semble la plus conforme à son intérêt. Cette définition de la liberté est classique ; on la trouve par exemple chez Locke, Hume ou encore et Condillac. Mais Condorcet l'associe étroitement à sa philosophie des probabilités. D'après celle-ci, l'individu gouverné par le penchant à croire opte toujours pour la même résolution, sans percevoir qu'elle n'est que probable puisqu'elle se fonde sur une supposition de constance entre le passé et l'avenir. Il n'est pas libre car il ne doute pas ; il ne se rend pas compte que d'autres résolutions pourraient êtres plus conformes à son intérêt. De surcroît, il choisit ou rejette plus aisément les résolutions qu'il espère ou qu'il craint puisqu'elles suscitent en lui une impression intense. En revanche, l'individu guidé par le motif de croire

[170] Voir également *Rapport et projet de décret* [1792-1793, OC, t. VII, p. 534].

perçoit l'hypothèse de constance sur laquelle reposent ses spéculations concernant l'avenir. Il est nécessairement conduit à les considérer comme probables. Il a donc alors conscience de la possibilité de se tromper et de l'existence d'autres résolutions qui sont peut-être meilleures. L'individu est par conséquent libre, puisque qu'il choisit la perspective qui lui paraît la plus conforme à son intérêt mais sait qu'il en existe d'autres. Enfin, il ne se laisse pas guider par l'intensité de l'impression de tel ou tel phénomène et essaye de pondérer chacun d'entre eux avec exactitude.

Section 3. Le *motif de risquer*

Avec la mise en cause du principe des cas également possibles, celle de la règle de l'espérance **[3. 1.]** demeure sans doute l'un des deux points cardinaux de l'étude critique du calcul des probabilités menée par d'Alembert. Tandis que la première de ces interrogations constitue le levier heuristique de la théorie du motif de croire de Condorcet, la seconde est quant à elle à l'origine de son analyse du choix économique individuel ; analyse qui repose par ailleurs aussi sur sa théorie du motif de croire. À partir d'une tentative de réhabilitation de l'expression mathématique de la règle de l'espérance **[3. 2.]**, Condorcet développe en effet une multitude de considérations associées au comportement économique individuel en univers risqué, que celui-ci concerne une entreprise de culture, de commerce ou d'industrie **[3. 3.]**. Enfin, à l'occasion de ses travaux sur les caisses d'accumulation, Condorcet envisage également sous un angle probabiliste la situation dans laquelle se trouve la majeure partie de la population et la façon dont elle doit se prémunir de la misère **[3. 4.]**.

3. 1. D'Alembert, des doutes sur l'espérance

La notion d'espérance morale a été popularisée par D. Bernoulli dans son *Esquisse d'une théorie nouvelle du sort* [1738] afin de résoudre le fameux problème de Petersbourg, l'une des variantes du jeu de Croix ou Pile. Elle consiste à évaluer la mise de l'un des joueurs en fonction de l'estimation non pas mathématique mais psychologique de son gain, variable selon la fortune particulière dont il dispose avant de s'engager au jeu. D. Bernoulli représente cette estimation par une courbe logarithmique, ce qui lui vaudra d'être rétrospectivement considéré comme le fondateur de la loi de l'utilité marginale décroissante de la richesse. Ce genre de résolutions n'est rien d'autre qu'un « scandale » [*Croix ou Pile*, 1754, p. 513] aux yeux de d'Alembert [**(4)**, sect. 1. 1.]. S'il en admet l'idée de fond, banale et intuitive, il en

refuse la représentation formelle par une courbe hypothétique[171] – et repousse pareillement et de façon plus générale l'usage de l'abstraction pour envisager les comportements moraux. D'Alembert considère en effet que cette représentation devrait résulter de l'expérience, ce qui est pour le moins problématique puisqu'elle revêtirait une multiplicité de formes, compte tenu des idiosyncrasies et des circonstances particulières dans lesquelles les individus sont situés.

La critique par d'Alembert de la règle de l'espérance mathématique [**(4)**, sect. 1. 3.] repose quant à elle sur la mise en évidence d'un comportement non linéaire[172] des individus face au risque. Deux exemples sont privilégiés par l'auteur des *Opuscules mathématiques*. L'un intervient lors du traitement d'un problème social, l'inoculation de la petite vérole, qui était à son époque la première cause de mortalité en Europe. L'autre est développé à l'occasion de ses réflexions sur les jeux de hasard.

S'agissant de la question de la petite vérole [**(4)**, p. 5, n. 7 ; **(16)**, p. 5], d'Alembert explique que l'individu confronté au choix de l'inoculation doit comparer deux probabilités, l'une à court terme qui représente le risque de mourir du fait de l'inoculation ; l'autre plus importante – mais précédée d'une période de vie plus longue – qui représente le risque de mourir de la petite vérole sans avoir été inoculé. Le premier de ces deux risques, même s'il est relativement faible, est plus vivement ressenti que le second, plus élevé mais éloigné dans le temps. Aussi, les probabilités composant l'espérance mathématique de la vie issue des deux termes de cette alternative ne seront-elles pas considérées de la même façon par l'individu. Refusant d'en proposer une représentation hypothétique, d'Alembert considère que la représentation formelle de ce comportement fondée sur l'observation demeure particulièrement problématique, comme c'est le cas pour celle relative à l'espérance morale,

[171] On pourrait certes imaginer que d'Alembert, s'il rejette l'idée de spécifier par une relation précise – telle que celle, logarithmique, de D. Bernoulli – l'estimation psychologique de telle ou telle quantité monétaire, accepterait du moins de la représenter par une fonction concave. Cependant, dans son esprit, l'expression même de « fonction concave » n'a pas de sens. La pensée mathématique du milieu du XVIIIe siècle n'a effectivement pas encore accédé, pour l'essentiel, à l'intelligence des fonctions générales et arbitraires, dont la concavité serait, en l'espèce, tournée vers le bas. Comme l'explique M. Panza [1992, en particulier t. I, p. 206], la signification accordée à une fonction mathématique est alors celle d'une expression analytique explicite et non celle d'une correspondance quelconque entre deux variables. Il est par conséquent concevable d'écrire, à cette époque, « $y = \log x$ » mais non envisageable, en revanche, de poser « $y = f(x)$ avec f concave». L'article « Concave » [1753 c] de d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, reprenant dans sa majeure partie celui de la *Cyclopaedia* [1728] de Chambers, ne traite d'ailleurs que de questions d'optique, de corps et de surface et ne s'étend pas au problème des fonctions mathématiques. Précisons que la notion de fonction fera l'objet d'une intense polémique, au début des années 1750, entre D'Alembert et Euler. A ce sujet, voir A. P. Youschkevitch [1981, p. 40-46] et G. Jouve [2009, p. 41-50].

[172] L'adjectif « linéaire » n'est pas employé par d'Alembert dans ses écrits probabilistes. Néanmoins, le fait d'y avoir recours nous semble rendre plus compréhensible son analyse. Rappelons, en outre, que cet adjectif revêt chez les géomètres du XVIIIe siècle le même sens qu'aujourd'hui. Voir l'article de l'*Encyclopédie* à ce mot [1756, t. 9, p. 554], rédigé par d'Alembert lui-même.

puisqu'elle varie selon la personnalité des individus et les contextes dans lesquels ils sont placés.

En ce qui concerne les jeux de hasard [**(4)**, sect. 1. 3], d'Alembert multiplie les exemples numériques pour mettre en cause la règle de l'espérance mathématique. Il explique ainsi qu'un individu raisonnable préfère détenir une probabilité $\frac{99}{100}$ de gagner 1000 écus plutôt qu'une probabilité $\frac{1}{100}$ de gagner 99000 écus, tandis que l'espérance mathématique est pourtant, dans les deux cas, de 990 écus. Illustrant l'adage popularisé par La Fontaine, « Un tien vaut mieux que deux tu l'auras : l'un est sûr, l'autre ne l'est pas », l'analyse de d'Alembert s'appuie aussi sur l'exemple selon lequel un individu raisonnable choisit la certitude de gagner 500 livres plutôt que la probabilité $\frac{1}{2}$ d'en gagner 1000, alors que l'espérance mathématique demeure, d'après ces deux options, de 500 livres. Les deux exemples précédents révèlent qu'à espérances mathématique égales, l'homme sage se concentre sur les probabilités et non sur les gains composant celles-ci. Il préfère ici une probabilité voisine de la certitude à une probabilité extrêmement faible, ou bien une certitude à une probabilité. Sauf à recourir à l'abstraction, ce que d'Alembert refuse de faire, l'espérance mathématique ne peut donc servir de guide pour la conduite humaine. Par ailleurs, il convient d'insister sur le fait que ce comportement non linéaire face au risque ne dérive pas ici à proprement parler d'une « aversion » particulière vis-à-vis de celui-ci puisque, précisément, il est de nature raisonnable d'après d'Alembert. Ce dernier ne cherche en aucun cas à construire un quelconque modèle où serait représentée, de façon neutre, la diversité des attitudes face au risque. Autrement dit, il n'y a pas, dans son étude, d'individus « risquophobes » de la même façon qu'il n'en existe pas de « risquophiles » ; d'Alembert s'intéresse seulement à ce que devrait être la conduite d'un individu raisonnable. Il n'empêche que ses analyses fourmillent d'exemples dont les théoriciens de la décision sont aujourd'hui friands, même s'ils ne citent jamais leur devancier.

3. 2. Condorcet, une réhabilitation partielle de l'espérance

À l'instar de d'Alembert, Condorcet n'accepte pas de dresser une représentation formelle, parce que hypothétique, du principe de l'espérance morale[173], de la même façon qu'il

[173] Et l'on ne peut supposer qu'il accepterait de représenter par une fonction concave l'évaluation psychologique de la richesse. Les considérations que nous avons développées dans la note 170 peuvent en effet être reproduites ici et, d'ailleurs, l'article « Concave » de d'Alembert est repris tel quel dans la section « Mathématique » de l'*Encyclopédie méthodique* [1784], dirigée par Bossut, Lalande *et* Condorcet. Pourtant, certains passages de l'œuvre de ce dernier évoquent, pour le lecteur contemporain, la représentation de l'idée de Bernoulli sous la forme de fonctions mathématiques générales. Il en est ainsi d'extraits consacrés aux dépenses publiques, dans le *Discours sur les finances* [1792, OC, t. XII, p. 97-98] et *Sur l'impôt progressif* [1793, OC, t. XII, p. 629-630]. G.

rejette, comme son mentor, l'idée plus générale de proposer un traitement abstrait des comportements moraux, économiques ou non [**(4)**, sect. 2. 2.].

En revanche, Condorcet tente de réhabiliter le principe de l'espérance mathématique mis à mal par d'Alembert [**(4)**, sect. 2. 3.]. Ébauchée dans ses manuscrits probabilistes du début des années 1770 et ne parvenant à maturité qu'au milieu de la décennie suivante, sa réflexion suit en ce domaine un cheminement similaire à celui qu'il emprunte lorsqu'il répond à la critique d'alembertienne de l'équiprobabilité des combinaisons [évoquée *supra*, p. 80]. Condorcet fait en l'occurrence fond sur le théorème de J. Bernoulli [1713], reconnu rétrospectivement comme la « version faible » de la Loi des grands nombres[174]. Face à l'un des deux exemples cités plus haut, à savoir le cas où un individu est confronté à une probabilité $\frac{99}{100}$ de gagner 1000 écus et à une probabilité $\frac{1}{100}$ de gagner 99000 écus, l'analyse de Condorcet consiste à affirmer que si l'individu peut s'engager au jeu un très grand nombre de fois, la seconde de ces deux perspectives aléatoires sera jugée équivalente à la première car il finirait par gagner 99000 écus. À long terme, son gain serait effectivement de 990 écus, c'est-à-dire d'un montant identique à celui qu'il obtiendrait en privilégiant la première perspective. De la même façon, un joueur pourra miser une somme correspondant à l'espérance mathématique de son gain s'il est assuré de pouvoir rejouer un grand nombre de fois de suite.

Pour autant, la capacité praxéologique de la règle de l'espérance n'est rétablie que si, précisément, l'individu peut vraiment rejouer un grand nombre de fois successives. C'est la raison pour laquelle la façon dont d'Alembert appréhende le problème de l'inoculation demeure une pierre d'achoppement pour Condorcet. Une faible probabilité de mourir à court terme du fait de l'inoculation ne saurait en effet être dissipée par la loi des grands nombres : lorsque l'on perd, on perd définitivement puisque l'on meurt. Autrement dit, on ne peut ressusciter pour rejouer, sans même considérer le fait que ce risque est immédiat, ce qui n'est pas le cas si l'on décide de ne pas se faire inoculer. À cet égard, les nombreuses ratures dans les manuscrits où Condorcet analyse le problème de l'inoculation paraissent constituer

---

Faccarello [1990, p. 97-99 ; 1992, p. 282-283 ; 2006, p. 28-30], lorsqu'il commente ce dernier passage, explique que les idées qui y sont exprimées suggèrent de tracer « une courbe décroissante » relative à l'utilité marginale décroissante de la dépense publique et une « courbe croissante » représentant la désutilité marginale croissante de cette même dépense ; le « volume d'équilibre de la dépense publique » étant alors donné par le point d'intersection entre ces deux courbes. Cette interprétation est intéressante mais il est indispensable d'avoir à l'esprit le caractère rétrospectif de ce type de graphique au regard de l'idée que Condorcet se fait du concept de fonction, à l'instar des mathématiciens de son temps.

[174] L'académicien est du reste considéré par B. Bru [1994, p. 9 ; 2002, p. 5-6] comme le fondateur de la première théorie aboutie de l'espérance, celle-ci étant en outre définie, dans la « Première partie » [1784] de son *Mémoire sur le calcul des probabilités*, pour plusieurs événements, certains amenant un avantage positif, d'autres un avantage négatif. Sur ce second point, voir B. Bru & P. Crépel [1994, p. 387].

souvent des manifestations de son embarras. L'une d'elles est remplacée par le passage suivant : « je ne parle point ici de l'inoculation, matière difficile et importante sur laquelle je pourrai faire un mémoire particulier »[175]. Il n'en fut rien, ce qui peut être rétrospectivement interprété comme une marque d'impuissance.

3. 3. L'entreprise économique en univers risqué

Si Condorcet ne peut poser la condition de pouvoir rejouer lors du traitement de la question de l'inoculation, il la prend en revanche en considération quand il aborde le thème de l'entreprise économique en univers risqué. Qu'il œuvre dans l'agriculture, le commerce ou la manufacture, l'entrepreneur n'investira, indique Condorcet, que s'il est assuré de bénéficier d'une prime de risque, celle-ci lui permettant d'avoir de très fortes chances de pouvoir rejouer un grand nombre de fois ou, en d'autres termes, de ne pas faire faillite au bout d'un petit nombre d'épreuves [**(4)**, sect. 3. 2]. Il doit donc détenir une espérance de gain supérieure au montant de sa dépense initiale. Il exigera par conséquent une grande probabilité de récupérer une partie de ses avances, puis diverses probabilités un peu plus faibles, relatives au recouvrement de la totalité de ses avances, à un profit équivalent à l'argent retiré d'un affermage de terre, à un profit supérieur à celui retiré de cette dernière opération, etc. Traitant d'une entreprise de commerce, Condorcet déclare par exemple dans ses *Élémens du calcul des probabilités* [1786-1787, p. 561-562] :

> « on voit qu'il ne suffirait point [au négociant] que son profit fût tel que la valeur moyenne de ses espérances [*i. e.* son espérance mathématique de gain] fût égale à sa mise [*i. e.* ses avances], augmentée de l'intérêt qu'un commerce sans risque lui aurait procuré. Il faut encore qu'il ait, en continuant ce genre de commerce, une très grande probabilité qu'il n'essuiera à la longue aucune perte. Il faudrait donc, pour soumettre au calcul les spéculations de ce genre, déterminer, d'après les fonds que chaque commerçant peut avoir à employer successivement dans ce commerce périlleux, quel excès de profit il faut qu'il trouve pour avoir une probabilité suffisante de ne point perdre la totalité de ses fonds, de ne les perdre qu'en partie, de les conserver seulement, de les conserver, plus un certain intérêt ».

Pour détenir un « motif de risquer » [*Mémoire sur le calcul des probabilités* [1784-1787], BC, p. 397] l'entrepreneur doit donc combiner à une espérance mathématique équivalente à ses avances, une série de seuils probabilistes relatifs à divers dangers. La prise en compte de ces seuils le conduit à exiger différentes primes de risque et par conséquent une espérance mathématique finalement supérieure à celle correspondant à sa mise. L'analyse que Condorcet mène à cette occasion est constitutive d'une formalisation du risque dans l'estimation du profit désiré plus approfondie, nous semble-t-il, que celle d'un Cantillon, d'un Turgot ou d'un Smith [**(4)**, p. 24-25 et sect. 3. 3.]

[175] *Première ébauche d'essai sur les probabilités* [1770, BC, p. 261]. Voir aussi, par exemple, *Arithmétique politique ou application des mathématiques aux sciences économiques* [vers 1780, BC, p. 340-341].

Il demeure que, du fait de la pression concurrentielle, l'entrepreneur ne peut pas nécessairement percevoir le profit qu'il souhaite. Cette éventualité est approfondie par Condorcet à l'occasion de sa formalisation du commerce maritime [**(4)**, sect. 3. 1.]. Le négociant dispose de deux solutions. Il peut en premier lieu tenter de répartir davantage ses risques, ce qui lui permettrait d'augmenter le nombre de « parties » jouées et donc de bénéficier, avant tout, d'une plus grande probabilité de ne pas être ruiné à court terme. Cela dit, cette première solution est limitée par le fait que ses marchandises ne sont pas indéfiniment divisibles. La seconde solution, qui est celle privilégiée par Condorcet, consiste pour le négociant à contracter une assurance. Ayant de la sorte couvert une partie de ses risques, il acceptera alors de percevoir un profit inférieur à celui exigé dans le cas où il ne s'assurerait pas. L'assureur, quant à lui, se satisfera d'un profit plus faible que celui du négociant car ses risques peuvent être davantage répartis – Condorcet suppose en effet qu'il contracte avec un grand nombre de négociants. De là, l'académicien détermine mathématiquement ce que nous nommerions aujourd'hui les prix de réserve du négociant et de l'assureur, entre lesquels tous deux considèreront le contrat comme avantageux et leur permettant, en particulier, de se prémunir du risque de ruine. L'analyse de Condorcet apparaît à cet égard comme réellement originale, y compris au regard des travaux menés par les théoriciens modernes de la décision [**(4)**, p. 34-35].

Reste à savoir comment peuvent être connues les probabilités de perte et inversement de gain ainsi que les seuils probabilistes sollicités dans une telle analyse [**(4)**, sect. 3. 4.]. Condorcet explicite son propos lorsqu'il examine le comportement de l'assureur. Pour ce qui concerne les probabilités de perte et de gain, il préconise le recours à l'observation d'un commerce similaire à celui assuré. Incorporés dans la formule dite de Bayes-Laplace, fondement scientifique de la théorie du motif de croire, le nombre de naufrages et d'arrivées à bon port permet ainsi d'établir de telles probabilités. S'agissant des seuils probabilistes, Condorcet privilégie ceux qui ont été choisis par les assureurs ayant réussi, autrement dit dont les opérations ont été validées positivement par la procédure de marché[176].

[176] De ce point de vue, la méthodologie de Condorcet pourrait être rétrospectivement considérée comme l'exacte opposée de celle esquissée par F. Machlup [1946] et que M. Friedman [1953] développera. Ce dernier pose pour principe que les entreprises qui survivent sont « maximisatrices » et en tire argument pour soutenir qu'une théorie des firmes peut se fonder sur cette hypothèse de comportement maximisant le profit. Condorcet, en revanche, considère que les entreprises – ici, les bureaux d'assurance – ayant prospéré ont dû être raisonnables et, de ce fait, constituent un modèle de référence. À partir d'une remarque similaire (c'est-à-dire le fait que les entreprises qui survivent ont eu un comportement idéal), on aboutit ainsi à deux méthodologies très contrastées ; l'une déductive, l'autre inductive.

L'analyse de Condorcet se situe par conséquent dans une perspective totalement inductive. D'une part, le recueil des observations passées permet d'établir les probabilités de gain et de perte. D'autre part, la fortune initiale des agents et les sommes qu'ils peuvent gagner ou perdre sont appréciées d'après leur valeur mathématique. Elles ne subissent aucune transformation psychologique. Les seuils de probabilités, enfin, proviennent eux-mêmes de l'observation.

On trouve de nombreux passages, dans l'œuvre de Condorcet, où est réitéré le souhait de se fonder sur les faits tirés de l'expérience, afin d'appréhender ce comportement économique et les données empiriques à partir desquelles il doit s'établir. Dans cette optique, Condorcet ira jusqu'à envoyer trois lettres similaires [BC, p. 476] dans différents ports, vers 1780, afin de recueillir un inventaire historique des risques encourus par les assureurs et, pour chacun de ces risques, le profit qu'ils ont finalement perçu. La nécessité de détenir un certain nombre d'éléments concrets fait en outre corps avec le projet novateur d'assurances agricoles qu'il expose en 1785 dans le *Journal de Paris* [BC, p. 469-474]. En effet, se trouve alors invoquée la nécessité de recueillir un certain nombre de données afin d'évaluer le risque et de répondre à la question de savoir si le cultivateur parvient ou non, en fonction de celui-ci, à récupérer sa mise. Mais l'une des difficultés essentielles à laquelle se heurte ce plan d'assurance agricole est justement le manque de données. Afin d'y remédier, Condorcet appelle de ses vœux la constitution d'une « société de Capitalistes » s'occupant de cet objet. Ce faisant, il insiste sur les bases inductives du modèle ainsi construit. Cette société lancerait effectivement une série de prix, le premier d'entre eux portant sur la détermination des « données nécessaires ou même utiles, et les moyens de se les procurer » [*ibid*., p. 474]. Condorcet ajoute : « On sent qu'il s'agit d'une théorie applicable à la pratique, et non d'une théorie abstraite » [*ibid*.].

3. 4. Les caisses d'accumulation

Condorcet étend l'analyse probabiliste au contexte dans lequel se situe n'importe quel type d'agent économique, y compris le peuple. Pour le comprendre, il faut partir de l'affirmation, issue du *Prospectus* [TH, p. 436], selon laquelle outre l'inégalité de richesses et d'instruction, le troisième type d'inégalité entre les hommes est une inégalité dite d'« état », c'est-à-dire « entre celui dont les moyens de subsistance assurés pour lui même se transmettent à sa famille, et celui pour qui ces moyens sont dependans de la durée de sa vie,

ou plutôt de la partie de sa vie où il est capable de travail »[177]. Les ressources de ce dernier consistent, en d'autres termes, en « une fortune viagère ou même plus dépendante du hasard » car elles sont principalement liées à l'évolution de sa situation sur le marché du travail et aux problèmes périodiques de santé qu'il peut rencontrer. Au moindre accident, la classe laborieuse peut donc tomber dans la plus totale indigence. Or, cette classe compose une population considérable, équivalente « à peut-être les neufs dixième de la population totale » de l'Europe, indique Condorcet dans *Sur les caisses d'accumulation* [1790, OC, t. XI, p. 391].

Fondées sur l'estimation des probabilités de la durée de vie humaine, les caisses en question permettraient de lutter contre les effets de ce qu'il nomme, dans son *Rapport et projet de décret* [1792-1793, OC, t. VII, p. 560], la « loterie naturelle » à laquelle sont soumis les individus dont les ressources dépendent de la période de leur vie pendant laquelle ils sont dans la capacité de travailler. Formant l'« un des objets les plus importants, et jusqu'ici l'un des moins connus de l'économie politique » [*ibid.*], la théorie des caisses d'accumulation, ainsi que celles de l'intérêt de l'argent et des rentes viagères, font partie du programme d'instruction publique établi par Condorcet [*ibid.*]. Le simple individu doit en avoir connaissance non seulement parce qu'il est susceptible d'exercer des fonctions publiques [*supra*, p. 118] mais aussi, et peut être surtout, parce qu'il comprendra alors les avantages que lui procureraient les diverses modalités de placement de son épargne[178] qui s'offriraient à lui, en particulier celles, plus spécifiquement associées aux caisses d'accumulation, lui permettant de se prémunir contre le risque de pauvreté. Simultanément, il s'agit de lui enseigner les principes du calcul des probabilités afin qu'il ne dilapide précisément plus ses ressources dans les jeux de hasard[179].

Condorcet n'est assurément pas le seul écrivain des Lumières à avoir insisté sur l'intérêt de la mise en place de ce système d'assurance solidaire que constituent les caisses d'accumulation [**(9. 6.)**, p. 438, n. 88]. Mais cette idée, dont il est au demeurant considéré comme le plus ardent défenseur sous la Révolution [**(9. 6.)**, p. 438, n. 88], fait véritablement corps avec son mode de pensée probabiliste.

*
**

[177] Voir aussi *Sur les caisses d'accumulation* [1790, OC, t. XI, p. 389-391], *Sur les troubles relatifs aux subsistances* [1792, OC, t. XII, p. 316] ; *Rapport et projet de décret* [OC, t. VII, p. 560].
[178] À l'instar de Turgot, Condorcet considère en effet que le montant du salaire de l'ouvrier excède la somme assurant juste sa survie [**(3)**, chap. V, sect. 2. 5 (n. 320)].
[179] À ce propos, voir par exemple *Élémens du calcul des probabilités* [1786-1787, p. 579] et *Discours sur l'astronomie et le calcul des probabilités* [1787, OC, t. I, p. 500].

À l'occasion de l'un des *Fragments du Tableau historique* [1793-1794], Condorcet signale que « l'instruction générale doit être portée assez loin pour que chaque individu puisse voir quelles seront pour lui les conséquences éloignées et durables de ses actions, et même juger la probabilité de ces conséquences » [TH, p. 845]. Face à ce genre de déclarations, on pourrait douter du réalisme de l'analyse de l'académicien, c'est-à-dire de la capacité véritable, pour l'individu, de parvenir à guider sa conduite – qu'elle soit de nature économique ou non – grâce au calcul des probabilités qui lui aurait été enseigné. Il faut toutefois avoir conscience que, dans l'esprit de Condorcet, cette estimation est une espèce d'absolu intellectuel dont l'instruction doit permettre de s'approcher. C'est en ce sens qu'il convient d'interpréter le fait qu'il tempère sa précédente affirmation quelques pages plus loin en précisant que si l'instruction doit « éclairer les hommes sur la nature des motifs de croire qui conviennent à chaque genre de vérités, et sur les règles d'évaluer ces motifs », cette opération doit être réalisée « du moins avec une exactitude grossière » [*ibid*., p. 850]. Il convient en outre de replacer ces dernières citations dans leur contexte, qui est celui de la « Dixième époque » du *Tableau historique*, précisément consacrée aux progrès futurs de l'esprit humain. Comme Condorcet l'explique dans le *Prospectus*, cette époque est plus particulièrement caractérisée par la perfectibilité de la « partie de l'organisation phisique dont dépendent l'intelligence, la force de tête, l'énergie de l'âme ou la sensibilité morale » [TH, p. 458] : la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain renforce l'idée selon laquelle son raisonnement est de nature idéale et prospective.

En tout état de cause, on rappellera que dans *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe* [1786], où la thèse de la perfectibilité était déjà défendue, Condorcet déclarait, à l'intention des consciences qu'il jugeait trop frileuses : « Je me consolerai sans peine d'avoir passé toute ma vie pour un rêveur, si je puis espérer qu'un siècle après moi, l'exécution d'une de mes idées puisse faire un peu de bien » [OC, t. VIII, p. 10].

Conclusion

« Les principes sur lesquels les Analystes ont fondé le calcul des probabilités », indique Condorcet à l'occasion de son *Compte rendu de deux mémoires de Laplace* [1774] « mériteraient sans doute, un examen approfondi ». Il poursuit : « M. d'Alembert a proposé contre ces principes des objections que personne n'a encore résolues » [BC, p. 84]. Personne à part Condorcet lui-même, voudrait-on corriger, dans la mesure où ce dernier fait ici mine d'ignorer les réponses, certes à l'état d'ébauches, qu'il a alors, depuis quelques années, couchées sur ses propres manuscrits : s'y trouve déjà une tentative de réhabilitation d'une part, du principe des cas également possibles et, d'autre part, de la valeur praxéologique de la règle de l'espérance mathématique.

Accompagnée par une conception mathématique de la notion d'analyse qu'il commence à développer à la même époque, la première de ces réponses fera souche. Elle permettra à Condorcet d'ériger sa théorie du motif de croire et plus généralement son projet de Mathématique sociale, dont nous avons présenté quelques-unes des applications. L'une d'entre elles, relative aux élections, lui assurera une reconnaissance en paternité de la part des théoriciens du choix social et, plus généralement, sa renommée parmi les économistes de notre temps. Ceux-ci n'ont toutefois pas mis en perspective et par là même donné toute son intelligibilité au « paradoxe des votes » – quelle que soit, en tant que telle, la portée de celui-ci – en le replaçant dans l'ensemble du projet de Condorcet. De plus, ils n'ont pas souligné combien cette application, affichée comme une défense du vœu constitutionnel de Turgot, était cependant, d'un point de vue méthodologique, redevable de la réflexion mathématique de d'Alembert.

La pensée de d'Alembert éclaire également la genèse de la théorie condorcetienne du choix, non plus collectif, mais individuel. L'élaboration de cette dernière théorie sollicite néanmoins davantage la pensée de l'auteur des *Opuscules mathématiques* car elle s'y confronte d'une façon bilatérale : elle répond non seulement d'une exigence méthodologique développée à partir de la réhabilitation du principe des cas également possibles mais résulte, aussi, d'une restauration du principe de l'espérance mathématique, en tant qu'estimateur capable de guider la conduite humaine dans les jeux de hasard. Du même coup, et à la différence de certains de ses contemporains, Condorcet ne cantonne pas son propos à ce dernier domaine, ni à celui des assurances. Il envisage l'entreprise économique en tant que telle et peut être, à ce titre, considéré comme le fondateur de la théorie du choix économique individuel en univers risqué [**(4)**, p. 40].

Le fait que les analyses de Condorcet aient été à ce point négligées donne à réfléchir. Deux raisons peuvent être avancées. On fera d'une part remarquer que la pensée probabiliste de d'Alembert, lorsqu'elle n'était pas tout bonnement ignorée, a été pendant longtemps jugée aberrante, tant et si bien qu'il faudra attendre les années 1970 pour qu'un intérêt véritable lui soit accordé [**(4)**, p. 2-3, n. 3][180]. Dans ce contexte, on voit mal comment les commentateurs auraient pu, avant longtemps, relever combien cette pensée irriguait celle de Condorcet, dont les travaux probabilistes étaient eux-mêmes critiqués ou bien tombés dans l'oubli. On indiquera d'autre part que cette méconnaissance a été renforcée par un réel mépris éditorial, dont on peut deviner qu'il n'a guère, en retour, facilité le développement des études consacrées à la pensée probabiliste de d'Alembert et de Condorcet. Ce mépris éditorial peut être illustré par l'absence de la quasi-totalité des écrits scientifiques dans le corpus des *Œuvres*, non seulement de Condorcet [*supra*, p. 57-60], mais aussi de d'Alembert. S'agissant de Condorcet, on rappellera notamment l'omission, parmi les textes sur lesquels nous avons fondé notre recherche, du *Mémoire sur le calcul des probabilités* [1784-1787] et des *Élémens du calcul des probabilités* [1786-1787], ainsi que des manuscrits d'arithmétique politique, recueillis par B. Bru et P. Crépel [1994] – en conservant à l'esprit que le *Tableau général*, texte fondamental où Condorcet présente son projet de Mathématique sociale, a lui-même été mal édité, que ce soit dans les *Œuvres* (de 1804 et de 1847-1849) ou dans d'autres publications. Concernant d'Alembert, il suffit de mentionner l'absence, dans ses *Œuvres Complètes* [1821-1822], des neuf volumes de ses *Opuscules mathématiques* [1761-1783], le dernier d'entre eux demeurant aujourd'hui encore inédit[181].

Ce constat peut-être reproduit si on s'interroge sur les raisons de la méconnaissance des fondements mathématiques de la philosophie condorcetienne de l'histoire et de ses analyses en termes de penchant à croire, lesquelles conduisent à une nouvelle appréhension des concepts de liberté et d'inégalité tels que les envisage l'académicien. Outre les textes de Condorcet précédemment cités, on signalera à cet égard l'absence, dans les deux corpus de ses *Œuvres*, des manuscrits relevant de la *Table de référence*, ainsi que des Notes 4 et 9 du *Tableau historique*, dont les *Fragments* ont été par ailleurs mal publiés : seul un travail sur les sources pouvaient permettre de mettre en évidence et de tenter de surmonter de telles lacunes.

---

[180] Il n'existe cependant pas d'étude de l'ensemble des doutes probabilistes de d'Alembert. Sans prétendre pour autant réaliser une telle recherche, nous envisageons du moins d'enrichir, en collaboration avec P. C. Pradier [**(21)**], la connaissance que l'on peut avoir de la pensée probabiliste de d'Alembert en sollicitant les textes encore inédits de ce dernier, comme nous l'avons déjà fait dans **(3)**, chap. I, sect. 1.4. (§ 6-8) et **(16)**.

[181] Ce volume est conservé à la Bibliothèque de l'Institut de France, sous la cote MS 1790-1793. Nous participons actuellement à la préparation de sa publication, ainsi qu'à celle des autres volumes – jamais réédités depuis leur édition originale – des *Opuscules mathématiques* contenant des textes probabilistes. Voir **(20)**.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse de l'ensemble des aspects de la pensée économique de Condorcet, et plus largement de ses réflexions dans les matières morales et politiques, qui méritent d'être envisagés à la lumière de sa pensée scientifique n'est pas épuisée.

Considérés à l'aune de sa pensée mathématique, le thème de la connaissance et celui de la conduite individuelles ont été étudiés ici. Certaines applications de la Mathématique sociale aux « hommes en tant qu'esprit » (théorie du motif de croire, histoire des progrès de l'esprit humain, modes d'élection) ; aux « choses » (entreprise économique) ou à la fois aux « hommes et aux choses » (caisses d'accumulation) ont été ainsi, à des degrés divers, présentées dans le cadre cet exposé ; tandis que d'autres domaines (assurances agricoles, assurances maritimes, mortalité, droits éventuels, emprunts viagers, substitutions) ont été évoqués par ailleurs[182].

Alimentées par la publication de textes rares ou inédits que nous nous proposons d'entreprendre [*supra*, p. 65-66], nos investigations futures – parfois menées en collaboration avec des chercheurs non économistes – pourraient porter sur d'autres thèmes.

Par exemple sur les réflexions de Condorcet au sujet de la question de l'innovation ; laquelle lui était on ne peut plus familière puisque, en tant que Secrétaire de l'Académie des sciences, c'est vers lui que convergèrent, pendant près de 20 ans, les mémoires relatifs à de nouveaux procédés dans les sciences ou les arts. À notre connaissance, seul J. L. Billoret [1989] a examiné cette question de l'innovation chez Condorcet, tout en cantonnant son étude de quelques pages aux seuls écrits figurant dans les *Œuvres* de 1847-1849 dont nous avons maintes fois souligné l'aspect lacunaire. Il en va de même de l'analyse de R. Deloche [1989] sur la question de la circulation des grains et de l'entretien des routes chez Condorcet. Cette question, qui renvoie plus généralement à celle des travaux publics, est pourtant inséparable d'une thématique scientifique relevant de la mécanique des fluides, de celle des solides et de la résistance des matériaux.

Les thèmes de la monnaie et des finances, même s'ils ont déjà fait l'objet de quelques études[183], pourraient constituer un domaine de recherche encore plus fructueux. Ces catégories ne sauraient être réduites à l'économie et se trouvent au carrefour de plusieurs disciplines ou pratiques scientifiques que Condorcet n'ignorait pas, non seulement en tant qu'académicien, mais aussi compte tenu de son poste à l'Inspection des monnaies de 1775 jusqu'à la

[182] Ce point est rappelé *supra*, p. 12, n. 22.
[183] Nous pensons en particulier à celles de L. Marquet [1989 a et b] et d'E. Brasseaux [1994].

Révolution, puis à la Trésorerie nationale en 1791 : la minéralogie (extraction des métaux), la chimie (fabrication des pièces métalliques), l'imprimerie, la papeterie et la filigranologie (fabrication des billets), la mécanique (fabrication des pièces ou des billets), la géométrie pratique, la géographie et l'agronomie (établissement du cadastre), le calcul des probabilités (test des différentes méthodes d'échantillonnage lors du contrôle de la qualité des monnaies), l'algèbre (calcul d'impôts et d'intérêts), la métrologie (uniformisation des poids et des mesures monétaires)…

Ces trois dernières disciplines sont du reste étroitement liées à la Mathématique sociale. Il est inutile de rappeler la place, fondamentale, dévolue au calcul des probabilités. L'algèbre est quant à elle attachée à la première des cinq théories préliminaires du projet de Condorcet, c'est-à-dire « la théorie des grandeurs, susceptibles d'accroissemens proportionnels au tems, qui renferme celle de l'intérêt de l'argent » [*Tableau général*, p. 116]. Enfin, « la théorie de la réduction des valeurs à une mesure commune », indique Condorcet est « une partie nécessaire de la mathématique sociale » [1793, p. 111], plus précisément lorsque le calcul doit s'appliquer aux choses.

Si une étude compréhensive de la pensée monétaire et financière de Condorcet ne doit évidemment pas faire l'impasse sur ce qui relève de l'analyse économique proprement dite, elle doit donc aussi s'inscrire dans une optique proprement scientifique. On notera d'ailleurs qu'une des questions physico-mathématiques soulevée par la problématique de la monnaie chez Condorcet, à savoir celle de l'uniformisation des poids et des mesures, doit aussi être rapprochée de la question de l'indépendance du peuple que nous avons développée ici. On lit en effet dans la préface de ses *Mémoires sur les monnaies* [1790], que l'uniformisation des poids et des mesures doit permettre « à tous les citoyens […] [de] se suffire à eux-mêmes dans tous les calculs relatifs à leurs intérêts ; indépendance sans laquelle ils ne peuvent être ni réellement égaux en droits, car cette égalité suppose dans tous la capacité de les faire valoir, ni réellement libres, car on ne l'est pas lorsqu'on est souvent contraint d'agir sous la parole d'autrui » [OC, t. XI, p. 583][184]. Comme en d'autres endroits de l'œuvre de Condorcet, apparaît ici une liaison explicite entre la résolution d'un problème scientifique et des préoccupations d'ordre moral et politique, y compris économique.

[184] Dans une perspective similaire, Condorcet annonce au début de son « Cinquième mémoire », qu'« un système [uniforme] de mesures et de poids, [est un] projet beaucoup plus important encore pour l'instruction du peuple que pour la prospérité du commerce », [p. 642].

Manifestes chez l'académicien, les relations ténues entre les sciences et l'économie pourraient en outre être mises en perspective au sein d'une interrogation épistémologique générale relevant de l'histoire de notre discipline. L'étude des liens existants, au XVIIIe siècle, entre la pensée économique et les autres domaines de la connaissance a souvent, en effet, consisté en une mise en rapport de cette pensée avec la philosophie morale et la philosophie politique. En revanche, les connexions entre la réflexion économique et les sciences constituent un champ d'investigation qui mériterait sans doute d'être approfondi. À cet égard, le corpus de textes associé à l'activité des académies des sciences et sociétés savantes au temps des Lumières regorge en particulier de mémoires, d'éloges, de rapports, de procès-verbaux et de prix qui traitent, directement ou indirectement, de matières économiques. Si les historiens des sciences se sont naturellement intéressés à ce corpus[185], ceux de la pensée économique pourraient à leur tour s'y pencher avec profit.

[185] Voir la « Bibliographie » dressée par É. Brian [1996 a]. On trouvera des références supplémentaires dans le numéro récemment paru de la revue *Dix-Huitième Siècle* consacré à la « La République des Sciences » et dirigé par I. Passeron [2008].

RÉFÉRENCES

Notes :

- Ne sont mentionnées que les sources auxquelles il est fait explicitement référence dans le cadre de notre synthèse, à l'exception des manuscrits cités *supra*, p. 53-54 d'après le catalogue de M. Bouteron & J. Tremblot [1928, p. 199-215]. De même, le contenu de certains fonds manuscrits auxquels il est seulement fait allusion [voir par exemple, *supra*, p. 36, n. 56 ; 64, n. 104] n'est pas donné. Lever ces restrictions nous aurait en effet contraint à établir ce qui aurait davantage ressemblé à un inventaire des manuscrits de Condorcet qu'à un simple relevé bibliographique.
- La liste des références mentionnées ci-après est critique, dans le sens où elle isole en particulier l'édition de ses *Œuvres* de 1847-1849 – rubrique 2. 1. 1. – dont nous nous sommes attaché [*supra*, chap. 2, sect. 2. 2.] à mettre en évidence le contenu lacunaire et arbitraire.
- Dans le même esprit, les références suivies d'un astérisque (« * ») au sein des rubriques « Textes déjà édités » – 2. 1. 2. 2. et 2. 1. 3. 2. – sont les écrits dont l'édition souffre d'imprécisions ou d'erreurs concernant leur attribution ou leur datation, de nombreuses fautes de transcription ou de lacunes. De ce dernier point de vue, ces écrits, bien que « déjà édités » étaient paradoxalement en partie « inédits » avant que leurs publications de référence (« BC » pour la rubrique 2. 1. 2. 2. et « TH » pour la rubrique 2. 1. 3. 2.) ne paraissent.
- Utilisé notamment dans les rubriques « Édition "OC" » et « Autres éditions » – 2. 1. 2. 2. et 2. 1. 3. 2. – le signe (« ° ») renvoie aux écrits déjà publiés de Condorcet mais dont il n'existe pas, à ce jour, d'édition fiable.
- Les rubriques « Autres manuscrits » [1. 1. 3. et 1. 2. 2.] comprennent deux genres de pièces. Premièrement celles que nous avons citées, compte tenu non de leur texte en tant que tel, mais de leurs caractéristiques matérielles ou méta-scripturales singulières. Deuxièmement, les pièces qui, bien que non inédites au sens strict, diffèrent parfois de façon considérable de la version du texte imprimé. Dans ce dernier cas, le symbole « ° » a également été utilisé.
- Les « types de papier » énumérés dans la rubrique [1. 1. 1.] sont compris dans la base de données « MUSE » conçue par C. Bustarret (EHESS) et S. Linkès (ITEM-CNRS).
- Les travaux de la « Liste numérotée » dont le titre est suivi du signe « $^{+}$ » figurent dans le dossier des travaux sélectionnés qui accompagne notre synthèse.

1. SOURCES MANUSCRITES

1. 1. CONDORCET

1. 1. 1. Types de papier

1. 1. 2. Manuscrits inédits

1. 1. 3. Autres manuscrits

1. 2. AUTRES AUTEURS

1. 2. 1. Manuscrits inédits

1. 2. 2. Autres manuscrits

2. SOURCES IMPRIMÉES

2. 1. CONDORCET

2. 1. 1. Édition OC

2. 1. 2. Édition BC
2. 1. 2. 1. Manuscrits jusqu'alors inédits
2. 1. 2. 2. Textes déjà édités

2. 1. 3. Édition TH
2. 1. 3. 1. Manuscrits jusqu'alors inédits
2. 1. 3. 2. Textes déjà édités

2. 1. 4. Autres éditions

2. 2. AUTRES AUTEURS

3. SOURCES ÉLECTRONIQUES

4. LISTE DES DOCUMENTS REPRODUITS

5. LISTE NUMEROTÉE DES TRAVAUX

5. 1. Travaux parus
5. 2. Autres travaux réalisés
5. 3. Travaux en cours

I. SOURCES MANUSCRITES

1. 1. Condorcet

1. 1. 1. Types de papiers

- BIF 3 : Papier vergé, légèrement azuré, fin (99,5 µ) et lisse. Hauteur x largeur : 380 x 490 mm. Marque : pot à trois fleurs coiffé d'un chapeau ecclésiastique, avec au-dessous une petite étoile à cinq branches. Contremarque : « HENRY AINE ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26-28 mm.
- BIF 9 : Papier vergé, légèrement azuré, assez épais (145,7 µ), assez lisse et de qualité supérieure. Hauteur x largeur : 352 x 576 mm. Marque : initiales « GD » entourées de lauriers dans un cercle. Contremarque : « F&N& » / « 1789 ». Écart entre les lignes de chaînettes : 28-30 mm.
- BIF 15 : Papier vergé, écru, assez épais (145 µ) et légèrement rugueux. Hauteur x largeur : 336 x 432 mm. Marque : Couronne royale. Contremarque : « DLG / A / COURTALIN ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26-27 mm.
- BIF 26 : Papier vergé, écru, assez fin (115 µ) et assez lisse. Hauteur x largeur : 396 x 568 mm. Marque : ? Contremarque : « J. L. LOUBRY ». Écart entre les lignes de chaînettes : 27-28 mm.
- BIF 27 : Vergé, écru grisé, d'épaisseur moyenne (124,3 µ), lisse et sonnant. Hauteur x largeur : 394 x 572 mm. Marque : Cloche couronnée. Contremarque : « [LOUBRY ?] / GERCY / PICARDIE ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26 -30 mm.
- BIF 28 : Vergé, écru foncé, d'épaisseur moyenne (129 µ) et légèrement rugueux. Hauteur x largeur : 392 x 560 mm. Marque : Deux cloches couronnées (espacées). Contremarque : « I. L. LOUBRY / GERCY » (avec la première cloche) ; « I. L. LOUBRY / GERCY » (avec la seconde cloche). Écart entre les lignes de chaînettes 25-27 mm.
- BIF 46 : Vergé, écru, d'épaisseur très irrégulière (environ 135 µ) et légèrement rugueux. Hauteur x largeur : 400 x 568 mm. Marque : ? Contremarque : « B [L ?] JOUENDAU ? ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26-29 mm.
- BIF 47 : Vergé, écru, foncé en transparence, assez épais (142 µ) et légèrement rugueux. Hauteur x largeur : 400 x 572 mm. Marque : ? Contremarque : « J [+ cœur] L [+ cœur] LOUBRY / GERCY / PICARDIE ». Écart entre les lignes de chaînettes : 27-29 mm.
- BIF 59 : vergé, assez épais, assez lisse et légèrement rugueux. Hauteur x largeur : 400 x 580 mm. Marque : Deux Cloches couronnées (espacées). Contremarque : « I. L. LOUBRY / PICARDIE » (avec la première cloche), « I. L. LOUBRY / GERCY » (avec la seconde cloche). Écart entre les lignes de chaînettes : 25-28 mm.
- BIF 61 : vergé, épais et assez lisse. Hauteur x largeur : 324 x 420 mm. Marque : Raisin et « 1788 ». Contremarque : « M. LAPIRRE/POLLOV [?] ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26-28 mm.
- BIF 64 : vergé, d'épaisseur moyenne et légèrement rugueux. Hauteur x largeur : 280 x 388 mm. Marque : « [?] LOUBRY » et Cloche. Contremarque : ? Écart entre les lignes de chaînettes : 25,5-27,5 mm.
- BIF 86 : vergé, assez épais et rugueux. Hauteur x largeur : 314 x 390 mm. Marque : pot surmonté de motif floral avec « 1778 » à l'intérieur du pot / « G. DE ROUEN ». Contremarque : « N. [ou « M. »] HERMIER ? ». Écart entre les lignes de chaînettes : 23-26 mm.
- BIF 95 : vergé, assez épais et lisse. Hauteur x largeur : 315 x 396 mm. Marque : pot surmonté d'un croisillon. Contremarque : « C . L . S . / 1779 ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26-28 mm.

- BIF 100 : Vergé, écru foncé, assez épais (146 µ) et assez lisse. Hauteur x largeur : 400 x 580 mm. Marque : Cloche couronnée [ou deux cloches couronnées espacées]. Contremarque [à deux endroits ?] : «I. L. LOUBRY / A GERCY ». Écart entre les lignes de chaînettes : 25-28 mm.
- BNF 365 : Vergé, azuré, assez épais et assez lisse. Hauteur x largeur : 310 x 490 mm. Marque : Pot surmonté d'un croisillon fleuronné. Contremarque : « L. M. HOMO 1780 ». Écart entre les lignes de chaînettes : 26-29 mm.

1. 1. 2. Manuscrits inédits

- [*Compte rendu d'une lecture des* Confessions] [1780], n. a. fr. 23639, f. 258-259.
- *Condorcet à A. Suard* [août 1773 ?, n. a. fr. 23640, f. 58 r], [sept. 1773, IMV, MS AS 347], [juin-juil. 1780, IMV, MS AS 348], [juil. 1780, n. a. fr. 23639, f. 55 r-v].
- *Condorcet à Brissot* [printemps 1791], BHVP, MS 813, f. 187 r-188 v.
- *Condorcet à d'Alembert* [sept. 1768], MS 876, f. 2 r-3 v.
- *Condorcet à Fabroni* [14 fév. (avant 1785)], Pise, Scuola normale superiore, Ms 422, fasc. 26, n° 1-46.
- *Condorcet à J. B. Suard* [avant 1784], Association Condorcet de Ribemont, sans cote.
- *Condorcet à Madame de la Ferté-Imbault* [11 août 1765], AN, 508 AP 37, pièce 245.
- *Condorcet à Malvezzi*, [27 mars (1773 ?) et 31 juil. 1775], Biblioteca Archiginnasio (Bologne), MS A 1942.
- *Condorcet à Panckoucke* [1784 ?], n. a. fr. 24338, f. 382-383.
- *Condorcet à Rœderer* [14 août 1790], AN, 29 AP 82, f. 67 r.
- *Condorcet à Turgot* [été 1775 ?, MS 855, f. 181 r-186 v ; début août 1775 a et b, MS 875, f. 337 r].
- *Condorcet au Comte de Saluzzo* [24 août 1783], Turin, Accademia delle scienze, carton 32214.
- *De la propriété foncière comme fondement des droits politiques* [vers 1791], MS 7700 (B), 4 f..
- [*Ébauche de plan des « Notes sur la Richesse des Nations »*] [1791], MS 883, f. 162 r.
- [*Écrits inédits sur l'instruction publique*] [décennie 1780], MS 884, f. 78-126 dont f. « 355 » (oublié au compostage), MS 885 (II), f.112-114.
- *Examen de la justice ou de l'injustice d'une imposition sur les rentes payées par la nation* [vers 1791], MS 865, f. 23-33.
- [*Fragment de comptabilité financière*] [vers 1791-1792], MS 865, f. 16-20.
- [*Fragment sur la conversion d'un impôt indirect en impôt direct*] [vers 1787], MS 865, f. 361-362.
- [*Fragment sur l'intérêt de l'argent*] [1792], MS 865, f. 169.
- [*Fragment sur l'uniformisation des poids et des mesures dans le commerce*] [1775-1776], MS 865, f. 205.
- [*Fragment sur les assignats*] [vers 1791-1792], MS 865, f. 52-58 (copie), 152-161 (autographe).
- [*Fragments d'un Dictionnaire des Sciences*] [décennies 1770-1780], MS 865, f. 77-78, 398 ; MS 869-870, f. 181-191 ; MS 873, f. 2-227 (*passim*) ; MS 875, f. 51-57, 228-247 ; MS 881, f. 66-67 = 36-37 ; MS 882, f. 144-146 ; MS 883, f. 164 ; MS 885, f. 351-353 ; BOP, Z 20, f. 1-4 ; Z 21, f. 2-3.
- *Liste incomplète de ce qui a été fait d'utile au peuple depuis le mois de 7bre 1774* [1775], MS 857, f. 426-431.
- [*Pièces relatives à l'édition des* Œuvres de Voltaire] [décennie 1780], [principalement :] Fr. 12937, f. 549-559 ; n. a. fr. 24338, f. 380, 385-509 ; MS 865, f. 296 v ; MS 869, f. 115-118, 123-124.

- [*Principes relatifs à la conversion d'un impôt indirect en un impôt direct*] [vers 1785-1788], MS 2466, f. 88-89.
- [*Sur Colbert et les économistes*] [1777], n. a. fr. 23639, 260-261.
- *Sur l'achat du numéraire* [1791], MS 860, f. 320-322.
- [*Sur la gabelle*] [1790], MS 865, f. 374-375.
- [*Sur la réforme des poids et des mesures*] [fin de la décennie 1770], MS 883, f. 145-159.
- [*Sur le projet de diminuer les impôts directs*] [1791], MS 861 f. 393-394.
- [*Sur un plan d'emprunt proposé par les officiers municipaux de Paris*] [1790], MS 862 f. 458-461.
- [*Sur un procédé de banque pour garantir la bonté des assignats*] [vers 1791-1792], MS 865, f. 163-165, 167-168, 174.
- [*Sur un projet de gouvernement*] [1791], MS 7700 (D), 2 f..
- *Traité du calcul intégral* [milieu de la décennie 1770-début de la décennie 1780], MS 877, f. 3-215 ; MS 878, f. 1-341, 358-541, 342-357 ; MS 879, f. 1-322.

1. 1. 3. Autres manuscrits

- *Condorcet à A. Suard*° [fin sept. 1771, n. a. fr. 23639, f. 85 r-86 r], [fin juil.-début août 1772, n. a. fr. 23639, f. 130 v-131 v], [mai 1774, n. a. fr. 23639, f. 181 v-182 r], [31 déc. 1788, n. a. fr. 23639, f. 10 r-11 r].
- *Condorcet à Turgot*° [1771, sans cote (collection privée)], [6 avr. 1771, sans cote (collection privée)], [20 nov. 1773, MS 7442, f. 26-27], [27 déc. 1773, MS 7442, f. 36-37], [25 juil. 1774, MS 7442, f. 48-49], [1er août 1774, MS 7442, f. 46-47], [18 août 1774, MS 7442, f. 51-52], [23 sept. 1774, MS 7442, f. 53-54], [oct. 1774 ou janv. 1775, MS 7442, f. 55-56], [1er janv. 1775, sans cote (collection privée)], [oct. 1775, MS 7442, f. 57-58], [janv.-avr. 1776, MS 7442, f. 59-60] , [avr. 1776, sans cote (collection privée)].
- *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*° [1786], MS 857, f. 530-561.
- *Deuxième mémoire sur l'instruction publique* [1791], MS 872, f. 419, 448-449, 564-567, 594-600, 605-614, 617-636, 645-679, 689.
- *Discours sur les finances* [1792], MS 863, f. 97-170.
- *Élémens du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et aux jugemens des hommes* [1786-1787], MS 865 f. 79-80, 82, 365-367 ; MS 873 f. 300-304 ; MS 875 f. 193-194 ; MS 882 f. 154-163 = Fol. 14-23 ; MS 883, f. 184 v, 189 bis, 191-204 ; BOP, Z 39 f. 1-6.
- *Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales* [1788], MS 856.
- *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* [1785], MS 857, 865, 873-875 ; BOP, Z 29, *passim*.
- *Fragments sur la liberté de la presse*° [vers 1781], MS 857, f. 20-37.
- *Probabilité* [1785], MS 875, f. 228-247.
- *Prospectus d'un journal d'instruction sociale* [mai 1793], MS 884, f. 63-71.
- *Prospectus d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* [1793], MS 885 (III), f. 377-518.
- *Réflexions sur les corvées* [1775], MS 857, f. 216-247 ; MS 865, f. 205.
- [*Tableau synoptique de la Mathématique sociale*], MS 885 (II), f. 3 = 208.

1. 2. AUTRES AUTEURS

1. 2. 1. Manuscrits inédits

- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1783], *Opuscules mathématiques*, vol. IX, MS 1790-1793.

- BEAUMARCHAIS Pierre Augustin Caron (de) [8 mai 1790], *Beaumarchais à Gjoewerl*, BHVP, MS 1312, f. 358 r.
- CAHEN Léon [fin XIXe-début XXe siècle], [*Feuillets de présentation de manuscrits scientifiques de Condorcet*], MS 883, f. 160, 188 ter.
- CAMPMA [?] [1793], [*Demande de levée des scellés chez Condorcet*], AN, F7 4443, f. 286.
- CARDOT Étienne, *É. Cardot aux Citoyens Représentans du peuple composant le Comité de Sûreté Générale* [31 juil. 1794], AN, F7 4633, dos. 3.
- CHABOT François & *alii* [9 juil. 1793], [*Arrêt relatif au déménagement des papiers de Cardot dans l'appartement de Condorcet*], AN, F7 4443, f. 285.
- CHERET [28 déc. 1793], [*Procès verbal relatif à la levée des scellés chez Cardot*], AN, F7 4652, 8e pièce.
- CURT & SOULET [8 juil. 1793], *Procès-verbal d'apposition des scellés chés Condorcet*, AN, F7 4443, f. 289.
- DAUDIBERT-CAILLE [9 avr. 1791], *Daudibert-Caille à Condorcet*, MS 865, f. 153 = f. 152.
- DROUET & *alii* [8 juil. 1793], [*Arrêt relatif à la demande de mise en arrestation de Condorcet*], AN, F7 4443, f. 283.
- GARNIER [22 sept. 1784], *Garnier à Condorcet*, MS 2466, f. 88-90.
- GROUCHY Sophie de [20 fév. 1797], [*Récépissé relatif à la restitution de 540 exemplaires de l'*Essai sur l'application de l'analyse *auparavant dans la bibliothèque de Condorcet*], Bibliothèque de l'Arsenal, MS 6498, f. 68.
- MALVEZZI Alfonso Bonfioli (Comte de) [27 déc. 1780], *Malvezzi à Condorcet*, Biblioteca Archiginnasio (Bologne), Fondi Speciali Alfonso Bonfioli Malvezzi, Cartone II°.
- O'CONNOR Arthur [23 mai 1784], *Arthur O'Connor à ?*, MS 2328, pièce 511^{F}.
- O'CONNOR Éliza [25 sept. 1845], [*Note de présentation d'un projet de dictionnaire des sciences de Condorcet*], MS 873, f. 1.
- SUARD Amélie, *A. Suard à Condorcet* [début de la décennie 1770, IMV, MS AS 77], [début de la décennie 1770 ?, IMV, MS AS 76], [1771 ?, n. a. fr. 23639, f. 82 v], [25 (?) sept. 1775, IMV, MS AS 74], [oct. (?) 1775, IMV, MS AS 75].
- SUARD Jean-Baptiste, *J. B. Suard à Condorcet* [début de la décennie 1770, n. a. fr. 23639, f. 194 v], [30 avr. 1776, IMV, MS AS 235].
- VERNET Madame [1825 ?], *Madame Vernet à Éliza O'Connor*, MS 848, f. 61 r.

1. 2. 2. Autres manuscrits

- SUARD Amélie°, *A. Suard à Condorcet* [déc. 1771, n. a. fr. 23639, f. 91 r-93 r], [avr.1772, n. a. fr. 23639, f. 174 v-176 r], [mai 1774, n. a. fr. 23639, f. 168 r-170 r], [oct. 1782, n. a. fr. 23639, f. 216 v].

2. SOURCES IMPRIMÉES

2. 1. CONDORCET

2. 1. 1. Édition « OC »

- *Avertissements insérés dans l'édition complète des Œuvres de Voltaire* [1785-1789], t. IV, p. 187-315.
- *Condorcet à Frédéric II* [2 mai 1785], t. I, p. 305-306
- *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe°* [1786], t. VIII, p. 1-113.
- *Discours à l'Académie des sciences* [1783], t. I, p. 425-428.
- *Discours à l'Académie française* [1784], t. I, p. 435-445.
- *Discours de réception à l'Académie Française* [1782], t. I, p. 389-415.

- *Discours sur l'astronomie et le calcul des probabilités* [1787], t. I, p. 482-503.
- *Discours sur les finances* [1792], t. XII, p. 69-106.
- *Éloge de Buffon* [1788], t. III, p. 327-371.
- *Éloge de d'Alembert* [1783], t. III, p. 51-110.
- *Éloge de Fontaine* [1773], t. II, p. 139-156
- *Éloge de Tronchin* [1782], t. II, p. 498-513.
- *Éloge de Wargentin* [1785], t. III, p. 120-125.
- *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis l'an 1666 jusqu'en 1699* [1772-1773], t. II, p. 1-91.
- *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis l'an 1783* [1783-1788], t. III, p. 1-634.
- *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, t. VI, p. 11-276.
- *Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales* [1788], t. VIII, p. 115-659.
- *Fragment de justification* [1793], t. I, p. 574-605.
- *Fragments sur la liberté de la presse°* [vers 1781], t. XI, p. 253-314.
- *Lettres d'un bourgeois de New-Haven à un citoyen de Virginie* [1787], t. IX, p. 1-93.
- *Mémoires sur l'instruction publique* [1791-1792], t. VII, p. 169-448.
- *Mémoires sur les monnaies* [1790], t. XI, p. 581-673.
- *Sur le préjugé qui suppose une contrariété d'intérêt entre Paris et les Provinces* [1790], t. X, p. 131-163.
- *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique* [1792-1793], t. VII, p. 449-573.
- *Réflexions sur le commerce des blés* [1776 : 1775], t. XI, p. 99-252.
- *Réflexions sur les corvées* [1775], t. XI, p. 59-86.
- *Sur l'abolition des corvées* [1776 : 1775], t. XI, p. 87-97.
- *Sur la nécessité d'établir en France une Constitution nouvelle*, 1793, t. XII, p. 529-542.
- *Sur la nécessité de l'instruction publique*, 1793, t. VII, p. 439-448.
- *Sur les caisses d'accumulation* [1790], t. XI, p. 389-391.
- *Sur les troubles relatifs aux subsistances* [1792], t. XII, p. 313-317.
- *Sur l'impôt progressif* [1793], t. XII, p. 625-636.
- *Testament* [1794], t. I, p. 624-625.
- *Troisième mémoire sur l'instruction publique : Sur l'instruction commune pour les hommes* [1791], t. VII, p. 324-378.
- *Vie de M. Turgot* [1786], t. V, p. 1-233.
- *Vie de Voltaire* [1789], t. IV, p. 3-186.

2. 1. 2. Édition « BC »

2. 1. 2. 1. Manuscrits jusqu'alors inédits

- [*Appréciation sur le discours de Necker aux États Généraux*] [1789], MS 859, f. 206-210 ; BC, p. 680-682.
- [*Arithmétique politique ou application des mathématiques aux sciences économiques*] [vers 1780], MS 855, f. 177-179 ; BC, p. 338-341.
- [*Commentaires à propos de « De l'administration des finances de la France »*] [1785], MS 857, f. 345, 350, 348, 349 ; BC, p. 379-384.
- *Condorcet à Frisi* [vers avr. 1767], British library, Egerton 18, f. 221-222, BC, p. 28.
- *Condorcet à Turgot* [été 1774], MS 855, f. 157-158, BC, p. 94-95].
- [*Demande de renseignements dans différents ports, à propos des assurances maritimes*] [vers 1780], MS 857, f. 204-206 ; BC, p. 476.

- [*Deux fragments sur l'arithmétique politique*] [début de la décennie 1780], BOP, Z 50^4 ; MS 855 f. 177-179 ; BC, p. 336-341.
- « Ébauche de division des mathématiques », [*Deux manuscrits inédits sur l'analyse*] [vers 1770], MS 883, f. 209-215 ; BC, p. 240-246.
- « Mémoire sur le calcul des probabilités » [1784-1787], en six parties, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, Paris, Imprimerie Royale. Pour 1781 (1784), p. 707-728 ; pour 1782 (1785), p. 674-691 ; pour 1783 (1786), p. 539-559 ; pour 1784 (1787), p. 454-468 ; BC, p. 385-448.
- Objet de l'analyse », [*Deux manuscrits inédits sur l'analyse*] [vers 1770], MS 883, f. 207-208 ; BC, p. 238-240.
- [*Petit ouvrage « plus métaphysique que mathématique» sur le calcul des probabilités*] [vers 1773-74], MS 875, f. 84-109 ; BC, p. 283-294.
- [*Première ébauche d'essai sur les probabilités*] [1770], MS 883, f. 216-221 ; BOP, Z 30, f. 1-6, MS 875, f. 132-133 ; BC, p. 247-263].
- [*Réflexions sur l'arithmétique politique*] [vers 1780], fonds privé ; BC, p. 336-338.
- [*Sur les lois criminelles en France*] [vers 1770], MS 857, f. 104-111 ; BC, p. 230-235.

2. 1. 2. 2. Textes déjà édités

- « [Compte rendu de deux mémoires de Laplace] », 1774, MSAVE, VI, p. xvij-xix ; BC, p. 83-84.
- *Condorcet à Turgot** [25 avr. 1771, BC, p. 42-46 ; 4 juin 1771, BC, p. 49-50 ; été 1771, BC, p. 64-67].
- *Condorcet à Verri** [début 1772], BC, p. 72-74.
- *Condorcet au marquis Lucchesini de Lucques** [début 1786], BC, 540-541
- « Lettre de Bordeaux pour calculer les assurances contre les intempéries dans le domaine agricole », *Journal de Paris*, 23 juin 1785, p. 720-721 ; BC, p. 469-471.
- « Réponse à la lettre de Bordeaux », *Journal de Paris*, 11 juil. 1785, p. 796-797 ; BC, p. 471-474.

2. 1. 3. Édition « TH »

2. 1. 3.1. Manuscrits jusqu'alors inédits

- [*Discours préliminaire sur l'histoire des sciences*] [1772], MS 865 f. 220 r-228 v (autographe), MS 865, f. 219 r-v, 229 r-235 r (copie) ; TH, p. 134-144.
- [*Essai sur l'influence de l'imprimerie*] [1772], MS 885 (I), f. 47^2 r-54 v (« Première version »), MS 865, f. 240 r-249 r (« Seconde version ») ; TH, p. 107-121.
- *Introduction* [*à un Tableau historique des progrès de l'esprit humain*] [fin de la décennie 1780], MS 885 (I), f. 1 r-11 v (autographe), f. 37^2 r-37^3 r-v, 27 r-36 v ; TH, p. 166-174.
- [*Liste de nombres*] [1793-1794], n. a. fr. 4586, f. 7 r-8 v ; TH, p. 1063-1066.
- *Message codé de Condorcet à Sophie de Grouchy* [1793], TH, p. 1121-1123.
- [*Plan détaillé d'un*] *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* [fin de la décennie 1780], MS 885 (I), f. 37^1 r, 38 r-46 v (« Premier Plan détaillé »), MS 885 (I), f. 13 r-24 r (« Second Plan détaillé ») ; TH, p. 154-164.
- *Prospectus d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* [1793], MS 885 (III), f. 377 r-518 r ; TH, p. 233-459.
- [*Quatre-vingt-seize*] *Notes brèves sur les prog*[*rès*] *de l'esp*[*rit*] *humain distribuées suivant la méthode que j'ai exposée Note 1ère Ép*[*oque*] *X* [1793-1794], n. a. fr. 4586, f. 10 r-33 v ; TH, p. 1094-1116.

- [*Règles de critique pour une histoire de la philosophie*] [vers 1772-1775], MS 885 (II), f. 323 r-324 v ; TH, p. 193-194.
- [*Sur la manière de mesurer le temps*] [vers 1772-1775], MS 883, f. 143 r-144 v ; TH, p. 207-209.
- *Sur les sens des mots* sciences *et* art*, sur les classifications des sciences et des arts* (Note 4) [1793-1794], n. a. fr. 4586, f. 55 r-62 v ; TH, p. 765-773.
- [*Textes isolés*] [décennies 1770-1780], TH, p. 185-221.

2. 1. 3. 2. Textes déjà édités

- *Atlantide ou efforts combinés de l'espèce humaine pour le progrès des Sciences** (Fragment 9) [1793-1794], MS 885 (III), f. 871 r-926 v ; TH , p. 873-919.
- [*Essai sur la faculté appelée génie**] (Fragment 2) [1793-1794], MS 885 (III), f. 578 r-609 v ; TH, p. 731-799.
- *Esquisse de la Première époque** (Fragment 1) [1793], MS 885 (III), f. 520 r-576 v ; TH, p. 479-566.
- *Esquisse de la Quatrième époque** (Fragment 6) [1793-1794], MS 885 (III), f. 797 r-869 v (« Première Portion »), n. a. fr. 4586, f. 84 r-185 v (« Deuxième Portion ») ; TH, p. 595-725.
- *Essai d'une langue universelle** (Fragment 4) [1793-1794], MS 885 (III), f. 750 r-793 v (« Première partie : Des sciences mathématiques et physiques ») ; TH, p. 957-1014.
- *Exemple des méthodes tecniques* (Note 9) [1793-1794], MS 885 (I), f. 120^2 r-129 v ; TH, p. 1033-1048.
- [*Plan de 1793*], n. a. fr. 4586, f. 1 r ; TH, p. 1054.
- [*Raison et morale rendues populaires**] (Fragment 3) [1793-1794], MS 885 (III), f. 611 r-677 v ; TH, p. 813-870.
- [*Récapitulatif des Fragments et des Notes*] [1794], n. a. fr. 4586, f. 3 r ; TH, p. 1072-1073.
- *Sur le sens des mots* liberté, libre, homme libre, peuple libre* (Note 2) [1793-1794], n. a. fr. 4586, f. 38 r-49 v ; TH, p. 547-558.
- [*Table de référence*] [1793-1794], n. a. fr. 4586, f. 2 r ; TH, p. 1060-1061.

2. 1. 4. Autres éditions

- « Concave » [1784], *Encyclopédie méthodique - Partie mathématique*, t. I, p. 390-391.
- *Condorcet à Turgot*° [sept. 1774, CH, p. 197], [vers 1777, CH, p. 296], [sept. 1777, CH, p. 296-297].
- *Condorcet à A. Suard* [fin juil.-début août 1772, EB, p. 87-88], [août 1785, EB, p. 222-223].
- *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*° [1786], dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 544-565
- *Des méthodes d'approximation pour les équations différentielles lorsqu'on connaît une première valeur approchée*° [vers 1778-1782], C. Henry (éd.), *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. XVI, 1883.
- *Effets sur l'état moral et politique de l'espèce humaine de quelques découvertes phisiques* (Fragment 10), *Préjugés qui peuvent momentanément arrêter les progrès* (Fragment 11) (1793-1794), *Propagation des lumières sur le globe* (Fragment 12) [1793-1794], dans L. Cahen [1922], « Condorcet inédit. Notes pour le Tableau des progrès de l'esprit humain », *Révolution française*, 75, p. 199-212.
- *Élémens du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et aux jugemens des hommes*° [1786-1787], Paris, Fayolle, 1805 ; *Condorcet. Sur les élections et autres textes* [1986], O. de Bernon (éd.), Fayard, 1986, p. 483-596.

- *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Agasse, an III (1795) ; Paris, Agasse, an VI (1798) ; *Œuvres complètes de Condorcet*, an XIII = 1804, t. VIII, p. 1-378.
- *Essai d'une langue universelle* (Fragment 4) [1793-1794], dans G. G. Granger [1954], « Langue universelle et formalisation des sciences. Un fragment inédit de Condorcet », *Revue d'histoire des sciences*, VII, n°4, p. 203-219.
- *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* [1785], Paris, Imprimerie royale ; New York, Chelsea Publishing Company, 1972.
- *Exemple des méthodes tecniques* (Note 9) [1793-1794], dans K. M. Baker [1962], « An unpublished essay of Condorcet on technical methods of classification », *Annals of Science*, vol. XVIII, p. 110-123.
- [*Extraits des Notes du*] *Discours de réception à l'Académie française* [1784], BC, p. 147-150.
- *Fragments sur la liberté de la presse*° [vers 1781], *Œuvres complètes de Condorcet*, [1804], S. de Grouchy, A. A. Barbier, P. G. Cabanis, D. J. Garat (éd.), Paris, Heinrichs, t. XVI, p. 1-30.
- *Lettre d'un laboureur de Picardie* [1775], dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 483-500.
- *Lettres sur le commerce des grains*° [1775], Paris, Couturier.
- *Monopole et monopoleur* [1775], dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 459-470.
- [*Notes du*] *Discours de réception à l'Académie française* [1784], MS 855, f. 2-21, dans K. M. Baker [1977], « Condorcet's notes for a revised edition of his reception speech to the Académie française », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. CLXIX, Oxford, 1977, p. 36-68.
- *Notice historique et critique sur la vie et les écrits de Condillac*¸ dans K. M. Baker [1967], p. 236-240.
- *Œuvres complètes* [1804], S. de Grouchy, A. A. Barbier, P. G. Cabanis, D. J. Garat (éd.), Paris, Henrichs, 21 vol..
- [*Plan de division des mathématiques*] [vers 1770], dans É. Brian [1988], p. 61.
- « Prospectus » [fin mai 1793], *Journal d'instruction sociale*, p. 1-11.
- *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique* [1792-1793] ; G. Compayré (éd.), Paris, Hachette & Cie, 1883 ; C. Hippeau (éd.), Paris, Didier, 1883 ; M. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative*, Pqris, Imprimerie Nationale, 1889, p. 188-246.
- *Réflexions sur l'esclavage des nègres* [1781], dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 501-543.
- *Réflexions sur la jurisprudence criminelle* [1775], dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 471-482.
- *Sur l'impôt progressif* [1793], dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 566-572.
- *Sur l'instinct* (Note 8), *Sur le sens des mots* liberté, libre, homme libre, peuple libre (Note 2), *Sur le sens des mots* nature, naturel, naturellement (Note 1) [1793-1794], dans L. Cahen [1914], « Un fragment inédit de Condorcet », *Revue de métaphysique et de morale*, n°22, p. 583-594.
- *Sur l'utilité des académies* [1785], dans J. E. MacClellan [1977], « Un manuscrit inédit de Condorcet : *Sur l'utilité des académies* », *Revue d'histoire des sciences,* t. XXX, 3 juil., p. 247-253.
- *Sur le sens du mot analyse en géométrie* [vers 1780], dans K. M. Baker [1967], p. 247-251.
- « Sur une méthode de former des tables » [1786-1787], *Élémens du calcul des probabilités*, art. 2, p. 506-521.
- « Tableau général de la science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences politiques et morales »° [1793], *Journal d'instruction sociale* [22/29 juin 1793 & 6 juil.

1793], n°4, p. 105-128 ; n° 6, p. 166-184 ; *Œuvres complètes de Condorcet*, vol. 21, p. 235-286 ; *Élémens du calcul des probabilités*, p. 171-210 ; *Condorcet. Sur les élections et autres textes* [1986], O. de Bernon (éd.), Paris, Fayard, p. 597-623 ; dans G. Thuillier [1997], *Le premier actuaire de France : Duvillard (1755-1832)*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, p. 465-486.
- *Vie de M. Turgot* [1786], Genève, Slatkine, 1972.

2. 2. AUTRES AUTEURS

- ALBERTONE Manuela [1979], *Fisiocrati, istruzione e cultura*, Torino, Fondazione Luigi Einaudi.
- ALBERTONE Manuela [2004], « Dupont de Nemours et l'instruction publique pendant la Révolution. De la science économique à la formation du citoyen », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°20, p. 353-371.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1741-1783], « Correspondance », *Œuvres complètes*, vol. V/1-12, CNRS Éditions, 2009.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1751] « Analyse », *Encyclopédie*, vol I, t. 1, p. 400-401.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1753], « Concave », *Encyclopédie,* vol. I, t. 3, p. 802.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1754], « Croix ou pile », *Encyclopédie,* vol. I, t. 4, p. 512-513.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1761-1783], « Opuscules mathématiques », *Œuvres complètes*, vol. III/1-9, CNRS Éditions, 2009- (à paraître).
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1765], « Linéaire », *Encyclopédie*, vol. II, t. 9, p. 554.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1767], *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, vol. V, Amsterdam, Zacharie Chatelain & fils.
- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1821-1822], *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 5 t..
- ALENGRY Franck [1904], *Condorcet, Guide de la Révolution française*, Genève, Slatkine Reprints, 1971.
- ANDO Takaho [1992], « The Introduction of Adam Smith's Moral Philosophy to French Thought », dans H. Muzita & C. Sugiyama (éd.), *Adam Smith : International Perspectives*, St Martin's Press, p. 199-211.
- ANGRÉMY Annie [2001], « Jules Romains », dans M. O. Germain & D. Thibault (dir.) [2001 a], p. 139-140.
- ARAGO François [1849], « Biographie de Jean-Antoine-Nicolas Caritat de Condorcet », OC, t. I, 1849, p. i-clxxj et Paris, Firmin Didot, 1849.
- ARROW Kenneth Joseph [1951, 1963], *Social choice and individual values*, New York, 1951 (1ère éd.), 1963 (2e éd.), trad. *Choix collectifs et préférences individuelles*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.
- BACZKO Bronislaw [2000], *Lumières de l'utopie*, 2e éd., Genève, Droz.
- BADINTER Elisabeth, « Préface [et avertissement] », dans Condorcet, *Vie de Voltaire*, Paris, Quai Voltaire, p. 7-24.
- BADINTER Elisabeth & Robert [1988], *Condorcet - Un intellectuel en politique*, 2e éd. : Fayard, 1989.
- BAKER Keith Michael [1964], « The early history of the term "Social Science" », *Annals of Science*, vol. XX, n°3, p. 211-226.
- BAKER Keith Michael [1967], « Un "éloge" officieux de Condorcet : sa notice historique et critique sur Condillac », *Revue de synthèse*, IIIe série, n°47-48, juil.-déc., p. 227-244.
- BAKER Keith Michael [1975], *Condorcet. From natural philosophy to social mathematics*, Chicago, University of Chicago Press ; trad. de M. Nobile : *Condorcet, raison et politique*, Paris, Hermann, 1988.

- BAKER William & WOMACK Kenneth [2000], *Twentieth Century Bibliography and Textual Criticism : An Annotated Bibliography*, Westport, Greenwood.
- BEAUMARCHAIS Pierre Augustin Caron (de) [25 avr. 1789], « Beaumarchais à MM. Cramp et Bulkeley », dans G. & M. Von Proschwitz (éd.), *Beaumarchais et le* Courrier de l'Europe – *Documents inédits ou peu connus*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, t. II, p. 1045-1046.
- BÉLAVAL Yvon [1970], « Présentation » dans Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Vrin, p. 61-72.
- BELLEMIN-NOËL Jean [1972], *Le texte et l'avant-texte*, Paris, Larousse.
- BELLOS David [1990], « La conjoncture de la production », dans R. Chartier & Henri-Jean Martin (dir.) [1990], p. 730-740.
- BENTHAM Jeremy [juil. 1790], « Bentham to Smith », dans J. Bentham [1788-1793], « The Correspondence of Jeremy Bentham », *The Collected Works of Jeremy Bentham*, vol. 4 : A. T. Milne (éd.), London, The Athlone Press, 1981, p. 132-134.
- BERNOULLI Daniel [1738], « Specimen theoriae novae de mensura sortis », *Commentarii Academiae Scientiarum Imperialis Petropolitanae*, t. V, p. 175-192 ; trad. de R. Charreton : « Esquisse d'une théorie nouvelle de mesure du sort », *Cahiers du séminaire d'histoire des mathématiques*, 6, 1985, p. 61-77.
- BERNOULLI Jacques [1713], « Ars conjectandi », *Die werke von Jakob Bernoulli*, t. III, Bâle, Birkhäuser, 1975, p. 107-286.
- BIASI Pierre-Marc (de) [2005], *La génétique des textes*, Paris, Nathan Université.
- BILLORET Jean-Louis [1989], « Condorcet, créateur de la théorie de l'innovation », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 160-167.
- BLOOMSBURY BOOK AUCTIONS – Catalogue of Autograph Letters, Literary & Scientific Manuscripts and German Fin de Siècle Drawings, 28 nov. 1985, sale 47.
- BODEI Remo [1996], « La storia congetturale. Ipotesi di Condorcet su passato e futuro », *Mélanges de l'École Française de Rome*, t. 108, p. 457-468.
- BOUTERON Marcel & TREMBLOT Jean [1928], *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Paris, Bibliothèque de l'Institut*, Paris, 1928.
- BRASSEAUX Ernest [1994], « Le savant face aux questions monétaires et financières », dans B. Courbis & L. Gillard (dir.) [1994], *Condorcet – Mémoires et discours sur les monnaies et les finances (1790-1792)*, Paris, L'Harmattan, p. 3-20.
- BRETEUIL Louis-Auguste Le Tonnelier (baron de) [19 mai 1785], *Le baron de Breteuil à Condorcet*, *Procès-verbal du 25 mai 1785*, PVAC, t. 104, 8 janv. 1785-23 déc. 1785, f. 101-102 ; BC, p. 526.
- BRIAN Éric [1988], « La foi du géomètre. Métier et vocation de savant pour Condorcet vers 1770 », *Revue de synthèse*, IVe série, janv.-mars, p. 39-68.
- BRIAN Éric [1989], « Le triomphe de l'analyse : Condorcet, secrétaire de l'Académie royale des sciences », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 205-213.
- BRIAN Éric [1994], *La mesure de l'État – Administrateurs et géomètres au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel.
- BRIAN Éric [1996 a], « Bibliographie », dans É. Brian & C. Demeulenaere-Douyère (dir.) [1996 c], p. 397-407.
- BRIAN Éric [1996 b], « L'objet du doute – Les articles de d'Alembert sur l'analyse des hasards dans les quatre premiers tomes de l'*Encyclopédie* », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 15, oct., p. 163-178.
- BRIAN Éric & DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane (dir.) [1996 c], *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences*, Londres, Paris, New York.
- BRIDEL Pascal (éd.) [1992], *Editing Economists and Economists as Editors*, Papers given at a conference held at the Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto, University of Lausanne, *Revue européenne des sciences sociales*, t. XXX, n°92.

- BROWN Andrew [1970], « Calendar of Voltaire manuscripts other than correspondance », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n°77, p. 11-101.
- BROWN Gary I., « The Evolution of the Term "Mixed Mathematics" », *Journal of the History of Ideas*, vol. 52, n°1, p. 81-102.
- BRU Bernard [1983], « Doutes de d'Alembert sur le calcul des probabilités », dans M. Emery & P. Monzani (éd.), *Jean D'Alembert, savant et philosophe : Portrait à plusieurs voix*, Éditions des archives contemporaines, 1989, p. 279-292.
- BRU Bernard [1988], « Statistique et bonheur des hommes », *Revue de synthèse*, IVe série, n°1, janv.-mars, p. 69-95.
- BRU Bernard [1994], « Condorcet, Mathématique sociale et vérité », *Mathématiques, informatique et sciences humaines*, n°128, p. 5-14.
- BRU Bernard [2002], « Des fraises et des oranges », *Sciences, musiques, Lumières – Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, p. 3-10.
- BRU Bernard & CREPEL Pierre [1988], « Présentation » de la partie « Probabilités, Statistiques, Mathématique sociale », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 65-75.
- BRU Bernard & CREPEL Pierre [1994], *Condorcet – Arithmétique politique – Textes rares ou inédits (1767-1789)*, Paris, Ined, 1994.
- BUSTARRET Claire [1996], « Les instruments d'écriture, de l'indice au symbole », *Genesis*, n°10, p. 175-191.
- BUSTARRET Claire [2004], « Analyse codicologique », TH, p. 1201-1223.
- CAHEN Léon [1904 a], *Condorcet et la Révolution française*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- CAHEN Léon [1904 b], « Note sur les manuscrits de Condorcet conservés à la Bibliothèque de l'Institut », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques – Comptes rendus*, n°61, p. 779-785.
- CAILLAUD Eugène [1908], *Les idées économiques de Condorcet*, Poitiers, Imprimerie Bousrez.
- CAIRE Guy [1994], *Quesnay et la statistique*, *Tricentenaire de la naissance de François Quesnay (1694-1774)*, Versailles, 1-4 juin.
- CALLU Florence [1993], « La transmission des manuscrits », dans L. Hay (dir.), *Les manuscrits des écrivains*, CNRS Éditions-Hachette, p. 54-67.
- CAMUS Albert [1951], *L'homme révolté*, Gallimard, 1999.
- CANGUILHEM Georges [1987], « La décadence de l'idée de Progrès », *Revue de métaphysique et de morale*, 92e année, n°4, 1987, p. 437-454.
- CATALOGUE D'UNE BELLE COLLECTION DE LETTRES AUTOGRAPHES TIREE DU CABINET DE M. L*** DONT LA VENTE AURA LIEU LE 8 AVR. 1844 ET JOURS SUIVANTS, Paris, Charon.
- CHAMBERS Ephraïm [1728], « Concave», *Cyclopaedia or an universal dictionary of arts and sciences*, 1ère éd., t. I (sans pagination).
- CHAPRONT-TOUZE Michelle [1989], « Condorcet et le problème des trois corps », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 29-35.
- CHARMA Antoine [1863], *Condorcet, sa vie, son œuvre*, Caen, A. Hardel.
- CHARTIER Roger & MARTIN Henri-Jean (dir.) [1990], *Histoire de l'édition française – Le livre triomphant (1660-1830)*, Fayard – Cercle de la Librairie.
- CHASSAGNE Annie [1992], « La Bibliothèque de l'Institut », dans B. Didier & J. Neefs (dir.), *Manuscrits modernes, Chantiers révolutionnaires – Manuscrits de la Révolution II* [1992], Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 25-33.
- CHISICK Harvey [1981], *The limits of reform in the enlightenment : attitudes toward the education of the lower classes in eighteenth-century France*, Princeton, Princeton University Press, 1981.

- CHOUILLET Anne-Marie [1995], « Condorcet définisseur : quelques aperçus », *Langages de la Révolution*, Paris, Klincksieck, p. 101-115.
- CHOUILLET Anne-Marie [1999], « Condorcet, Jean Antoine de (1743-1794) », dans J. Sgard (dir.), *Dictionnaire des journalistes – 1600-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, vol. 2, p. 245-247.
- COLLISON BLACK Robert Denis [1988], « Editing the Papers of W. S. Jevons », dans D. E. Moggridge (dir.) [1988 a], p. 19-42.
- COMMITTEE ON SCHOLARLY EDITIONS [2006], « "Guidelines for Editors of Scholarly Editions", Annotated Bibliography : Key Words in the Theory of Textual Editing », dans L. Burnard & *alii* (éd.) [2006], *Electronic Textual Editing*, Modern Language Association of America, p. 23-46.
- COMPAYRÉ Gabriel [1883], « Introduction » dans Condorcet, *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*, 1792-1793, Paris, Hachette & Cie, p. i-xxiii.
- CONDILLAC Étienne Bonnot (de) [1746], « Essai sur l'origine des connaissances humaines », *Œuvres philosophiques de Condillac*, Paris, PUF, 1947, vol.1, p. 1-118.
- CONDILLAC Étienne Bonnot (de) [1780], « La logique ou les premiers développement de l'art de penser », *Œuvres philosophiques de Condillac*, Paris, PUF, 1948, vol. 2, p. 369-416.
- COMTE Auguste [1839], *Leçons sur la sociologie*, Paris, GF-Flammarion, 1995.
- COUSIN Victor [1828], *Cours de philosophie*, Paris, Fayard, 1991.
- CRAMPE-CASNABET Michèle [1985], *Condorcet lecteur des Lumières*, Paris, PUF.
- CRAMPE-CASNABET Michèle [1988], « Condorcet : une théorie de la connaissance », *Revue de synthèse,* IVe série, n°1, janv.-mars 1988, p. 5-12.
- CRAMPE-CASNABET Michèle [1993], « Condorcet : philosophie de la raison agrandie », *Lekton,* vol. III, n°1, printemps, p. 53-67.
- CRÉPEL Pierre [1989], « De Condorcet à Arago, l'enseignement des probabilités en France de 1786 à 1830 », *Bulletin de la SABIX*, mai, n°4, p. 29-81.
- CRÉPEL Pierre [1994], « Comment la mesure en arithmétique politique est venue à Condorcet », dans J.-C. Beaune (dir.), *La mesure – Instruments et philosophies*, Champ Vallon, p.175-185.
- CRÉPEL Pierre [1996], « Esquisse d'une histoire du "Tableau historique" », *Mélanges de l'École Française de Rome*, t. 108, p. 469-504.
- CRÉPEL Pierre & GILAIN Christian (dir.) [1989], *Condorcet mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, Actes du Colloque International Condorcet, juin 1988, Paris, Minerve.
- CRÉPEL Pierre & ORAIN Arnaud [2002], « Une lettre (probablement inédite) de Condorcet à Frisi », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n°33, p. 206-210.
- DAIRE Eugène [1847], « Notice sur Condorcet », dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. 451-458.
- DAIRE Eugène & MOLINARI Gustave (de) (éd.) [1847], *Collection des principaux économistes*, Osnabrück Otto Zeller, 1966, vol. XIV.
- DASTON Lorraine J. [1988], *Classical probability in the enlightenment*, Princeton, Princeton University Press.
- DELOCHE Régis [1989], «Turgot, Condorcet et la question de l'affectation des ressources », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 150-159.
- DELSAUX Hélène [1931], *Condorcet journaliste (1790-1794)*, Paris, Honoré Champion.
- DIANNYERE Antoine [1796], *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*, 1ère éd. : Paris, J. Duplain, an IV (1796) ; 2e éd. : an VII (1799), Paris, Le livre d'histoire, 2000.
- DIDEROT Denis [1751], « Art », *Encyclopédie*, vol. I, t. 1, p. 713-717.
- DIDEROT Denis [1755], «Encyclopédie », *Encyclopédie*, vol. I, t. 5, p. 635-648.

- DIDEROT Denis [1775], *Essai sur la vie de Sénèque, le philosophe, sur ses écrits, et sur les règnes de Claude et de Néron*, *Œuvres Complètes*, Club français du livre, t. XII.
- DOCKÈS Pierre & SERVET Jean-Michel [1992], « Les lecteurs de l'armée morte – Note sur les méthodes en histoire de la pensée économique », dans P. Bridel (éd.) [1992], p. 341-364.
- DORD-CROUSLÉ Stéphanie [1999], « Entre programme et processus : le dynamisme de l'écriture flaubertienne – Quelques points de méthode », *Genesis*, n°13, p. 63-87.
- DOUMIC René [1911-1912], « Lettres d'un philosophe et d'une femme sensible », *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1911, t. V, p. 302-325 ; 15 oct. 1911, t. V, p. 835-860 ; 1er janv. 1912, t. VII, p. 57-81.
- DUPONT DE NEMOURS Pierre Samuel [1768], « Discours de l'éditeur », *Physiocratie*, p. i-cj.
- FABRE Joseph [1910], *Les Pères de la Révolution - De Bayle à Condorcet*, Paris, F. Alcan.
- FACCARELLO Gilbert [1989], « Présentation » de la partie « Économie », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 121-149.
- FACCARELLO Gilbert [1990], « Le legs de Turgot : aspects de l'économie politique sensualiste de Condorcet à Rœderer », dans G. Faccarello & P. Steiner (dir.) [1990], p. 67-107.
- FACCARELLO Gilbert [1992], « Turgot et l'économie politique sensualiste », dans A. Béraud & G. Faccarello (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, Paris, La Découverte, t. 1, p. 254-288.
- FACCARELLO Gilbert [1998], « Galiani, Necker and Turgot - A debate on economic reform and policy in eighteenth-century France », G. Faccarello (dir.), *Studies in the History of French Political Economy. From Bodin to Walras*, London and New York, Routledge, p. 120-195.
- FACCARELLO Gilbert [2006], « An "Exception culturelle" ? French Sensationist political economy and the shaping of public economics », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 13, n°1, p. 1-38.
- FACCARELLO Gilbert & STEINER Philippe (dir.) [1990], *La pensée économique pendant la Révolution Française,* P. U. G..
- FAU Guillaume [2006-2007], « La Chartreuse de Parme », *Chroniques de la BnF*, n° 37, déc.-fév., p. 19.
- FAYOLLE François-Joseph-Marie [1805], « Notice sur M. de Condorcet », dans Condorcet, *Élémens du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et aux jugemens des hommes*, Fayolle (éd.), Paris, Royez, p. i-xii.
- FELDMAN Jacqueline, « Condorcet et la mathématique sociale. Enthousiasmes et bémols », *Mathematics and Social Sciences*, n°172, p. 7-41.
- FERGUSON Adam [1767], *Essai sur l'histoire de la société civile*, Paris, PUF, 1992.
- FERRAND Nathalie [2000], « J. J. Rousseau, du copiste à l'écrivain – Les manuscrits de *La nouvelle Héloïse* conservés à la bibliothèque de l'Assemblée nationale », dans J. L. Lebrave & A. Gresillon (dir.) [2000], *Écrire aux XVIIe et XVIIIe siècles – Genèse des textes littéraires et philosophiques*, Paris, CNRS Éditions, p. 191-212.
- FORGET Evelyn L. [2001], « Cultivating Sympathy : Sophie Condorcet's Letters on Sympathy », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 23, n°3, sept., p. 319-337.
- FRICHEAU Catherine [1976], « Tableau noir et Révolution », *Les Cahiers de Fontenay*, n°5, Paris, p. 91-171.
- FRICK Jean-Paul [1986], « Condorcet et le problème de l'histoire », *Dix-Huitième Siècle*, n° 18, p. 337-358.
- FRIEDMAN Milton [1953], « The methodology of positive economics », *Essays in positive economics*, Chicago, University of Chicago Press, p. 3-43.
- « GAZETTE LITTERAIRE UNIVERSELLE » [1804-1808], A*rchives littéraires de l'Europe ou mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Paris, Henrichs et Tubingue, Cotta.

- *GENESIS*, Revue internationale de critique génétique, Éditions des Archives contemporaines.
- GERMAIN Marie Odile & THIBAULT Danièle (dir.) [2001 a], *Brouillons d'écrivains*, Bibliothèque Nationale de France.
- GERMAIN Marie Odile & THIBAULT Danièle [2001 b], « Au fil de l'invention », dans M. O. Germain & D. Thibault (dir.) [2001 a], p. 141-143.
- GILAIN Christian [1986], « Intégration en termes finis et classification des fonctions chez Condorcet », *Séminaire d'Histoire des mathématiques de Toulouse*, n°8.
- GILAIN Christian [1988], « Condorcet et le calcul intégral », dans R. Rashed (dir.) [1988 a], p. 87-147.
- GILAIN Christian [1992], « Sur les manuscrits de mathématiques pures de Condorcet », dans B. Didier & J. Neefs (dir.), *Manuscrits modernes, Chantiers révolutionnaires – Manuscrits de la Révolution II*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 53-57.
- GILAIN Christian [2002], « La préface de Condorcet à ses *Essais d'analyse* de 1768 », *Sciences, musiques, Lumières – Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, p. 107-113.
- GILAIN Christian & HOUZEL Christian [1989], « Présentation » de la partie « Mathématiques, Mécanique céleste, Métrologie », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 15-28.
- GILLIPSIE Charles Coulston [1972], « Probability and politics : Laplace, Condorcet, and Turgot », *Proceedings of the american philosophical society*, vol. 116, n°1, fév., p. 1-20.
- GINGUENÉ Pierre-Louis [1805], « [Compte rendu des] *Œuvres complètes* de Condorcet », *Revue philosophique, littéraire et politique*, Paris, Bureau de la Revue Philosophique ; 20 nivôse an XIII (10 janv. 1805), p. 75-83 ; 30 nivôse an XIII (20 janv. 1805), p. 137-147 ; 10 pluviôse an XIII (30 janv. 1805), p. 213-222.
- GRANGER Gilles-Gaston [1956], *La mathématique sociale du marquis de Condorcet*, Paris, Odile Jacob, 1989.
- GRÉSILLON Almuth [1994], *Éléments de critique génétique – Lire les manuscrits modernes*, Paris, PUF.
- GROSPERRIN Bernard [1976], « Faut-il instruire le peuple ? La réponse des physiocrates », *Cahiers d'histoire*, t. XXI, p. 157-169.
- GROUCHY Sophie (de) [1798], *Lettres sur la sympathie*, Montréal-Paris, L'étincelle, 1994.
- GUILBAUD Alexandre et JOUVE Guillaume [2009], « La résolution des équations aux dérivées partielles dans les *Opuscules mathématiques* de D'Alembert (1761-1783) », *Revue d'histoire des mathématiques*, n°15 (à paraître).
- HARROD Roy Forbes [1919-1939], *The Interwar Papers and Correspondence of Roy Harrod*, D. Besomi (éd.), Edward Elgar, 2003.
- HAY Louis [1984], « Nouvelles notes de critique génétique : la troisième dimension de la littérature », *Texte*, n° 5-6, 1986-1987, p. 313-328.
- HENRY Charles [1883], « Introduction », *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779)*, Paris, Charavay frères, p. ix-xxx.
- HORNER Francis [23 janv. 1800], « Horner to Mr. W. Erskine», *Memoirs and Correspondence of Francis Horner, M. P.*, L. Horner (éd.), London, John Murray, 1843, vol. I, p. 98-101.
- HUME David [1739-1740], *Traité de la nature humaine*, Livre I [1739] : « De l'entendement », Paris, GF-Flammarion, 1995 ; Livre II [1739] : « Les passions », Paris, GF-Flammarion, 1991 ; Livre III [1740] : « La morale », Paris, GF-Flammarion, 1993.
- HUME David [1754-1762], *The History of England from the Invasion of Julius Caesar to the Revolution in 1688*, réimpr. de l'éd. de 1778 : Liberty*Classics*, 1983, 6 vol..
- HUME David [1776], *My own life*, dans D. Hume, *Discours politiques* [1752/1760], Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 1993 p. 1-8.
- JACQUES-LEFEVRE Nicole & *alii* (dir.) [2007], *Ecdotique moderne – Édition imprimée et édition électronique*, Journée de recherche internationale, Université Paris X-Nanterre, 16 mars.
- JAUCOURT Louis, chevalier de [1765], « Imprimerie », *Encyclopédie*, vol. II, t. 8, p. 607-609.

- JAURÈS Jean [1901-1904], *Histoire socialiste de la Révolution française*, rééd. revue et annotée, Paris, Éditions Sociales, 1969-1973, 7 vol..
- JOURNAL D'INSTRUCTION SOCIALE [1789-1793], Paris, Imprimerie des Sourds-Muets.
- JOURNAL DE PARIS [1777-1811], Impr. de Quillau.
- KEYNES John Maynard [1921], « A treatise on probability », *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. VIII, London, Macmillan, 1973.
- KINGSLEY Martin [1929], *French Liberal Thought : A Study of Political Ideas from Bayle to Condorcet*, Boston, Little, Brown, and Company.
- KINTZLER Catherine [1984], *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen*, Folio-essais, 1987.
- KINTZLER Catherine & COUTEL Charles [1989], « Introduction et notes » dans Condorcet, *[Cinq] Mémoires sur l'instruction publique*, Paris, Edilig, 2 t..
- KINTZLER Catherine & COUTEL Charles [1994], « Présentation » dans Condorcet, *[Cinq] mémoires sur l'instruction publique*, 1791-92, Paris, GF Flammarion.
- LA CHRONIQUE DU MOIS [nov. 1791-juil. 1793], Paris, Imprimerie du Cercle Social.
- LACROIX Silvestre-François [1813], « Notice historique sur la vie et les ouvrages de Condorcet », *Magasin encyclopédique*, t. VI, p. 54-77.
- LACROIX Silvestre-François [1822], *Traité élémentaire du calcul des probabilités*, 2e éd., Paris, Bachelier.
- LAGRAVE Jean-Paul (de) & Marie BRÉGUET [1993], « Bibliographie », *Lekton*, vol. III, n°1, printemps, p. 273-340.
- LALANDE Jérôme de [1796], « Notice historique sur la vie et les ouvrages de Condorcet », *Mercure français*, 20 janv., p. 141-176.
- LA VAUGUYON Paul-François [1768], « Seconde lettre de M. D. à M. l'abbé de Mably », *Éphémérides du citoyen*, avr., t. IV, p. 225-262.
- LEBEAU Christine [1994], *La République des physiocrates (1765-1791) : l'échec d'un programme*, Actes du Colloque pour le tricentenaire de la naissance de François Quesnay, Versailles, 1-4 juin 1994.
- LEBEAU Christine [1995], « La physiocratie au pouvoir ? Lecture et politique à Vienne (1780-1790) », *Cahiers de l'ISMEA*, Série PE, n°22-23, janv.-fév., p. 367-379.
- LEIGH Ralph A. [1978], « Rousseau's Correspondence : Editorial Problems », *Editing Correspondence – Papers given at the fourteenth annual Conference on Editorial Problems*, University of Toronto, 3-4 nov. 1978, J. A. Dainard (éd.), London & New York, Garland Publishing, 1979, p. 39-62.
- LESPINASSE Julie (de) [13 juil. 1769], « Julie de Lespinasse à Condorcet », dans J. N. Pascal (éd.), *Julie de Lespinasse - Lettres à Condorcet*, Paris, Desjonquères, 1990, p. 29-30.
- [LOCKART John Gibson] [1850], [« Compte rendu des *Œuvres de Condorcet* »], *The Quaterly Review*, juin-sept, p. 1-14.
- LOTY Laurent [1989], « Condorcet contre l'optimisme : de la combinatoire historique au méliorisme politique », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 288-296.
- LUMBROSO Olivier [2001], « Espace et création – L'invention de l'espace dans la genèse de *Germinal* de Zola », *Genesis*, n° 17, p. 95-112.
- MACHLUP Fritz [1946], « Marginal Analysis and Empirical Research », *Essays in Economic Semantics*, 1963 ; trad. d'A. Berthoud : « Analyse marginaliste et recherche empirique », *Essais de sémantique économique*, 1971, p. 169-216.
- MCLEAN Iain & HEWITT Fiona [1994], *Condorcet – Foundations of Social Choice and Political Theory*, Edward Elgar.
- MALLET DU PAN Jacques [1782], « Observations d'un homme qui ne sait rien, sur le discours d'un homme qui sait tout », *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, 15 avr., t. III, p. 409-424.

- [MALLET DU PAN Jacques] [1784], « Politique – De Paris – 25 août », *Journal politique de Bruxelles* [Supplément politique du *Mercure de France*], n°35, 28 août, p. 185-186.
- MALTHUS Thomas Robert [1798], *Essai sur le principe de population*, 1ère éd., 1798, Paris, Ined, 1980 ; 2e éd., 1803, Paris, GF Flammarion, 1992, 2 t..
- MACKENNA Antony (dir.) [2007], *Informatisation du travail d'édition critique : quelques outils, quelques enjeux*, Journée d'étude, ENS Lettres et Sciences humaines, Lyon, 29 mars.
- MARQUET Louis [1989 a], « Turgot, Condorcet et la recherche d'une mesure universelle », *Bulletin de l'organisation internationale de métrologie légale*, n°115, p. 3-8.
- MARQUET Louis [1989 b], « Condorcet et la création du système métrique décimal », dans P. Crépel & C. Gilain (dir.) [1989], p. 52-62.
- MARX Karl [1847], *Misère de la philosophie* ; *Karl Marx - Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1963, vol. I, p. 1-136.
- MARX Karl [1867], *Le capital* - Livre 1 ; *Karl Marx - Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1963, vol. I, p. 535-1406
- MAZZEI Filippo [1788], *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, Colle et Paris, Froullé, 4 vol..
- MERCURE DE FRANCE DEDIE AU ROI, PAR UN SOCIETE DE GENS DE LETTRES [1778-1791], Michel Lambert.
- MERLAND Anne-Marie [1973], « Tirage et vente de livres à la fin du XVIIIe siècle : des documents chiffrés », *Revue française d'histoire du livre*, n°5, p. 87-112.
- MILL James [18 déc. 1818], « Mill to Ricardo », dans David Ricardo, *The Works and Correspondence of David Ricardo*, vol. VII : *Letters [1816-1818]*, P. Sraffa (éd.), Indianapolis, Liberty Fund, 2005, p. 289-290.
- MILL John Stuart [1873], *Autobiographie*, Aubier, 1993.
- MITTERAND Henri [1990], « *Le Rêve* d'Émile Zola : de l'annuaire des martyrs à une sémantique de la sainteté… », dans B. Didier & J. Neefs (dir.), « Penser, classer, écrire – De Pascal à Pérec », *Manuscrits Modernes*, Presses Universitaires de Vincennes, p. 91-103.
- MITTERAND Henri [2001], « Les manuscrits de Zola », dans M. O. Germain & D. Thibault (dir.) [2001 a], p. 128-136.
- MOGGRIDGE Donald E. [1988 a], *Editing Modern Economists*, Twenty-Second Annual Conference on Editorial Problems, University of Toronto, 7-8 nov. 1986, New York, AMS Press, Inc..
- MOGGRIDGE Donald E. [1988 b], « Introduction », dans D.E. Moggridge (dir.) [1988 a], p. 11-17.
- MOLINARI Gustave (de), « Introduction », dans E. Daire & G. de Molinari (éd.) [1847], p. i-xii.
- MONITEUR UNIVERSEL : *Gazette nationale ou le Moniteur Universel* [1789-1901], Paris.
- MOUREAU François [2006], *La plume et le plomb – Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- NAGEL Fritz (dir.) [2006], *Avenir des éditions scientifiques*, Colloque, Société helvétique du XVIIIe siècle, 7-9 déc..
- NODIER Charles [1838], « Les inconvéniens d'une faute d'impression », *Bulletin du bibliophile*, n°2, 3e série, mars-avr., p. 51-58.
- O'CONNOR Daniel [1er sept. 1841], « Daniel O'Connor à M. Bergounioux », dans C. Léger, *Captives de l'amour - D'après des documents inédits – Lettres intimes de Sophie de Condorcet, d'Aimée de Coigny et de quelques autres cœurs sensibles*, Paris, C. Gaillandre, 1933, p. 225-226.
- O'CONNOR Éliza [8 août 1853], *É. O'Connor à M. Lairtullier*, BC, p. xvi [ter].
- PANZA Marco, « La forma della quantità », *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, n° 38-39, Paris, 1992, 2 t..

- PARISOT Sébastien-Antoine [1810], « Préface », *Traité du calcul conjectural ou l'art de raisonner sur les choses futures et inconnues*, Paris, Bernard, Didot, Courcier, Béchet, p. vii-xxiv.
- PASSERON Irène (dir.) [2008], « La République des sciences », *Dix-Huitième Siècle*, n°40, part. I.
- PEARSON Karl [1921-1933], *The History of Statistics in the 17th and 18th centuries against the changing background of intellectual, scientific and religious thought*, London, Charles Griffin & Company limited, 1978.
- PEPE Luigi [1994], « Condorcet et l'Italie : Lagrange, Frisi et Canterzani », dans A. M. Chouillet & P. Crépel (dir.), *Condorcet, Homme des Lumières et de la Révolution*, p. 73-92.
- PERROT Jean-Claude [1980], « La statistique dans le premier dictionnaire d'économie politique en langue française », dans J. C. Perrot [1992], p. 127-142.
- PERROT Jean-Claude [1984], « Nouveautés : l'économie politique et ses livres », dans R. Chartier & H. J. Martin (dir.), *Histoire de l'édition française – Le livre triomphant (1660-1830)*, Fayard/Promodis, 1990, p. 300-326.
- PERROT Jean-Claude [1988], « Économie politique », dans J. C. Perrot [1992], p. 63-95.
- PERROT Jean-Claude [1992], *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- PICAVET François-Joseph [1891], *Les idéologues – Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques,religieuses, en France depuis 1789*, Paris.
- PIERROT Roger [1979], « Les écrivains et leurs manuscrits – Remarques sur l'histoire des collections modernes », *Bulletin de la Bibliothèque Nationale*, 4e année, déc., n°4, p. 165-177.
- PONS Alain [1996], « Sur la "Dixième époque" : utopie et histoire chez Condorcet », *Mélanges de l'École Française de Rome*, t. 108, p. 601-608.
- POPKIN Richard H. [1987], « Condorcet and Hume and Turgot », *Condorcet Studies 2*, D. Williams (éd.), New York, Peter Lang, p. 47-62.
- POPKIN Richard H. [1989], « Condorcet's Epistemology ans His Politics », *Knowledge and Politics – Case Studies in the Relationship Between Epistemology and Politicial Philosophy*, M. Dascal & O. Gruengard (éd.), Boulder, San Francisco & London, Westview Press, p. 111-124.
- PRIOR Olivier Herbert [1933], « Avertissement », dans Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Vrin, 1970, p. 35-37.
- QUESNAY François [1747-1769], *Œuvres économiques complètes et autres textes*, L. Charles, C. Théré, J. C. Perrot (éd.), Paris, Ined, 2005, 2 t..
- RASHED Roshdi [1974], *Condorcet, Mathématique et société*, Paris, Hermann.
- RASHED Roshdi [1988 a], *Sciences à l'époque de la Révolution française*, Paris, Albert Blanchard, p. 87-147.
- RASHED Roshdi (dir.) [1988 b], « Préface », dans R. Rashed (dir.) [1988 a], p. 5-11.
- RÈGLEMENT ORDONNÉ PAR LE ROI POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES [26 janv. 1699], dans É. Brian & C. Demeulenaere-Douyère (dir.) [1996], p. 409-413.
- ROBINET Docteur [Jean-F. E.] [1893], *Condorcet, sa vie, son œuvre – 1743-1793*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies.
- ROTHBARD Murray N. [1995], *Classical Economics, An austrian Perspective on the History of Economic Thought-vol. II*, Edward Elgar.
- ROTHSCHILD Emma [2001], *Economic Sentiments – Adam Smith, Condorcet, and the Enlightenment*, Harvard University Press, 2002.
- ROTHSCHILD Emma [2005], « "Axiom, theorem, corollary &c." : Condorcet and mathematical economics », *Social Choice and Welfare*, déc., vol. 25, n°2-3, p. 287-302.
- ROUCHER Jean-Antoine [1790-1791], *Traduction* de Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], Paris, Buisson, 4 vol..

- ROUSSEAU Jean-Jacques [1750], « Discours sur les sciences et les arts », *J. J. Rousseau. Œuvres complètes*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1991, t. III, p. 1-30.
- ROUSSEAU Jean-Jacques [1761], « Julie, ou La Nouvelle Héloïse », *J. J. Rousseau. Œuvres complètes*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1964, t. II, p. 1-794.
- ROUSSEAU Jean-Jacques [1770], « Les Confessions », *J. J. Rousseau. Œuvres complètes*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1959, t. I, p. 1-656.
- RUWET Joseph [1976], voir A.-R. J. Turgot [1764-1774, 1777-1780].
- SAINTE-BEUVE Charles-Augustin [1858], « Œuvres de Condorcet », *Causeries du lundi*, 3e éd., Paris, Garnier Frères, p. 336-359.
- SARRET Jean-Baptiste [an VII], « Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet pendant sa proscription », *Observations pour les instituteurs sur les éléments d'arithmétique à l'usage des écoles primaires*, Paris, Firmin Didot.
- SCHANDELER Jean-Pierre [2000], *Les Interprétations de Condorcet. Symboles et concepts (1794-1894)*, Oxford, Voltaire Foundation.
- SCHANDELER Jean-Pierre [2004], « Éditions de l'*Esquisse* et de Fragments et Notes du *Tableau historique* », TH, p. 1243-1256.
- SCHAPIRO J. Salwyn [1934], *Condorcet and the rise of liberalism*, New York, Harcourt, Brace & Co.
- SCHELLE Gustave (éd.) [1913-1923], *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, Paris, Felix Alcan, 5 t..
- SGARD Jean [1999], « Des collections aux œuvres complètes, 1756-1798 », dans J. Sgard & C. Volpilhac-Auger (dir.), *La Notion d'œuvres complètes*, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n° 370, p. 1-12.
- SMITH Adam [1759], *Théorie des sentiments moraux*, 7e éd., 1792 ; trad. de S. Grouchy Vve Condorcet, Paris, F. Buisson, an VI (1798).
- SMITH Adam [1776], *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, trad. de P. Taieb, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, PUF, 1995, 5 vol..
- STEWART Dugald [1793], *Account of the life of Adam Smith LL. D.*, dans A. Smith, *Essays on Philosophical Subjects*, *The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith*, I. S. Ross, D. D. Raphael & A. S. Skinner (éd.), Oxford University Press, 1980, vol. III, p. 269-351.
- STURGES Rodney Paul [1975], *Economists' Papers 1750-1950 – A Guide to Archive and other Manuscript Sources for the History of British and Irish Economic Thought*, Royal Economic Society.
- TATON René [1964] (dir.), *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle*, Paris, Hermann.
- TODHUNTER Isaac [1865], *A History of the Mathematical Theory of Probability – From the Time of Pascal to that of Laplace*, Cambridge et Londres, Mac Millan and co..
- TRIBE Keith [1995], « The reception of physiocratic argument in the german states », *Cahiers de l'ISMEA*, Série PE, n°22-23, janv.-fév., p. 331-344.
- TURGOT Anne-Robert Jacques [1750 a], *Discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procuré au genre humain (Premier Discours aux Sorboniques)*, Schelle, t. I, p. 194-214.
- TURGOT Anne-Robert Jacques [1750 b], *Tableau philosophique des progrès successifs de l'esprit humain (Second Discours aux Sorboniques)*, Schelle, t. I, p. 214-235.
- TURGOT Anne-Robert Jacques [1751], *Lettre à Madame de Graffigny sur les « Lettres d'une péruvienne »*, Schelle, t. I, p. 241-255.
- TURGOT Anne-Robert Jacques [1764-1774, 1777-1780], *Lettres de Turgot à la duchesse d'Enville*, J. Ruwet (dir.), Bibliothèque de l'Université Louvain, 1976.

- TURGOT Anne-Robert Jacques [1766], *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, Schelle, t. II, p. 533-601.
- TURGOT Anne-Robert Jacques [5 fév. 1771], *Turgot à Caillard*, Schelle, t. III, p. 502.
- TURGOT Anne-Robert Jacques, *Turgot à Condorcet* [12 fév. 1771, BC, p. 41-42 ; 17 mai 1771, BC, p. 46-49 ; 16 juil. 1771 a et b, BC, p. 50-62 et 63-64]
- TURGOT Anne-Robert Jacques, *Mémoire sur les municipalités* [1775], Schelle, t. III, p. 574-621.
- URKEN Arnold B. [2008], « Grokking Condorcet's *Essai* », *Journ@l électronique d'histoire des probabilités et de la statistique*, juin-juil.,vol. 4, n°1, p. 1-18.
- VERRI Pietro [1787], *Memorie appartenenti alla vita ed agli studj del signor don Paolo Frisi*, Milano.
- VIAL Francisque [1906], *Condorcet et l'éducation démocratique*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- VOLTAIRE François-Marie Arouet [1769], *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Paris, Bordas, 1990, 2 t..
- VOLTAIRE François-Marie Arouet [1785-1789], *Œuvres complètes*, éd. : Condorcet, P. A. Caron de Beaumarchais, L. P. Decroix & Letellier, [Kehl], 70 vol..
- WILLIAMS David [2004], *Condorcet and Modernity*, Cambridge University Press.
- WINCH Donald [1996], « Malthus versus Condorcet revisited », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 3, n°1, Spring, p. 44-60.
- YAMAZAKI Eizo [1971], « D'Alembert et Condorcet, quelques aspects de l'histoire du calcul des probabilités », *Japanese Studies in the History of Science*, n°10, p. 59-93.
- YOUSCHKEVITCH Adolf P. [1976], « Le concept de fonction jusqu'au milieu du XIXe siècle », *Fragments d'histoire des mathématiques*, Brochure APMEP, 1981, n°41, p. 7-68.

3. SOURCES ÉLECTRONIQUES

- ALEMBERT Jean le Rond (d') [1772-1783], « Éloges des membres de l'Académie française », *Œuvres complètes*, vol. IV/7-10, CNRS Éditions, 2010-.
- DIE GOTTFRIED KELLER SEITE : http://www.gottfriedkeller.ch/
- THE COMPLETE WORK OF CHARLES DARWIN ONLINE : http://darwin-online.org.uk/
- ECONOMISTS' PAPERS PROJECT : http://library.duke.edu/specialcollections/collections/economists/
- ELECTRONIC VERSION OF *THE COLLECTED INTERWAR PAPERS AND CORRESPONDENCE* OF ROY HARROD : http://economia.unipv.it/harrod/edition/welcome.htm
- HENRI POINCARE : EDITIONS ELECTRONIQUES : http://www.univ-nancy2.fr/poincare/bhp/
- GRIMM Friedrich Melchior [1753-1773], *Correspondance littéraire*¸ Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2006-2009.
- LE JARDIN AUX SENTIERS QUI BIFURQUENT, http://www.taieb.net/
- LEIBNIZ: SÄMTLICHE SCHRIFTEN UND BRIEFE, Akademie Ausgabe : http://www.leibniz-edition.de/Baende/
- NIETZSCHE SOURCE :http : //www.hypernietzsche.org/demo/navigate.php?page=base&language=33
- SITE DU CENTRE FLAUBERT : http://flaubert.univ-rouen.fr
- SITE MONTESQUIEU : http://montesquieu.ens-lsh.fr/
- VOLTAIRE ELECTRONIQUE : http://www.lib.uchicago.edu/efts/VOLTAIRE/
- WITTGENSTEIN'S NACHLASS : THE BERGEN ELECTRONIC EDITION, Wittgenstein Archives (University of Bergen) et Oxford University Press, 2000.

4. LISTE DES DOCUMENTS REPRODUITS

- Document 1 : [« Passage sur l'imprimerie »], *Prospectus d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* [1793-1794], Bibliothèque de l'Institut de France, MS 885 (III), f. 442 v, *supra*, p. 16.
- Document 2 : [« La détermination des faits »], *Tableau synoptique de la Mathématique sociale* [détail], MS 885 (II), f. 3 = 208 (reproduit dans **(13)**, p. 34), *supra*, p. 30.
- Document 3 : [« Détermination et probabilité des faits »], *Tableau synoptique de la Mathématique sociale* [détail], MS 885 (II), f. 3 = 208 (reproduit dans **(13)**, p. 34), *supra*, p. 30.
- Document 4 : [« La détermination des faits »], *Tableau synoptique de la Mathématique sociale* [détail], *Journal d'instruction sociale* [22/29 juin 1793], p. 119 (reproduit dans **(13)**, p. 37), *supra*, p. 30.
- Document 5 : « Tableau synoptique de la Mathématique sociale », *Condorcet. Sur les élections et autres textes* [1986], O. de Bernon (éd.), Paris, Fayard, p. 606-607 (reproduit dans **(13)**, p. 42), *supra*, p. 33.
- Document 6 : *Prospectus d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, MS 885 (III), f. 518 r (haut du feuillet), *supra*, p. 37.
- Document 7 : [Écriture de certains mots par Condorcet dans sa correspondance], *supra*, p. 40.
- Document 8 : Filigrane de type BIF 27. Marque : Cloche couronnée ; contremarque (ici tronquée) : « [LOUBRY ?] / GERCY / PICARDIE », *supra*, p. 45.
- Document 9 : Filigrane de type « BNF 365 ». Marque : Pot surmonté d'un croisillon fleuronné ; contremarque : « L. M. HOMO 1780 », *supra*, p. 46.
- Document 10 : Principales divisions des manuscrits de Condorcet déposés à la Bibliothèque de l'Institut, *supra*, p. 53.
- Document 11 : Répartition des manuscrits économiques de Condorcet déposés à la Bibliothèque de l'Institut, *supra*, p. 54.
- Document 12 : Divisions du corpus de 1804 (reproduit dans **(10)**, p. 5), *supra*, p. 57.
- Document 13 : Divisions du corpus de 1847-1849 (reproduit dans **(10)**, p. 6), *supra*, p. 59.
- Document 14 : *Table de référence*, n. a. fr. 4586, f. 2 r (reproduit dans **(14)**, p. 92), *supra*, p. 100.
- Document 15 : *Liste de nombres*, n. a. fr. 4586, f. 7 r-v (reproduit dans **(14)**, p. 97), *supra*, p. 102.
- Document 16 : Reconstitution de la Table de référence (reproduit dans **(14)**, p. 99), *supra*, p. 103.
- Document 17 : Association entre les Époques et les *Notes brèves* (reproduit dans **(14)**, p. 99), *supra*, p. 104.
- Document 18 : [*Signature de Condorcet à cinq ans : Parrainage de Marie-Jean-Antoine Delattre*], 10 août 1749, Archives départementales de l'Aisne, 5 MI 1520, *supra*, p. 163.

5. LISTE NUMEROTÉE DES TRAVAUX

Rappel : Les travaux dont l'intitulé est suivi du signe « + » se trouvent dans le dossier des travaux sélectionnés qui accompagne notre synthèse.

5. 1. Travaux parus

1. « Un manuscrit inédit de Condorcet sur la réforme monétaire de 1785 »+, dans G. Klotz (dir), *Politique et Économie au temps des Lumières*, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1995, p. 195-205.

2. « Défaillance instrumentale et défiance généralisée : les réflexions de Condorcet sur les assignats dans le débat de 1790 »+, *Dix-Huitième Siècle*, 1996, n°28, p. 503-517.

3. *Nature et diffusion du savoir dans la pensée économique de Condorcet*, Thèse de doctorat ès Sciences Économiques, Université Paris I, 1997.

4. « "Les entreprises où les hommes s'exposent à une perte, dans la vue d'un profit" - Condorcet et l'héritage de d'Alembert »+, *Revue économique*, n°5, sept. 1998, p. 1365-1405.

5. en collaboration avec L. Charles : « Terray », *Dictionnaire biographique des économistes du Lyonnais et du Dauphiné (1750-1950)*, L. Frobert, J. P. Potier et A. Tiran (dir.), Lyon, Aléas, 2000, p. 400-408.

6. en collaboration avec J. M. Ponsonnet : « La *Nouvelle histoire de la pensée économique* ou la division du travail dans l'histoire de la pensée économique », *Cahiers d'économie politique*, n°42, printemps 2002, p. 111-127.

7. « Les origines de la philosophie probabiliste de Condorcet – Une tentative d'interprétation »+, *SVEC*, 2003 : 12, p. 245-282.

8. « La neige avait-elle recouvert le volcan ? L'écriture par Condorcet du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* »+, *Genesis – Manuscrits, Recherche, Invention*, n°22, 2004, p. 12-35.

9. Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain 1772-1794*+, P. Crépel et J. P. Schandeler (dir.), Paris, Ined, 2004, 1317 p..

9. 0. Introduction générale (en collaboration avec P. Crépel et J. P. Schandeler)
9. 1. Responsabilité de l'établissement du texte (transcriptions, variantes et versions génétiques) et Note sur l'établissement du texte
9. 2. Datation des manuscrits
9. 3. Choix des ratures (en collaboration avec P. Crépel et J. P. Schandeler)
9. 4. Prospection et bibliographie des manuscrits (en collaboration avec A. M. Chouillet & P. Crépel)
9. 5. Présentation de divers textes : *Projet de 1772* (en collaboration avec P. Crépel), *Projet de la fin des années 1780* (en collaboration avec P. Crépel), *Textes isolés* (à l'exception du *Texte 12* : présentation A. Orain), *Prospectus*, *Note 4*, *Note 9* (en collaboration avec P. Crépel), *Dossier* (en collaboration avec P. Crépel & Y. Garlan), *Message codé* (en collaboration avec C. Depoortère)
9. 6. Annotation de divers textes (en collaboration avec le Groupe Condorcet)
9. 7. Commande et distribution de l'*Esquisse*, annonce de la mort de Condorcet et de la parution de l'*Esquisse* dans les journaux
9. 8. Chronologie sélective
9. 9. Descriptif matériel (en collaboration avec C. Bustarret)

10. « Condorcet' Science Obscured : Shadows Cast by the Enlightenment »+, *Proceedings of the Western Society for French History* (Lubbock, 30 sept.-2 oct. 2004), University of Michigan Library, vol. 32, 2004, p. 82-106.

11. « Quatorze lettres inédites de Sophie de Grouchy et des éditeurs des *Œuvres* dites *Complètes de Condorcet* »+, *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, vol. 39, 2005, p. 125-155.

12. « Condorcet – Mathématique sociale »+, *Dictionnaire historique de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 2005, p. 116-118.

13. en collaboration avec Pierre Crépel : « Condorcet's Social Mathematic – A Few Tables »+, *Social Choice and Welfare*, 2005, vol. 25, n°2-3, p. 243-285.

14. « Condorcet et *l'art de former des tableaux historiques* »+, *Mathematics and Social Sciences*, 2006, n°176, p. 89-117.

15. en collaboration avec A. M. Chouillet : « Une "Note" inédite de Condorcet sur Diderot »+, *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2008, vol. 43, p. 91-103.

16. en collaboration avec P. C. Pradier : « Exposé succinct et inédit de la contestation qui s'est élevée entre D'Alembert et Bernoulli au sujet de l'inoculation de la petite vérole »+[186], *Bollettino di storia delle scienze matematiche*, vol. xxviii, n°2, déc. 2008, p. 239-253.

5. 2. Autres travaux réalisés

17. « Éliza O'Connor propose, François Arago dispose : l'écriture de la *Biographie de Condorcet* [1841, 1849] et l'édition de ses *Œuvres* [1847-1849] »+, *Les Arago, acteurs de leur temps*, Perpignan-Estagel (12-14 nov. 2003), 2009, p. 391-404 (à paraître).

18. « Éditer des économistes » (dir.), Actes du Colloque « Éditer des textes économiques », Paris, 19-20 mai 2006, *Cahiers d'économie politique*, 2009, n°57 (à paraître).

19. « Inequality and Liberty in the Light of Condorcetian *Inclination for Belief* »+, Document de travail, LED, 2009.

20. Pradier P. C. et Rieucau N., [Présentation et annotation des textes probabilistes de] d'Alembert, « Opuscules mathématiques », *Œuvres complètes*, Série III, CNRS Éditions, 2009- (à paraître).

5. 3 Travaux en cours

21. Pradier P. C. et Rieucau N., *La pensée probabiliste de d'Alembert au regard de ses manuscrits inédits*

22. Bustarret C., Chassagne A., Chouillet, A. M., Crépel, P., Rieucau, N. (dir.), *Inventaire Condorcet*, Centre international d'étude du XVIIIe siècle.

23. Bustarret C., Gillard, L., Guery, A., Rieucau N., « Condorcet – Monnaies, finances, poids et mesures : textes rares ou inédits »

24. Publication de divers autres manuscrits de Condorcet : *Écrits inédits sur l'instruction publique*, *Fragments sur la liberté de la presse*, *Sur Colbert et les économistes*…

[186] Publié sous le titre « D'Alembert et D. Bernoulli au sujet de l'inoculation ».

25. *La notion de droit d'auteur et la question de la liberté du commerce des idées chez Condorcet*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE…….....5

PREMIÈRE PARTIE : RETOURNER AUX SOURCES……15

CHAPITRE 1 : CE QUE NOUS ENSEIGNENT LES MANUSCRITS……...19

Section 1. Les manuscrits comme documents de genèse …….20

1. 1. Les avant-textes…….22

1. 1. Les éléments méta-scripturaux……..24

1. 1. La plume comme exutoire…….....25

Section 2. Repérer les erreurs et les infidélités éditoriales …….27

2. 1. … commises du vivant de Condorcet…….....28

2. 2. … et après sa mort……33

Section 3. Dater…….37

3. 1. Les indices matériels de datation…….....39

3. 2. Principaux résultats……...46

CHAPITRE 2. L'HISTOIRE DU CLASSEMENT DES MANUSCRITS ET DE L'ÉDITION COMME MODES D'INTERPRÉTATION DE L'ŒUVRE……51

Section 1. Le classement des papiers de Condorcet……..51

1. 1. Les manipulations…….……52

1. 2. La logique des divisions actuelles : l'œuvre et l'action politiques de Condorcet…….53

1. 3. Une localisation des manuscrits économiques dépendante de celle des manuscrits politiques.....54

1. 4. L'éparpillement des manuscrits scientifiques……...55

Section 2. Brève histoire de l'édition……56

2. 1. Les *Œuvres* dites *complètes* [1804]……..57

2. 2. Les *Œuvres de Condorcet* [1847-1849]……59

2. 3. Avant les années 1950, en dehors des *Œuvres*……60

2. 4. À partir des années 1950……...61

SECONDE PARTIE : UNE APPRÉHENSION MATHÉMATIQUE DE LA PENSÉE ET DE LA CONDUITE INDIVIDUELLES……69

CHAPITRE 1 : ANALYSE, MOTIF DE CROIRE ET MATHÉMATIQUE SOCIALE…..……...73

Section 1. *Le flambeau de l'analyse*……74

1. 1. Écrits de jeunesse……..74

1. 2. La critique de la conception condillacienne……..77

1. 3. Combiner, classifier……..78

Section 2. La théorie du motif de croire et ses origines……...79

2. 1. Reconnaissance du principe des cas également possibles et hypothèse de constance….80

2. 2. Se servir de Hume mais invoquer Turgot……82

Section 3. La Mathématique sociale……..85

3. 1. Des objets et de la méthode……..85

3. 2. La redéfinition de l'arithmétique politique……...87

CHAPITRE 2 : UN TABLEAU MATHÉMATIQUE DE L'HISTOIRE DES PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN……91

Section 1. Une histoire analytique……92

1. 1. Les effets de l'invention de l'imprimerie et de la découverte de la poudre……93

1. 2. Neuvième époque et maîtrise du hasard……...94

1. 3. Calcul des probabilités et économie politique……..95

Section 2. La construction mathématique de l'histoire……...96

2. 1. Motif de croire et Dixième époque……...97

2. 2. La *Table de référence*……...……99

CHAPITRE 3 : UNE THÉORIE PROBABILISTE DE LA CONDUITE INDIVIDUELLE…...……109

Section 1. Le *penchant à croire*……109

1. 1. Inégalité et absence de liberté……110

1. 2. Les préjugés économiques……..112

Section 2. Nécessité et contenu de l'instruction publique……..114
2. 1. L'acquisition de l'indépendance…….114
2. 2. L'enseignement de la *science nouvelle*……..…….117

Section 3. Le *motif de risquer*……119
3. 1. D'Alembert, des doutes sur l'espérance…….119
3. 2. Condorcet, une réhabilitation partielle de l'espérance……121
3. 3. L'entreprise économique en univers risqué……123
3. 4. Les caisses d'accumulation…….125

CONCLUSION GÉNÉRALE……....131

RÉFÉRENCES……..135

Document 18 : [*Signature de Condorcet à cinq ans : Parrainage de Marie-Jean-Antoine Delattre*], 10 août 1749, Archives départementales de l'Aisne, 5 MI 1520.